

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08172608 9


Digitized by Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE
DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

CONTENANT

Le Journal Politique des principaux évènemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles, les Causes célèbres; les Académies de Paris & de Province; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 2 OCTOBRE 1784.

BIBLIOTHEQUE DU CHATEAU DE PARIS
PALAIS ROYAL

A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

Digitized by Google

TABLE

Du mois de Septembre 1784.

PIÈCES FUGITIVES.

Vers à M. de Beaumarchais, 3
— *M. le Comte d'Oels*, 49
Chanson, 50
— *A M. le Comte d'Oels*, 97
Le Jardinier, les Chenilles & le Papillon, 98
A Mme la Comtesse de Beauharnois, 99
A M. le Duc de N....., ib.
Vers sur M. le Comte d'Oels & M. de Biron, 145
Epître à M. l'Abbé de Lille, 146
Charades, Enigmes & Logogryphes, 5, 51, 101, 149

NOUVELLES LITTÉR.

Rapport des Commissaires nommés par le Roi, pour l'examen du Magnétisme Animal, 7
Les Aventures de Chœréas & de Callirhoé, 22
Voyage en Allemagne & en Pologne, 24
Observations de M. l'Abbé Cavanilles, 27
Vie du Maréchal Duc de Villars, 54
Le Sylphe, 72
Histoire des différens Peuples soumis à la domination des Russes, 76
Histoire du Petit Pompée, 86
Télèphe en XII Livres, 103
Méthode facile de conserver les Grains & les Farines, 118
Catéchisme de Morale, 120
Ruth, Eglogue Sainte, 152
Le Patriarche, Eglogue, 160
Asgill, 164
Académie Françoise, 29

SPECTACLES.

Acad. Roy. de Musique, 130, 173
Comédie Françoise, 178
Comédie Italienne, 34, 182
Lettre au Rédacteur du Mercure, 168
Nécrologie, 122
Annonces & Notices, 41, 89, 137, 185

A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 2 OCTOBRE 1784.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE AUX FEMMES.

Vous rassemblez en vous les dons les plus charmans;
Les Grâces, la Beauté sont votre heureux partage;
Beau sexe, sous vos pas naissent les agrémens;
Du printemps vous êtes l'image.
Un seul de vos regards sait charmer tous les yeux;
Un mot de votre bouche est un arrêt des cieux;
Lorsque vous paroissez, tout s'émeut, tout respire;
Un essaim de flatteurs voltige autour de vous;
Chacun de vous plaire est jaloux;
De la Beauté voilà l'empire.

Mais il est un moyen de captiver les cœurs,
De fixer des amans la cohorte légère;

Digitized by Google

Ce moyen, c'eſt le caractère,
La raiſon, l'eſprit & les mœurs.
De la Beauté les attraits ſéducteurs
Échappent bientôt à la vûe:
C'eſt un agréable moment,
Un éclair qui perce la vûe
Et nous éblouit en paſſant.

Mais quels appas, quel charme irréſiſtible,
Même au déclin de ſa jeune ſaiſon,
Offre à nos yeux une femme ſenſible
Qui de fleurs orne la raiſon;
Qui, banniſſant l'art trompeur des coquettes,
Les airs, les intrigues ſecrettes,
Veut régner par la vérité,
Et dont la voix naïve & pure
Sert d'interprète à la Nature,
Et nous peint ſa ſimplicité!

Ainsi l'on voit l'aimable Hortenſe,
Dans l'âge brillant du plaiſir,
Charmer ſans art, ſans qu'elle y penſe,
Et raiſonner ſans s'enlaidir.
Sur ſon viſage eſt le vernis des Grâces;
Dans ſon âme eſt le ſentiment;
Tous les cœurs volent ſur ſes traces,
Entraînés par un doux penchant;
Et des amans le Dieu volage
Abjurant l'infidélité,

Digitized by Google

Sous ses loix à jamais s'engage,
Et lui rend le sincère hommage
Qu'il refusoit à la seule Beauté.

Imitez-la, vous, à qui la Nature
Prodigua ses dons enchanteurs:
On plaît un jour par l'imposture;
La vérité fixe les cœurs.
Imitez-la, vous, qu'un destin contraire
Priva de ces dons précieux:
Il ne vous faut, pour attacher, pour plaire;
Que son aimable caractère,
Son esprit, son air gracieux.

Il est un moment dans la vie,
Qui fait votre bonheur ou vous donne des fers:
A vivre sous ses loix quand l'Hymen vous convie,
Sur le choix d'un époux ayez les yeux ouverts.
Écartez loin de vous les vices de l'usage,
L'orgueil & l'intérêt, un caprice insensé:
Préférez, croyez-moi, l'amant modeste & sage,
Au galant de nos jours, flatteur, vif, empressé;
Mais qu'à ce choix, sur-tout, le sentiment préside:
C'est le cœur qui nous rend heureux,
Quand la raison & l'éclaire & le guide;
Sans balancer formez les plus doux nœuds.
Ne craignez point sous son aimable empire
Le sombre ennui, le chagrin dévorant,

Digitized by Google

Le repentir à l'œil triste & mourant,
Qui lentement nous mine & nous déchire.

Pour conserver l'amour de vos époux,
Fuyez les tons, les airs de suffisance;
Par la plus tendre complaisance
Prévenez leurs soupçons jaloux.
Les bons amis souvent font naître les querelles;
N'écoutez point leurs propos séducteurs:
Quand on a des maris fidèles,
On n'a pas besoin de vengeurs.

(*Par M. Mistelet.*)

L'Heureuse Défiance, Conte.

Que j'ai de regrets d'avoir été un fat, disoit Saint-Far à son ami d'Alviane, Officier comme lui, fat comme il l'avoit été, mais qui ne regrettoit rien! j'aimois Sophie, & Sophie étoit digne de mon attachement: elle n'étoit, je l'avoue, qu'une simple villageoise; mais cette fleur des champs sembloit avoir été dérobée au plus brillant parterre de la ville: & puis, Sophie étoit belle; & lorsqu'une femme est belle, elle est noble: enfin Sophie m'aimoit; & je la quittai pour Orphise, coquette habile, qui vouloit soumettre tous les cœurs & garder le sien. Je la subjuguai; mais bientôt ma conquête me devint à charge: mon amour-propre étoit sa-

Digitized by Google

tisfait, mon cœur ne l'étoit pas. Je ſongeois déjà quelquefois à Sophie. Un ordre du Roi fit embarquer le Régiment pour la Martinique. Nous y voici depuis deux ans; & l'image de Sophie m'aſſiège de plus en plus. Ah! mon ami, pourſuivit-il, ceſſe d'être ce que j'ai été. On effleure tout; on ne poſsède rien, on ne jouit de rien. On ſe prépare au moins des regrets, ſi l'on n'eſt point ſuſceptible de remords.

D'Alviane lui répondit par un grand éclat de rire, perſiffla quelques inſtans ſon cher ami, & courut informer de ſa converſion toute la Garniſon de l'Iſle.

Cette Colonie offroit à Saint-Far plus d'un moyen de ſe diſtraire. La guerre s'étoit allumée. Il fut de pluſieurs expéditions vigoureuſes, les rechercha toutes, fit ſon métier à merveille; mais auſſitôt qu'il n'avoit plus rien à faire, il ſongeoit à Sophie.

Trois ans s'écoulent. Le Régiment de Saint-Far reçoit ordre de revenir en France. On débarque à N....; tous les principaux Citoyens s'empreſſent d'offrir aux Officiers un logement commode. M. de Valmont, que ſon rang diſpenſoit d'en loger aucun, aborde Saint-Far, occupé dans cet inſtant à faire mettre à terre ſes Équipages. Voulez-vous, Monſieur, lui dit-il d'un air franc & libre, accepter un logement chez quelqu'un qui vous recevra avec la bonhommie qu'exigent les gens de votre métier, & d'un métier qu'il a fait lui-même?

Digitized by Google

Saint Far reçut comme il le devoit cette offre obligeante. Il n'hésita point d'accepter. Il hésita d'autant moins, qu'il avoit trouvé à son arrivée un ordre qui défendoit à tout Officier de quitter la ville. Nul congé, nul séméstre à espérer pour le moment. Saint-Far prend sur le champ son parti. A peine instalé chez son nouvel hôte, il trace rapidement une lettre, & la remet à un de ses gens dont l'intelligence lui étoit connue. Pars, lui dit-il, prends la poste, brûles en le plus que tu pourras; crève les chevaux, mais arrive promptement chez Sophie: remets lui cette lettre; mets à ses pieds ma fortune, mes regrets, mes hommages. Dis-lui que mon devoir ne me permettant pas de voler auprès d'elle, je l'invite à se rendre ici: qu'elle ne craigne rien, pas même la médisance. Le sort que je lui prépare la mettra à l'abri de toute interprétation maligne.

Le Messager part. Saint-Far s'affligeoit d'avance de ce que Sophie ne pourroit arriver au plus tôt que dans quinze jours; & il se disoit à lui même deux heures après le départ de son Courrier: le faquin est heureux; Sophie est déja plus près de lui que de moi!

M. de Valmont reparut. Vous me prévenez, Monsieur, lui dit Saint-Far. Une expédition pressée, indispensable, m'a forcé de suspendre un devoir qui ne l'est pas moins. Daignez me présenter à Mme de Valmont.

Digitized by Google

Volontiers, reprit son époux. C'est la meilleure femme du monde, quoique peut être la plus vive. Elle a couru les mers avec moi; & je les ai courues, moi, pour rétablir ma fortune, que j'avois épuisée à force d'être obligeant. Je croyois me faire des amis; je n'eus bientôt que des créanciers. Je passai à Saint-Domingue. J'y armai un vaisseau, que je commandai moi-même. Nous étions en guerre contre les Anglois; ils ont payé pour mes ingrats compatriotes. J'ai réparé mes pertes, je suis redevenu riche; & vous voyez bien que mes anciens amis me reviendront quand il me plaira.

Mme de Valmont reçut Saint-Far comme il devoit l'être. Où donc est Hortense, demanda M. de Valmont? (Hortense étoit le nom de leur fille.) Elle s'est trouvée indisposée, reprit sa mère; mais ce sera peu de chose. Vous la verrez à souper, dit M. de Valmont à Saint Far, & vous avouerez, poursuivit-il avec la franchise d'un bon Marin, vous avouerez qu'elle peut figurer parmi bien d'autres. Saint-Far répondit qu'il n'en doutoit pas; & il sortit pour aller s'occuper de Sophie.

Il est temps d'apprendre au Lecteur, mais non à Saint-Far, qu'Hortense étoit Sophie elle même. Elle étoit au berceau lorsque son père & sa mère s'embarquèrent pour l'Amérique. On ne voulut point l'exposer aux dangers, aux fatigues d'un si long voyage. Elle fut remise à une personne de confiance, qui

Digitized by Google

l'emmena au fond d'une Province éloignée de sa Province natale, & qui l'éleva sous le nom de Sophie. On vouloit, pour lui faire mieux supporter sa destinée, lui dérober jusqu'aux moindres traces de son origine. Ce fut dans cette circonstance que Saint-Far la connut. Tout changea pour elle après le départ de celui-ci. Elle fut ramenée dans sa ville natalle, y retrouva les auteurs de ses jours, le faste de l'opulence, & se trouva bien étrangère au milieu de tout cela. Mais, grâce aux soins, aux maîtres de toute espèce, & plus encore à son heureux naturel, en moins de deux ans elle fut totalement régénérée.

Elle avoit reconnu Saint Far sans en être apperçue, & à l'instant même qu'il arrivoit dans la maison de son père. Cette vûe lui causa une émotion, un saisissement inexprimables. Ah! c'est lui, c'est lui! s'écria-t'elle à part! Que vais je faire? Que vais je devenir? Il va sans doute habiter la même demeure que moi; je le rencontrerai malgré moi tous les jours..... Je ne veux point qu'il puisse reconnoître celle qu'il a méprisée.

Elle joua durant deux jours le rôle de malade. Mais enfin Saint-Far pouvoit demander à être admis dans son appartement, & le négligé d'une malade se rapprochoit trop de son premier costume. Elle prit un autre parti, ce fut d'arborer une parure excessive. Saint Far, dès le premier instant, fut étonné de cette extrême parure, ébloui de la rare

Digitized by Google

beauté d'Hortenſe, & encore plus frappé de ſa prodigieuſe reſſemblance avec Sophie. Hortenſe liſoit dans tous ſes mouvemens. Elle voulut dérouter juſqu'à ſes ſoupçons; elle prit ce ton léger, vif, & même un peu tranchant, qui ne s'acquiert que dans le commerce d'un certain monde, eut tout l'eſprit qu'elle voulut avoir, & dit tout comme on ne s'aviſe guères de le dire au village. Saint-Far fut dérouté en effet, c'eſt-à-dire, qu'avant la fin du repas, il perdit toute idée de Sophie pour ne s'occuper que d'Hortenſe.

Dès le jour ſuivant il chercha les moyens d'ébaucher cette nouvelle intrigue. Hortenſe avoit une Femme de Chambre qui, ſelon l'uſage, aimoit à cauſer. Saint Far crut pouvoir tirer d'elle quelques éclairciſſemens préliminaires. Pour toute réponſe elle pleura. — Qu'avez vous, belle Agathe? Pourquoi ces pleurs? — Hélas! Monſieur, c'eſt que je ne ſais rien: ce n'eſt pas à moi que Mademoiſelle ſe confie. — A qui donc? à ſon père? — Oh! non. — Seroit ce à un amant? — C'eſt bien pis! — Qui donc enfin? — C'eſt ſa mère; & à ce mot Agathe pleure de plus belle; & Saint-Far ſe diſoit tout bas: la confidente d'Hortenſe n'eſt point celle que je dois prendre pour la mienne.

Cette confidente étoit déjà inſtruite de tout, & des premières liaiſons de Saint-Far avec ſa fille, & de ſes premiers projets, & de ſon changement ſubit; Hortenſe ne lui

Digitized by Google

avoit rien caché. Disons tout, Hortense se craignoit encore. Elle sentoit au fond de son cœur moins de haine que de courroux ; il étoit irrité, & non guéri. Cependant, elle décida que, dût il lui en coûter son repos, son bonheur, Hortense devoit venger Sophie.

Sa mère la fortifia dans ce projet, & lui indiqua les moyens de l'effectuer. Elle ajouta que Saint-Far ne méritoit aucune espèce de confiance. Il t'a délaissée, il t'a trahie, quand il te croyoit condamnée à vivre dans un état obscur : il n'aimera que l'éclat de ton sort actuel. Ma mère a raison, disoit Hortense en elle même, & en soupirant.

Elle ne put, toutefois, éviter, quelques jours après, un entretien particulier avec lui. Il en épioit l'occasion avec tant de soin, qu'il saisit la première que lui offrit le hasard. Hortense elle-même, qui ne vouloit point mettre d'affectation dans sa conduite, ne songea point à s'éloigner. Ils se promenoient ensemble sur une terrasse, d'où ils voyoient ce qui se passoit dans la cour de l'hôtel, & d'où ils étoient vûs eux mêmes des appartemens. Saint-Far, sûr au moins de n'être entendu que d'Hortense, entra vîte en matière, & attribua la brusquerie de sa déclaration à la vivacité du sentiment qui le dominoit. Hortense, de son côté, avoit pris une résolution assez propre à désoler Saint Far, c'étoit de ne jamais rien écouter sérieusement de tout ce qu'il lui diroit. Ce

Digitized by Google

langage, lui répondit elle, doit vous être auſſi familier qu'à vos ſemblables: Meſſieurs les Militaires croiroient nous manquer s'ils oublioient de nous parler d'amour.

Daignez, reprit Saint-Far, faire une exception en ma faveur; je la mérite. Le croyez-vous, ajouta-t'elle en ſouriant? — Je fais mieux, je vous prie de n'en point douter. — La Renommée en parle tout autrement. — La Renommée altère, ou groſſit, ou déguiſe tout. — Elle plaint fort une certaine Sophie qui avoit, dit on, la bonté de croire à votre conſtance..... Quoi! ce nom vous trouble? On ajoute pourtant que Sophie n'étoit autre choſe qu'une petite Laitière. La Renommée, reprit Saint-Far, plus étonné que déconcerté, la Renommée a dit vrai ſur ce dernier point; mais elle s'égale ſur les autres; elle parle trop gravement d'une ſimple diſtraction. Je n'avois négligé Sophie que pour quelques momens. J'allois y revenir, quand un ordre du Roi m'obligea de m'embarquer pour courir des aventures d'un autre genre. — Ah! j'entends, Sophie eut tort de vous croire volage. Que ne ſavoit-elle attendre!... Oui, je penſe comme vous; elle fut la ſeule inconſtante..... A propos, étoit-elle jolie? — Elle vous reſſembloit complettement. — C'eſt bien peu de choſe, & ceci vous juſtifie mieux que tout le reſte. Vous me déſolez, reprit Saint-Far en héſitant. Apprenez donc ce que j'ai fait à mon retour. A

Digitized by Google

peine mettois je pied à terre, que je fis partir, sans nul délai, mon Domestique le plus fidèle & le plus intelligent. Il est allé offrir de ma part à Sophie tout ce qu'on peut offrir à une femme qu'on estime, & même qu'on respecte..... Comment, interrompit Hortense avec émotion; eh! que lui offrez-vous? — Ma fortune. — Est-ce tout? — Non; j'y joignois de plus ma main. — Cette offre vous vaut mon estime. — Voici le plus embarrassant; je crains que ce brouillon de Comtois ne m'amène Sophie dès demain, dès aujourd'hui peut être. — Hé bien, il ne fera qu'exécuter vos ordres. — Hélas! quand je les donnai, je n'avois pas encore vû l'aimable Hortense! — Le traître! dit-elle en s'éloignant; ma mère ne l'a que trop bien apprécié!

A l'instant même on entend un grand bruit dans la cour. Je suis perdu, dit Saint-Far à Hortense: Comtois arrive, & sans doute Sophie n'est pas loin.

Hortense voulut jouir jusqu'au bout de cette terreur panique. J'espère, dit-elle à Saint-Far, que vous ne m'aurez point fait une demie confidence. Je veux entendre Comtois; je veux voir Sophie, s'il l'amène: je ferai plus, elle habitera le même appartement que moi. Saint-Far frémissoit; cependant il fallut obéir. Comtois est appelé, il monte à la terrasse tout botté, & proteste à son Maître qu'il a bien exécuté ses ordres. Tanpis! disoit tout bas ce dernier. Comtois

Digitized by Google

ajouta : j'ai, comme vous me l'aviez ordonné, brûlé plus d'une poste ; j'ai pensé tout crever, les chevaux, les Postillons & moi. Hé bien ? lui dit Hortense avec un air d'empressement. Me voilà à la porte de Sophie, reprit Comtois, je frappe dix, vingt, trente coups de manière à renverser la maison. Personne ne répond ; & cela étoit juste, car il n'y avoit personne. Comment ?..... Est il possible ? s'écria Saint Far, tandis qu'Hortense se détournoit pour sourire. Je m'adressai, poursuivit le narrateur, à ses plus proches voisins, c'est à dire, à ceux qui ne demeuroient guères qu'à un quart de lieue de sa maison ; j'appris qu'une belle nuit la tante & la nièce avoient délogé à la sourdine, & qu'on n'a plus entendu parler ni de l'une ni de l'autre. Après tout, dit Saint Far, d'un ton de pure compassion, le sort de Sophie m'inquiette. Au surplus, va te rafraîchir & te reposer ; & Comtois disoit, en s'éloignant & en regardant Hortense : notre Maître s'est bien refroidi pour le côté d'où je viens, il pourroit bien s'être échauffé pour celui-ci.

Hortense n'en doutoit pas ; mais elle en étoit peu reconnoissante. Vous voyez, Mademoiselle, lui dit Saint Far, que je n'ai pu ni prévoir ni empêcher la disparition de Sophie. Elle vous afflige peu, lui dit Hortense. On n'est pas Militaire pour se calquer sur Céladon. Cependant, Monsieur, vous pouvez retrouver Sophie : que feriez-vous alors ? J'ai déjà prévu cette objection, lui dit Saint-

Digitized by Google

Far, j'y ai répondu, j'y réponds encore, que vous seule avez fait tout le mal dont vous m'accusez. Hortense alloit répliquer; l'arrivée de sa mère mit fin à ce dialogue.

Le devoir de Saint Far l'appeloit ailleurs, il sortit. Mme de Valmont fut bientôt informée de tout ce qu'elle n'avoit pu apprendre plus tôt. C'est une raison de plus, dit-elle à sa fille, pour mettre Saint-Far à l'épreuve dont nous sommes convenues. Le parti qu'il prendra décidera le nôtre.

Eh! s'il hésitoit? reprit Hortense en soupirant. — S'il hésite, il ne mérite point tes regrets. L'instant devient favorable: demain ton père s'absente pour trois jours; ce délai nous suffit; Agathe même peut nous servir dans cette circonstance. Elle aime à causer: je sais que Saint-Far la questionne souvent; je veux, pour la première fois, la mettre en état de lui apprendre quelque chose.

Saint Far dormit peu la nuit suivante. Le dénouement de sa nouvelle intrigue l'occupoit; Sophie elle-même s'offroit à son souvenir. Qu'est elle devenue? Que fait-elle? Est ce un amant qui l'enlève? Est ce le malheur qui la poursuit? Je la plains, je voudrois la secourir. Oui, je sens que j'estime Sophie; mais je sens mieux encore que j'aime Hortense.

Il désiroit ardemment un nouvel entretien avec elle. Son usage étoit d'aller tous les matins saluer Mme de Valmont. Il se rend à son appartement vers les onze heures. Vous

Digitized by Google

me voyez, lui dit-elle, dans un cruel embarras: mon mari est encore absent pour deux jours; ma fille est fort malade, & je suis obligée de congédier sur le champ sa Femme-de-Chambre. Saint-Far s'informa vivement quelle étoit la maladie d'Hortense. Un mal de tête affreux, une fièvre dévorante, répondit Mme de Valmont. Mais au moins, reprit Saint Far, il faudroit, dans cette circonstance, lui laisser Agathe. — Agathe est déjà remplacée; j'ai trouvé quelqu'un qui me convient mieux à tous égards. J'ai de fortes raisons pour ne point garder Agathe un jour de plus: à cela près, j'aurai soin d'elle aussi long-temps qu'elle aura besoin de moi.

Saint-Far sortit, & rencontra Agathe qui fondoit en larmes. Quoi, l'on vous renvoie, lui dit-il? — Hélas! oui, Monsieur. — Eh! pourquoi? — Je l'ignore. Vous savez qu'on ne me dit jamais rien. Il est vrai que j'écoute, c'est ma méthode; j'ai entendu qu'on mettoit à ma place une certaine Sophie, petite villageoise, qui ressemble à Mademoiselle comme deux gouttes d'eau. Qu'entends je! s'écria Saint-Far; & il s'éloigna brusquement.

Seroit il possible, disoit il à part, seroit il possible que cette Sophie fût celle que j'ai connue, que j'ai aimée, & que le sort la réduisît à cet état d'humiliation? Je veux épier ses démarches, la voir, lui parler; je veux prévenir sa honte & la mienne.

Digitized by Google

Il chargea Comtois, & un autre Domestique affidé, de se mettre en faction, & de l'avertir si une jeune personne de campagne, qui ressembloit singulièrement à Hortense, se présentoit dans la maison. Il n'attendit pas long-temps. Un Domestique de Mme de Valmont venoit de sa part l'inviter à passer chez elle, lorsque Comtois entra chez lui, en lui criant : la voilà ! Saint-Far se précipite ; il est déjà dans l'anti-chambre par où Sophie devoit entrer. Elle paroît. C'est-elle ! s'écria-t'il, voilà ses yeux, ses traits, toute sa personne, & jusqu'à son costume. Sophie le regarde avec étonnement, ensuite avec effroi. Hélas ! c'est lui, dit-elle d'une voix gémissante : pourquoi suis-je venue ici ? Pourquoi faut il le revoir encore !

Charmante Sophie, lui dit Saint-Far, renoncez à vos projets de servitude. Il vous reste un ami. Je vous offre, pour vous soustraire à cet opprobre, tout ce que la fortune a mis en mon pouvoir.

Et moi je le refuse, lui dit Sophie : gardez vos richesses. J'ai rejeté vos offres dans un temps où je vous croyois sincère. Je vous connois mieux ; jugez, jugez vous-même si je dois les accepter aujourd'hui ?

Voyez, reprit-il vivement, voyez ce que vous acceptez vous-même ? Quoi ! Sophie peut se résoudre à descendre jusques-là ? Je ne connois de honteux, répliqua t'elle, que la mauvaise-foi, la trahison. Vous m'avez méprisée, après avoir cherché inutilement à

Digitized by Google

me séduire. Vous m'avez fait connoître les larmes, que je ne connoissois pas. J'ai payé bien cher la satisfaction que je trouvois à vous voir & à vous entendre. J'ai tant souffert que je n'ai plus rien à craindre; & puis, ajouta-t'elle en sanglottant un peu, j'espère que Madame sera bonne Maîtresse.

Vous m'accablez, cruelle! reprit Saint-Far. Quel mot venez-vous de prononcer? Quoi! vous, Sophie, vous qui m'avez vû à vos genoux, je vous verrois, je pourrois vous voir livrée aux fonctions les plus humiliantes? Choisissez une retraite, soit à la ville, soit à la campagne, soit près, soit loin: commandez-y, je puis dès ce moment vous en fournir les moyens; je m'engage même à ne jamais y paroître si vous l'exigez. Là, vous retrouverez le bonheur, le repos. Ce n'est point dans la servitude qu'on le rencontre.

Mon bonheur, lui dit elle, sera de vous oublier. Mon repos..... je l'ai perdu depuis long-temps..... Je le retrouverai, peut être. Adieu, Monsieur le Chevalier, poursuivit-elle d'un ton touchant & doux, mon nouvel état peut me préparer quelques chagrins; mais je me sens bien forte contre eux; vous m'avez accoutumée à de plus grands. A ces mots elle entre dans l'appartement de Mme de Valmont, & Saint-Far désespéré, rentre dans le sien.

Il se souvient pourtant que Mme de Valmont l'a fait prier de se rendre chez elle;

Digitized by Google

mais il s'en excuse, en lui faisant dire qu'une incommodité subite le condamne à rester chez lui.

On pouvoit le dispenser de cette visite. Il avoit rencontré la feinte Sophie, il lui avoit parlé, c'étoit tout ce qu'on vouloit. Hortense rendit compte à sa mère des détails & du résultat de cette rencontre. Tu vois, lui dit Mme de Valmont, qu'Hortense l'emporte encore sur Sophie: tu n'es sûre de rien, si Sophie ne l'emporte à la fin sur Hortense.

De son côté, Saint-Far étoit violemment agité, combattu. L'indisposition qu'il avoit supposée étoit devenue réelle. Il fit cependant un effort, & se rendit le jour suivant chez Mme de Valmont. C'étoit l'heure de sa toilette. Que voit il? Sophie décorée d'un vaste tablier blanc, un peigne à la main, & dans tout le costume d'une Femme de-Chambre qui va commencer une de ses fonctions. Voilà ce que je ne souffrirai point, s'écria-t'il. Quittez, ma chère Sophie, quittez cet attirail, qui n'est point fait pour vous! Quoi? Monsieur, lui dit Mme de Valmont, avec un grand air d'étonnement, vous prétendez m'enlever ma Femme-de-Chambre? Elle n'est point faite pour cet emploi, reprend-t'il vivement: Sophie est née pour commander, au moins elle en est digne. De grâce, Madame, renvoyez-la!..... Ne l'humiliez point, ne m'humiliez pas moi-même! — En vérité, Monsieur, je ne conçois rien ni à ce

Digitized by Google

que je vois, ni à ce que j'entends. Répondez-moi, Sophie, & soyez sincère. Connoissez-vous Monsieur? — Oui, Madame. — Quels droits a t'il sur vous? — Aucun. — En avoit-il ci devant? — Peut-être..... ou plutôt, je l'avoue, il en avoit. Il n'a rien épargné pour les perdre, & il les a perdus. Elle pleuroit en achevant cette phrase. Consultez-vous bien, ajouta Mme de Valmont: êtes vous parfaitement résolue de vous attacher à moi? — Oui, Madame, & pour la vie. Honorez-moi de vos bontés; vous n'aurez jamais eu de plus fidelle Domestique.

C'en est trop! s'écria de nouveau Saint-Far, c'en est trop! je suis vaincu, terrassé. Oui, ma chère Sophie, poursuivit-il en tombant à ses genoux, j'eus des torts, je les avoue, je veux les expier. Une erreur m'avoit séparé de vous; j'y revenois: une autre erreur vouloit m'en séparer encore; j'y reviens pour jamais. Mon cœur vous est rendu, rendez-moi le vôtre, & recevez ma main.

Ah! ma mère, reprit Hortense, en se jetant dans ses bras; que dois je faire? que dois-je dire? Ordonnez; mais ayez pitié de votre fille!...Votre mère! reprend à son tour Saint-Far éperdu, hors de lui-même. — Oui, Monsieur, Sophie est ma fille, & Sophie est Hortense. — Que je suis heureux!..... Mais que dis je? le serai je?

A l'instant même entre M. de Valmont. J'ai, dit-il, terminé mon affaire plus vîte que je ne l'espérois, & je suis reparti sur le

Digitized by Google

champ. On aime à se retrouver avec sa femme, sa fille & son ami..... Mais que signifie l'air de désordre & d'embarras où je vous vois ? Et pourquoi ce déguisement d'Hortense ?

On lui en expliqua le motif; on lui apprit bien d'autres circonstances qu'il ignoroit. Hé bien, qu'en pensez-vous, ajouta Mme de Valmont ? Faut-il éconduire Saint-Far? Ce n'est pas mon avis. Ni le mien, reprit M. de Valmont: & je crois pouvoir répondre que ce n'est point non plus celui d'Hortense.

Hortense baisa la main de son père, celle de sa mère, & regarda tendrement Saint-Far. Que je suis heureux ! s'écria-t'il, j'obtiens ce que j'aime; & ce que j'aime ne peut plus me refuser son estime.

(Par M. de la Dixmerie.)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Porte-feuille*; celui de l'Énigme est *Envie*; celui du Logogryphe est *Épouventail*, où l'on trouve *éventail*.

Digitized by Google

CHARADE.

JE suis d'un faux témoin l'histoire en abrégé:
Dans ma première, il s'exprime;
Dans ma seconde, il fait le crime,
Et dans mon tout, il est jugé.

(*Par M. de V....*)

ÉNIGME.

JE suis ce qu'en tous lieux bien du monde aime à faire;
Mettez ma tête à bas, je suis tout le contraire.

(*Par Mme de V....*)

LOGOGRYPHE.

MON Héros, mon Auteur, cher ami, ne sont plus;
Mais ne t'exhales point en regrets superflus,
L'un & l'autre vivront à jamais dans l'Histoire;
Et déjà leurs autels, au Temple de Mémoire,
Reçoivent des François ce doux & pur encens
Qu'ils accordent toujours aux vertus, aux talens.
Mes huit pieds désunis vont te faire connoître
Quelques-uns des secrets que renferme mon être.

Digitized by Google

Les cinq premiers d'abord, sans transposition,
Sont l'origine de mon nom.
A des yeux clairs-voyans ensuite je présente
L'opposé de l'amour; cette Beauté charmante
Assise sur le Trône à côté de Louis;
Une des filles de Thémis;
Ce mont si renommé dans la Mythologie,
Où l'on fit transporter Pâris
Afin de lui sauver la vie.
J'offre encor un poisson; un fort sot animal;
Ce mot dont se servit un fameux Cardinal
Pour répondre à Maynard, dont la verve importune
S'épuisa vainement pour fixer la fortune;
Enfin cet Empereur, disant, tout éperdu,
Incertain de son sort: Ah! mon âme où vas-tu?
Adieu, mon cher Lecteur, je retourne à ma place:
Où gît-elle, dis-tu?.... Près d'Homère, au Parnasse.

(*Par M. Metge, Receveur des Domaines du Roi à Tonneins.*)

NOUVELLES

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Druides, Tragédie, représentée pour la première fois, sur le Théâtre François, le 7 Mars 1772. A Paris, chez Bailly, rue S. Honoré, barrière des Sergens.

LA Tragédie chez les Grecs, représentée devant tout un peuple dans des jeux publics ou des solemnités religieuses, n'étoit qu'une institution politique : son principal objet étoit d'inspirer l'horreur de l'esclavage à des hommes libres. Elle leur montroit l'abus du pouvoir suprême sous les points de vûe les plus effrayans ; des Princes élevés au dessus des Loix, & punis de leurs excès par la facilité à s'y livrer ; le courroux des Dieux frappant un peuple entier pour le crime d'un seul. * Elle ne peut avoir le même ob-

* Les Familles d'Œdipe & d'Agamemnon ont été, pour les Poëtes Grecs, les sources les plus abondantes en sujets de Tragédies. Les crimes & les désastres de la première ont fourni trois Tragédies à Sophocle, *l'Œdipe Roi*, *l'Œdipe à Colonne* & *l'Antigone* ; une à Eschile, *les sept Chefs devant Thèbes* ; & deux à Euripide, *les Phéniciennes* & *les Suppliantes*. C'est dans la Maison d'Agamemnon qu'Euripide a pris ses deux *Iphigénies* & son *Oreste* ; Eschile son *Agamemnon massacré par Clytemnestre*.

Digitized by Google

jet chez un peuple qui n'a aucune part au Gouvernement; les spectateurs ne sont pas la Nation, mais un petit nombre de gens oisifs, qui ne veulent que se soustraire à l'ennui par des émotions momentanées. Aussi, excepté Corneille, qui, dans *Cinna*, donna aux Rois une leçon de clémence; Racine, qui, dans *Iphigénie*, donna un exemple des dangers de la superstition; Voltaire, qui en donne de la véritable vertu dans *Alzire* & *l'Orphelin de la Chine*; Crébillon, qui fit voir jusqu'à quel point les passions nous égarent, & quelques autres qui ont ranimé le vieil amour de la patrie, nous ne trouvons, dans la plupart des Poëtes, que des aventures romanesques, souvent écrites d'un style plat & boursoufflé, parce que l'Auteur n'y est jamais soutenu par l'importance du sujet.

Il y a néanmoins des rapports généraux qui unissent l'homme à l'homme, indépendamment de toute institution. Il y a des vices cachés dans les meilleures Sociétés, sur lesquels les Loix n'ont point de prise. Il y a des erreurs destructives de l'humanité; & la Tragédie peut, en attaquant ces vices & ces erreurs, en mettant ces rapports en action, avoir, dans tous les pays, un but moral qui lui donne une utilité plus générale & plus durable que celle de la Tragédie Grecque.

---

les *Cæphores*; les *Euménides*; & Sophocle, son *Electre*.

Digitized by Google

C'eſt ſous cet aſpect que M. le Blanc a enviſagé la Tragédie dans *Manco*. Il avoit mis en oppoſition la liberté naturelle & la contrainte des lois, pour faire ſentir les dangers de l'une & la néceſſité des autres pour le bonheur du genre humain : idée grande, & peut être la plus utile qu'on ait jamais préſentée aux hommes. Par malheur cette idée, ou le ſujet que M. le Blanc y avoit adapté, étoit peu dramatique. C'eſt là l'écueil ordinaire d'un Auteur qui veut faire une Tragédie d'un grand réſultat de morale; c'eſt-à-dire, qui crée une fable pour l'adapter à une idée philoſophique. Il eſt plus facile & plus naturel de tirer, comme on l'a fait ordinairement, diverſes moralités d'un ſujet tragique, que d'imaginer un ſujet tragique pour une ſeule & grande idée morale. Peu de fables, telle que celle de Mahomet, préſentent par elles mêmes un de ces grands réſultats. Cette obſervation n'ôte rien au mérite de *Manco*; mais elle ſert à faire voir la difficulté qu'il y avoit à le traiter.

Le ſujet des *Druïdes* eſt l'abolition des ſacrifices de ſang humain qui ont deshonoré les premiers âges de preſque toutes les Nations. Une courte analyſe fera juger de quelle manière le ſujet eſt rempli. La Scène eſt dans un bois ſacré. *Émirène*, victime d'un vœu fait un jour de bataille, par ſon père *Indumar*, Roi des Gaulois, eſt remiſe entre les mains des Prêtreſſes pour y être conſacrée au culte d'*Héſus*. Sa ſituation eſt

Digitized by Google

d'autant plus cruelle, qu'elle aime *Clodomir*, jeune Guerrier. Tandis qu'*Indumar*, pour qui on a suspendu la loi qui défend à tout profane de pénétrer dans le bois sacré, fait ses derniers adieux à sa fille, on vient annoncer le Grand Druïde *Cyndonax*, qui arrive d'Angleterre pour recevoir les vœux de la Princesse. Le Roi & les Prêtresses vont le recevoir; & *Emirène*, restée seule, entend les pas de quelque mortel temeraire qui viole l'asyle sacré, & qui par conséquent s'expose à la peine de mort; c'est *Clodomir* lui-même, qui, ayant appris que des vœux éternels vont lui arracher *Emirène*, poussé par l'amour & le désespoir, brave tout pour la voir encore. Épouvantée pour son amant, elle lui représente le danger qu'il court, le presse de sortir; mais il n'est plus temps; des Satellites le surprennent & l'entraînent hors de l'enceinte sacrée. Tel est le premier Acte de cette Tragédie.

Au second paroît le grand Druïde *Cyndonax*, Prêtre vertueux & intrépide, le Héros de la Pièce, arrivé pour abolir la superstition. Il entre, suivi des Druïdes & des Prêtresses, & ordonnant d'ouvrir les parvis, il continue:

Arbitre des mortels,
Permets à tous les tiens l'accès de tes autels;
Des enfans vertueux, dont la gloire t'est chère,
Ont tous un droit égal aux bontés de leur père.

Il refuse les hommages des Druïdes. « Je

Digitized by Google

» ne suis qu'un homme, leur dit-il. »

Le Roi, suivi des Chefs des Gaulois, vient mettre son diadême aux pieds du Pontife, qui ne reçoit point cet honneur fastueux. « Seigneur, ajoute t'il, vous allez combattre un peuple sanguinaire qui a long tems » profité de nos divisions.

Mon devoir, mon partage est de bénir vos armes,
De présenter au ciel le tribut de mes larmes,
Et non de balancer le souverain pouvoir.

Indumar admire sa vertu. « Vous allez, lui » dit-il, recevoir les vœux de ma fille; dès » ce moment elle n'est plus à moi — Elle » est encore à vous, répond le Druïde, » jusqu'à ce qu'elle ait prononcé; mais craignez d'abuser de votre autorité: Dieu » demande une âme pure, & la veut sans » partage. »

On voit que ce personnage ne pouvoit s'annoncer d'une maniere plus digne du caractère que l'Auteur a voulu lui donner. C'est avec la même sagesse & la même modération qu'il parle à *Emirène*, dont il apperçoit le trouble & l'agitation. Il l'exhorte à lui ouvrir son âme; il peut délier le vœu du Roi; & il la presse de lui déclarer si son sacrifice est volontaire. Comme elle est sur le point d'épancher son âme dans le sein du grand *Druïde*, elle est interrompue par l'arrivée d'*Emnon*, ce Prêtre cruel, dont le fanatisme contraste si bien avec la noble & tendre humanité de *Cyndonax*. *Emnon* vient

Digitized by Google

annoncer l'attentat de *Clodomir*, que la loi condamne à la mort, pour avoir violé l'asyle saint; mais il apprend à *Emirène*, qu'en prononçant ses vœux, elle a droit de sauver un coupable des rigueurs de la loi; ce motif la détermine, elle prononce son vœu, qui devient la grâce de son amant.

On apprend dans l'Acte troisième que *Clodomir*, délivré, sans le savoir, par le sacrifice d'*Emirène*, a vaincu les ennemis. Le grand *Druïde* en rend grâces au ciel; & après quelques imprécations contre les Romains, qui viennent troubler la Gaule, il ajoute :

Et que sur leur ruine il s'élève un empire,
Dont le nom respectable à cent peuples divers,
Par son éclat auguste étonne l'Univers!
Que la Seine s'élève à la gloire du Tibre;
Et qu'un Monarque heureux, maître d'un peuple libre,
Régnant sur ses Sujets plus en père qu'en Roi,
Trouve dans leur amour le garant de leur foi!

Cette prière du grand *Druïde*, au sortir d'une victoire, faite avec transport, & qui renferme une prédiction de la grandeur de l'Empire François, si heureusement amenée; le refus que fait *Cyndonax* des hommages outrés des Prêtres & du Roi; son zèle patriotique & sa modération qui étoient si rares dans les Ministres d'une fausse Religion, ont fait constamment l'impression la plus vive sur les Spectateurs. On est toujours sûr de plaire à des François, lorsqu'on leur parle de la gran-

Digitized by Google

deur de leur Roi, & des droits sacrés de son Trône. *Emnon* se joint à cette prière. *Indumar* rend grâces à sa fille d'un succès qu'il attribue aux vœux qu'elle a faits. *Cyndonax* demande pourquoi *Clodomir* ne paroît point avec les autres Guerriers. *Emnon* lui repond que l'entrée du temple lui est interdite jusqu'à ce que le grand *Druïde* l'ait purifié de son crime. Celui-ci s'écrie :

J'accepte avec transport cet heureux ministère.
Ramener l'homme à Dieu, rendre un fils à son père,
Est le droit le plus cher d'un Ministre de paix.

Emnon, qui a déjà parlé d'un sacrifice humain que la nouvelle Prêtresse doit offrir au Dieu des Gaules, dit qu'il est temps que chacun dépose son nom dans l'urne sacrée. Le Grand-Prêtre s'y oppose. Cependant on amène *Clodomir* enchaîné. *Cyndonax* le purifie, & lui ôte ses fers. *Clodomir* découvre sa passion, & apprend qu'*Emirène* s'est dévouée pour lui sauver la vie, il sort furieux, & prêt à tout hasarder pour arracher la Princesse à ses vœux.

Au quatrième Acte le fanatique *Emnon*, qui a séduit le peuple & le Roi lui-même, profite d'un moment d'absence de *Cyndonax* pour faire procéder au sacrifice malgré lui. Tous les Gaulois, jusqu'au Roi lui-même & *Clodomir*, déposent leur nom dans l'urne. *Emirène*, forcée de céder à la violence d'*Emnon*, tire un billet, le regarde, le rejette dans l'urne, & tombe dans les bras d'*Axinaë*,

Digitized by Google

en s'écriant : « Qu'ai je lû, ciel, ô ciel ! » *Cyndonax* arrive, il lui demande ce qu'elle a fait. « C'eſt vous, Seigneur, lui dit elle en » ouvrant un œil mourant ! le crime eſt com- » mencé. » Juſte ciel, s'écrie *Cyndonax ! Émirène* l'aſſure qu'elle n'a point prononcé. Le grand *Druïde* l'exhorte à garder le ſilence. *Emnon* s'adreſſe à *Émirène* : « Prê- » treſſe, lui dit il, vous vous flattez en vain » de nous cacher le ſort ; il faut parler ou » prendre la place de la victime : telle eſt la » loi d'*Héſus*. » *Cyndonax* encourage *Émirène* à braver le courroux d'*Emnon*. Il a obtenu du Roi que le Conſeil Suprême de la Religion ſoit aſſemblé, pour examiner la loi qui ordonne les ſacrifices de ſang humain. *Emnon*, qui ſe propoſe de ſoutenir cette loi juſqu'au dernier ſoupir, ſort avec lui pour aller trouver le Roi, & ordonne à la Princeſſe d'être prête à nommer la victime. Elle reſte ſeule avec *Axinoë*. Son trouble & ſon déſeſpoir annoncent que c'eſt le nom même de ſon amant qu'elle a tiré. En ce moment *Clodomir* paroît avec ſes Soldats, l'épée à la main. Il eſt venu pour enlever la Princeſſe à force ouverte. Ce deſſein avoit déjà été annoncé. Malheureux, s'écrie *Émirène*,

Malheureux, où viens-tu ?

CLODOMIR.

Je viens briſer tes chaînes.

. . . . . .

Marchons.

Digitized by Google

ÉMIRÈNE.

Contre mes vœux !

CLODOMIR.

Ils n'ont pu t'engager.

ÉMIRÈNE.

L'autel les a reçus.

CLODOMIR.

Le ciel les désavoue.

ÉMIRÈNE.

Mon père les dicta ; mon devoir m'y dévoue.

CLODOMIR.

Ils ont été surpris.

ÉMIRÈNE.

Ils sont sacrés pour moi ;
Je suis aux Dieux.

CLODOMIR.

Mon cœur avoit reçu ta foi
Avant qu'on t'arrachât cette horrible promesse.

ÉMIRÈNE.

Ah ! j'en suis plus à plaindre.

CLODOMIR.

Abjure ta foiblesse ;
Nous sommes l'un à l'autre. Oui, ces Tyrans sacrés
Abusent vainement de tes vœux égarés.

Digitized by Google

Viens sous un ciel plus doux : un Dieu juste & facile,
Contre leurs cruautés nous offre un sûr asyle ;
Viens, nous y reprendrons, par les mains du bonheur,
Les premiers droits de l'homme usurpés par l'erreur.
C'est la loi, le devoir, le vœu de la Nature,
Le serment de ton cœur ; tout autre est un parjure.

ÉMIRÈNE.

Ciel ! où fuir ! où cacher mon trouble & mes combats !

. . . . . .

« Cruel, s'écrie t'elle ! jouis de ton triom-
» phe ; jouis de ces combats qui sont si hon-
» teux à ma gloire ; mais crains un Dieu
» vengeur :

Il vient m'encourager à frapper sa victime....
Toi ! sa victime !.... Et moi....

CLODOMIR.

Que dis-tu ?.... C'en est fait ;
Il faut me suivre.

ÉMIRÈNE.

Eh bien ! consomme ton forfait.

Émirène embrasse l'autel, & défie son amant de l'en arracher. « Ce n'est qu'en
» m'immolant, continue t'elle, que tu peux
» m'obtenir. » *Clodomir* est étonné de ce transport. *Émirène* re, rend avec noblesse :
« Mais non, je connois mieux votre vertu ;
» le choix de mon cœur est encore digne de

Digitized by Google

» moi. Quoique seule & sans défense dans » ce bois, ma foiblesse même est ma force, » & vous n'abuserez pas de la vôtre. » Elle sort. *Clodomir* reste confondu. Ces derniers mots sur tout le frappent. « Quel danger, » dit-il, peut encore me menacer? Ah! si » c'est la mort qui m'attend, je l'obtiendrai » malgré toi. »

Cyndonax, au cinquième Acte, vient d'assembler le Conseil des *Druïdes* pour abolir un culte sanguinaire; mais le fanatique *Emnon* représente ce projet comme un sacrilège, & le fait avorter. Le Roi & *Clodomir* arrivent tour-à-tour, & apprenant qu'*Émirène* a refusé de nommer la victime choisie par le sort, chacun croit que c'est lui qui doit mourir, ce qui élève entre eux un combat pour être sacrifié. Le grand *Druïde* voyant qu'il ne pourra jamais détruire seul le fanatisme & la superstition que rallument sans cesse les discours du fougueux *Emnon*, sort, va parler aux Gaulois, les arme en sa faveur, ou plutôt en faveur de l'humanité, & revient avec eux briser des autels déshonorés par le sang humain.

Tels sont & la marche & le but moral de cette Tragédie. On peut objecter qu'il paroît presque inutile aujourd'hui de s'élever contre l'usage monstrueux des sacrifices de sang humain. S'il y a des Peuples soumis encore à cette horrible superstition, ils ne liront pas la Tragédie de M. le Blanc; mais c'est un très grand bien que d'inspirer

Digitized by Google

l'amour de l'humanité, & c'est le sentiment qui domine dans cette Tragédie. Le ton philosophique n'y nuit pas à l'effet théâtral ; il y a beaucoup d'action & de mouvement. Le rôle du grand *Druïde* est plein de beautés supérieures, & celui d'*Émirène* est intéressant. Quant à celui d'*Indumar* il a trouvé beaucoup de Censeurs, & il seroit difficile de le justifier. La critique impartiale est forcée aussi de convenir qu'il y a quelquefois de la déclamation dans le style, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait plus souvent encore de la force, de très beaux vers exprimant de grandes & d'utiles vérités. Ajoutons au peu de citations que nous avons faites, un fragment de scène qui suffiroit pour faire juger du dialogue de M. le Blanc, & de la manière dont il établit & soutient ses caractères ; c'est au moment où *Emnon* veut forcer *Émirène* à se dévouer malgré elle en présence du grand *Druïde*. *Émirène* s'adresse aux Prêtres :

Et vous, de ses fureurs les ministres sanglans,
Artisans éternels de discorde & de haine,
Farouches imposteurs, dont j'ai porté la chaîne,
Sachez que je réclame, à la face des cieux,
Contre vos attentats, & vos loix & vos Dieux.
Être éternel! qui seul as droit à notre hommage,
Reçois le désaveu d'un culte qui t'outrage,
Dont on te rend complice, & dont l'atrocité,
Au nom de son auteur, détruit l'humanité.

Digitized by Google

CYNDONAX, *à Emirène.*

Ah ! ce Dieu vous inspire.

EMNON.

O fureur ! ô blasphême !
La Prêtresse d'Hésus s'arme contre Hésus même !
(*A Emirène.*)
Vous trahissez les Dieux que vous avez servis.
(*A Cyndonax.*)
Perfide ! C'est ainsi qu'infectant les esprits.....

CYNDONAX.

C'est ainsi, tôt ou tard, que le ciel les éclaire.

EMNON.

Pontife dégradé, redoutez sa colère !

CYNDONAX.

Quelle éclate sur moi si, par ma lâcheté,
J'autorise jamais ce culte détesté.
(*A Emirène.*)
Non, ne l'espérez pas. Vous, bravez leur vengeance.
Gardez sur tout de rompre un si juste silence ;
Et croyez, si le ciel prévient les attentats,
Que ce mystère affreux ne s'accomplira pas.
(*Aux Druides.*)
Barbares ! votre Roi prétend qu'à l'heure même,
De la Religion le Tribunal Suprême
S'assemble en ce parvis, où, plein d'un juste effroi,
Il faut qu'on juge enfin cette exécrable loi.

Digitized by Google

Si la vérité règne en ce Conseil auguste,
J'irai, j'attesterai ce Dieu clément & juste,
Et son nom que lui-même en nos cœurs a tracé,
Et que nos loix de sang en ont presque effacé.

(*A Emnon.*)

Vous, si contre ma voix vous osez les défendre....

EMNON.

Si je les défendrai!... Dieu, qui daignes m'entendre!
Tonne, ouvre sous mes pas les gouffres éternels,
Si je trahis jamais les droits de tes autels!

CYNDONAX.

Tremblez plutôt, tremblez qu'il ne se justifie!

EMNON.

Aux coups du sacrilège il peut livrer ma vie;
Mais mon dernier soupir attestera ma foi.

CYNDONAX.

Qu'il soit donc seul arbitre entre l'erreur & moi.
Marchons.

EMNON, *à Émirène.*

Vous, soyez prête à nommer la victime.

Cette Tragédie avoit eu le plus grand succès en 1772, & elle vient d'obtenir les applaudissemens les plus vifs & les plus unanimes. L'Auteur, à cause de la saison, a cru devoir la retirer pour nous la rendre cet hiver. Elle n'avoit pas été imprimée dans sa

Digitized by Google

nouveauté ; elle n'a été publiée que depuis quelques mois.

Le rôle d'*Émirène* a été rendu par la Dlle Saint Val avec une supériorité peu commune ; elle y a mis par tout un mêlange d'énergie & de sensibilité qui ont excité le plus vif intérêt.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a suspendu les Représentations de *Diane & Endimion* ; il nous reste à parler des Ballets & des Décorations de cet Opéra.

L'arrivée des Nymphes de Diane au premier Acte & leur exercice de l'arc présentent un tableau agréable & analogue au sujet. L'effet en eût été plus heureux, s'il n'eût pas contribué à ralentir la marche de l'action. La Dlle *Saunier* s'est distinguée dans ce Ballet : sa belle taille, la regularité de ses traits & la décence de sa physionomie, conviennent parfaitement au caractère d'une Nymphe de Diane, & son talent, qui se perfectionne de jour en jour, s'y est montré d'une manière avantageuse. La Nature lui a donné tout ce qui est nécessaire pour la Danse noble, genre précieux qu'il importe de maintenir sur ce Théâtre, & qui demande tout-à-la-fois une taille élégante

Digitized by Google

& élevée, la force & la légèreté, la correction & la facilité dans les pas, & l'accord le plus parfait dans tous les mouvemens : cette réunion aussi rare que difficile, ne peut s'acquérir que par un travail opiniâtre & patient, mais sans elle on reste médiocre dans le seul genre de Danse où il ne soit pas permis de l'être. Nous nous en rapportons aux soins de l'habile Maître qui a formé & développé ses heureuses dispositions, pour les diriger & les perfectionner, & sur tout pour modérer cette impatience trop naturelle de se montrer, qui prévient souvent la maturité du talent, & l'empêche de parvenir au degré de perfection dont il est susceptible.

Le pas de deux qu'exécutent dans ce même Ballet Mlle *Zacharie* & le sieur *Vestris* a fait le plus grand plaisir. Cette jeune Élève de M. Vestris le père se montre tous les jours plus digne des soins d'un si grand Maître, qui l'engagera sans doute à ne pas exagérer les grâces naturelles de sa figure par des mouvemens de tête & de corps d'une mignardise un peu affectée. Elle a naturellement tout ce qu'il faut pour plaire ; & son talent, déjà fort avancé, n'a besoin que d'être dirigé par le goût & fortifié par le travail pour en faire un des sujets les plus intéressans de son Art.

Les talens extraordinaires du sieur Vestris semblent plaire & étonner tous les jours davantage. Il n'avoit plus rien à gagner du

Digitized by Google

côté de la légéreté; mais il a acquis une molleſſe dans les mouvemens, une facilité & un à-plomb dans l'execution des choſes les plus difficiles, qui ſemblent ne rien laiſſer à deſirer.

La marche & les cérémonies religieuſes dans le ſecond Acte nous ont paru bien conçues & bien exécutées. Mlle *Guimard*, à la tête des Prêtreſſes de Diane, a offert le contraſte le plus piquant des grâces qui lui ſont habituelles, avec le recueillement & la ſeverité du rôle qu'elle remplit dans le Temple de Diane. Elle n'a beſoin que d'un rôle nouveau pour donner à ſon talent une grâce nouvelle.

Nous avons peu de choſe à ajouter ſur le Divertiſſement qui termine cet Opéra. On en a retranché la plus grande partie dès la ſeconde repréſentation, & les entrées qui le compoſoient etoient trop multipliées pour que le Compoſiteur pût donner à chacune aſſez de developpemens & de variété pour les rendre intéreſſantes. On ne peut cependant refuſer les plus grands éloges à Mlle *Guimard* & au ſieur *Gardel* dans la Pantomime d'Orphée, & l'on a regretté que leurs talens n'euſſent pas été employés ſur une action moins déplacée.

Il n'y a rien à dire de la Décoration du premier Acte. Celle du Temple de Diane, au ſecond Acte, qui eſt d'un excellent ſtyle & d'un bel effet, fait honneur aux talens de M. *Paris*, Deſſinateur du Cabinet du Roi. Les Bains de Diane, au troiſieme Acte, ſont

Digitized by Google

d'une exécution mesquine & d'un effet presque ridicule. La Décoration qui représente les Jardins de l'Amour & son Palais, nous a paru d'un mauvais goût & d'un plus mauvais ton. Rien n'annonce moins le Palais de ce Dieu que le portique rougeâtre que présente le fond de cette Décoration, & ces groupes d'Amours suspendus à des arbres par des guirlandes de fleurs, méritent encore plus que dans l'Opéra d'*Armide* le reproche que nous leur avons fait d'être d'une teinte d'un rouge plus foncé que les roses qui les entourent.

Cet Opéra a été mis avec le plus grand soin & la plus grande magnificence. Toutes les parties accessoires en ont été très-soignées.

ANNONCES ET NOTICES.

Mémoire pour servir à l'Histoire de la Jongleries, dans lequel on démontre les phénomènes du Mesmerisme. A Londres; & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, 1784.

L'Auteur avance qu'il a existé de tout temps & dans tous les pays des personnes supérieures par l'esprit, qui ont profité de l'infériorité de celui des autres *pour les tromper*. Ces personnes sont les Jongleurs; & l'Auteur nous fait passer en revue la plupart des moyens employés par eux depuis Mahomet jusqu'à Mesmer: ce sont les *nombres*, les *postures*, les *sons*, les *assemblées*, les *penchans de l'esprit*, les *paroles*, &c..... On lira avec plaisir

Digitized by Google

dans le second Chapitre l'histoire des diverses jongleries. A l'article des cures opérées par le Mesmerisme, l'Auteur appelle en témoignage une infinité de personnes connues qui ont été guéries de maladies qu'elles n'avoient jamais eues, & quelques autres qui ont été les apôtres & les victimes du Mesmerisme : qui pourroit entreprendre de s'élever contre le témoignage irréprochable des faits ? Sera-ce, dit l'Auteur, *feu* M. Court de Gebelin ? *feu* M. Bourgade ? *feu* M. Cochin ? *feu* M. L. R ? *feu* M. Léchevin, de Versailles ? *feu* M. de Ruz.. ? *feu* Mme la Duchesse de Chaulnes & Mme de la Corée ? *feu* Mme Poissonnier ? *feu* Mesdames de Caquercy, de Saint-Surin, & un soldat paralyt que à Rochefort ? *feu* Mme la Marquise de Fleury ? *feu* Mlle Busson ? &c. &c.

Chef d'œuvres de l'Antiquité sur les Beaux-Arts, Ouvrage orné d'un grand nombre de Planches en taille-douce gravées par Bernard Picart, n°. 11. Prix, 18 livres le Cahier. A Paris, chez l'Auteur, rue Garancière, & chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Nous avons annoncé le premier Numéro de ce grand Ouvrage, important par son objet & par le burin du fameux Picart. Il ne devoit avoir que quatre Cahiers ; mais l'abondance des matières ayant forcé l'Auteur à le distribuer en cinq, il donnera le dernier *gratis* à ses Souscripteurs. Ceux qui se procureront l'Ouvrage jusqu'à la fin d'Octobre prochain jouiront du même avantage. Après cette époque on payera cinq Cahiers.

Histoire Naturelle de la France Méridionale, *Tome V*, par M. Soulavie, Correspondant de l'Académie des Inscriptions, des Académies d'Angers, la Rochelle, Dijon, Nismes, Pau, Metz,

Digitized by Google

Châlons-sur-Marne, &c. A Paris, chez Quillau, rue Christine; Mérigot l'aîné, vis à vis la nouvelle Salle de l'Opéra; Mérigot jeune, quai des Augustins; Belin, Libraires, rue Saint Jacques.

L'Auteur, qui continue toujours son Entreprise avec le même zèle, publie dans ce Volume l'Histoire des Diocèses d'Agde, Montpellier, Nismes, l'Histoire Naturelle du Rhône, & annonce le Plan d'une Histoire du progrès des Sciences en France dans le dix-huitième siècle, qui sera le complément & la fin de ses Ouvrages physiques qu'il doit bientôt terminer.

On trouve chez les mêmes Libraires : *Des Mœurs & de leur influence sur la prospérité ou la décadence des Empires*, Discours du même Auteur pour la cérémonie de l'ouverture des États-Généraux de Languedoc.

Salle de Spectacle, Salle d'Opéra, projetée & dessinée par Jean-Baptiste Collet, Architecte, ancien Contrôleur des Bâtimens du Roi, & gravée en quatre Planches par N. Ransonnette, Graveur ordinaire de MONSIEUR. A Paris, chez Ransonnette, rue Perdue, n°. 6, Place Maubert.

Cette Salle a pour objet d'avoir au moins douze sorties commodes & six escaliers pour les communications, non compris les deux pour le service du Théâtre; sa galerie couverte donne la commodité de prendre ses voitures en même-temps. Au pourtour quatre entrées & sorties du Parterre. Le service des décorations se fera derrière le Théâtre. Cette Salle voûtée, forme ovale, non-seulement contribue à retenir la voix, mais encore l'intérieur peut brûler sans rien endommager de l'extérieur.

Abrégé de la Vie des Saints pour tous les jours de l'année, avec des Réflexions & Prières à la fin

Digitized by Google

de chaque Vie, & des Instructions sur les Dimanches & Fêtes mobiles, 2 Vol. *in*-12. Prix, 6 livres reliés. A Paris, chez Charles-Pierre Berton, Libraire, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire S. Nicolas du Chardonnet.

Il a paru beaucoup d'Ouvrages de ce genre. Les Réflexions qui accompagnent chaque Vie donnent à celui ci un nouveau mérite & un nouveau degré d'utilité.

Vue du Château de Madrid & du Pavillon de Bagatelle, près de Paris, gravée d'après L. G. Moreau, & sous sa direction, par Élise Saugrain. — *Vûe du Pont de Neuilly*, par les mêmes. A Paris, chez M. Moreau, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, & de son Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Ces deux Estampes font honneur aux deux Auteurs. Pour un Ouvrage qu'on annonce, le nom de M. Moreau est une puissante recommandation, & le talent de Mlle Saugrain s'annonce si avantageusement, qu'elle se trouvera recommandée par ses propres essais. Les deux Vûes sont gravées avec soin & rendues avec esprit.

Le Repos agréable de la belle Amante des Fleurs, peint par Barbier, gravé par Copia. Prix, 12 sols chaque. A Paris, chez la Veuve Macret, rue des Fossés de M. le Prince, au coin de celle de Touraine.

Diane & les Nymphes au Bain, gravée à la manière Angloise, par Patisot. Prix, 12 liv. en couleur. A Paris, chez Alibert, Marchand d'Estampes, rue Froidmanteau, près le Palais Royal.

Le prix de la même Estampe en noir, au bistre & en rouge est de 6 liv.

Digitized by Google

Elementa Juris Canonici ad Jurisprudentiam comitatus Burgundiæ aliarumque regni Provinciarum accommodata. Vesuntione, apud J. F. Couché, Univers. Reg. Typographum, & apud Steph. Metoyer, Bibliopolam, in Vico magno.

Nous pensons, comme le Censeur de cet Ouvrage, qu'il peut être utile à ceux qui s'occupent du Droit Canon.

Sainte Bible traduite en François, avec l'explication du sens littéral & du sens spirituel, nouvelle Édition, Tome IX. A Nismes, chez Pierre Beaume, Imprimeur-Libraire; & à Paris, chez Guillaume Desprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques.

C'est avec plaisir que nous voyons avancer rapidement cette Édition faite avec zèle & même avec désintéressement.

Verba Christi, Græcè & Latinè, ex Sacris Evangeliis aliisque Novi Testamenti Libris Collecta: cum Argumentis, Concordantiis & Notis Latinis, ac Indice Latino locupletissimo in quo ad præcipua Christiana Doctrinæ Capita Christi Verba referuntur: curâ Laurentii-Stephani Rondet, Sacrarum Linguarum Interpretis. Vol. pet. *in*-8°. de 488 pag. Prix, 4 liv. 4 sols broché Parisiis, excudebat A. M. Lottin, natu major, Regis Biblio-Typographus nec non Ordinarius Ædilitiæ Domûs: Viâ S. Andreâ de Arcubus, n°. 27. Apud Joannem-Rochum Lottin San Germanæum, Ædilitiæ Domûs Co Typographum.

Cet Ouvrage a été censuré par M. l'Abbé du Voisin, dont l'approbation est conçue en ces termes: *Hanc Editionem Sacrarum Litterarum Studiosis gratam & perutilem fore censeo.* Ce jugement très-compétemment rendu est un préjugé avantageux.

Digitized by Google

Elémens de Muſique-Pratique & Solfège nouveau pour apprendre la Muſique & le goût du Chant, par M. F. Thiémé, Œuvre V. Prix, 2 livres. A Paris, chez Mlle Caſtagnery, rue des Prouvaires; & à Rouen, chez l'Auteur, rue du Petit-Enfer, & M. Jacques, Marchand d'Eſtampes, vis à-vis le Pont.

La Préface très-modeſte & fort bien écrite eſt faite pour donner l'idée la plus avantageuſe de cette méthode qu'on ne peut juger complétement que par la pratique. Le choix des Leçons nous a paru fait avec goût.

Soixante douze Airs choiſis & nouveaux, arrangés pour un Violon ſeul, à l'uſage des Commençans, diviſés en neuf Suites, ordonnés de manière à faciliter l'uſage du doigter de cet Inſtrument, pour tous les tons & les modes les plus uſités. Prix, 6 livres. A Paris, chez Mlle Caſtagnery, rue des Prouvaires.

Numéro 9 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs. Prix, ſéparément 2 liv. Abonnement 15 & 18 liv. A Paris, chez M. Bornet l'aîné, Profeſſeur & Marchand de Muſique, rue des Prouvaires, au Bureau de Loterie.

Sonate pour le Clavecin, Accompagnement de Violon, par M. Adam. Prix, 3 livres, formant le Numéro 9 du Journal de Pièces de Clavecin par différens Auteurs. Abonnement 24 liv. & 30 livres. A Paris, chez M. Boyer, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 83.

Numéro 8 du Journal de Violon, ou *Recueil d'Airs nouveaux arrangés pour le Violon, l'Alto, la Flûte & la Baſſe*. Prix, ſéparément 2 liv. 8 ſols.

Digitized by Google

Abonnement 18 liv. & 21 livres. A Paris, chez M. Baillon, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu, à la Muse Lyrique. On s'y abonne aussi pour le Journal de Guitare.

Numéro 9 du Journal de Harpe, par les meilleurs Maîtres, contenant deux Airs du Dormeur éveillé & un Morceau en variation. Prix, séparément 2 liv. 8 sols. Abonnement 15 livres franc de port. — *Numéro 5 du Journal d'Orgue à l'usage des Paroisses & des Communautés Religieuses*, par M. Charpentier, Organiste, contenant quatre Hymnes. Prix, 4 liv. 4 sols. Abonnement 24 liv. franc de port. A Paris, chez M. Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière-Saint-Honoré.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

TABLE

Epitre aux Femmes, 3
L'Heureuse Défiance, Conte, 6
Charade, Enigme & Logogryphe, 23
Les Druïdes, Tragédie, 25
Académie Roy. de Musiq. 39
Annonces & Notices, 42

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 2 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 1 Octobre 1784. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 9 OCTOBRE 1784.

PIÈCES FUGITIVES.
EN VERS ET EN PROSE.

A MON PÊCHER.

JE te salue, ô toi, l'honneur de mon verger,
Arbre chéri que ma main paternelle
A planté dans ces lieux où la rose nouvelle
Répand un parfum passager.
Laisse s'énorgueillir sur sa superbe tige
Cette reine des fleurs:
Si Vénus la teignit de ses vives couleurs,
Ne porte point envie à ce brillant prodige.
Elle a le vain éclat & le sort du plaisir;
Un matin la voit naître, un soir la voit mourir.
Non moins beau, ton éclat est encor plus durable.
O! que j'aime à te voir dans la saison aimable
Où la terre s'anime & rit de toutes parts.
Flore aussi se réveille, & sa riche ceinture

Digitized by Google

Entoure mollement le ſein de la Nature.
Eh bien! toi ſeul encor tu fixes mes regards.
Arrachez-moi ces fleurs dont l'ambre inſupportable,
Émouſſe, raſſaſie & fatigue les ſens.
Que je reſpire au gré de mes déſirs preſſans
Ce baume, ce parfum non moins doux qu'agréable,
Qu'exhalent ces grouppes brillans,
Ces feſtons émaillés, dont chaque fleur éclоſe
Joint la neige des lis au corail de la roſe.....
Quel changement ſoudain! me trompez-vous mes yeux?
Des noirs cachots du Nord l'aquilon furieux
Eſt accouru: l'horreur a tracé ſon paſſage.
Ces jardins enchantés n'offrent plus à mes yeux
Que le débris des fleurs & qu'un vaſte ravage.
La jacinthe d'azur aux ſuaves odeurs
A perdu ſans retour ſon baume & ſes couleurs;
La tulipe orgueilleuſe à mes pieds abaiſſée,
A vû dans un clin-d'œil ſa grandeur éclipſée;
L'iris regrette encor ſes ſuperbes velours;
La renoncule meurt dans la fange avilie,
Et l'œillet, détaché de ſa tige flétrie,
Sent mourir au berceau l'eſpoir de ſes beaux jours.
Et toi, mon arbre auſſi, qu'as-tu fait de ta gloire?
Que ſont ils devenus ces feſtons éclatans,
Doux charme de mes yeux, parure du printemps,
Dont la flatteuſe image afflige ma mémoire?
Et toi, mon arbre auſſi, tes beaux jours ſont paſſés.

Digitized by Google

Hélas ! je foule aux pieds tes reſtes diſperſés....
Tout mon cœur ſe flétrit. J'oſe lever à peine
Vers ces triſtes rameaux un œil chargé de pleurs ;
D'un plaiſir plus durable eſpérance trop vaine !
Les vents ont emporté mes plaiſirs & tes fleurs.
Qu'ai-je dit ? Et pourquoi ces injuſtes douleurs !
Il va bientôt s'enfuir l'ennui qui me dévore.
Tu renais : mes plaiſirs s'en vont renaître encore ;
Des fruits délicieux vont remplacer ces fleurs.
Viens, de tes dons charmans, viens enrichir l'automne,
Ces jours ſont arrivés. La féconde Pomone
Sur le ſein de la terre entaſſe ſes tréſors.
A t'en combler Pomone inceſſamment aſpire,
Et, courbé ſous le faix, elle-même t'admire.
Que des magnifiques bords
Où l'Indus voit ſes flots ſe rompre avec furie,
Juſqu'aux rians climats de l'antique Heſpérie,
On vante les riches préſens
Que la Nature étale en ces belles contrées ;
Le piquant ananas & les pommes dorées
Flattent moins mon palais que les ſucs raviſſans
Qu'enferme cette peau vivement colorée
A qui cède en éclat la pourpre de Sidon ;
Oui, c'eſt le duvet d'Apollon
Sur les roſes de Cythérée.
Ah ! ſans doute qu'Hébé de ces ſucs précieux
Compoſoit le nectar dont s'enivroient les Dieux.

(Par M. Brevet, d'Angers.)

Digitized by Google
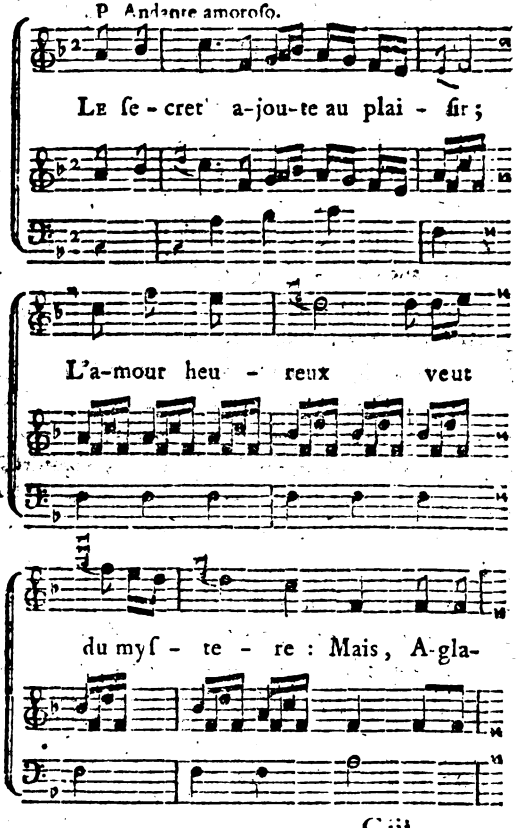
Les Crimes et les Chatimens, Fable.

Pour le repos de l'Univers,
Enchaînée au fond des enfers,
Des Crimes la troupe hideuse
Un jour, dit-on, brisa ses fers,
Et désertant la voûte ténébreuse,
D'un vol audacieux s'éleva dans les airs :
Elle fuyoit à tire-d'aîle,
Et sans cesse tournoit les yeux derrière soi.
(Les scélérats sont-ils un instant sans effroi ?)
Quand elle entendit après elle.....
Et qui ?... Lecteur ! c'étoit les Châtimens,
Qui, courbés, se traînant sur de longues béquilles,
Agitant en leurs mains de tranchantes faucilles,
Suivoient les Crimes à pas lents :
« Courez, s'écrioient-ils, fuyez, troupe exécrable ;
» A la justice en vain vous croyez échapper.
» Tôt ou tard punissant votre adresse coupable,
» Nous saurons bien vous ratrapper. »
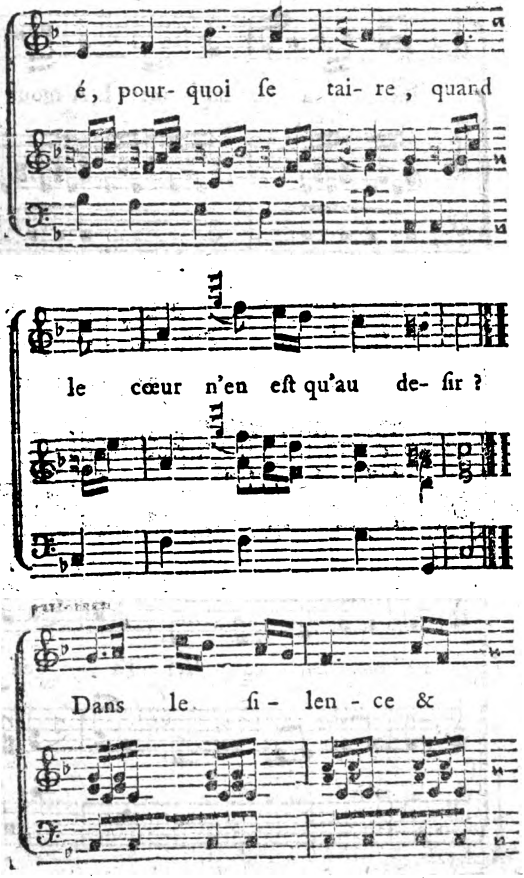
(Par M. Crignon, d'Orléans.)

Digitized by Google
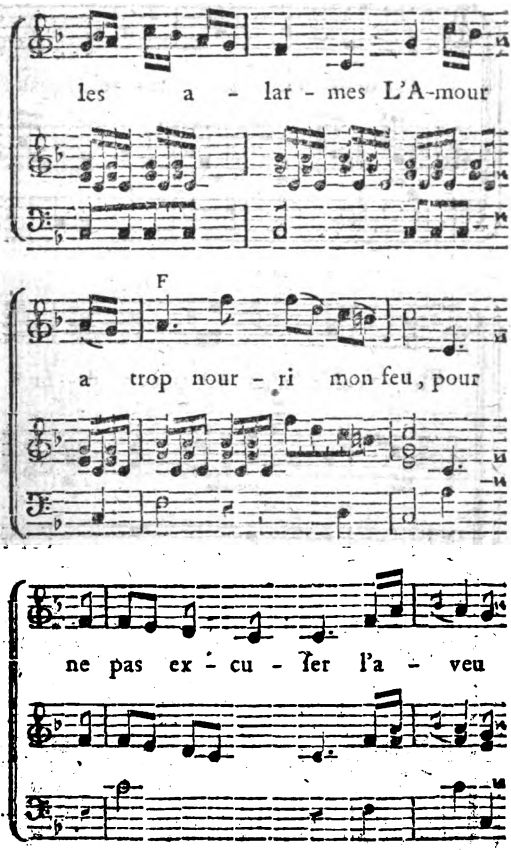
PORTRAIT D'AGLAÉ.
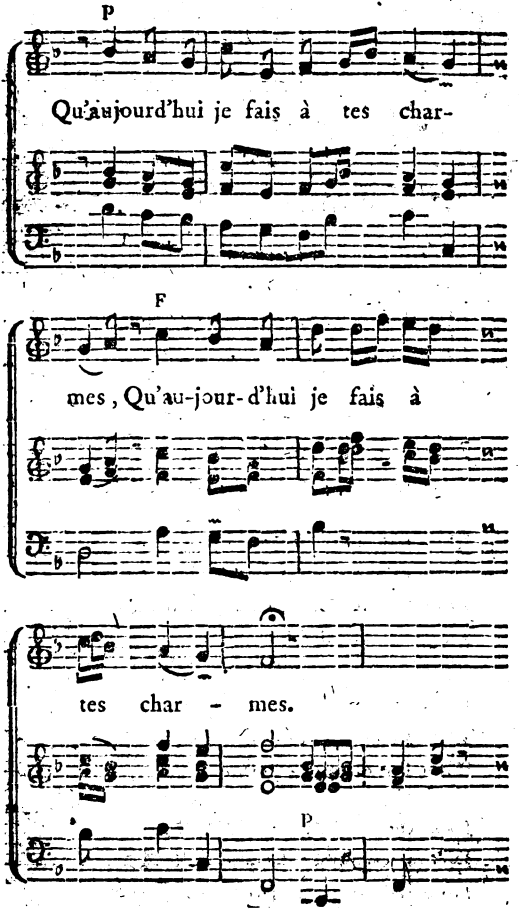


Digitized by Google
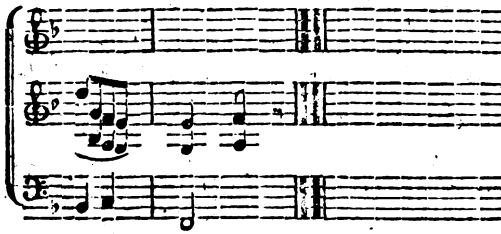


Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google



Je ſais trop que, privé d'eſpoir,
A te plaire on ne peut atteindre;
Mais du moins eſt-il doux de peindre
Les attraits qu'il eſt doux de voir.
De la fable & de l'impoſture
Vénus tient toute ſa beauté;
Pour en faire une vérité,
Je peins d'après toi la Nature.

Qu'avec grâce Aglaé ſourit!
Que ſes beaux yeux ont de fineſſe!
Mais j'y cherche en vain la tendreſſe,
Je n'y vois briller que l'eſprit:
Plaire, voilà ſa deſtinée;
L'adorer, voilà mon malheur.
Ah! faut-il que juſqu'à ſon cœur
Tout ſoit promis à l'Hymenée?

Par quel art, Aglaé, dis-moi,
Sais-tu triompher des plus belles?
On peut être ſéduit par elles,
Mais on revient toujours à toi:

Digitized by Google

Tel, en ces lieux où Flore expose
L'éclat de ses riches couleurs,
On est tenté par mille fleurs,
On revient toujours à la rose.

(*Paroles de M. Damas, musique de M. Albanèse.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Parlement*; celui de l'Énigme est *Prendre* & *rendre*; celui du Logogryphe est *Henriade*, où l'on trouve *Henri*, *haine*, *Reine*, *Irène* (fille de Jupiter & de Thémis; c'étoit une des Heures), *Ida*, *raie*, *âne*, *rien* *, *Adrien*.

---

* Tous ceux qui sont un peu versés dans la Littérature Françoise, savent que le Poëte Maynard, ayant adressé au Cardinal de Richelieu des Stances qu'il terminoit par celle-ci :

« Mais s'il demande à quel emploi
» Tu m'as occupé dans le monde,
» Et quel bien j'ai reçu de toi,
» Que veux-tu que je lui réponde ? »

Son Éminence, répondit à ce dernier vers par un *rien* prononcé très-brusquement.

Digitized by Google

CHARADE.

Mon premier ne finit que six jours par semaine;
De mon second mon tout abrège bien la peine.

(*Par Mlle..... Danseuse à l'Opéra, âgée de 14 ans & demi.*)

ÉNIGME.

Je suis fille du temps ainsi que la raison;
Comme elle, je voyage à petites journées.
J'ai traversé le Nord en diverses années;
J'y suis presque par-tout en vénération.
Depuis un demi-siècle on me caresse en France.
Tous les sages sont mes amis;
Le fanatisme & l'ignorance
Sont mes plus cruels ennemis.
Dans les États du Sud je n'ose encor paroître,
J'attends l'occasion de m'y faire connoître.
J'apporte la concorde & j'adoucis les mœurs.
La paix, par mon pouvoir, règne dans tous les cœurs.
Je peuple les États, j'y porte l'abondance.
Tous les Princes du Nord me doivent leur puissance.

(*Par M. F. G., de Sédan.*)

Digitized by Google

LOGOGRYPHE.

NÉ sous un ciel ardent, j'en ai plus d'énergie
Pour aiguiser un mets & réveiller le goût.
Sur deux pieds seulement j'arrose l'Italie,
Et sur quatre j'ai peine à me tenir debout.

(*Par Mlle Hébert, de Beauvais.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE de Provence, par M. l'Abbé Papon, de l'Académie de Marseille. Tome III^e. *in*-4°. Prix, 12 liv. broché. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluni.

CE n'est point ici une de ces entreprises Littéraires qu'un homme obscur execute sans secours, sans le sceau public, sans talent. C'est une Histoire protégée par l'Administration Provinciale, & rédigée sous les yeux des Magistrats, extraite des Greffes, des Cartulaires, des Archives de toutes les Communautés. Une préference méritée a donné à M. Papon le droit d'écrire les fastes de sa Patrie, & de réunir des faits jusques là épars ou entièrement échappés à ses prédécesseurs. Il a rempli sa tâche avec les scrupules d'un

Digitized by Google

homme de bien & l'exactitude d'un Savant. Rien de conjectural, point de penchant vers le merveilleux, nulle opiniâtreté pour ſes propres opinions. Autant qu'il a pu il a eclaire les naiſſances du flambeau de la vérité; autant qu'il a pu il a marqué toutes les origines utiles, qui ſont une des richeſſes de l'Hiſtoire de Provence; heureux d'avoir écrit dans un ſiècle où l'Hiſtorien a ſenti que pour inſtruire, il falloit qu'il s'aſſimilât à ces Voyageurs qui parlent peu des Cours, des Princes, mais beaucoup des Peuples, du ſol, du climat, des plantes, des loix, du commerce, des mœurs, de la corographie, des monnoies, & de l'ancienne & de la nouvelle carte. Un bon Hiſtorien développera maintenant tous ces objets; & c'eſt ce que M. Papon a fait. Sous ce point de vûe, il n'eſt aucune Hiſtoire de Province auſſi riche, auſſi utile, auſſi importante que la ſienne. Arbres, poiſſons, inſectes, oiſeaux, commerce primitif, agriculture ancienne, origine de chaque ville, il a tout dit. Il a mieux fait encore, il a imité Pythias & Pline; il a vû avant d'écrire; & avant de diſcuter le ſentiment d'un antiquaire, il avoit lû ſur les lieux l'inſcription dont il rendoit compte. Si l'on ſavoit combien d'avantages un Hiſtorien né dans le Royaume, & qui a parcouru les théâtres des révolutions, a ſur celui qui reſte dans ſon cabinet, on n'écriroit qu'après avoir beaucoup voyagé. Celui qui a vû, écrit de génie, crée, rectifie, juge; on ne le trompe

Digitized by Google

point. L'autre eſt un compilateur ſujet à être la dupe des Écrivains partiaux qui l'ont dévancé. Les matériaux de l'Hiſtoire de Provence n'étoient point faciles à raſſembler; M. Papon a été obligé de parcourir les Auteurs Grecs & Latins, l'Hiſtoire de l'Italie ancienne & moderne, celle d'Eſpagne, des Francs, des Bourguignons, des Goths, les Vies des Saints, les Conciles & les Antiquaires. Ce n'eſt pas tout; c'eſt en Italie, à Rome, à Naples, à Gènes qu'il devoit chercher des preuves & des éclairciſſemens. Son Hiſtoire eſt tellement liée à celle du Royaume de Naples & à celle des Papes qui ont eu tant d'autorité à Naples, qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'aller conſulter les ſources confiées à des mains étrangères.

Nous avons rendu compte du ſecond Volume, ce qui ne nous permet point de nous y arrêter long temps. « M. Papon y peint la » dégradation d'un peuple qui, après avoir » porté les Sciences & les Arts plus loin » qu'aucun peuple des Gaules, tombe dans » la barbarie, & ſe civiliſe enſuite. C'eſt un » ſpectacle digne d'attention, que de voir » pluſieurs peuples différens entre-eux par » les mœurs, les uſages, les loix & le lan» gage, occuper ſucceſſivement une même » Province, s'unir avec les anciens habi» tans, & former par cet aſſemblage une » Nation dont on connoît à peine le ca» ractère primitif. » On retrouve dans ce deuxième Volume toutes les bizarreries de

Digitized by Google

la féodalité & des redevances. On y retrouve un corps de Citoyens, jouissant, sous la dénomination de bourgeoisie, des privilèges de la Noblesse, composant un état mixte entre le Noble & l'Artisan, constituant la cité, la communauté, les municipes. Un usage ancien vouloit (à Arles) que le plus proche parent du mort tint l'assassin pendant l'exécution. On avoit introduit la coutume de réunir dans le même tombeau les corps ou les cendres de ceux qui s'étoient tendrement aimés, malgré toutes les raisons contraires de décence & de mœurs. Cabertaing fut enterré dans la tombe de sa tendre Châtelaine de Roussillon, quoiqu'elle fût mariée à un autre. Ne vit-on pas dans l'Isle de France Héloïse enterrée sur les cendres du malheureux Abeilard ? L'amour avoit donc des droits même après la mort ? Les Provençaux se servoient de léopards à la chasse.

Le troisième Volume que nous annonçons est encore plus intéressant. M. Papon y est plus souvent nécessité de montrer cet esprit de critique dont il est doué, & une érudition qui n'est pas commune. Là, on voit qu'un homme qui n'auroit eu que le talent de rapprocher des faits, n'auroit pas pu continuer son Ouvrage. Dans bien des époques, c'est l'Histoire générale du siècle que M. Papon présente, dans d'autres points, c'est une Histoire Provinciale entièrement neuve. Ce Volume contient l'Histoire de la Maison d'Anjou, depuis le départ de Charles I^er

Digitized by Google

pour la conquête de Naples, jusqu'à la réunion de la Provence à la Couronne de France, en 1481. Cette partie est créée; elle est tirée des monumens Italiens, & a obligé l'Historien de faire le voyage d'Italie. Il a tiré de l'oubli les deux Maisons d'Anjou.

Il faut lire en entier le règne de Jeanne Ire. Elle est justifiée de l'assassinat d'André. L'irrégularité de ses mœurs, & la beauté de son esprit, de ses traits, & ses talens, sont tracés avec fidélité. Mais il nous a paru que cette partie de l'Histoire auroit pu être écrite avec plus de chaleur & de mouvement. Jeanne n'intéresse point. Sa mort est décrite trop brusquement.

Jeanne IIe adoptant Louis III & René, fonda les droits que les Rois de France, héritiers de ce Prince, ont eus sur le Royaume de Naples, & qui occasionna toutes nos guerres d'Italie & d'Autriche. René d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, reçut dans sa prison la nouvelle de son adoption. La guerre d'Italie, en 1443, trop négligée par les Historiens François, se retrouve dans l'Ouvrage de M. Papon. La secte des Fraticelles termine les recherches historiques de ce troisième Volume. Si nous passons à la peinture des mœurs, ce nouveau travail fait beaucoup d'honneur à M. Papon. Il prouve qu'il sait dire tout ce qu'il importe de transmettre à la postérité. Après avoir vû des Soldats, des Princes, des Ministres, il est nécessaire de voir des hommes; de passer de la Cour à

Digitized by Google

la ville, & dans la vie privée, qui eſt, à dire vrai, la première baſe de l'architecture légiſlative. Les loix ſuivent les mœurs; c'eſt une vérité inconteſtable : les habitudes d'un peuple, ſa ſituation locale font tout.

Les Provençaux, comme les anciens Francs, attachoient une grande importance à la longueur des cheveux; c'étoit une note d'infamie que de les faire couper. Les criminels ſe rachetoient à prix d'argent de la peine de mort, ou de la perte de la liberté. Cette condeſcendance étoit alors une eſpèce de loi dans toute l'Europe. Jamais la manie de la Nobleſſe ne fut plus commune qu'en Provence. Les roturiers qui avoient acheté des Fiefs ſe croyoient nobles. Charles II ordonna, en 1294, aux Nobles de racheter leurs Fiefs, & de les retirer des mains des nouveaux acquéreurs. Tant que la féodalité fut dans ſa force, la plupart des grands Seigneurs s'attribuèrent le droit d'annoblir leurs Sujets, & de les armer Chevaliers. Les Rois détruiſirent cet abus, en s'attribuant excluſivement ce droit. Le Roi René ſembloit ſe faire un jeu de la Nobleſſe, en la prodiguant; & cette indifférence s'explique par l'abolition de la ſervitude, qui fut l'ouvrage de ce bon Roi. Suivant une loi ſage, le créancier ne pouvoit ôter au Gentilhomme ni ſon cheval, ni ſes armes; au Roturier, ni ſes inſtrumens de labour, ſes chevaux & ſes outils. La Lombardie & la Provence étoient les contrées de l'Europe où les Lettres étoient

Digitized by Google

le plus cultivées. Les Princes, les Gentilshommes étoient Troubadours. Le goût des Beaux-Arts & celui de la Poésie s'éteignirent quand la Noblesse fut ruinée par les guerres, & quand le Souverain s'établit à Naples. Les Artistes, les Littérateurs ne naissent qu'avec le luxe, & un pays pauvre n'en a plus. Delà vient qu'en Provence on n'a plus retrouvé le même génie poétique depuis sa réunion à la Couronne. Les Mécènes étoient à une distance trop éloignée, & la langue de la Cour devenant celle de la Province, il fallut bien se taire, & venir chercher à la Cour des maîtres & des modèles. Les Nobles s'adonnoient au commerce, avoient apporté de l'Italie l'amour de la Jurisprudence. Ils ne dédaignoient point de remplir les emplois de judicature. L'état de Notaire pouvoit être exercé par un Noble; les titres de Professeur en Droit, de Docteur, de Maître Rational étoient considérés; des Gentilshommes s'en tenoient honorés. A coup sûr un Royaume où la Noblesse n'abandonne point aux Roturiers ces professions utiles, honnêtes & savantes, suppose plus de lumières & une police plus sage. Cette opinion prouve en faveur de l'administration de la Provence, où en effet des loix douces gouvernoient le peuple. Cependant en 1320, à Nice, sur une Communauté de dix huit Religieux, seize ne sachant signer, furent obligés de faire une croix à l'endroit où ils devoient mettre leur nom. On ne pouvoit

Digitized by Google

exercer la Médecine & la Chirurgie qu'en donnant des preuves de capacité; les autres pays furent bien plus lents à prendre cette précaution. On ne croira point que ce fut Clément V qui toléra le premier, à Avignon, les filles de joie. On regarda comme un désordre affreux l'établissement de onze filles publiques dans cette ville, tandis qu'on n'en comptoit que deux à Rome. On murmura contre la Reine Jeanne, qui assigna un quartier à ces filles, qu'elle soumit à la discipline d'une Abbesse. Cette Reine pensoit qu'en les réunissant dans un même lieu, les hommes rougiroient d'en approcher. Le libertinage va toujours avec l'impiété, ou tout au moins avec l'irrévérence; les Évêques crurent devoir se contenter d'exiger qu'au moins un de la famille seroit tenu d'assister à la Messe les Dimanches & Fêtes. On trouve dans un mémoire de la dépense du Roi René, un trait qui peint l'irrévérence du temps: *Aux quatre Pages pour se confesser, quatre florins; au Maure pour faire ses Pâques, un florin.* Il falloit donc inciter par des récompenses à remplir les devoirs du Chrétien.

Ce troisième Volume est terminé par un Mémoire très savant sur les municipes, les communes & les bourgeoisies en Provence; suivent les monnoies, figurées avec une échelle comparative de la valeur ancienne avec la valeur actuelle.

Nous allons donner, d'après M. Papon, une idée du Roi René, de ce bon Roi qui a

Digitized by Google

laissé à la Provence le doux souvenir que Henri IV a gravé dans le cœur des François.

« — L'ambition d'agrandir ses États n'avoit » plus d'empire sur le cœur du Roi Rene. » Long temps éprouvé par l'inconstance & » la perfidie des hommes, il avoit conçu » une sorte de mépris pour tout ce qui » flatte l'orgueil des Souverains. Il peignoit une perdrix quand on lui apprit la » perte du Royaume de Naples. On prétend qu'il ne discontinua point son travail, persuadé que pour être heureux il » devoit oublier qu'il étoit Roi. Les Arts » d'agrément occupoient ses loisirs ; il aimoit beaucoup la Peinture, & l'on » montre encore des miniatures de sa » façon, des tableaux, des figures peintes » sur le verre dans ses voyages. Ce n'étoit » pas toujours chez un Seigneur ni chez » un Évêque qu'il alloit loger ; il préferoit » quelquefois l'humble toit d'un particulier. Quand il vouloit mettre le comble à » la faveur, il crayonnoit son portrait comme » un monument honorable sur la porte ou » sur la muraille, avec ce vers au bas :

Sic Idum Regis effigies est ista Renati.

» Il anima l'industrie autant qu'on pouvoit » l'animer dans un temps où l'on ne connoissoit point encore l'art de l'encourager & de l'étendre. L'Agriculture entra » aussi parmi les objets de ses occupations ; » mais il se bornoit à la culture des fleurs

Digitized by Google

» & des arbres, & à l'art encore informe » d'embellir les jardins. »

René étoit verſé dans les Mathématiques, ſur-tout dans l'Écriture Sainte & la Théologie. Son amour pour les Lettres le lioit avec les Savans les plus diſtingués de France & d'Italie. Il entretenoit une correſpondance ſuivie avec le ſavant Antoine Marcel de Veniſe. Il fit des vers que les meilleurs Poëtes de ſon ſiècle n'auroient pas déſavoués. Nous avons auſſi des preuves de ſon talent pour la Muſique. On joue encore des airs de ſa compoſition à la Proceſſion de la Fête Dieu à Aix. Il entretenoit un Aſtrologue ; il étoit fort libéral ; auſſi ſes revenus ne ſuffiſoient point à ſes dépenſes. Il fut plus d'une fois obligé d'acheter à crédit & à terme les choſes dont il avoit beſoin ; mais il étoit exact à ſatisfaire à ſes engagemens : je ne voudrois pas, écrivoit-il à ſon Tréſorier, pour quoi que ce ſoit au monde, avoir déshonneur à la parole que j'ai donnée. Il vivoit ſans faſte. Dans ſa maiſon de campagne (à Gardane), où il paſſoit l'été, tout reſpiroit les mœurs antiques. En liſant l'inventaire des meubles qui ornoient cette demeure champêtre, on penſe à la maiſon de Fabrice ou de Socrate. La même ſimplicité l'accompagnoit à Marſeille, où il ſe retiroit pendant l'hiver. On le voyoit ſe promener ſans cortège ſur le port quand le ſoleil, preſque toujours beau dans ce climat, répandoit cette chaleur douce qui,

Digitized by Google

dans la basse Provence, ranime la Nature lorsqu'elle est engourdie par tout ailleurs: delà vient qu'en Provence on appelle encore l'endroit où l'on se chauffe au soleil, *la cheminée du Roi René.*

René étoit gai, vif, fécond en saillies: *certes, vous verrez qu'il me demandera à la parfin mon Comté de Provence,* disoit-il d'un Gentilhomme qui multiplioit ses demandes. Il étoit fort sobre. On assure qu'il ne buvoit point de vin. Un jour quelques Seigneurs Napolitains lui en demandant la raison; *c'est,* répondit-il, *pour faire mentir Tite-Live, qui a prétendu que les Gaulois n'avoient passé les Alpes que pour boire du vin.* On vante beaucoup son amour pour la justice; & en effet on le vit quelquefois revenant du combat écouter les plaintes des particuliers, ou signer des expéditions avant de quitter sa cotte-d'armes. Les lettres qu'il signoit avec le plus de plaisir étoient les lettres de grâce ou celles par lesquelles il récompensoit les services: dans ce sens, il disoit: *la plume des Princes ne doit pas être paresseuse.* Il disoit aussi, en parlant de l'attention avec laquelle ils doivent rendre une prompte justice, *que les longues expéditions font perdre la bienveillance & l'affection des Peuples.* Ce bon Roi avoit une dernière ressemblance avec Henri IV. Il eut, dit M. Papon, pour le sexe une foiblesse dont il fut l'esclave, même dans ses vieux jours. Cet amour pour les femmes

Digitized by Google

eſt en effet commun à toutes les âmes aimantes & bonnes. Louis XII ne les aimat-il pas beaucoup ?

Nous n'avons plus rien à ajouter pour faire juger au Public de l'importance de cette Hiſtoire. Elle doit être diſtinguée des Hiſtoires particulières. Rien ne décèle dans ſon Auteur la paſſion & la partialité. Son ton eſt celui d'un Savant rempli de franchiſe, qui dit la vérité de ſang froid, qui diſcute, s'arrête aux preuves les plus fortes, & ne ſort jamais de ſon ſujet.

De la Tragédie, pour ſervir de ſuite aux Lettres à Voltaire, par M. Clément, première Partie. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Mourard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, hôtel de Cluni, *in* 8°. de 231 pages.

M. Clément annonce un deſſein trop marqué de flétrir la gloire dramatique de M. de Voltaire; il ſera ſuſpect, & manquera ſon objet: à force de vouloir nuire, il n'aura pas ſu nuire; un ennemi plus modéré auroit été plus dangereux; les mots d'*abſurdité*, *de délire*, *d'extravagance*, *d'invraiſemblance monſtrueuſe*, & autres ſemblables ſe trouvent ſans ceſſe ſous ſa plume. Eſt ce avec de telles expreſſions, eſt-ce par un tel emportement qu'on détruit une réputation auſſi bien établie que celle de M. de Voltaire, qu'on fait revenir le Public de ſes opinions,

Digitized by Google

ou même, si l'on veut, de ses préjugés & de ses erreurs ? Il faut être juste, même envers ceux qui peuvent ne pas l'être. Cet Ouvrage est agréable & bien écrit ; il annonce dans l'Auteur beaucoup d'esprit & de goût, & il contient des observations auxquelles le grand Homme, pour lequel elles arrivent malheureusement trop tard, n'auroit peut-être répondu qu'en se corrigeant. Après cet aveu, l'Auteur doit nous pardonner de ne pouvoir être de son avis sur tout ; il nous semble que plusieurs de ses objections ne sont pas fondées, & que plusieurs de celles qui présentent d'abord une apparence d'équité, disparoissent & se réduisent à rien, lorsqu'on veut user de toute la bonne-foi possible, & adopter l'interprétation la plus naturelle & la plus favorable, ce qui est un des devoirs de la critique. Par exemple, dans l'exposition d'*Œdipe*, Dimas dit à Philoctète :

Depuis la mort du Roi.....

PHILOCTÈTE.

Qu'entends-je ? Quoi ! Laïus....

DIMAS.

Seigneur ; depuis quatre ans, ce Héros ne vit plus.

PHILOCTÈTE.

Il ne vit plus ! &c.

Dans la première Scène du second Acte, on dit du même Philoctète :

Il partit ; & depuis, sa destinée errante

Ramena

Digitized by Google

Ramena sur nos bords sa fortune flottante:
Même il étoit dans Thèbe en ces temps malheureux
Que le ciel a marqués d'un parricide affreux.
Depuis ce jour fatal, avec quelque apparence,
De nos peuples sur lui tomba la défiance.
Que dis je? Assez long-tems les soupçons des Thébains
Entre Phorbas & lui flottèrent incertains.

La contradiction, dit M. Clément, est évidente. En effet, si Philoctète étoit à Thèbes dans le temps de la mort de Laïus, il ne peut pas avoir ignoré cette mort, ni l'apprendre quatre ans après par le récit de Dimas. La contradiction est même si forte, qu'elle est impossible. Seulement il ne faut pas presser trop fort ces termes; *il étoit à Thèbes en ces temps malheureux*, ni leur faire signifier que Philoctète fût réellement à Thèbes au moment précis où on y reçut la nouvelle de la mort de Laïus. *En ces tems*, ne signifie ici que *vers ces temps;* il suffit, pour faire disparoître toute contradiction, que Philoctète eût quitté Thèbes un jour, un moment avant qu'on y apprît la mort de Laïus. Les Thébains alors auront pu le soupçonner de cette mort par la raison même qu'il avoit disparu peu de temps avant cet événement, & que comme c'étoit un *Chevalier errant*, on ne savoit ni ce qu'il faisoit, ni quels lieux il habitoit, tandis que de son côté il ignoroit ce qui se passoit à Thèbes, & les soupçons qu'il inspiroit aux

Digitized by Google

Thébains. Et c'eſt préciſément ainſi que les choſes ſe paſſent; car Dimas dit à Philoctète:

A peine vous quittiez le ſein de nos États.....
Lorſque d'un coup perfide, une main ennemie
Ravit à ſes ſujets ce Prince infortuné.

Lorſque le Grand-Prêtre accuſe Œdipe d'être le meurtrier de Laïus, Philoctète dit à Œdipe:

Contre vos ennemis je vous offre mon bras;
Entre un Pontife & vous je ne balance pas.

Quelque temps après il ajoute:

Si vous n'aviez, Seigneur, à craindre que des Rois,
Philoctète avec vous combattroit ſous vos loix;
Mais un Prêtre eſt ici d'autant plus redoutable,
Qu'il vous perce à nos yeux par un trait reſpectable.
Fortement appuyé par des Oracles vains,
Un Pontife eſt ſouvent terrible aux Souverains.

M. Clément trouve une contradiction formelle entre ces ſix derniers vers & les deux premiers; il trouve que c'eſt faire des offres de ſervice, & ſur le champ retirer ſes offres. Sur cela, il traite Philoctète de *fanfaron*, qui a voulu d'abord paroître généreux, & qui emploie enſuite une défaite de *Héros-Gaſcon*. De bonne foi, par où M. de Voltaire a t'il mérité qu'on eût ſur ſon compte de ſi baſſes idées? Qui ne voit que les ſix derniers vers ſont dits dans le même eſprit que les deux premiers, & que Philoctète,

Digitized by Google

en confirmant ses offres, s'il en est besoin, au lieu de les rétracter, y ajoute encore de plaindre Œdipe d'avoir pour ennemis, non des Rois, des Guerriers qui se montrent, & qu'on puisse combattre, mais un Prêtre imposteur, (il le croit tel) qui l'égorge perfidement avec un fer sacré, & contre lequel la valeur guerrière ne peut rien.

Dans l'examen de la Tragédie de *Mérope*, M. Clément demande où est la possibilité que Mérope ignore entièrement que l'assassin de son époux est Polifonte ? Quoi ! depuis quinze ans elle n'a pu le découvrir, & Narbas, qui en est instruit, n'a pu, depuis quinze ans, le faire savoir à la Reine !

Non, parce que ce n'est que de ce moment que

Messène, après quinze ans de guerres intestines,
Lève un front moins timide & sort de ses ruines.

Ce n'est que de ce moment que

La paix a de l'Élide ouvert tous les chemins.

Jusques-là les Messéniens n'avoient cessé de voir

Tous ces Chefs ennemis
Divisés d'intérêt & pour le crime unis,
Par les saccagemens, le meurtre & le ravage,
Du meilleur de leurs Rois déchirer l'héritage.

Jusques-là la communication n'étoit pas libre entre Mérope & Narbas, & il n'avoit pu parvenir à Mérope qu'un seul billet de

Digitized by Google

Narbas, où il lui faiſoit l'éloge d'Égyſte, & où il lui diſoit :

Eſpérez tout de lui, mais craignez Polifonte.

Lui ſeul pouvoit inſtruire Mérope du crime de ce tyran, il l'avoit vû par haſard porter ſes mains ſur Cresfonte ; mais aux yeux de tout le peuple Polifonte avoit vengé le Roi.

Aſſaſſin de Cresfonte il parut ſon vengeur.

Et Narbas, voyant que pluſieurs de ſes lettres avoient été interceptées, n'avertiſſoit Mérope que d'une manière générale qui pouvoit s'entendre de l'ambition de Polifonte & du deſſein qu'il avoit de ſe faire Roi, & qui n'annonçoit pas dans Narbas la dangereuſe connoiſſance du régicide de Polifonte.

M. Clément prétend qu'*Alzire*, avant d'épouſer Guſman, ne s'informe pas avec aſſez de ſoin de la deſtinée de ſon amant. Eh ! quelles informations pouvoit-elle faire ? Depuis trois ans qu'on l'a dit tué dans un combat, il n'a point reparu, perſonne n'en a entendu parler ; aucun Américain n'a le moindre doute ſur ſa mort ; lui-même il convient qu'on a dû être dans cette erreur :

Le bruit de mon trépas a dû remplir le monde.....

. . . . . .

Revois ton cher Zamore *échappé du trépas*,
Qui *du ſein du tombeau* renaît pour te défendre.

M. Clément demande pourquoi Monteze, qui veut que ſa fille ſoit unie à Guſman,

Digitized by Google

au mépris de la promesse qu'il a faite à Zamore, vient voir ce même Zamore au moment de la cérémonie?

Il ne vient pas le voir, & ne sait pas même que Zamore vit encore; il s'avance vers le lieu destiné à la cérémonie; & Zamore, qui le reconnoît, se jette dans ses bras.

« Zamore dit qu'il vient pour se venger » de Gusman..... & Monteze a l'imprudence » de dire en sortant, que Gusman commande » en ces lieux. »

Il le dit, & ne commet point d'imprudence; la grande imprudence seroit de laisser Zamore assister à la cérémonie qui se prépare, & que son désespoir troubleroit. Zamore s'attache à le suivre, & lui dit qu'il ne le quittera pas. C'est ce qu'il doit faire & ce que doit craindre Monteze; celui-ci n'a de moyen de l'empêcher que de commander aux Gardes de Gusman, au nom du Gouverneur, de défendre l'entrée de ce temple Chrétien aux Américains:

Gardes, empêchez-les de me suivre aux autels....
Il ne m'appartient pas de vous donner des loix;
Mais Gusman vous l'ordonne & parle par ma voix.

« Zamore ne pouvant douter de la tra» hison de Monteze, ne se doute point que » la cérémonie dont il s'agit n'est autre chose » que le mariage d'Alzire. »

Eh! pourquoi s'en douteroit-il? Pourquoi un nouveau Chrétien ne pourroit-il entrer dans un temple Chrétien, & en faire

Digitized by Google

exclure un idolâtre sans que ce fût pour marier sa fille? N'y a-t'il de cérémonie religieuse que le mariage? Zamore a sur cette cérémonie toutes les inquiétudes, toutes les défiances que son malheur & la défection de Monteze doivent lui donner.

Ah! cruel, je ne te quitte pas;
Quelle est donc cette pompe où s'adressent tes pas?...
J'entends l'airain tonnant de ce peuple barbare;
Quelle fête ou quel crime est-ce donc qu'il prépare?

Mais ces inquiétudes, fort naturelles dans cette généralité vague, deviendroient une véritable divination si elles alloient jusqu'à lui persuader que dans ce moment précis, c'est Alzire qui se marie, & qu'elle épouse Guſman. Il faut des bornes à tout, & M. de Voltaire s'est renfermé dans les bornes convenables.

Ce peu d'exemples suffit pour montrer qu'il ne seroit pas difficile de répondre à la plupart des objections de M. Clément; mais ce seroit un traité à faire, & nous nous contentons de cette ébauche. Il défend avec beaucoup d'esprit quelques Tragédies de Corneille contre le Commentaire de M. de Voltaire; mais son Livre en général a le défaut de certaines apologies des Anciens, où les Anciens ont toujours raison & les Modernes toujours tort; il employe des raisonnemens assez profonds pour justifier la conduite de Cinna envers Auguste, & la proposition que

Digitized by Google

Cléopâtre fait à ses fils d'assassiner leur maîtresse ; mais il ne parle point de la proposition que fait à son tour Rodogune aux deux Princes ses amans, d'assassiner leur mère. Or, cette proposition est pour le moins défectueuse en deux points ; l'un est qu'un personnage qu'on donne pour vertueux & intéressant, ne doit jamais, même par représailles, exiger un parricide ; l'autre est que l'intérêt même de la variété exigeoit qu'on supprimât ce second incident, qui n'est qu'une répétition foible du premier ; c'est ce que M. Clément développeroit beaucoup mieux que nous, si c'étoit M. de Voltaire qui eût fait cette faute. Quoi qu'il en dise, la plupart des raisons qu'il employe pour justifier Corneille, justifieroient aussi, & quelquefois avec plus d'avantage, M. de Voltaire, & il a trop évidemment deux poids & deux mesures.

Ce qu'il dit sur le Tragique Bourgeois, mérite d'être médité, & pourroit peut-être aussi, à quelques égards, être réfuté. Il voudroit qu'il y eût un Censeur prépose pour arrêter tout ce qui seroit contraire au bon goût. Il resteroit une condition à exiger dans ce Censeur, ce seroit qu'il fût infaillible.

Digitized by Google

Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon, pour la partie des Sciences & des Arts. A Dijon, chez Causse, Imprimeur-Libraire de l'Académie, & à Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins. *in*-8°.

Ces Mémoires sont la réponse la plus solide qu'on puisse faire aux Détracteurs des Associations Littéraires. On ne peut douter, en les lisant, que ces Corps n'ayant beaucoup contribué à agrandir le domaine des Sciences, qui étoit, il y a peu de temps, borné à la Capitale. Ils n'ont pu nuire, comme on les en a accusés, ni à l'emploi des hommes, ni à cette émulation utile qui les place toujours où la nature & le talent les appellent. Le seul reproche qu'on pourroit peut-être faire aujourd'hui aux Sociétés Littéraires, c'est de se livrer trop généralement aux recherches & aux travaux scientifiques, & d'abandonner presque, ou de négliger du moins ces Arts agréables qui ont fait la gloire du dernier siècle. Les Philosophes font la raison d'une Nation; mais les Poëtes & les Orateurs en désignent le caractère; & la génération qui nous a précédé doit peut être plus à Bossuet & à Racine qu'à Descartes & à Pascal. Quoi qu'il en soit, les objets utiles qui occupent nos Académies, ne peuvent qu'étendre le goût des connoissances & l'ardeur des découvertes;

Digitized by Google

s'ils ne sont pas toujours favorisés par le succès, ils présentent quelquefois des apperçus qui peuvent conduire des hommes plus instruits ou plus heureux à des résultats plus importans. Les deux Volumes que nous annonçons contiennent des Mémoires savans, des observations lumineuses, des expériences neuves sur quelques parties de Chimie & d'Histoire Naturelle. Nous ne pouvons qu'indiquer; mais les personnes versées dans ces sciences, profiteront des travaux de MM. de Morveau, Maret, Durande, Gauthey, &c. & trouveront dans les Mémoires sur les *moyens de saturer les eaux mères du nitre sans perdre de l'alkali, sur la bleude artificielle ou combinaison du zinc & du soufre, dans des observations sur l'acète de bismuth & sur la propriété de l'acide acéteux, d'empêcher la précipitation du nitre de bismuth par l'eau pure, &c.* un Chimiste occupé sans cesse des progrès de la Science à laquelle il s'est livré, & qui, par ses succès, donne aujourd'hui à la France une supériorité que l'Allemagne & l'Angleterre sont obligés de reconnoître. Le Secrétaire de l'Académie prouve, par des Mémoires sur différentes Sciences, & par son Histoire Nosométéorologique de chaque année, que les occupations de l'état qu'il exerce, & des places qui lui sont confiées, ne rallentissent point en lui l'ardeur de savoir & le desir d'être utile. Tous les Mémoires de ce Recueil mériteroient sans doute

Digitized by Google

d'être connus, mais ils le seroient mal par une analyse.

L'Historien des Insectes, le Coopérateur du Pline François (M. Guéneau de Montbeillard) dans un Mémoire supérieurement discuté, relève les erreurs des Naturalistes sur le *ver luisant*, espèce de lampire si connue par la lumière qu'elle répand dans les belles nuits d'été. Il s'est occupé à compléter l'histoire d'un insecte que sa vertu lumineuse & les conséquences qu'on en peut tirer, rendent intéressante. « Le dernier des insectes, dit l'Académicien Philosophe, appartient à la classe animale, & tout animal est un grand problême à résoudre, un problême de mécanique vraiment transcendante; & s'il est vrai que ce soit parmi les plus petits animaux que se trouvent ceux dont l'organisation est la plus simple, ne fût-ce que par la moindre quantité de matière, il ne faut point se lasser de les étudier, parce que c'est de-là que doit partir tôt ou tard le trait de lumière qui éclairera les Philosophes sur des organisations plus compliquées, & en même-temps plus importantes. » Ceux qui croyent être dans les secrets de la Nature, ont avancé que la femelle du ver luisant qui rampe sur la terre, n'étoit lumineuse que pour attirer à elle le mâle qui habite la région de l'air, & que cet éclat, non de luxe, mais de nécessité, ne lui avoit été accordé par la mère commune

Digitized by Google

des êtres, que pour frapper les yeux de ce mâle voltigeant, & pour l'attirer dans l'humble retraite de la femelle; « mais combien d'espèces d'insectes se perpétuent, » dont les mâles sont aîlés, & dont les femelles ne sont ni aîlées ni phosphoriques? » Ne seroit-il pas plus naturel, plus conforme à la simple raison, d'expliquer par » les faits cette surabondance de lumière » dans la femelle ver luisant? Par exemple, » de l'expliquer par la propriété que j'ai reconnue dans ses œufs, d'être lumineux par » eux-mêmes; car ils le sont en effet. »

Le célèbre Académicien désigne ce qu'il y auroit encore à observer pour completter l'histoire de la Lampire, personne ne peut mieux que lui remplir ces lacunes.

M. le Camus, dans une dissertation sur *l'origine des gouttes d'eau renfermées dans les cryſtaux de roche & autres corps*, cherche l'origine & la cause de ces singularités de la Nature. Aucun Minéralogiste, excepté Pasiſſy, n'avoit parlé de ces gouttes contenues, non-seulement dans le cryſtal de roche, mais encore dans la résine copal, dans le sel gemme & dans le nitre. L'Académicien les explique ainsi: « Le cryſtal de roche re- » tient, comme les autres sels, plus ou » moins long-temps l'eau de sa cryſtallisation; l'air qui entre dans la cryſtallière » par la fissure, sèche d'autant plus promptement la matière qui en est plus près, » que les montagnes où se trouvent les cryſ-

Digitized by Google

» tallières sont plus élevées, & que l'air y
» est plus pur, telles que celles de l'Obre-
» lande en Suisse, de Willach dans le Va-
» lais, &c. Alors, s'il se trouve quelques
» cryſtaux nouvellement formés, cet air
» qui agit principalement sur l'extérieur, le
» sèche promptement, & produit une sup-
» pression de transpiration à peu près com-
» me sur le corps humain; l'eau, contrainte
» de refluer dans l'intérieur, comme nos
» humeurs, forme ces tumeurs qui, dans
» les cryſtaux, sont les bulles qu'on y apper-
» çoit; si l'air les pénètre avec plus de
» force, il produit les petits entortillemens
» qui sont le plus souvent vuides, parce que
» l'action de l'air en a entièrement absorbé
» l'eau. S'il les a agités avec violence, il a
» multiplié & blanchi les bulles, ce qui
» forme au milieu de quelques cryſtaux ces
» ressemblances de végétation que les Mar-
» chands font passer pour de l'argent vierge,
» & que les ignorans achettent pour tel. »
Les gouttes d'eau renfermées dans la résine copal, que l'on vend sous le nom d'ambre jaune, & dans le sel gemme, se sont formées de même; mais ce qui est très-remarquable, c'est que l'eau qui fond le sel à la surface, ne l'attaque point dans son intérieur. Seroit ce que l'eau n'agit qu'autant qu'elle est excitée par l'air, & qu'elle est inactive dès qu'elle est renfermée hermétiquement? Cet action de l'air ne peut avoir d'effet que sur les matières dures, comme le

Digitized by Google

cryſtal, l'agathe, &c. ou viſqueuſes, comme les gommes, les réſines, les ſels; car ſi la matière eſt calcaire, l'eau tranſpire & s'échappe. Ce ſyſtême, tout ſatisfaiſant qu'il eſt, paroît ſuſceptible de quelques objections; c'eſt aux Naturaliſtes, aux Minéralogiſtes à appuyer ou à diſcuter les inductions & les raiſonnemens de M. le Camus, qui, dans cette diſſertation, montre autant de connoiſſance que d'exactitude dans ſes obſervations.

Le ſentiment patriotique qui a toujours guidé M. Maret dans ſes actions & dans ſes travaux, l'a engagé à eſtimer la ſalubrité du ſejour de ſa Patrie, par des calculs & des réflexions ſur la durée & les probabilités de la vie.

D'après les faits qu'il a recueillis & conſtatés, on peut trouver dans la conſtitution des femmes, dans la diverſité de leurs occupations, dans leurs mœurs les véritables raiſons de la diſproportion qu'il y a de leur longévité avec celle des hommes. Quoique depuis 14 ans juſqu'à 50 elles ſoient expoſées à des dangers dont les hommes ſont exempts, elles ſont dédommagées de ce déſavantage par les bienfaits particuliers qu'elles doivent à la Nature, aux inſtitutions ſociales, à leur tempérance. Le laborieux & eſtimable Secrétaire ſe ſert enſuite de ſes vaſtes connoiſſances dans l'économie animale, pour trouver les nombreuſes cauſes morales & phyſiques qui accélèrent chez les hommes le

Digitized by Google

moment de la destruction, & il termine son essai par un calcul des probabilités de la vie pour les individus des deux sexes; calcul que le premier de nos Philosophes & de nos Écrivains desire que les bons Observateurs multiplient.

Ces Recueils de nos Académies de Provinces peuvent être consultés, lûs & médités avec utilité comme les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris; ils ne le cèdent qu'au droit d'ancienneté & de paternité. Si toutes les Sociétés Littéraires se déterminoient, comme celles de Dijon & de Montpellier, à nous communiquer leurs richesses, nous aurions bientôt sur toutes les branches des connoissances humaines un corps d'observations, de recherches, de découvertes, de résultats & de vérités qui accéléreroient leurs progrès.

VARIÉTÉS.

RÉPONSE de l'Auteur du Poëme des Danaïdes à la Lettre de M. CASSABIGGI, imprimée dans le Mercure de France, N°. 34.

AUX AUTEURS DU MERCURE.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous adresser ma réponse à la Lettre de M. Cassabiggi, & de vous prier de

Digitized by Google

vouloir bien la faire imprimer dans un des plus prochains Numéros de votre Mercure.

Je n'entreprendrai point, dans cette réponse, de défendre le Poëme & l'Auteur des Danaïdes des reproches & des critiques de M. Cassabiggi, je pourrois lui dire que son Poëme Italien d'Hipermnestre, est plein de longueurs, de répétitions & de redites, de pensées & d'expressions dont la délicatesse & la chasteté de nos mœurs théâtrales seroient vivement blessées; que par un oubli impardonnable d'une des principales règles de l'art, celle de l'unité de lieu, M. Cassabiggi s'est permis plusieurs fois de transporter ses personnages d'un lieu à un autre dans le même acte, ce qui détruit toute vraisemblance, & par conséquent tout intérêt; que pour faire disparoître cette impuissance & ce vice de composition, il a fallu nécessairement s'écarter du plan d'Hipermnestre, changer la distribution des scènes, &c. &c.; & qu'après le travail pénible que ces corrections nécessaires exigeoient, je puis croire, avec raison, avoir payé un tribut de reconnoissance plus que suffisant à M. Cassabiggi, en disant, dans mon Avertissement, que je me suis beaucoup aidé de son manuscrit; je pouvois lui dire encore.... mais c'est M. le Chevalier Gluck, c'est ce grand homme, aussi recommandable, aussi respectable par la pureté de ses sentimens, qu'admirable par la sublimité de son génie, que je veux me borner à justifier ici des reproches qu'ose lui faire M. Cassabiggi.

Il nous dit dans sa Lettre, M. Cassabiggi, qu'*il fit son Hipermnestre à la sollicitation de M. Gluck & pour lui complaire, qu'il la lui envoya à Paris, que M. Gluck en fut enthousiasmé, & qu'il lui manda qu'il la feroit traduire pour la donner au Théâtre de Paris.* Nous ne contesterons pas ces faits; mais nous observerons que M. Cassabiggi a oublié d'ajouter à ces détails,

Digitized by Google

qu'il consentit à l'usage que M. Gluck se proposoit de faire de son Poëme d'Hipermnestre, qu'il y eut des conventions faites entr'eux à cet égard, que ces conventions ne devoient avoir leur exécution qu'après que l'ouvrage auroit été donné à Paris, & qu'elles ont été remplies avec exactitude par M. Gluck, quoiqu'il n'eût pas fait la Musique des Danaïdes, & qu'elle fût de M. Sallieri. De quoi donc M. Cassabiggi peut-il se plaindre ? M. Gluck a usé du droit qu'il avoit acquis, de disposer du Poëme d'Hipermnestre.

M. Cassabiggi prétend-t'il, qu'aux termes de leurs conventions, M. Gluck auroit dû faire traduire littéralement son Hipermnestre, & qu'il n'auroit pas dû permettre qu'on y fît des changemens ? Mais M. Cassabiggi sait très-bien que ces compositions, quelqu'ingénieuses qu'elles puissent être, ne peuvent être mises sur notre Théâtre qu'avec de nombreuses corrections, qu'avec de grands changemens.

Il ne s'est pas plaint de ceux qu'on a faits à son Alceste, il les a même approuvés, du moins par son silence, & l'on peut croire aisément qu'il auroit approuvé ceux qu'on a faits à son Hipermnestre, s'il avoit lu le Poëme des Danaïdes, & qu'il ne se fût pas pressé d'en juger sur les simples extraits qu'on en a donnés dans le Mercure.

En voilà plus qu'il ne faut, sans doute, pour justifier les procédés de M. Gluck. Passons à l'article le plus curieux de la Lettre de M. Cassabiggi, celui dans lequel il revendique, il réclame l'honneur de la découverte, de l'invention, de la création de la Musique Dramatique, ou du moins celui de le partager avec M. le Chevalier Gluck. Les titres triomphans, sur lesquels M. Cassabiggi appuie cette prétention tout-à-fait nouvelle & innattendue, méritent bien d'être discutés.

M. Cassabiggi convient de bonne foi qu'il n'est

Digitized by Google

pas Musicien, & l'on doit l'en croire; mais il nous apprend & il nous assure qu'il est grand Comédien, *qu'il lit parfaitement les vers & surtout les siens: Ie les ai*, dit-il, *déclamés à M. Gluck, il les a rendus musicalement avec l'accent le plus vrai, le plus pathétique, comme moi-même enfin, d'où je conclus que je suis le véritable créateur de la Musique Dramatique.*

M. Gluck sait parfaitement l'Italien, je n'en disconviens pas, dit M. Cassabiggi; *mais sa prononciation est vicieuse, il ne pourroit pas déclamer de suite plusieurs Vers sans blesser des oreilles Italiennes un peu délicates; donc il n'a pu rendre en musique les pensées, les sentimens, les expressions de mes compositions, quoiqu'il en comprît, quoiqu'il en sentît toute la force, toute l'énergie, toute la délicatesse. Donc*, conclut M. Cassabiggi, *c'est moi seul qui suis le créateur de la Musique de déclamation, comme je l'appelle.*

C'est moi seul qui ai nommé cette musique, Musique de déclamation; donc c'est à moi seul à qui en appartient l'invention.

C'est d'après cette manière de raisonner, que M. Cassabiggi soutient que la Musique des Danaïdes de M. Sallieri ne doit rien valoir, ou du moins qu'elle doit être très-inférieure à celle qu'écrit M. Milico, sous la direction du grand Comédien M. Cassabiggi; que M. Sallieri, quelque réputation qu'il ait acquise par ses nombreuses compositions, quelque opinion qu'il nous ait donnée de ses talens pour la Musique Dramatique, par la manière grande, forte, rapide & vraie dont il a composé la musique des Danaïdes, ne peut pas entrer en concurrence *avec le grand Chanteur Milico, devenu grand compositeur* par la grace de M. Cassabiggi, puisque M. Sallieri n'a pas été éclairé par ce grand Maître de déclamation, M. Cassabiggi, l'inventeur, le créateur de la Musique Dramatique.

Digitized by Google

Et comment M. Gluck lui-même auroit-il pu porter, comme on le prétend, l'art Dramatique dans ses deux Iphigénies, à un degré de perfection où il n'avoit point encore atteint dans ses Ouvrages italiens, puisque sa prononciation françoise est encore plus vicieuse que sa prononciation italienne; puisque les Auteurs de ces deux Poëmes sont de fort mauvais déclamateurs; puisque celui d'Iphigénie en Tauride ne lui a pas même lu le sien, qui fut écrit à Paris & mis en musique à Vienne; puisqu'enfin l'Élève, l'Écolier de M. Cassabiggi, M. le Chevalier Gluck, abandonné à lui-même dans la composition de ces deux ouvrages, n'a point été dirigé, conduit, éclairé par M. Cassabiggi, son maître, l'inventeur, le créateur, *le nomenclateur* de la Musique de déclamation.

En vérité, M. Cassabiggi, votre Lettre, vos réclamations, vos prétentions, votre manière de raisonner, nous autoriseroient sans doute à nous égayer ici un peu à vos dépens; mais vous avez trop d'esprit, d'imagination & de talens pour que nous nous permissions de livrer à la risée publique un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, *l'Auteur du Poëme des Danaïdes.*

Paris, ce 3 Septembre 1784.

Lettre au Rédacteur du Mercure.

Permettez, Monsieur, que j'emploie la voie de votre Journal pour répondre à plusieurs Lettres qui me sont adressées de différentes Provinces, relative-

Digitized by Google

ment à la Partition du *Barbier de Séville*, qu'on croit gravée ou prête à l'être. Plusieurs personnes me la demandent *sans récitatif*, d'autres *telle que la Pièce se joue à Versailles*, &c. J'entrevois en tout cela une confusion que je crois devoir éclaircir par un petit historique. — M. *Paësiello* a mis en musique à Pétersbourg, le *Barbier de Séville*, traduit en Italien. La Partition en parvint en France l'année dernière, & je fus chargé d'en parodier les morceaux de musique, pour les unir au dialogue de M. *de Beaumarchais*. L'Ouvrage fut fini au mois d'Août; mais des circonstances particulières empêchèrent qu'il ne fût représenté à Fontainebleau, comme il devoit l'être. Quelque temps après M. *Moline* traduisit cette même Pièce en vers Lyriques avec du récitatif. Cet Ouvrage, qui ne me concerne en aucune façon, étoit destiné au Théâtre du grand Opéra; mais il n'y a pas été représenté. Je ne sache pas même qu'il l'ait été ailleurs. Dernièrement ma Parodie, telle que je l'ai arrangée en Opéra-Comique, m'a été demandée pour le Théâtre de la Reine à Trianon. Les Comédiens Italiens l'ont apprise sous les yeux de M. *de Beaumarchais*, qui a bien voulu donner ses soins à l'étude du dialogue, comme je donnois les miens à celle de la musique. La Pièce a été représentée devant Leurs Majestés le 15 Septembre dernier. — Cet éclaircissement doit suffire. Les personnes qui, en me parlant de cet Ouvrage, font mention de récitatif, entendent sans doute l'Ouvrage de M. *Moline*, & peuvent s'adresser à lui. Pour ma Partition, telle qu'elle a été exécutée à Trianon, elle n'est point gravée. L'incertitude du nombre d'Amateurs qui pourroient la désirer, m'a empêché de m'en occuper; mais si d'ici à la fin de l'année il s'en présentoit assez pour que je pusse espérer d'en retirer les frais, je consentirois volontiers à la donner au Public. En conséquence, je préviens qu'on pourra se faire inscrire

Digitized by Google

d'ici au premier Janvier, rue Neuve des Petits-Champs, N°. 127, & chez M. Houbaut, Marchand de Musique, place du Théâtre Italien. On ne donnera point d'argent, mais simplement une promesse de prendre l'Ouvrage au prix de 24 liv. Si au premier Janvier la Souscription est à peu-près remplie, il paroîtra sans faute dans le cours du même mois.

J'ai l'honneur d'être, &c. FRAMERY.

ANNONCES ET NOTICES.

Les Caprices de Proserpine, ou *les Enfers à la Moderne*, *Pièce Episodi-Comique*, *en un Acte & en vers*, par M. P....., représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre des Variétés Amusantes, le 16 Juin 1784 Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande.

Cette Pièce a eu du succès. Proserpine, dans un voyage qu'elle est venue faire à Paris, a été enchantée de nos manières. Nos modes, nos goûts lui ont tourné la tête. De retour aux enfers, elle exige de Pluton, qui est plein de complaisance pour elle, qu'on bouleverse tout l'enfer, & qu'on en fasse un séjour *divin*. Ce cadre a fourni à l'Auteur le moyen de faire passer en revue nos modes, nos travers, les fantaisies du jour. Cette petite Pièce est écrite avec facilité; il y a des traits d'esprit; & la Scène de l'ombre de Carlin est intéressante.

On trouve chez le même Libraire, *la Bataille d'Antioche*, ou *Gargamelle Vaincu*, Tragédie Burlesque en un Acte & en vers, par M. Soupré de Fracansalle.

Cette Pièce, qui a de la gaîté, est une espèce de Parodie.

Recherches Pathologiques, *Anatomiques & Judiciaires sur les signes de l'Empoisonnement*, ou

Digitized by Google

réponse à cette question : *Quels sont, dans les Malades & les Cadavres, les signes certains d'après lesquels un Médecin puisse décider qu'un Homme a été empoisonné par un corrosif, lorsqu'il lui faut éclairer les Juges sur ce délit ?* Par M. Retz, Médecin ordinaire du Roi, ancien Médecin ordinaire de la Marine Royale. A Londres, & se trouve à Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de Chirurgie.

L'objet de cet Ouvrage est important, & donne à son Auteur des droits à la reconnoissance publique.

Physique Générale & Particulière, par M. le Comte de la Cépède, Colonel au Cercle de Westphalie, des Académies & Sociétés Royales de Dijon, Lyon, Toulouse, Rome, Stockholm, &c. avec figures. *in*-12. Tome II. A Paris, de l'Imprimerie de Monsieur; & se trouve chez P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins; Durand neveu, Libraire, Quai des Augustins; Mérigot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, & Barrois le jeune, rue du Hurepois.

Le premier volume de cet Ouvrage a obtenu le succès qu'il méritoit; ce second volume est digne du même accueil. En général cet Ouvrage, utile par les vérités qu'il renferme & par la méthode de l'Auteur, doit faire le plus grand honneur à son talent & à ses profondes connoissances.

Bibliothèque de Campagne. A Rheims, chez Cazin, Libraire, & se trouve à Paris, chez la Veuve Valade, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers; Mérigot, Boulevard S. Martin, & sous le vestibule de l'Opéra; Bailly, rue S. Honoré, vis-à-vis la barrière des Sergens; Desenne, Libraire, au Palais Royal, passage de Richelieu.

Cet Ouvrage fait partie des petits formats qui ont

Digitized by Google

été bien accueillis du Public. L'Éditeur a rassemblé sous le titre de Bibliothèque de Campagne, plusieurs Romans intéressans, parmi lesquels se trouve le charmant Ouvrage de *Tom-Jones*.

La Félicité Villageoise, dessinée par S. Frendeberg, gravée par J. L. Dolignan. A Paris, chez Delaunay, Graveur des Académies Royales de Paris & de Copenhague, rue de la Bucherie, N°. 26.

Cette jolie Estampe a été gravée sous la direction de M. de Launay; ce qui forme en sa faveur un préjugé qui se trouve justifié par le talent de son Élève. Elle fait suite aux cinq Estampes déjà connues sous le titre de *l'heureuse Fécondité*.

ΗΘΙΚΗ ΠΟΙΗΣΙΣ, *sive Gnomici Poetæ Græci; ad optimorum exemplarium fidem mendavi.* Rich. Franc. Phib. Brunck. Argentorati in Bibliopolio Academico.

Nous n'avions point d'Édition bien correcte des Poëtes que renferme ce Volume: on doit de la reconnoissance au savant Littérateur qui s'est occupé de celle-ci avec autant de zèle que de succès. L'exécution typographique mérite aussi des éloges.

Une Suite de divers petits Sujets en Médaillon en deux feuilles au nombre de trente sur chaque feuille, gravés en couleur par J. B. Morret. Prix, 3 liv. les deux. — *Deux autres, les Buveurs & les Joueurs*, par le même. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Deux Portes-Saint-Sauveur, maison de M. le Lièvre, n°. 18.

Nova Versio Græca Proverbiorum, Ecclesiastis, Cantici Canticorum, Ruthi, Threnorum, Danielis & Selectorum Pentateuchi locorum ex unico S. Marci Bibliothecæ codice Veneto nunc primum

Digitized by Google

erecta & notulis illustrata, a Johanne-Baptista Caspare d'Ansse de Villoison, Regiæ Inscriptionum Academiæ Parisiensis, Regiæ & antiquariæ Societatis Londinensium, Berolinensis, Goettingensis, Manheimensis, Jenensis, Cepsalensis, Haphniensis, Matritensis, Cortonensis, Neapolitanæ, Arcadicæ, Romanæ, Massilliensis, &c. &c. Academiarum Socius. Argentorati, sumptibus Bibliopolii Academici.

Nous ne nous arrêterons point sur l'éloge des Ouvrages que renferme ce Volume ; leur mérite est incontestable, & il seroit à desirer qu'ils fussent plus connus des jeunes Littérateurs. Les profondes connoissances de M. de Villoison doivent prévenir en faveur de la nouvelle Version qu'il vient de publier. Que ne doit-on pas attendre d'un Savant qui dès son enfance en avoit déjà le titre & le mérite, & qui depuis n'a pas cessé d'augmenter son érudition par les efforts les plus constans & les travaux les plus fructueux.

Deuxième Recueil d'Ariettes d'Opéras & Opéras-Comiques arrangées pour le Clavecin, Violon ad libitum, par M. C. Fodor. Prix, 7 livres 4 s. port franc par la poste. A Paris, chez M. Leduc, au Magasin de Musique, rue Traversière-S. Honoré.

Deux Symphonies pour le Clavecin, avec Accompagnement de deux Violons, Alto & Basse, les Cors & l'Alto ad libitum, par M. Tapray, Organiste du Roi à l'École Militaire, &c. Œuvre XXI. Prix, 7 livres 4 sols franc de port par la poste. A Paris, même Adresse que ci-dessus.

Numéro 9 de la troisième année du Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres, Violon *ad libitum*. Prix, chaque Cahier séparé 3 liv. Abonne-

Digitized by Google

ment 15 liv. franc de port. A Paris, même Adreſſe que ci-deſſus.

Le Berger galant, Méthode contenant les véritables Principes pour apprendre facilement à jouer de la Flûte à bec, avec des Airs connus convenables à l'Inſtrument, à une & deux parties, que l'on pourra apprendre ſeul au défaut de Maître par le moyen des leçons notées & en tablature ; plus, une Suite de l'Auteur avec la Baſſe, par M. Corette. Prix, 4 liv. 4 ſols. A Paris, chez Mlle Caſtagnery, à la Muſique Royale, rue des Prouvaires.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Muſique & des Eſtampes, le Journal de la Librairie ſur la Couverture.

TABLE.

A mon Pêcher,	49	*De la Tragédie, pour ſervir de ſuite aux Lettres de Voltaire*,	71
Les Crimes & les Châtimens, Fable,	52	*Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon*,	80
Portrait d'Aglaé,	53	*Variétés*,	90
Charade, Enigme & Logogryphe,	59	*Annonces & Notices*,	92
Hiſtoire de Provence,	61		

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 9 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 8 Octobre 1784. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 16 OCTOBRE 1784.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

L'Ombre de M. DE GÉBELIN à M. le Comte D'ALBON. *

SUR les bords du Léthé, quand je porte mes pas,
Cher d'Albon, que viens-je d'apprendre ?

* M. le Comte d'Albon vient d'offrir l'exemple sublime & rare d'une amitié qui survit à celui qui en fut l'objet. Il a obtenu du Roi la permission de donner à M. Court de Gébelin une sépulture digne de cet homme célèbre. Action bien recommandable dans le siècle de l'égoïsme & de l'indifférence, & qui honore également l'ami sensible & constant, le Savant qui est l'objet de ses soins généreux, & le Monarque qui fait connoître le prix de la science & de la vertu. En attendant qu'une plume plus exercée que la mienne consacre ce fait intéressant, j'offre ces vers comme un hommage à la mémoire de M. de Gébelin, & comme un tribut de l'admiration qu'a excitée en moi l'action de M. le Comte d'Albon.

Digitized by Google

Un ſentiment fidèle & tendre
Dans ton cœur généreux ſurvit à mon trépas.
Quand, par de vains regrets, l'amitié ſi ſtérile
Croit aſſez honorer celui qui ne vit plus,
Dans les boſquets de Franconville,
Beaux lieux qu'autrefois j'ai connus,
Mon ami me donne un aſyle!
Sur un ſimple gazon couronné d'arbres frais,
Tes mains dépoſeront mon urne funéraire;
Tes mains planteront le cyprès
Dont tu dirigeras l'ombrage tutélaire;
Les pleurs du ſentiment mouilleront ta paupière,
Je jouirai de tes regrets.
De ces triſtes devoirs mon ombre eſt plus charmée
Que de tous les honneurs qu'on promet à mon nom.
Le vain éclat qu'offre la Renommée
Ne ſéduit point ici notre raiſon.
Les preſtiges brillans du Temple de Mémoire
Sont pour les morts des objets de pitié;
Une larme de l'amitié
Touche plus notre cœur que vingt ſiècles de gloire.
Quelquefois égaré ſous tes rians boſquets,
Ton œil rencontrera mon ſolitaire aſyle;
L'aſpect religieux de cet abri tranquille,
Ces marbres, ces lauriers enlacés de cyprès,
Viendront te retracer un ſouvenir utile.
Mais quand tu marcheras ſur ces débris muets,
Crois que, ſi des enfers le Monarque terrible

Digitized by Google

Aux vœux les plus ardens peut devenir ſenſible,
Je ſaurai m'affranchir de la commune loi,
Et qu'alors mon ombre inviſible
Planera ſur ta tête & veillera ſur toi.

(*Par M. Bodard.*)

INVITATION de la Loge des Neuf-Sœurs, à Mme la Comteſſe DE BEAUHARNOIS.

LES Beaux-Arts réunis vous adreſſent leurs vœux.
Animez le talent, que ſous vos yeux il brille.
Daignez, belle Sapho, préſider à nos jeux.
Au milieu des Neuf-Sœurs vous ſerez en famille.

---

*ENVOI d'Hurluberlu à Mlle ÉMILIE M***, Danſeuſe de la Comédie Italienne, qui m'avoit envoyé de jolis vers au ſujet de Turlututu.* *

AIR: *Chantez, danſez, amuſez-vous.*

CHANTER, danſer, ſont deux talens
Qui brillent rarement enſemble;
Avec mille autres agrémens
La Nature en vous les raſſemble;

---

* *Turlututu*, autre folie du même Auteur, qui ſe vend chez Royez, Quai des Auguſtins, & Leſclapart, Pont Notre-Dame, 24 ſols brochée.

Digitized by Google

Vos accens nous portent aux cieux.....
Vous danſez bien..... vous chantez mieux.

D'UNE Danſeuſe faite au tour
Vous avez & grâce & ſouplesſe:
Mais les Danſeuſes, en Amour
N'ont pas votre délicateſſe.
Heureux eſt l'objet de vos vœux!
Vous danſez bien.... vous aimez mieux.

UNE Danſeuſe bien ſouvent
Sait tout au plus parler en proſe;
Former un pas c'eſt un talent.....
Tourner un vers, c'eſt autre choſe.
Iris, vous ſavez tous les deux;
Vous danſez bien.... vous rimez mieux.

CHEZ les Danſeuſes quelquefois
Les Livres ne ſont pas de miſe;
Et, quand on leur fait des envois,
Ce ſont envois de bonne priſe....
Iris, vous avez d'autres yeux;
Vous danſez bien..... vous voyez mieux.

(*Par M. Beſſroy de Reigny, connu ſous le nom du Couſin Jacques.*)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Diamant*; celui de l'Énigme eſt *Tolérance*; celui du Logogryphe eſt *Poivre*, où l'on trouve *Pô* (fleuve d'Italie), *ivre*.

CHARADE.

Aux vœux de mille amans Liſe eſt inexorable,
Pas un baiſer pour eux, mon premier les a tous,
Et tantôt dans ſes bras, tantôt ſur ſes genoux,
Il partage avec elle & ſon lit & ſa table.
Mon ſecond au premier ſert à parer le coup
Que tenteroit ſur Liſe une main criminelle;
A ſa maîtreſſe enfin mon premier eſt fidèle,
Et Liſe, en certain cas, a recours à mon tout.

(*Par M. Micro-Mégas.*)

ÉNIGME.

TRANCHER & diviſer, partager & détruire,
Pour créer, façonner & de nouveau conſtruire,

Digitized by Google

Tel est de mon savoir l'emploi le plus fréquent.
De mon art destructeur l'on s'applaudit souvent;
Mais aussi quelquefois l'on maudit mon usage,
Sans pouvoir réparer mon terrible ravage.
Tel du trône jadis par moi fut écarté,
A tel autre aujourd'hui j'ôte la liberté.
Un enfant d'Israël, grâce à mes coups perfides,
Devint le vil jouet d'un barbare étranger;
Mais c'est peu qu'ici bas je puisse endommager.
Et le Destin par mes bras homicides,
Du fond des noirs enfers peut menacer tes jours.
Pour agir au surplus, il me faut ton secours,
Et sans ta propre main, déchu de mon empire,
Je ne pourrois jamais te servir ni te nuire.

(*Par M. D***** D.*)

LOGOGRYPHE.

PAR moi l'on voit revivre & la laide & la belle,
Les sages & les Rois, le sot & l'ignorant.
Je fais à ces derniers payer cher mon talent,
Et ne rends point pour rien cette espèce immortelle.
En me décomposant, si tu veux y rêver,
Tu pourras dans mon nom facilement trouver
Ce qui défend la fleur à Vénus consacrée;
Ce qui rend la raison inquiette, égarée;
Ce qui sert à cet art qu'un Moine imagina;

Digitized by Google

Le néant avec quoi Rochester * badina ;
Le pays qui des morts voit le royaume sombre ;
La saison où nous plaît l'eau, la fraîcheur & l'ombre ;
L'arbre qui sert à Pan de couronne & de fleurs ;
Ce qui tarit souvent nos chagrins & nos pleurs ;
Un mot, selon Rousseau, qui sema la discorde
Quand la propriété troubla cet Univers ;
Ce que font les amis que le plaisir accorde ;
Rarement ce qu'on gagne à faire de bons vers ;
Ce qui vient du bonheur troubler la gaîté pure ;
Ce qu'il faut au ruisseau pour rendre un doux murmure ;
Ce qui fait de l'absence adoucir les chagrins ;
Ce qui dans maint pays gouverne les humains ;
La préposition qui sépare les choses ;
L'image de la vie, & ce que tu composes.
Et pour finir enfin sans lasser ton esprit,
Ce qu'on ne trouve plus si l'on le défunit.

(Par M. M... d'Harfleur, en Normandie.)

* Auteur Anglois qui fit des Stances sur ce mot.

Digitized by Google

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

NOUVEAU Théâtre Allemand, par M. Friédel, Professeur en survivance des Pages de la grande Écurie du Roi. *in* 8°. Sixième volume. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques; Couturier fils, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins; Durand, Libraire, rue Galande; & à Versailles, chez Blaizot, rue Satory.

QUOIQUE la supériorité de notre Théâtre sur celui des Anciens & des Étrangers, soit assez reconnue aujourd'hui par les Littérateurs exempts des préjugés de temps & de lieu, ce seroit pousser trop loin nos prétentions que d'attendre cet aveu de la bouche même des étrangers, de nos rivaux. Mais les Nations voisines, en se rapprochant peu-à-peu de la manière de nos Auteurs Dramatiques, nous rendent une sorte d'hommage tacite, qui doit satisfaire à l'orgueil national; les Anglois eux-mêmes, à qui il en coûte peut-être plus qu'à aucun autre peuple, pour nous imiter, n'ont pu marcher vers la perfection de l'Art sans nous rencontrer en chemin, & chaque progrès qu'ils ont fait a été marqué par un degré de ressemblance avec nous. Il s'en faut pourtant bien encore que sur ce point nous soyons parfaitement d'ac-

Digitized by Google

cord avec nos voisins ; un code dramatique généralement adopté est peut être aussi chimérique qu'un projet de paix universelle. On s'est battu long-temps pour ou contre la règle des trois unités ; & c'est une guerre qui ne s'éteindra peut-être jamais. Sans vouloir aujourd'hui nous jeter parmi les combattans, nous observerons seulement qu'un Art reste toujours dans l'enfance, jusqu'à ce qu'on l'ait soumis à des loix. Outre cette idée, employée si souvent contre les infracteurs des règles, que les entraves qu'on se donne font trouver des beautés qu'on ne cherchoit point, le génie prend des chaînes dès le moment qu'il s'apperçoit qu'en les portant il a plus de plaisir à procurer & plus de gloire à acquérir. Sans doute la seule difficulté vaincue n'est pas un mérite réel ; mais il n'est point de mérite réel sans la difficulté vaincue ; & celui qui inventeroit le moyen de faire avec moins de peine de la poésie & de l'éloquence, nuiroit à l'Art du Poëte & de l'Orateur. Il y auroit bien plus de naturel à composer des Tragédies en prose, que de faire parler en rimes des Rois & des Héros ; mais éloignons toujours de la portée du vulgaire, reculons, pour ainsi dire, jusqu'au fond du sanctuaire impénétrable aux regards profanes, les Arts qui dispensent la gloire ; & soyons bien persuadés que l'époque, si elle arrive jamais, où l'on écrira la Tragédie en prose, sera l'époque de son déclin.

Digitized by Google

Nous avons dit qu'on se rapprochoit tous les jours davantage de nos principes dramatiques, c'est-à-dire, de l'observation des trois unités; nous en trouvons une preuve, ou tout au moins un exemple dans l'*Hôtel Garni*, l'une des deux Pièces que renferme ce Tome neuvième du Théâtre Allemand. Ce volume est un des plus intéressans de cette Collection. Outre la Comédie que nous venons de nommer, il contient un Drame intitulé *le Père de Famille*, Ouvrage estimable, & qui mérite une attention particulière, tant à cause de son mérite, que relativement à la Pièce que Diderot nous a laissée sous le même titre; c'est ce qui nous forcera de nous borner à une courte notice de *l'Hôtel Garni*; l'Auteur est M. J. C. Braudes. En voici le sujet.

Le Comte de *Werling*, dont la fille s'est mariée secrettement malgré lui, a juré de ne lui pardonner jamais. Le Comte d'*Olborn*, son ami, tombé dans la disgrace & réduit à la fuite, n'a pu avoir des nouvelles de son fils qui voyageoit. Le hasard fait que ce fils, qui a changé de nom à cause de la disgrace de son père, est précisément le jeune homme qui a épousé la fille du Comte de Werling; & le même hasard fait que le Comte d'Olborn, son père, vient loger secrettement dans le même hôtel où logent aussi les deux époux. Il y attend que le Comte de Werling, qui sollicite pour lui, ait obtenu son rappel.

Ce qui entretient & rallume à chaque in-

Digitized by Google

tant le ressentiment du Comte de Werling contre sa fille, c'est qu'un bas coquin, le Baron de *Thorreck*, qui ressemble au *Stukeli* de *Béverley*, ayant formé des projets sur la jeune femme, excite l'indignation du père par des lettres contrefaites qu'il écrit au nom du mari. Le Comte d'Olborn, étant logé dans le même hôtel que son fils, la reconnoissance devient presque inévitable; il découvre le mariage secret, le fait confirmer par son ami, le Comte de Werling; & le Baron démasqué est chassé avec tout le mépris qu'il mérite.

Tel est le sujet de cette Pièce. La vraisemblance y est quelquefois un peu forcée; mais il y a de l'intérêt & du comique; le rôle de *Pips*, le Maître de l'hôtel, est plaisant; & la marche en est si régulière, qu'il n'y auroit rien à y changer, quant au plan, pour l'adapter à la Scène Françoise.

On ne peut pas en dire autant du *Père de Famille*. Il y a des irrégularités; l'unité de lieu y est violée à chaque instant; la Scène change quelquefois aux momens les plus intéressans de la Pièce; mais nous osons, & nous devons le dire, le sujet y est mieux traité que dans le Père de Famille François, quoique cette dernière Pièce soit très-estimable, & digne de son brillant succès.

Le Père de Famille Allemand a trois enfans; une fille qui est mariée au Comte de *Monheim*, un fils dans le Service, & un autre, son aîné, qui se destine à la Magis-

Digitized by Google

trature. Après un voyage assez long, dans quel état retrouve-t'il sa famille à son retour ? Le plus jeune de ses fils se dérange & néglige son service ; l'aîné aime passionnément une fille au-dessous de son état, dont il est censé ne pouvoir faire sa femme, & qu'il a rendue mère ; enfin sa fille vit mal avec son époux, qui, aimant ailleurs, demande à être séparé d'elle. Le Père de Famille n'apprend tous ces malheurs que par degrés ; ce qui fait accroître, d'Acte en Acte l'intérêt qui arrive enfin jusqu'au plus grand pathétique.

Cette fable, qui est fort bien conçue, & qui remplit parfaitement le sujet, se dénoue tout aussi naturellement. L'aîné épouse sa maîtresse ; & cette union est motivée par le caractère vertueux du père ; le cadet se corrige ; & c'est la sensibilité noble du père qui produit ce changement ; enfin les deux époux se réconcilient, attendris par une leçon que le père leur donne, leçon aussi simple qu'elle est sublime & touchante. Mais, nous l'avons dit, il y a des fautes, des irrégularités dans la marche ; & ces fautes frappent d'autant plus qu'elles se trouvent mêlées à des beautés du premier ordre. Lorsqu'au milieu d'un Acte, l'Auteur coupe brusquement une Scène pour transporter le Spectateur dans un autre lieu, si l'intérêt étoit moins vif, le goût s'indigneroit bien moins contre l'Auteur. Mais les grandes beautés qu'on rencontre dans cet Ouvrage, plus elles méritent d'estime, moins elles disposent à l'indulgence ; & ce sentiment est

Digitized by Google

d'autant plus juste, que l'Auteur montre un talent assez supérieur pour faire croire qu'il auroit pu se soumettre aux règles de l'Art, sans diminuer ses ressources dramatiques.

Outre les irrégularités, il y a aussi des fautes de goût. Dans la Scène où le Père de Famille interroge son petit-fils, Frédéric, c'est une idée heureuse & morale de présenter un enfant qui répond fort bien sur la Fable & l'Histoire, & qui reste embarrassé, muet, quand on lui demande quel est son pays. On aime à voir relever en passant ce vice d'éducation, & montrer combien il est ridicule d'apprendre à un enfant des choses souvent étrangères & inutiles, & de le laisser dans la plus profonde ignorance sur les choses les plus essentielles de la vie. Mais on est fâché de voir abuser de cette idée, quand le Père de Famille, après avoir dit à Frédéric ce qu'il devroit savoir, qu'il est Allemand, ajoute: *dis-moi à présent combien il y a de Dieux*, & que l'enfant répond, *trois*. On ne s'attend pas à cette question de catéchisme, & le goût ne peut se résoudre à la pardonner.

On est fâché aussi, quand Louise envoie une lettre à son amant, de l'entendre dire qu'elle l'a *écrite avec ses larmes*. Nous ignorons si c'est au Traducteur qu'il faut reprocher cette faute; mais ce qu'on doit évidemment reprocher à l'Auteur, c'est d'avoir prodigué quelquefois de longs raisonnemens, dans le moment où un vif intérêt

Digitized by Google

fait desirer de voir marcher l'action. Par exemple, le Père de Famille, dans la cinquième Scène du troisième Acte, se propose de parler à son fils aîné d'un amour qui a déjà vivement intéresse; & il lui trace très-longuement un plan de conduite pour l'état qu'il vient de choisir. Cette dissertation auroit de plus grandes beautés encore, qu'elle nuiroit toujours à l'intérêt; dans la Tragédie, plus le cœur est attendri, plus il demande à l'être; & ce qui sèche les larmes du Spectateur, le rend inattentif & sourd pour des beautés qu'il applaudiroit ailleurs.

Mais si nous osons exercer la rigueur de la critique sur ce qui nous a paru défectueux dans cet Ouvrage, nous devons à l'équité de dire que les beautés qu'on y remarque feroient honneur aux meilleurs Poëtes Dramatiques. On a dû voir, par notre courte analyse, que le Père de Famille est le centre où vient se rassembler tout l'intérêt de cette Pièce; ce n'est ni la fille ni les deux fils qui en sont les Héros, & c'est en quoi elle diffère de l'Ouvrage de M. Diderot. Au reste, sans entreprendre de louer l'un aux dépens de l'autre, ces deux Pièces, comme nous l'avons dit, se ressemblent si peu, qu'il est impossible de les comparer.

La plupart des Scènes du père, dans la Pièce que nous annonçons, ont de grandes beautés. On pourroit presque citer au hasard. Le Père de Famille, prenant que son fils aime la fille d'un Peintre, va voir cet Ar-

Digitized by Google

tiſte, qui ignore les amours de ſa fille chérie.

LE PÈRE DE FAMILLE.

« Vous êtes donc réellement heureux ?

LE PEINTRE.

» Comme Artiſte, je le ſuis, vous le ſa-
» vez; &, grâces à Dieu, je le ſuis davan-
» tage encore dans ma maiſon.

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Vous avez une fille ?

LE PEINTRE.

» Oui, Monſieur, ma plus grande richeſſe.

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Fille unique ?

LE PEINTRE.

» Ma ſeule enfant : ſa naiſſance a coûté la
» vie à ma pauvre femme. — Je ſuis ſeul
» ſur la terre; il ne me reſte que ma fille; je
» ne ſais même ſi je pourrois aimer quel-
» qu'autre perſonne : elle ſeule remplit tout
» mon cœur.

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Encore ſi le bonheur d'être père n'étoit
» pas mêlé de tant d'amertumes !

LE PEINTRE.

» Heureux qui peut l'être ! croyez-moi,

Digitized by Google

» les souffrances de l'homme sont presque
» toujours bien compensées.

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Avant de mettre une fille à l'abri de la
» séduction & de tous les dangers.....

LE PEINTRE.

» Ah! Monsieur le Comte, sa piété pour
» son père, ses principes, son cœur.....

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Un cœur noble est toujours sensible; &
» la sensibilité, le feu d'une jeunesse.....

LE PEINTRE.

» C'est à Dieu, qui a formé son cœur, à
» le conduire. D'ailleurs, je n'ai jamais em-
» ployé envers elle la gravité, l'autorité
» d'un père: nous sommes amis; & je suis
» persuadé que ma fille me confiera ses pre-
» mières amours. »

Cette sécurité du Peintre est intéressante pour le Spectateur, qui sait que sa fille porte dans son sein le fruit d'un amour malheureux. Le Père de Famille, plus instruit, commence à inquiéter son cœur paternel, quand il continue ainsi:

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Vous connoissez mieux, ce me semble,
» l'extérieur de l'homme que les abymes du
» cœur humain. Croyez que sur un point

Digitized by Google

» aussi délicat, jamais jeune fille — ou peut-
» être même.....

LE PEINTRE.

» Nous parlions de peinture; comme la
» conversation a tout-à-coup changé!

LE PÈRE DE FAMILLE.

» Puisque nous sommes sur ce chapitre,
» dites moi, par exemple, si un homme de
» condition venoit demander la main de
» votre fille, que feriez-vous?

LE PEINTRE.

» Je lui refuserois ma fille; non que je
» croie ma fille digne d'un Roi, mais parce
» que l'inégalité des conditions a presque
» toujours des suites funestes; & savoir ma
» Louise malheureuse! Monsieur, dirois je
» au Grand Seigneur qui la demanderoit, si
» c'étoit un homme ordinaire, votre or &
» vos honneurs ne rendront pas ma fille
» heureuse. S'il étoit digne de mon estime,
» je le plaindrois de sa haute naissance; mais
» il n'auroit point ma fille. Sur ma foi, je
» ne la donnerois pas même à votre fils.....»

C'est une idée grande & vraiment dramatique, que celle de la Scène quatrième du quatrième Acte. Louise, dans un moment de délire, a écrit à son amant qu'elle s'étoit surprise un instant dans l'affreux projet d'étouffer dans son sein le fruit de son amour. En sa présence, son père, qui ne sait

Digitized by Google

rien de la situation, montre à son amant lui-même des dessins, où il représente une mère au désespoir, qui fait périr un fils né d'un amour illégitime. On sent dans quelle horrible situation se trouvent alors, & l'amant qui voit le dessin, & la fille qui entend l'explication qu'en fait tout haut son père dans les termes les plus énergiques.

L'idée de ramener deux époux prêts à se séparer, par le moyen d'un enfant qui ne veut quitter ni l'un ni l'autre, est si simple, qu'il semble que tout le monde l'auroit trouvée. Elle n'a pas moins fourni une Scène des plus neuves & des plus attendrissantes.

Quant aux caractères, quoiqu'on desire des motifs plus nobles dans la conduite du fils aîné, & plus d'intérêt dans celle de sa sœur, les personnages en général ont une physionomie très-marquée. Une chose encore à observer, & qui mérite les plus grands éloges, c'est qu'il n'y a jamais dans cette Pièce ni emphase, ni fausse chaleur; tous les ressorts de l'action sont vrais, naturels; & l'Ouvrage est de nature à plaire à ceux même pour qui le genre du Drame est le plus antipathique.

C'est une de ces Pièces qui font le plus regretter que les principes Dramatiques des Auteurs Allemands ne soient pas plus analogues à ceux du Théâtre François.

(Cet Article est de M. Imbert.)

Digitized by Google

LES *Hochets Moraux*, ou *Contes pour l'Adolescence*, dédiés à Son Altesse Sérénissime *Mademoiselle*, par M. Monget. Seconde Partie. A Paris, chez Lambert, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, près S. Côme.

CE Volume fait suite à un autre qui a paru sous le titre *de Contes pour la première enfance*, & dont on a parlé avec éloge dans ce Journal. Cet Ouvrage est estimable par son objet, & peut être utile à l'éducation de la jeunesse. Un Auteur est d'autant plus louable de travailler dans ce genre là, qu'il a besoin, pour y réussir, d'une somme de talens qui, tournée vers d'autres objets, obtiendroit plus d'éloges sans en mériter davantage.

Dans le nouveau Volume qui vient de paroître, on remarquera une différence sensible dans le ton qu'a pris l'Auteur; c'est qu'ayant affaire à l'adolescence, le ton qu'il avoit pris d'abord en parlant à la première enfance, devenoit trop puéril. Il n'y a pourtant rien qui ne soit à la portée de la classe des Lecteurs qu'il veut instruire en les amusant. On peut en juger par celui que nous allons transcrire.

L'Ingratitude, Conte.

SUR l'animal le plus féroce,
On fait le pouvoir des bienfaits,

Digitized by Google

Hélas! il eſt une âme atroce
Qu'ils encouragent aux forfaits.
C'eſt l'âme de l'Ingrat. Enfant de la baſſeſſe
Et de l'orgueil tout-à-la-fois,
L'Ingratitude échappe au glaive de nos Lois.
Gémiſſons; mais qu'au moins la haine vengereſſe,
De l'Univers trahi rétabliſſe ſes droits.
Et vous, dont ce monſtre perfide,
Souvent glace & ferme les cœurs,
Ah! ne réſiſtez point au penchant qui vous guide;
Et, même d'un ingrat ſoyez les Bienfaiteurs.

VOYEZ le bon Bernard, il protège Valère:
Fils ingrat du plus tendre père,
On croit que ce Valère avoit cauſé ſa mort;
Et cependant Bernard ſe charge de ſon ſort.
Viens, lui dit-il; fuyons cette maudite plage
Où je perds mon ami, toi, ton père & tes biens.
Allons ſur un autre rivage
Doubler, par ton travail, & partager les miens.
Mon navire eſt tout prêt; la voile déployée
Nous appelle au Miſſiſipi:
Et ne plains pas ta peine, elle eſt bien employée
Alors qu'on y trouve un ami.
Partons. Les voilà donc, Bernard & ſon Pupille,
Livrés au caprice des flots.
Pour un ſi bon Patron tout deviendra facile
A ſes fidèles Matelots.
Bravant les Forbans & l'orage,

Digitized by Google

Déjà de deux combats il eſt ſorti vainqueur ;
Mais gravement bleſſé, voyez ſon Équipage,
Par les plus tendres ſoins, exprimer ſa douleur.
Tout occupé d'une fortune
Que dévorent déjà ſes avides regards,
Valère indifférent, dans l'alarme commune,
N'a pour ſon Bienfaiteur que quelques froids égards.
Crains plutôt pour ſes jours, ingrat! un Dieu propice,
S'il permet quelquefois le vice,
Aux vertus garde auſſi leur prix ;
Il doit rendre Bernard aux vœux de ſes amis.
Toi-même auras encore un père
Pour t'aimer, pour compter tes coupables deſirs.
Cependant le vaiſſeau vogue au gré des Zéphirs.
Soudain l'on entend crier *terre*,
Et chacun ſe livre aux plaiſirs.

Qu'elle eſt touchante l'alégreſſe
De ces momens délicieux!
Sur le rivage tout s'empreſſe :
Et le cœur plus prompt que les yeux,
Dans les tranſports de ſon ivreſſe,
A franchi l'eſpace envieux
Qui lui dérobe encor l'objet de ſa tendreſſe.
Enfans & vieillards proſternés,
Béniſſent le moment qui finit leurs alarmes ;
Et ces rivages fortunés
Sont preſſés de leurs bras, arroſés de leurs larmes.
Enfin, le bon Bernard a vû ces toîts chéris,

Digitized by Google

Dont le travail & l'industrie
De ses Nègres nombreux, devenus ses amis,
Ont su lui faire une Patrie.
Ce brave homme n'est point de ces Maîtres cruels,
Qui, méprisant les droits de l'Humanité sainte,
Préfèrent aux soins paternels
Le triste empire de la crainte.
Aussi, tout réussit au gré de ses souhaits.
Les Esclaves, pour lui, ne sont que des Sujets,
Qui, recueillant en paix tout le fruit de leurs peines,
D'un bon Roi, chaque jour, augmentent les Domaines.

Tel est le doux asyle où Valère accueilli
Par l'épouse de son ami,
Et leur unique enfant, l'innocente Fanni,
Loin d'aimer en bon fils sa nouvelle famille,
Vient, de la défiance & des tristes soupçons,
Et sur la mère & sur la fille,
Et sur les Nègres même, épandre les poisons.
Tout s'aigrit. Mais bientôt l'œil du père & du maître,
En rappelant la paix, eut démasqué le traître.
Le voilà donc le prix de mes soins généreux,
Ingrat! lui dit Bernard. Vois-tu sur la montagne
Ces grouppes d'Esclaves heureux?
Ils ont fait d'un désert une riche campagne.
C'est-là que, loin de nous, maître de leurs travaux,
Tu peux, en ménageant leur peine & leur repos,
De tes soins amplement recueillir le salaire,

Digitized by Google

Mais ils sont mes enfans; deviens aussi leur père.
Adieu. Ne croyez pas que ces sages avis,
Par l'imprudent jeune homme auront été suivis;
Hélas! non. Les succès le rendront plus avare,
Il double le travail. Cruellement traités,
Indignés de leurs fers, ses Nègres révoltés,
Dans le sang d'un maître barbare,
Alloient venger des maux trop long-temps supportés.
Bernard accourt, & sa présence
Fait tomber les poignards. Valère, cette fois
Vaincu par tant de bienfaisance,
Sur son cœur à la fin en reconnoît les droits.
Aux pieds d'un si bon père, effaçant dans les larmes,
De toutes ses erreurs, le triste souvenir,
Aimable Fanni! tous vos charmes
Seront peut-être un jour le prix du repentir.

L'AUTOMATIE des Animaux, suivie de quelques Réflexions sur le Mahométisme & l'Agriculture, par un Partisan de Descartes. A Constantinople, & se trouve à Paris, chez Cailleau, Imprim.-Libraire, rue Galande.

PARLER de ce qu'on n'entend pas, vouloir expliquer ce que personne n'entend, par des argumens faux ou inintelligibles; employer l'autorité de la révélation & des Pères de l'Église dans des discussions physiques, &

Digitized by Google

entremêler tout cela d'une vaine déclamation : voilà ce qu'a fait l'Auteur de cet Ouvrage. Nous convenons que ses vûes sont bonnes ; mais nous croyons que la lecture de son Ouvrage ne convertira, n'éclairera personne, & qu'elle seroit plus propre à confirmer dans leurs opinions les adversaires qu'il a prétendu combattre.

Les animaux ne sentent rien, suivant l'Auteur ; un coup d'éperon donné à un cheval, un coup de fouet donné à un chien leur font bien produire les mouvemens qui sont les effets de la douleur ; mais le cheval ne fuit & le chien ne crie que parce que le Créateur a établi une correspondance qui *s'exécute par les impressions faites dans le cerveau & dans les nerfs de l'animal, puis par le mouvement des esprits animaux & des muscles qui correspondent à ces premières impressions.*

« La supposition d'une âme dans les bêtes, » dit-il, renferme l'existence d'une chose » inconcevable, & dont nous ne saurions » avoir d'idée qui nous la représente, & » par conséquent elle est fausse. » Qu'on transporte à l'homme ce raisonnement de l'Auteur ; s'il étoit juste, où en serions-nous ?

Voici comment l'Auteur répond au système des démons unis aux corps des animaux : « On voit dans l'Évangile que les démons » chassés du corps d'un possédé, demandent » à Jesus-Christ la permission d'entrer dans » les corps des pourceaux ; puisqu'il faut,

» ajoute

Digitized by Google

» ajoute l'Auteur, un miracle pour leur accorder cette demeure, donc elle ne leur » étoit pas naturelle.

» Les bêtes ont été créées pour nos besoins » & pour nos plaisirs, dit l'Auteur, nous » pouvons tout sur elles, leur faire & les » voir souffrir la captivité & la mort, 1°. » parce qu'elles ne sentent ni plaisir ni » peine; 2°. parce qu'elles ont été créées » pour cela. Ainsi je brise mon violon dès » qu'il cesse d'être harmonique; j'envoie » mon cheval à l'écorcheur quand il a la » jambe cassée, & je noie mon chien quand » il est galeux, parce qu'alors je ne retire » plus d'utilité de toutes ces sortes d'instru- » mens. »

Nous ne dirons rien du style ni du ton qui règne dans l'Ouvrage. Quant aux plaisanteries ingénieuses qu'il contient, en voici qui nous ont paru joindre le bon goût à la délicatesse. *L'Encyclopédie est une vraie tour de Babel: — Un Concile Encyclopédique n'est point un Concile Œcuménique.* L'Auteur fait plus, il s'enflamme, il est inspiré, il lit dans l'avenir, & annonce qu'avant un demi-siècle le Dictionnaire Encyclopédique servira à meubler les boutiques des Épiciers. Nous espérons que, pour l'honneur de la Littérature & de la Philosophie, l'Ouvrage que nous annonçons n'aura pas le même sort; & qu'il ira d'âge en âge servir à l'instruction & au bonheur des hommes; nous le desirons d'autant plus, que deux petites dissertations qui

Digitized by Google

ſuivent celle de l'Automatie, rendent ce Recueil encore plus intéreſſant, comme on va le voir.

La première eſt ſur la Religion Muſulmane; comme cet objet eſt un peu loin de nous, nous nous bornerons à une citation.

« Le Mahométiſme eſt une Religion beſtiale, qui permet ici bas les plus ſales voluptés; c'eſt une extinction totale de la » foi, un vrai antichriſtianiſme; c'eſt le » prélude du règne de l'ante-chriſt; c'eſt un » répertoire de fables & de minuties, dont » l'indécence va juſqu'à preſcrire les règles » de propreté; c'eſt un arſenal d'impiétés. » O combien eſt fatal l'aveuglement que le » péché originel a répandu ſur l'eſprit des » hommes!

» Le démon, qui eſt le ſinge de la Divinité, voulant s'oppoſer au chriſtianiſme, » conſidéra que l'idolâtrie étoit un ſtratagême uſé, & il inventa le mahométiſme, » &c. &c. »

La ſeconde diſſertation traite des avantages de l'Agriculture. Nous nous bornerons, comme pour la précédente, à rapporter une ſorte de péroraiſon qui donnera une idée de l'enthouſiaſme de l'Auteur.

« Voulons nous rétablir l'ordre, recouvrer le bonheur, relever la ſplendeur de » l'État? Rien n'eſt plus facile. Que MM. » les beaux eſprits, enflés de leur ſcience, » *qui ont déjappris juſqu'à celle du catéchiſme; ces eſprits forts*, qui n'ont pas la force

Digitized by Google

» de rendre à Dieu leurs hommages, prennent des biens à ferme ; ils éleveront des » beſtiaux, & ne tueront plus les âmes ; » que nos libertins s'adonnent à l'agriculture, & leur front endurci commencera » à rougir de leur turpitude ; que nos Écrivailleurs à la journée travaillent à la campagne au lieu de barbouiller du papier ; » que nos Auteurs Dramatiques étudient » tout ce qui concerne l'Agriculture. La » claſſe trop nombreuſe de nos Poëtes feroit bien mieux de s'occuper à d'utiles défrichemens ; que nos Marchandes de Modes » exercent leurs talens dans les champs ; que » tous ces gens adonnés aux jeux de haſard ; » que ces filles qui ſont l'opprobre de l'humanité, & qui ſont aux gages du diable, mènent à la campagne une vie laborieuſe : » vous tous, gens déſœuvrés, mélancoliques, hypocondriaques, évertuez-vous » un peu au labourage, & vous aurez une » âme forte au-deſſus des revers, un cœur » libre & dégagé de paſſions, &c. »

Après avoir lû cette diſſertation, on ſe fera sûrement cette queſtion : l'Auteur travaille-t'il à la campagne, & paſſe-t'il ſa vie aux champs ? Si cela n'eſt pas, il a grand tort d'après ſes principes ; ſi cela eſt, pourquoi trouble t'il ſon repos & le nôtre, en compoſant des Livres inutiles à l'Agriculture ? Malgré ce raiſonnement, on doit lui ſavoir gré de celui ci ; & ce ſeroit une ingratitude, après s'être autant diverti à la lec-

Digitized by Google

ture d'un Ouvrage, de faire un reproche à l'Auteur de l'avoir publié.

LA Promenade de Province, Nouvelle, avec les Voyages d'Oromasis dans l'Isle de la Bienveillance & dans la Planète de Mercure, par Mlle P.... A Paris, chez Delalain l'aîné, Libraire, rue S. Jacques.

UN Philosophe cabaliste étoit en commerce depuis long-temps avec une aimable Silphide qu'il avoit immortalisée, & goûtoit dans cette société mille charmes inconnus au reste des mortels. Une maison de campagne à quelques lieues de R..., ville considérable, étoit le lieu qu'il avoit choisi pour se retirer du monde. Un soir la Silphide mène Oromasis, c'est le nom du Philosophe, dans la promenade de R...., où étoit assemblé tout ce qu'il y avoit de plus aimable & de plus intéressant; invisibles l'un & l'autre, ils écoutent les diverses conversations; & la Silphide explique à son compagnon les noms, les caractères, les vices & les vertus de chaque personnage. Ce cadre n'offre rien de piquant; la Silphide conduit ensuite le Philosophe dans la Planète de Mercure. C'est dans cette Planète que viennent se réfléchir & se peindre, suivant le système de l'Auteur, tous les desirs & toutes les imaginations des hommes; ces agréables songes que l'on fait en veillant, ces projets, ces *châteaux* que l'on fait en *Espagne*; un homme imagine

Digitized by Google

pour s'amuser qu'il est Monarque ; il donne audience à des Ambassadeurs ou marche à la tête d'une armée ; soudain tout cela est représenté dans Mercure ; la personne vivante, parlante, ira s'y peindre au milieu d'une Cour brillante, ou à la tête d'une armée, enfin dans la même position où elle s'imaginera être. Croit-on prononcer un discours, on le récite réellement dans Mercure à voix haute & intelligible. Si l'on s'imagine l'instant d'après être dans un jardin, l'armée disparoît, & des œillets & des tulippes prennent la place des Soldats. Cesse-t'on d'imaginer, tout s'efface, & la place reste vuide.

Ce Voyage est précédé de la relation de *l'Isle de la Bienveillance*, où l'on trouve des descriptions agréables, & d'une Anecdote intitulée : *les Charmes du Caractère*, qu'on lit avec intérêt. Ce volume est terminé par quelques Lettres, qui respirent par-tout l'amour de l'ordre, de la bienfaisance, & de toutes les vertus qui peuvent concourir au bonheur de la Société. L'Auteur, qui est Mlle P...., n'a pas eu d'autre vûe en composant ce Recueil ; elle avoue que l'amour de la gloire n'a jamais été son foible ; le desir d'être utile à ses semblables, l'a seul décidée à se produire au grand jour : la beauté morale, ajoute Mlle P...., est la véritable grandeur, la véritable noblesse de l'homme. Se fasse admirer qui pourra, ajoute-t'elle, pour moi je serai contente si, après m'avoir lûe, les hommes se sentent plus disposés à se ché-

Digitized by Google

rir mutuellement. Rien de plus louable qu'un sentiment aussi désintéressé ; & nous croyons devoir ajouter à l'éloge qu'il mérite, celui qui est dû à un Ouvrage sans mauvais goût, dont le style n'offre rien de répréhensible, & qui doit faire honneur à un sexe qui devient d'autant plus intéressant, qu'il cherche à nous faire aimer la vertu.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Nous avons annoncé le succès éclatant du premier Début de Mlle *Dozon*, dans le rôle de *Chimène*. Elle a reparu deux autres fois dans le même rôle, & y a excité le même étonnement & les mêmes transports qu'à la première. Il seroit difficile de n'être pas vivement frappé de la réunion de talens & de dispositions précieuses que cette jeune Débutante a développées dans un premier essai & dans un seul rôle.

Sa voix est étendue, flexible & sonore ; du plus beau timbre dans les cordes aigues & moyennes ; d'une égalité & d'une justesse précieuses, & susceptible, sur tout dans le haut, des inflexions les plus brillantes à la fois & les plus sensibles.

Digitized by Google

Sa manière de chanter n'eſt point de pure mémoire ni d'imitation ; on voit que les bons principes du chant lui ſont familiers. Aucun ornement ſuperflu ne lui fait jamais altérer le véritable caractère d'un air, & le ſentiment de la meſure & du rhythme ſe fait toujours ſentir, ſoit dans les paſſages, ſoit dans les mouvemens d'expreſſion dont il eſt ſuſceptible.

On lui a appris l'art trop peu connu de phraſer avec intelligence le récitatif, de le varier par les nuances de *piano* & de *forté*, & de le renforcer par les accens déclamatoires qu'il exige, en s'aſſerviſſant fidèlement aux intonations, telles que le Compoſiteur les a écrites.

Ce qu'on doit louer ſur-tout en elle, c'eſt une prononciation toujours franche & diſtincte, qui même dans les airs de mouvement ne laiſſe pas perdre une ſeule ſyllabe des paroles. Cette attention ou cette qualité ſi préciſe eſt trop rare ; faire entendre les ſons d'un air ſans en articuler diſtinctement les paroles, ce n'eſt pas chanter ; c'eſt jouer d'un inſtrument, auquel on dérobe ce qui le rend ſi ſupérieur aux autres inſtrumens la propriété d'attacher aux ſons des ſentimens & des idées. On ne ſauroit trop le répéter, c'eſt l'union de la mélodie à la parole, qui produira toujours les grands effets de la muſique, & qui en fait le plus puiſſant comme le plus aimable de tous les Arts.

Digitized by Google

Mais ce qu'il y a de plus étonnant dans le talent de cette jeune Débutante, qu'une première éducation n'avoit point préparée aux études du Théâtre, c'eſt l'intelligence & la ſenſibilité profonde, la variété & la vérité des détails qu'elle a miſes dans ſon jeu. Sa phyſionomie, d'une extrême mobilité, rend avec une égale facilité toutes les impreſſions du plaiſir & de la peine, de l'eſpérance & de la crainte, de la fureur & de la tendreſſe; ſes geſtes, conſtamment vrais, ne ſont ni prodigués ni exagérés; & ſa voix lui fournit ſans effort les accens que la ſituation & les paroles lui commandent.

Nous ne modifierons ces éloges par aucune obſervation critique. Il y en auroit ſans doute à faire; mais il nous paroît trop dur, pour un Sujet qui nous donne beaucoup plus que nous n'avions droit d'attendre, de lui reprocher ce qui peut lui manquer. La Nature, en prodiguant à Mlle Dozon des dons précieux, ne lui a pas tout donné; & l'art ne lui a pas encore tout appris. Mais il n'y a rien qu'on ne doive attendre de ſes étonnantes diſpoſitions, perfectionnées par les habiles Maîtres qui ont concouru à les développer & à les diriger. La rapidité des progrès qu'elle a faits dans le chant & dans l'action théâtrale, prouve d'une manière éclatante l'utilité de l'École de Chant, de Danſe & de Déclamation, que le Miniſtre a fondée au commencement de cette année, ainſi que le bon

Digitized by Google

choix des Sujets qu'on a mis à la tête de cette établissement, desiré depuis si long-par tous ceux qui aiment l'Opéra, & s'intéressent aux progrès des talens qui le composent.

C'est vers le milieu du mois de Juin dernier, que Mlle Dozon a été présentée à l'École de Chant. Les différens Maîtres qui firent l'essai de ses dispositions furent promptement & vivement frappés des espérances qu'on devoit en concevoir, & concoururent à l'envi à les développer & les mettre en valeur. Son zèle, sa docilité naturelle & une extrême facilité ajoutoient encore à l'intérêt qu'elle leur inspira. Les leçons de danse qu'elle recevoit de M. Deshayes, étoient suivies de celles de M. Donadieu, qui formoit son corps à des mouvemens plus libres, plus faciles, plus assortis à la Scène. M. Molé, chargé de lui enseigner les principes de la déclamation & de l'action théâtrale, a prouvé, par le succès de ses soins, tout ce qu'on doit attendre d'un grand Comédien qui réunit l'esprit au talent, & la réflexion à l'expérience. L'art de saisir le caractère d'un rôle, d'en marquer toutes les nuances & d'en conserver l'unité; de phraser le récitatif; de respirer à propos; de placer les accens déclamatoires sur les mots & les syllabes indiqués par les paroles; de distinguer dans une Scène ce qui est action ou simple détail; de donner aux différentes affections de l'âme la modifica-

Digitized by Google

tion d'organe qui lui eſt propre; de ſavoir écouter, d'être toujours à la Scène, & de conſerver dans les ſilences cette impreſſion de chaleur & d'intérêt qui lie dans le dialogue ce qui précède à ce qui ſuit; de bien placer & de varier les geſtes ſans les prodiguer; de mettre enfin de l'harmonie dans tous les mouvemens du corps, du viſage & de la voix; cet Art ſi compliqué, trop peu connu au Théâtre même, qui doit en offrir les modèles, l'eſt encore bien moins au Théâtre Lyrique, où il n'eſt qu'acceſſoire. La facilité avec laquelle on applaudit ſi ſouvent des mouvemens & des tons faux lorſqu'ils ſont exagérés avec art, prouve combien le Public, ainſi que les ſujets de l'Opéra, a beſoin d'être éclairé ſur les principes de la bonne déclamation.

Mais la déclamation propre à la Tragédie récitée, n'eſt pas celle qui convient à la Tragédie chantée; c'étoit aux Maîtres chargés d'enſeigner aux Élèves l'art d'aſſocier le Chant à l'action théâtrale, à modifier les principes généraux, & à apprendre à Mlle Dozon à exécuter en chantant ce que M. Molé ne pouvoit que lui indiquer. MM. de la Suze & Pillot ont été chargés de ce ſoin, & s'en ſont acquittés avec le même zèle. Le premier, l'un des Maîtres du Théâtre à l'Opéra, eſt de la plus grande utilité à ce Spectacle par ſon zèle, ſon expérience & ſes talens; le ſecond, ancien Penſionnaire de

Digitized by Google

l'Opéra, s'y eſt diſtingué autrefois dans les premiers rôles de haute-contre. Mais les ſecours que Mlle Dozon a trouvés dans l'Académie Royale de Muſique, avoient été précédés & préparés par les leçons de M. Laïs, qui, le premier, a connu & développé les rares diſpoſitions de cet étonnant Sujet : il lui a non-ſeulement appris les élémens de la Muſique, mais elle lui doit auſſi le bon goût de Chant qu'elle a montré, & depuis deux ans entiers il lui a donné des ſoins aſſidus qui méritent la reconnoiſſance de l'Académie Royale de Muſique.

Nous invitons cette jeune & intéreſſante Actrice à profiter de tant de ſecours réunis, à ne pas ſe laiſſer enivrer par les applaudiſſemens flatteurs qu'on lui a prodigués. Si le Public s'enthouſiaſme volontiers pour les talens naiſſans qui lui promettent de grands plaiſirs, il ſe refroidit aiſément pour eux quand ils ne rempliſſent pas les eſpérances qu'ils ont données : l'éclat même de ſon ſuccès doit l'engager à redoubler de travail & d'efforts ; car ce n'eſt que par des progrès marqués qu'elle pourra non-ſeulement augmenter, mais même ſoutenir l'opinion qu'on a conçue de ſes moyens & de ſes talens.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LETTRE aux Rédacteurs du Mercure.

MESSIEURS,

VOICI quelques Recherches * sur la Vie & les Ouvrages du célèbre Métastase, de l'Édition duquel vous venez d'annoncer la dernière Livraison. Lorsqu'un Écrivain mérite notre admiration, nous ne sommes pas fâchés d'apprendre quelque chose de son Histoire; & pour peu que la Préface d'un Livre contienne quelques particularités de ce genre, j'ai toujours vû qu'on les lisoit avec autant d'intérêt que de curiosité Vos Lecteurs ne peuvent manquer de s'intéresser aux détails les plus minutieux, quand ils ont pour objet un homme tel que Métastase, dont les Écrits sont connus depuis Lisbonne jusqu'à Pétersbourg.

Pierre Bonaventure Trapassi, né à Rome le 3 Janvier 1698, eut le bonheur d'être admis fort jeune encore dans la maison de Gravina, célèbre Jurisconsulte & Littérateur éclairé. Il le dut à ses dispositions précoces & surnaturelles pour la Poésie. Il nous l'apprend lui-même dans une Lettre au Comte Algarotti. « Vous me demandez quelques-» uns des vers que j'improvisois dans ma pre-» mière jeunesse. Comment vous obéir ? Je ne dis-

* Elles sont tirées d'une Brochure sur Métastase écrite en Allemand par M. J. Retzer.

Digitized by Google

» conviendrai pas que j'ai montré un goût particu-
» lier & un talent décidé pour l'harmonie & la ver-
» sification dans un âge assez prématuré, c'est-à-
» dire, entre dix & onze ans, & que cette espèce
» de phénomène frappa tellement mon Maître, qu'il
» me regarda & me chérit dès-lors comme une
» plante digne d'être cultivée par des mains aussi
» habiles. Jusqu'à seize ans il me fit toujours parler
» d'impromptu sur toutes sortes de sujets, comme
» le pratiquoit Gorgia Léontino. Dieu sait com-
» ment je m'en acquittai. Rolli, Vanini & le Che-
» valier Perfetti, tous gens d'un âge mûr, furent
» les plus distingués de mes interlocuteurs. »

Gravina, qui dès-lors lui tint lieu de père, au lieu du nom de Trapassi, lui donna celui de Métastase, qui, en langue Greque, a la même signification; mais il ne s'en tint pas à cet usage de son temps; il le familiarisa avec cette Langue, comme la première source du bon goût & de la bonne Littérature. Cependant il le destinoit à la Jurisprudence, pensant, d'après sa propre expérience, que son Élève pouvoit acquérir dans cette carrière de la célébrité & une existence honnête; mais Trapassi, sans négliger absolument cette Science, se livra à son penchant pour la Poésie, impulsion irrésistible quand elle provient du génie, & bien différente de celle qu'on voit naître trop souvent d'un amour-propre déraisonnable. Il n'avoit encore que quatorze ans lorsqu'il composa la Tragédie intitulée: *Il Giustino*, au sujet de laquelle il s'exprime ainsi dans une Lettre à un de ses Éditeurs. « J'aurois
» souhaité qu'on n'eût pas inséré dans l'Édition de
» Paris quelques morceaux qui se ressentent trop
» de ma première jeunesse, sur-tout la Tragédie
» de *Giustino*, que j'ai composée à l'âge de qua-
torze ans, lorsque, guidé par l'autorité de mon

Digitized by Google

» illustre Maître, je n'osois m'écarter en rien de la » plus scrupuleuse imitation des Grecs. » Ce jeune Poëte étoit né pour créer, pour s'élever de lui-même, & non pas pour se traîner sur les pas de ses prédécesseurs.

En 1717, Gravina l'institua son héritier par son testament conçu en ces termes : « Je lègue à ma » mère, Anne Lombarde, tous les biens que je » possède en Calabre, & tous les autres à Pierre » Trapassi, dit Métastase, jeune homme de la » plus grande espérance, & mon Élève, &c. » Par cette succession Métastase, à dix-neuf ans, âge où la plupart des gens à talent, tourmentés par l'inquiétude de leur subsistance, se croyent trop heureux de sacrifier une partie de leur vie pour mettre l'autre à l'abri de l'indigence, se trouva dans un état d'aisance qui lui permit de s'abandonner tout entier à son goût pour la Poésie.

C'est par la *Didone Abandonnata*, représentée pour la première fois à Naples en 1724, avec la musique de Sarro, qu'il commença une carrière qui devoit lui acquérir tant de gloire. L'Opéra, à la perfection duquel tous les Arts semblent concourir à l'envi, malgré la protection & la munificence des divers Princes d'Italie, n'étoit, depuis 1600, temps auquel Rinuccini passa pour en être l'inventeur, qu'un spectacle dispendieux où pour citer deux vers ignorés,

Les Vers, la Danse & la Musique
Formoient de cent plaisirs un ennui magnifique.

C'étoit, selon l'expression de Saint Évremond, un travail bizarre de Poésie & de Musique, où le Poëte & le Musicien également gênés l'un par l'autre, se donnoient bien de la peine pour faire un mauvais Ouvrage. Mais pour l'homme de génie, il

Digitized by Google

n'eſt point de genre qui ne ſoit ſuſceptible de perfection, & les Tragédies de Métaſtaſe ſemblent avoir porté celui de l'Opéra à ſon plus haut degré. *Ces Pièces*, dit M. de Voltaire, *ſont pleines de cette Poéſie d'expreſſion & de cette élégance continue qui embelliſſent le naturel ſans jamais le charger.* La belle Scène entre Titus & Sextus, & le Monologue qui la ſuit dans la *Clemenza di Tito*, prouvent qu'un grand Poëte peut mettre même dans un Opéra les plus grandes beautés. *Ces deux Scènes*, ſelon M. de Voltaire, *ſont dignes de Corneille quand il n'eſt pas déclamateur, & de Racine quand il n'eſt pas foible.*

En 1729, il fut appelé à Vienne. Apoſtolo Zeno n'y contribua pas peu; il ſe démit même volontairement du titre de Poëte Impérial. Loin d'être ſuſceptible de cette baſſe envie qui fait regarder un Concurrent dans la carrière Littéraire comme un ennemi déclaré, dont le mérite eſt un crime impardonnable, il propoſa Métaſtaſe pour ſon ſucceſſeur, procédé qui lui fait peut-être autant d'honneur que tous ſes Ouvrages. Malgré ſes talens & ſa réputation, Métaſtaſe, méconnu dans ſa patrie, où il ne put obtenir un Bénéfice qu'il ſollicitoit, s'attacha à l'Empereur, qui lui accorda en 1730 une penſion de quatre mille florins. Il ſe logea à Vienne, chez M. Martinès, Maître des Cérémonies de la Nunciature, dans la famille duquel il a vécu pendant cinquante trois ans.

A cette époque, entièrement voué au ſervice de Charles VI, il ne ſe donna point de fêtes à la Cour qu'il ne les embellît de quelques-uns de ſes Ouvrages; & malgré leur extrême magnificence, on ne ſe ſouvient aujourd'hui de toutes ces fêtes que par les vers de Métaſtaſe.

La Cour de Vienne & celle de Madrid s'empreſsèrent à l'envi de le combler de préſens. Il a tou-

Digitized by Google

jours joui d'une faveur distinguée auprès de Charles VI & d'Élisabeth. Les dons fréquens de Marie-Thérèse, accompagnés de témoignages écrits d'une véritable estime qui en relevoient la valeur, démontrent assez combien la Princesse apprécioit les talens du Poëte. Il en reçut une preuve très-flatteuse lorsqu'il eut composé le joli Drame *Gli Affetti Generosi*, qui devoit être chanté par les Archi-Duchesses, mais dont la représentation fut empêchée par la mort de la première épouse de l'Empereur.

Après la mort de François I, lorsqu'il fit les Stances intitulées : *I Voti Pubblici*, il reçut une tabatière garnie de diamans, sur laquelle étoit le portrait de la Souveraine, avec un billet très gracieux, dont la fin étoit l'assignation d'une pension de douze cent florins au-delà de ses appointemens.

Quand une indisposition l'obligea de faire présenter à l'Impératrice-Reine, par M. Martinès son ami, les vers sur Schombrunn, S. M. donna à celui-ci une bague de brillans avec son chiffre, & envoya à Métastase une tabatière ornée aussi de son chiffre en brillans, dans laquelle étoit renfermé un petit billet qui marquoit la part qu'elle prenoit au rétablissement de la santé de son ancien Maître.

A l'occasion des deux Opéras *Il re Pastore* & *l'Eroe Cinese*, qui furent représentés tous deux par des Seigneurs & des Dames de la Cour, l'Impératrice lui fit porter un chandelier d'or à écran, en lui recommandant gracieusement de s'en servir pour conserver ses yeux.

Pour la *Felicita Pubblica*, il reçut de S. M. un porte-feuille de chagrin avec son propre nom garni en diamans, surmonté d'une couronne de laurier garnie aussi en diamans. Au bout du porte-crayon étoit attaché un fort gros brillant.

Le Roi d'Espagne, Ferdinand VI, admirateur

Digitized by Google

passionné de Farinelli, envoya à Métastase une cassette garnie de tout ce qu'il faut pour écrire, montée en or, avec le portrait & le nom du Poëte placés dessus dans un écusson du même métal; & en 1752 ce Prince lui fit remettre par son Ambassadeur à Vienne, une grande boëte d'or & quatre pareilles en argent, dont chacune contenoit environ quinze livres de tabac d'Espagne, en reconnoissance de l'Opéra l'*Isola Disabitata*, composé exprès pour S. M.

Joseph II, qui a hérité de son auguste Mère du desir infatigable de rendre ses Peuples heureux, sembloit aussi avoir hérité d'elle de son estime pour Métastase. Ce passage d'Horace,

Principibus placuisse viris non ultima laus est,

peut lui être appliqué à tous égards. Les circonstances lui procurèrent l'honneur de recevoir dans ses derniers momens une visite du grand Duc de Russie, qui, par son amour pour les Arts & pour les Sciences, se montre le digne Fils d'une Souveraine qui, de la même main dont elle terrasse ses ennemis, élève dans son Empire des Monumens à Pierre-le-Grand & à Voltaire.

Métastase conserva jusqu'à l'âge le plus avancé l'usage de tous ses sens; il lisoit & écrivoit sans lunettes. Il n'eut jamais de maladie grave. Cependant, depuis 1741, il se plaignit souvent dans ses lettres de tiraillemens de nerfs & d'attaques d'hypocondrie, qui néanmoins n'influèrent pas sur sa gaîté naturelle. Il dut la santé la plus longue & la plus constante, au train de vie le plus réglé. Il observoit toujours la même heure pour son lever, ses repas & son coucher. La précision & l'ordre étoient poussés jusqu'au scrupule dans toutes ses actions. Il avoit coutume de dire en riant qu'il ne craignoit l'enfer que parce que c'étoit un lieu, *ubi nullus ordo, sed*

Digitized by Google

ſempiternus horror inhabitat. Il avoit des heures réglées pour écrire ſes lettres & faire des vers, heures qu'il obſervoit ponctuellement.

Il paſſoit toutes ſes ſoirées dans la même maiſon; il alloit voir tous les jours Mme la Comteſſe d'Althaan, née Princeſſe Pignatelli. Il avoit auſſi une étroite liaiſon d'amitié avec M. le Comte de Canal & le Baron de Hagen.

Son goût pour les Anciens s'accrût avec la ſolidité de ſon eſprit, & dura juſqu'à la mort. Il en recommençoit la lecture par ordre chronologique à meſure qu'il les avoit lûs. Il avoit une mémoire heureuſe, & ne la perdit point dans ſa vieilleſſe. Il récitoit encore preſque tout Horace par cœur; c'étoit ſon Auteur favori.

Il apportoit à l'exercice de ſes devoirs chrétiens la même exactitude qu'à ſes autres actions.....

Vrai Philoſophe dans ſa conduite, il ne fit jamais ſervir ſa gloire littéraire à s'acquérir des diſtinctions civiles. Lorſque Charles VI lui offrit de le créer Comte, Baron, ou Conſeiller de la Cour, il lui demanda la grâce de reſter toujours Métaſtaſe; & lorſque depuis, Marie-Thérèſe lui fit demander s'il lui faiſoit plaiſir de porter la petite Croix de S. Étienne, il s'excuſa ſur ſon âge, qui ne lui permettoit pas d'aſſiſter aux Fêtes ni de jouir des prérogatives de l'Ordre.

Par un prodige inoui en Littérature, il a obtenu pendant quatre-vingt ans une eſtime ſi univerſelle, qu'aucun Critique n'oſa jamais attaquer ſa gloire, de ſorte qu'il a paſſé ſes jours dans un calme continuel, & que, d'après le ſouhait d'Horace, il a joui de la vieilleſſe la plus heureuſe.

Frui paratis, & valido mihi
Latoë, dones; ac precor, integrâ
Cum mente nec turpem ſenectam
Degere, nec cithará carentem.

Digitized by Google

Enfin, le 2 Avril 1782, il fut attaqué d'une fièvre qui pendant huit jours le priva de l'usage de la raison; il la recouvra néanmoins pour remplir avec toute la présence d'esprit possible les derniers devoirs d'un Catholique; & le mal augmentant toujours, il mourut le 12 Avril âgé de quatre-vingt-quatre ans & trois mois, sans donner aucun signe de douleur, comme il arrive communément dans un âge aussi avancé.

J'ai l'honneur d'être, &c. DE SAINT-ANGE.

ANNONCES ET NOTICES.

PETITE Bibliothèque des Théâtres, N°. 11. A Paris, au Bureau de la Bibliothèque des Théâtres, rue des Moulins, butte S. Roch, N°. 11.

Ce volume renferme quatre Opéras de Quinault: *les Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, le premier Opéra qu'ait fait représenter Lully, après avoir eu de l'Abbé Perrin le privilège de ce spectacle, que ce dernier avoit obtenu en 1669; *Cadmus & Hermione*, le premier Opéra que Lully ait mis en musique; *Alceste*, qui a été souvent repris, & *Thésée*, l'un des meilleurs Ouvrages de son Auteur. A la fin de chaque Opéra, les Rédacteurs ont fait graver quelques airs; enfin on ne sauroit montrer plus de zèle pour perfectionner une entreprise utile. A la tête de chaque Pièce, on recueille avec soin les anecdotes relatives à la Pièce même ou à l'Auteur. Par exemple, au sujet des Fêtes de l'*Amour & de Bacchus*, on raconte que le Roi, qui avec toute la Cour, devoit danser dans cet Opéra, s'impatientoit de ce qu'on n'étoit pas prêt à commencer; il envoya plusieurs ordres pour qu'on se hâtât; & enfin on vint

Digitized by Google

dire à Lully que le Roi étoit fort en colère de tant de lenteur. Lully, plus occupé de ses apprêts qu'effrayé de cette menace, répondit avec beaucoup de flegme : « le Roi est le maître, il peut attendre tant qu'il lui » plaira. »

Histoire Naturelle, Physique & Médicinale de l'Homme, 4 vol. *in*-8°. seconde Édition, par M. Buc'hoz, Auteur de différens Ouvrages Économiques. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, la première porte-cochère au-dessus du Collége d'Harcour.

Le Recueil des Ouvrages de M. Buc'hoz est immense, & plusieurs sont souvent réimprimés.

Mémoires sur les différentes manières d'administrer l'Electricité; & Observations sur les effets qu'elles ont produits, par M. Mauduyt. *Extrait des Mémoires de la Société Royale de Médecine*; imprimé par ordre du Roi. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez P. Théophile Barrois le jeune, Quai des Augustins.

L'objet de cet Ouvrage est très-utile; la réputation de M. Mauduyt donne un préjugé favorable sur la manière dont il est traité, & ce préjugé est justifié par la lecture de l'Ouvrage même.

Quatre Estampes, représentant les Quatre Saisons, dessinées par Dardel, gravées par Legrand. A Paris, chez l'Auteur, rue du Plâtre S. Jacques, N°. 13.

Ces quatre Gravures se vendent 6 liv. en couleur, & 3 liv. en rouge.

Le Prendra-t'elle? Estampe gravée d'après C. G. Ernest, par Mlle Papavoine. A Paris, chez l'Au-

Digitized by Google

teur, rue Baillif, au coin de celle des Bons-Enfans, à côté du Vitrier.

Portrait de M. Blanchard, premier Auteur du Bateau Volant, né à Andely, en Normandie, le 4 Juillet 1763. Prix, 12 sols. A Paris, chez Mlle Noël, Marchande d'Estampes, rue Dauphine, près le pont neuf.

Ce Portrait est dans la manière noire.

Supplément aux différentes Editions du Dictionnaire Historique, ou *Histoire Abrégée de tous les Hommes qui se sont fait un nom par des talens, des vertus, des forfaits, des erreurs, &c. depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, par une Société de Gens de Lettres. Extrait de la cinquième Édition, revue, corrigée & augmentée de deux volumes. 2 vol. *in* 8°. Prix, 8 liv. en feuilles. A Caen, chez G. Leroy, Imprimeur du Roi, rue Notre-Dame: & à Paris, chez Belin & Delalain le jeune, Libraires, rue S. Jacques; Lejay, rue Neuve des Petits-Champs; Hardouin, arcades du Palais R., & les autres Libraires de Paris; à Versailles, chez Blaizot, & chez les principaux Libraires de la Province.

On sait que ce Dictionnaire Historique a toujours eu le plus grand succès. Le débit qui s'en est fait, & la nature même de l'Ouvrage ont nécessité les réimpressions & les changemens. L'Imprimeur a cru devoir donner un Supplément, qui devient absolument nécessaire à ceux qui n'ont pas la nouvelle Édition; il est digne du corps de l'Ouvrage, & ne peut qu'ajouter à son succès & à son utilité.

Lettre à M. Deston. A Glascow, & se trouve à Paris, chez Prault, Imprimeur du Roi, quai des Augustins.

Digitized by Google

M. le Comte de Fontette-Sommery, Auteur de cette Lettre, entreprend non-seulement de justifier MM. Mesmer & Deslon de leur refus de publier leur secret, mais même il veut accorder ensemble & la science de M. Deslon & les protestations de M. Mesmer; nous croyons tout cela bon dans un petit Écrit où l'on ne cherche ni à établir des principes, ni à les développer, & auquel on ne met d'autre prétention que de rendre hommage à une invention nouvelle dont on a ressenti ou dont on croit avoir ressenti de bons effets; ce que l'on trouvera au moins de très-flatteur pour MM. Mesmer & Deslon, c'est de se voir comparer à Newton & à Léibnitz: ils ont bien dû dire l'un & l'autre, en lisant cet Écrit:

Ami, c'est un excès de gloire
Auquel je ne m'attendois pas.

Œuvres de Plutarque, traduites du Grec par Jacques Amyot, douzième Livraison, douzième Volume de la Collection, & premier Volume des Œuvres mêlées *in* 8°. & *in*-4°., papier double d'Angoulême, de Hollande & vélin.

Les Vies des Hommes illustres sont entièrement imprimées, & forment les sept premiers Volumes: les Morales forment les quatre suivans. Les Œuvres mêlées formeront trois Volumes, dont nous annonçons le premier, & dont le second paroîtra dans le cours du mois prochain.

On souscrit pour cet Ouvrage (toujours aussi bien soigné & aussi bien exécuté) à Paris, chez J. Fr. Bastien, Libraire, rue S. Hyacinthe, Place S. Michel, & chez tous les principaux Libraires du Royaume.

Le Baiser ou *la bonne Fée*, *Comédie en trois Actes & en vers*, représentée au Théâtre Italien le 26 Novembre 1781, mise en musique par M. Cham-

Digitized by Google

pein. Prix, 12 livres. Les parties séparées 2 livres. A Paris, au Bureau du sieur Lawalle-Lécuyer, Marchand de Musique, Cour du Commerce, Faubourg Saint Germain.

Des paroles écrites avec grâce, de la Musique d'un bon style distinguent cette production. On n'a point gravé la Partition complette, mais seulement le premier Violon, le Chant & la Basse. Si d'un côté les curieux de Partitions y perdent un moyen d'étude, de l'autre, le plus grand nombre y gagne l'avantage du bon marché, puisqu'on a pour 12 liv. un Opéra en trois Actes. Les parties séparées complettent l'Ouvrage.

Trois Sonates pour le Clavecin, par M. Muzio Clementi, Œuvre X. Prix, 4 liv. 4 sols. — *Six Sonates pour le Clavecin, avec Accompagnement de Violon*, par M. Gueft. Prix, 9 liv. — *Six Sonates pour le Clavecin, avec Accompagnement de Violon*, par M. Bertoni. Prix, 7 livres 4 sols. — *Trois Sonates pour le Clavecin, avec Accompagnement de Violon*, par M. Schulthésius. Prix, 4 liv. 4 sols. A Paris, chez Imbault, rue & vis-à-vis le Cloître Saint Honoré, maison du Chandelier, & Siéber, rue Saint Honoré, entre celles d'Orléans & des Vieilles-Étuves, n°. 92.

Deux Duos : le premier pour deux Harpes, le second pour Harpe & Violon obligé, par M. Mayer. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Neuve des Capucins, Chauffée d'Antin, hôtel de Choiseul, & Naderman, Luthier, rue d'Argenteuil, Butte Saint Roch.

Six Duos dialogués pour deux Violons, par M. de Beauclair, Musicien ordinaire de la Musique du

Digitized by Google

Roi, Œuvre III. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Leroy, Marchand de Musique, Place du Palais Royal, au Café de la Régence.

Sonata, &c. pour le Clavecin & Violon obligé, par M. Albertini. Prix, 2 livres 8 sols. — *Ariettes & Romances, avec Accompagnement de Guittare*, par M. Salivas. Prix, 4 livres 4 sols. A Paris, chez Cornouailles, rue Saint-Julien-le-Pauvre, n°. 3; & à Lyon, chez Castaud, Libraire & Marchand de Musique, Place de la Comédie.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

TABLE.

L'Ombre de M. de Gébelin, 97
Invitation de la Loge des Neuf Sœurs; 99
Envoi d'Hurluberlu, ib.
Charade, Enigme & Logogryphe, 101
Nouveau Théâtre Allemand, 104
Les Hochets Moraux, 115
L'Automatie des Animaux, 119
La Promenade de Province, 124
Académie Roy. de Musiq. 126
Lettre aux Rédacteurs du Mercure, 132
Annonces & Notices, 139

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 16 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Octobre 1784. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.
SAMEDI 23 OCTOBRE 1784.

PIÈCES FUGITIVES,
EN VERS ET EN PROSE.

VERS
A M. le Comte DE LA TOURAILLE.

JE venois chez vous réclamer
Le don d'une Épître charmante,
Où votre Art fait nous faire aimer
Cette raison qui nous tourmente.
Vous avez répandu des fleurs
Sur un sujet assez aride,
Et réuni pour vos Lecteurs
Le brillant avec le solide.
Vous n'imitez point les Auteurs
Qu'un caprice ignorant décide
A nous confier leurs fadeurs
Sans avoir connu les Neuf-Sœurs

Digitized by Google

Ni la fontaine *Aganippide ;*
Mais avec vos talens flatteurs,
Si l'on avoit vos mœurs aimables,
On verroit parmi nos Rimeurs
Moins d'importuns raisonneurs
Et plus d'Écrivains raisonnables.

(*Par un Abbé.*)

---

*COUPLET chanté par CAROLINE, à Mme P***, sa Maman, le jour de sa Fête.*

AIR de Florine : *Ce fut par la faute du sort.*

Deux jeunes Plantes, en ce jour
Que leur rend si cher la Nature,
Voudroient bien payer ton amour
Des soins donnés à leur culture.
Pauline est déjà fleur, dit-on,
Je ne suis pas encore éclose ;
Mais ne faut-il pas un bouton
Pour donner du prix à la rose ?

Tiré de l'*Ami de l'Adolescence*. Il en paroîtra incessamment trois Cahiers à la fois, que la liaison des matières n'a pas permis de séparer.

Digitized by Google

L'ANATOMISTE Dupé, Conte.

NAGUÈRE un Professeur en l'Art Anatomique,
Marchandoit en prison certains gaillards Anglois,
Désignés par Thémis, pour prix de leurs beaux faits,
A figurer sous peu dans la place publique.
On peut se vendre alors, c'est la mode chez eux.
Le Docteur mésoffroit; ils étoient loin de compte.
« Vingt schellings — Ah! Docteur, n'avez-vous pas
» de honte?
» Quel est celui de nous qui ne vaut trois fois mieux?
» — Messieurs, les temps sont durs..... Après mainte
» réplique:
» Docteur, dit l'un d'entre eux, tenez, achetez-moi;
» La potence est pour tous, & chacun est pour soi;
» Comptez vos vingt schellings, vous aurez ma pra-
» tique.
» — Les voilà. Marché fait, il falloit vous tenir,
» Lui dit-on en chorus; vous êtes un faux-frère,
» Vous auriez eu le double, on le voyoit venir;
» C'est gâter le métier. Fi! pour une misère
» Un garçon comme vous, bien nourri, bien musclé,
» Vingt schellings!.... Taisez-vous, dit l'autre avec
» mystère,
» Taisez-vous; c'est tout gain, je dois être brûlé. »

(Par M. Dorfeuille.)

Digitized by Google

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade eſt *Chiendent*; celui de l'Énigme eſt *les Ciſeaux*; celui du Logogryphe eſt *Peintre*, où l'on trouve *épine*, *ire*, *nitre*, *rien*, *Épire*, *été*, *pin*, *pinte*, *tien*, *pinter*, *rente*, *peine*, *pente*, *Épître*, *Reine*, *entre*, *être* (verbe), *être* (ſubſtantif), *entier*.

CHARADE.

DÈS que Janus ferme ſon temple,
Les Héros courent mon premier.
Blanchard avoit promis qu'il ſeroit mon dernier.
Mon tout lui donne un bel exemple.
(*Par M. le Marquis de Fulvy.*)

ÉNIGME.

DANS ma priſon toutes les Belles
Portent avec plaiſir leurs fers pendant le jour;
Je contiens juſqu'aux plus cruelles,
Et ne ſuis pourtant pas l'Amour;
Car ces charmantes priſonnières
Me déteſtant dès qu'il eſt nuit,

Digitized by Google

Pour sortir du cachot en forçant les barrières
Et me laissent aux pieds du lit.

LOGOGRYPHE.

JE suis un, je suis trois, je suis six, je suis plus ;
Selon que l'on voudra je serai davantage ;
Jamais je ne cache mon âge,
Ou jeune ou vieux ; le pourrois-je au surplus ?
Il est écrit sur mon visage.
Comme on me dit sorti d'endroit obscur,
Je ne chercherai pas à vanter ma naissance,
On ajoute d'ailleurs que je suis un peu dur,
C'est le défaut de la Finance ;
Mais je vanterai ma puissance.
Quiconque m'a, peut tout, Lecteur ; & je suis sûr
Que malgré mes défauts tu chéris ma présence.
Combien de gens, traités en bons amis,
Ont abusé de moi, se sont cru tout permis.
Ce sont des fous que j'abandonne.
Ne m'ont-ils plus ? Ils ne trouvent personne ;
Ils sont chassés, ils sont honnis.
Malgré mon grand pouvoir, je suis des plus petits ;
Je n'ai que trois pieds ; mais mon frère,
Supprimant de son baptistaire
L'auguste nom qu'il possède aujourd'hui,
N'en a que deux, à moi pourtant on le préfère.
Si, pour me rendre égal à lui,

Digitized by Google

Tu m'en retranchois un, prends-y bien garde, & sache
Qu'il faut qu'à tous les yeux à l'instant je me cache.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

DISCOURS qui a obtenu l'Accessit au jugement de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, en 178, , sur cette question : *Le Luxe détruit-il les mœurs & les Empires?* par M. P. N. Duvignau, Avocat & Procureur au Parlement de Bordeaux.

LA question proposée par l'Académie de Besançon, est sans doute une des plus belles que la Philosophie puisse agiter, & malheureusement une des plus difficiles que les Philosophes puissent résoudre. Il y a plus d'un demi-siècle qu'on la discute tous les jours dans les Ouvrages, & cependant le luxe fait tous les jours de nouveaux progrès chez les Nations : par-tout l'industrie des particuliers & l'activité des Gouvernemens s'occupent à étendre le commerce, à perfectionner les Arts agréables, dont l'effet naturel est d'étendre & de multiplier les jouissances du luxe. On croit voir des malades qui demandent avec inquiétude si l'opium est un poison, & qui en prennent chaque jour de plus fortes doses, en atten-

Digitized by Google

dant que les Médecins décident si l'opium donne la vie ou la mort.

On a beaucoup parlé du luxe dans l'antiquité ; mais ses influences n'y ont guères été le sujet d'un problême. Là, les Moralistes le condamnoient, les Législateurs le proscrivoient, les Peuples le redoutoient ; & lorsqu'on ne pouvoit s'en défendre, on s'y livroit comme à un vice, sans songer à en faire l'apologie. Presque toute l'antiquité a parlé comme Caton, dans le Discours sublime sur la Loi *Oppia* ; Tibère même, en s'opposant aux Edyles qui demandoient des Loix contre le luxe, n'osa point en faire l'éloge dans ce Sénat où, au milieu de tous les vices du siècle, le souvenir de la pauvreté de Fabricius étoit encore sacré ; il en parla comme d'un mal nécessaire. Il disoit : *Nous devons jouir des richesses de l'Univers* ; comme il eût pu dire : *nous devons nous perdre.*

Les Modernes, dans la Morale comme dans les Arts & dans les Sciences, n'ont pensé long temps que d'après les Anciens. Ils ont long-temps répété, sans trop les comprendre, les discours éloquens, les belles sentences de l'antiquité contre le luxe : le Discours sur la Loi *Oppia* est tourné & retourné de cent manières différentes dans les cahiers de nos États généraux, dans les mercuriales *des Gens du Roi* de nos Parlemens. On ne revient pas de sa surprise lorsqu'on voit dans *Fontanon* les Ordonnances de nos Rois contre le luxe, devenir à chaque règne plus nom-

Digitized by Google

breuſes & plus ſévères, & le luxe faire ſous chaque règne de plus grands progrès : on ſe demande qui ſont donc ces Rois qui ont dans les mains une autorité preſqu'abſolue, & que ne ſavent pas ſe faire obéir ? Quel eſt donc ce peuple qui vante ſans ceſſe ſa ſoumiſſion à ſes Monarques, & qui mépriſe leurs plus ſaintes Loix ?

L'Hiſtoire explique très-bien ce myſtère. Le luxe proſcrit par les Loix, comme funeſte aux Peuples, étoit conſervé dans les Cours comme une diſtinction honorable des Grands & des Rois. Il devenoit une décoration de l'autorité même qui vouloit le détruire ; on le voyoit régner, pour ainſi dire, ſur le trône avec les Rois qui vouloient le bannir ; & dans ce combat des Loix de nos Monarques & de leurs exemples, leurs exemples étoient ſuivis.

Les Anciens avoient des choſes admirables dans leurs Loix & dans leurs Mœurs : pour proſcrire les richeſſes, ils honoroient la pauvreté ; les belles âmes l'ambitionnoient comme la gloire : leurs plus grands Hommes ont été pauvres.

Les Modernes ont eu quelquefois dans la bouche les mots ſublimes des Fabricius, des Ariſtides ; jamais ce ſentiment n'a été véritablement dans leur cœur. On ne le trouveroit pas dans les Cantons les plus reculés & les plus démocratiques de la Suiſſe ; on ne s'y plaint pas de la pauvreté, mais certainement on n'y ſonge pas à en jouir, à s'en honorer.

Digitized by Google

En France, la morale n'osa plus attaquer le luxe, lorsque le luxe se montra protégé par le Génie des Arts & par la puissance de Louis XIV; il n'y eut plus que la Religion Chrétienne & Fénelon qui eurent ce courage.

Le luxe, dans ce règne, avoit été associé à de trop belles choses, pour ne pas trouver bientôt des Apologistes.

L'Essai sur le Commerce de Melon parut d'abord, & il fit une grande sensation. On vit un esprit sage qui plaçoit l'éloge du luxe au milieu de plusieurs vûes nouvelles sur le commerce, sur l'industrie, sur les finances. L'apologie du luxe, établie sur des calculs, eut dès lors pour tout le monde l'évidence, l'autorité du moins des vérités géométriques.

Voltaire, dans le même temps, mettoit les maximes de Melon dans les vers charmans du Mondain: on ne vit plus dans les ennemis du luxe que des esprits sombres & chagrins, ennemis des Arts, des grâces, des plaisirs & du bonheur. Ceux qui avoient la prétention d'être profonds disoient:

Et songez bien que le luxe enrichit
Un grand État s'il en perd un petit.....
Le pauvre vit des vanités des Grands,
Et le travail gagé par la molleſſe
S'ouvre à pas lents la route à la richeſſe.

Ceux qui n'avoient que la prétention d'être aimables disoient:

Digitized by Google

Ce temps profane eſt tout fait pour mes mœurs,
J'aime le luxe, & même la molleſſe.

L'éloge de l'Opéra ſervoit à décider une queſtion de morale & de politique :

Il faut ſe rendre à ce palais magique,
Où les beaux vers, la danſe, la muſique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de ſéduire les cœurs,
De cent plaiſirs font un plaiſir unique.

Nos Cuiſiniers même, & les ſoupés de Paris, furent élevés au nombre des prodiges & des bienfaits du luxe :

Allons ſouper : que ces brillans ſervices,
Que ces ragoûts ont pour moi de délices !
Qu'un Cuiſinier eſt un mortel divin !
Cloris, Églé me verſent de leur main
D'un vin d'Aï, dont la mouſſe preſſée,
De la bouteille avec force élancée,
Comme un éclair fait voler le bouchon.
Il part ; on rit ; il frappe le plafond,
De ce vin frais l'écume pétillante
De nos François eſt l'image brillante.

Ces vers, faits par un homme qui dînoit fort peu, & qui ne ſoupoit jamais, avoient trop de gaîté, de grâce & de poeſie pour ne pas faire bien plus d'impreſſion encore que le Livre de Melon. Les Gens d'Affaires & les Gens de Plaiſirs furent tous partiſans &

Digitized by Google

défenseurs du luxe, c'est à dire, à peu près toute la France.

Dans le même tems à peu près s'élevoient en France des Philosophes qui ne croyoient point que les calculs du commerce & de la finance fussent les principes de l'administration des États, qui ne pensoient point qu'on dût juger de la prospérité d'une Nation par les soupés d'une Capitale.

Montesquieu ne s'expliquoit pas très-nettement là dessus. Dans les Lettres Persannes, il avoit parlé à peu près comme Melon; & dans une ou deux Lettres assez courtes, il avoit porté les vûes de Melon beaucoup plus loin. Dans l'Esprit des Loix, le génie du Législateur des Nations devint plus austère. Il enveloppe encore son opinion sur cet objet, dans ses distinctions sur la nature & sur les principes des divers Gouvernemens. Mais du sein des nuages sort avec éclat cette vérité effrayante : *le luxe change les Républiques en Monarchies, & les Monarchies en despotisme.*

Helverius a traité cette question avec étendue dans ses deux Ouvrages; & les deux morceaux sont des modèles parfaits de l'analyse qu'il faut porter dans les problêmes de morale & de Législation. Mais Helvétius se trouvoit dans un assez grand embarras : né au sein des richesses, il avoit le goût & l'habitude des plaisirs que le luxe procure : né avec un esprit très-philosophique, très-étendu, & une âme libre, élevée, il détestoit la tyrannie, il adoroit les vertus & la liberté

Digitized by Google

qui naissent & se conservent dans les mœurs simples ; il voyoit dans toute l'histoire des Nations les traces des ravages du luxe ; les goûts que lui avoit donné sa fortune ont jeté quelqu'incertitude dans les principes qu'il devoit puiser dans son âme & dans son génie. Deux fois il a approfondi la question, & ne l'a jamais décidée ; mais il a la gloire d'avoir imprimé le premier ce qui a jamais été écrit de plus net & de plus étendu sur cette importante matière.

Rousseau n'a jamais voulu croire que la question du luxe fût un problême. Dès qu'il traite cet objet, il s'indigne, il se révolte contre le luxe, contre les richesses, contre les riches. Ce n'est plus un Philosophe, c'est un Orateur abandonné tout entier à ses passions & à son éloquence. Et quel empire le grand talent donne sur les âmes ! Rousseau déclamoit avec cette violence contre les plaisirs qui nous sont les plus chers, & il ne paroissoit austère à personne. C'est qu'en attaquant nos goûts, nos arts & nos plaisirs, il nous présentoit sans cesse le tableau des passions naturelles, & que ces passions recevoient encore un nouveau charme sous son pinceau. Il élevoit & attendrissoit les âmes, & aucun sacrifice ne coûte à l'âme lorsqu'elle est attendrie & élevée ; tous les plaisirs ensemble ne valent pas ces deux émotions. Quelle est, par exemple, la femme un peu sensible, qui, au milieu même d'une maison opulente, où elle rassemble tous

Digitized by Google

les arts & tous les plaisirs de Paris, ne donneroit pas encore la préférence à cette vie domestique dont Rousseau trace le tableau ravissant dans le troisième volume de l'*Héloïse ?*

L'Abbé de Condillac a écrit sur le luxe après tous ces grands Écrivains. A peine paroît il traiter la question, & c'est peut être celui de tous qui l'a le mieux résolue. Son Ouvrage sur le Commerce, a eu le tort de paroître lorsque le Public étoit déjà un peu fatigué de tant d'Ouvrages qui avoient paru sur les matières économiques; mais qu'on jette les yeux sur le Chapitre *du Luxe*, & sur les Chapitres suivans; on ne verra peut être pas sans quelque surprise, avec quelle précision & quelle facilité est fixé le sens de ce mot *luxe*, que tant de grands Philosophes avoient trouvé si difficile à définir. Là, on verra encore comment, sous le régime de l'administration, même la plus sage, les Arts & le Commerce doivent tomber nécessairement, ou du moins décroître sous le poids, pour ainsi dire, des richesses qu'ils ont accumulées; comment ils doivent passer d'une Province à une Province, d'une Nation à une Nation; comment le luxe accélère par-tout ces élévations & ces chûtes alternatives; comment les plus grandes jouissances pourroient être connues tour-à tour de toutes les Nations, tandis que le luxe leur seroit toujours inconnu. Ces idées sont grandes & neuves, & ne frappent pas dans

Digitized by Google

l'Abbé de Condillac ; c'eſt qu'il ſe contente de les rendre très-claires, & que la lumière ne frappe pas.

L'Académie de Beſançon qui, après tant de morceaux célèbres ſur cette queſtion du luxe, l'a propoſée encore, a penſé ſans doute qu'elle n'étoit pas aſſez éclaircie, ou que les lumières diſperſées dans un grand nombre d'Ouvrages différens, avoient beſoin d'être raſſemblées dans un ſeul Ouvrage & ſous un même point de vûe.

Je ne connois point le Diſcours de M. le Gentil qui a remporté le prix ; mais je ſuis porté à en prendre une très-bonne idée ſur le mérite de celui de M. Duvignau, qui n'a obtenu que l'Acceſſit.

Le plan du Diſcours de M. Duvignau a de la netteté & de l'etendue. Diviſé en deux parties, dans la première il conſidère les effets du luxe ſur les organes phyſiques, ſur l'eſprit, ſur les mœurs, ſur le caractère, ſur le bonheur d'un individu dont le luxe s'empare dès le berceau, pour ainſi dire, & qu'il accompagne juſqu'au tombeau. Dans la ſeconde Partie, conſidérant les effets du luxe ſur la choſe publique, il veut démontrer que ſous ſon empire toutes les claſſes de la ſociété doivent être également corrompues, & qu'un État ne peut avoir ni des Guerriers toujours infatigables, ni des Magiſtrats toujours intègres, ni des Légiſlateurs toujours éclairés & amis de l'humanité.

Le mérite de ce plan eſt ſenſible, ſur-tout

Digitized by Google

dans la première Partie. L'éducation de l'homme, disoit Platon, doit commencer avant sa naissance & dans le sein même de la mère. M. Duvignau semble avoir été éclairé par cette idée sublime de Platon, lorsqu'il a vû que le luxe devoit agir sur un enfant aussitôt qu'il a reçu la vie. Les effets du luxe sur diverses époques de la vie de l'homme amenent aussi des tableaux variés, où l'on voit l'homme & la société dans leurs rapports les plus intéressans. Dans ces tableaux différens, mais tous également tracés avec chaleur, on voit tour-à-tour l'enfance corrompue par le luxe, l'âge mûr énervé & tourmenté, la vieillesse dégradée & dédaignée. Mais il faut entendre M. Duvignau lui-même.

« Dès sa naissance, parmi nous, l'homme » social devient la victime du luxe; en sortant du sein de sa mère il se seroit attaché à ses mamelles; il auroit sucé le lait » salutaire que la Nature y avoit préparé » pour lui; mais un monstre vient l'en arracher. Foible & sans appui, il l'enlève à » sa famille, le porte dans les bras d'une » femme étrangère, l'abandonne à ses soins » mercenaires..... Ce monstre cruel, c'est le » luxe. Oui, Messieurs, sans le luxe toutes » les mères nourriroient leurs enfans; mais » aujourd'hui la plupart des jeunes personnes » ne trouvent dans l'hymen que le bonheur » d'échapper à l'autorité paternelle, & de » pouvoir se livrer sans réserve à tous les » plaisirs du monde; plaisirs que le luxe

Digitized by Google

» seul fait naître, & que lui seul renouvelle
» chaque jour. Les premières années de leur
» mariage se consument dans les spectacles,
» les soupés, les promenades, les jeux & les
» fêtes. Les jours, les nuits sont à peine suf-
» fisans pour se produire dans tous les rendez-
» vous de l'usage, de la mode & de la fu-
» tilité. Dans ce flux & reflux des passions
» aussi emportées que bizarres; dans cette
» agitation continuelle de l'esprit & du
» corps, une jeune femme ne voit pas sans
» inquiétude les marques de sa fécondité. Sa
» grossesse, qui la fatigue & l'importune,
» ne lui paroît qu'un obstacle à ses vœux &
» à ses plaisirs; enfin devenue mère, à peine
» elle a acquis ce doux titre qu'elle se hâte
» de le perdre. Une femme du peuple étoit
» gagée, elle arrive, l'enfant malheureux
» lui est livré. »

Voilà de la chaleur sans déclamation. *Ce monstre cruel, c'est le luxe.* Ce mouvement qui interrompt tout à coup des idées qui se succédoient avec tranquillité, produit, ce me semble, beaucoup d'effet. Il n'y a rien dans ces idées qui n'appartienne à tout le monde; l'Auteur se les approprie par les sentimens qu'il sait y répandre; & c'est là une des marques du vrai talent.

« Cependant le moment arrive où cet en-
» fant rentre dans sa famille: au lieu de ces
» bontés ordinaires & naturelles qu'il de-
» vroit attendre d'une mère, il en reçoit les
» empressemens qu'on prodigue les pre-
» miers jours à un étranger auquel on veut

Digitized by Google

» se rendre agréable ; première leçon de
» fausseté. Bientôt on le charge d'atours, de
» dorures, de colifichets ; on l'agite, on le
» promène, on le montre ; premières leçons
» de goûts frivoles & de sotte vanité. Bien-
» tôt enfin les caresses & les égards dimi-
» nuent ; ses cris importunent, on l'éloigne ;
» les bals, les jeux, les spectacles reprен-
» nent leur cours : à peine reçoit-il de temps
» en temps quelques caresses passagères ;
» premières & funestes leçons de froideur
» & d'insensibilité. »

Il seroit difficile de ne pas convenir que ces effets du luxe sont saisis avec sagacité & rendus très vivement.

M. Duvignau suit cette victime infortunée du luxe dans les mains des Domestiques, qui lui donnent tous leurs vices ; dans celles des Instituteurs, qui lui laissent tous ses défauts & toute son ignorance. Il considère ensuite un jeune homme qui a reçu cette éducation du luxe au moment où il entre dans le monde.

« A quelle école a-t'il appris à diriger sa
» marche dans la route périlleuse de la vie ?
» Est-ce donc dans celle du luxe, au milieu
» de ses désordres & de ses excès ?..... On ne
» fit passer dans son âme aucune vertu ; il
» deviendra la proie de tous les vices. Il pa-
» roît, la fureur du luxe s'empare de lui ;
» il aura des équipages magnifiques, & il
» renversera dans sa course rapide le mal-
» heureux qui adressoit vers lui les cris de
» la misère & du désespoir. Il aura des La-

Digitized by Google

» quais ; & de ces hommes vigoureux dont
» il dépeuple les campagnes, il fera de lâ-
» ches esclaves & de vils complaisans. Il
» aura des chevaux, & vous le verrez pa-
» roître dans des courses publiques, suivi
» d'une foule d'oisifs & de libertins, s'effor-
» çant d'avoir l'air & les talens d'un parfait
» postillon. Il aura des habits somptueux &
» les bijoux les plus superbes ; mais pour
» satisfaire à ce luxe ruineux, il se ravalera
» jusqu'à la prière, il engagera ses biens,
» & peut-être sa personne ; il aura des pe-
» tites maisons, & un seul appartement
» aura coûté plus d'or qu'il n'en faudroit
» pour enrichir vingt familles ; & ses bains
» & ses boudoirs, tapissés des peintures les
» plus obscènes, retraceront l'histoire scan-
» daleuse de ses plaisirs ; il aura des femmes
» à la mode, & il les choisira parmi celles
» qu'une éducation pernicieuse aura cor-
» rompues comme lui ; parmi celles à qui la
» fureur de paroître, de briller & d'acqué-
» rir un nom, aura coûté la modestie, la for-
» tune & l'honneur ; il prendra des filles pu-
» bliques, & il en aura plusieurs, non par
» besoin, mais par ton ; non pour lui, mais
» pour les autres ; il en fera sa societe, il
» bravera la honte & le mépris attachés à
» de pareilles liaisons ; il donnera des fêtes
» qui deviendront des orgies scandaleuses,
» & il y perdra le repos, l'honneur & la
» santé. »

Cette peinture, pleine d'énergie, qui semble être quelquefois une Traduction de Ju-

Digitized by Google

vénal, paroîtra violente sans doute, & peut-être l'est elle trop, quoiqu'elle attaque les vices, & quoique chaque détail, comme le dit l'Auteur, pût être justifié par de grands exemples. On a vû ces excès dans nos mœurs; mais ils ne forment pourtant pas nos mœurs. Il eût été plus piquant, plus neuf, quoique moins oratoire, peut-être, de peindre dans les mœurs que le luxe nous a données, ce mélange d'excès & de prudence, de voluptés & de lumières, qui impose la continence à la débauche même, & montre souvent la sagesse où l'on ne voit aucune vertu. On n'a pas aujourd'hui de meilleures mœurs qu'autrefois; mais on est un peu désabusé des vices; on n'y cherche plus son bonheur. Il est assez commun aujourd'hui de voir des convives très sobres autour des tables servies avec toutes les recherches de la délicatesse & de la magnificence, des gens qui ne boivent que de l'eau au milieu de tous les vins de l'Asie, de l'Afrique & de l'Europe, & dans des soupés splendides des gens qui ne soupent point. Les jerons de M. de Fontenelle ont passé dans beaucoup de mains, & on les voit quelquefois avec surprise dans celles même de la jeunesse. Le nombre des hommes qui vivent avec les filles publiques est plus grand, & le nombre des hommes qui se ruinent pour elles est plus petit; enfin il paroît très vrai que si nous n'avons perdu aucun de nos vices, nous avons retranché au moins de nos vices beaucoup de sottises & beaucoup de folies. J'entends Rousseau qui

Digitized by Google

s'écrie : *Vantera qui voudra la prétendue sobriété des Sages du temps ; pour moi je n'y vois qu'un raffinement d'intempérance aussi indigne de mes éloges que leur artificieuse modestie.* Je ne la vante pas, je l'observe, & la phrase même de Rousseau prouve qu'il l'a aussi observée.

Ce que je dis ici auroit pu frapper encore davantage M. Duvignau au moment où il peint les funestes influences du luxe sur les hommes publics. Voici sous quels traits il représente le Législateur d'un Empire livré au luxe.

« Nourri dans la molleſſe, ſon corps ſans » vigueur ſera incapable d'un travail long » & pénible..... Ses vûes ſeront petites, ſon » eſprit étroit, ſon âme ſans énergie. Il » n'aura qu'une eſpèce de génie de détail » d'une utilité très-bornée. Delà rien de » créé ni d'imaginé ; delà le vil reſpect pour » les uſages, même abuſifs ; delà enfin, nul » courage pour les réformes hardies, ni » pour les grandes inſtitutions. »

S'il n'y avoit qu'un ſeul exemple à oppoſer à M. Duvignau, je ne l'indiquerois point ; mais il y en a pluſieurs que la Nation ſe rappelle ſans doute, & qu'elle ne peut oublier ſans ingratitude. S'il faut avoir le courage de dire les vérités qui attaquent ſon ſiècle, il faut avoir auſſi le courage de publier celles qui l'honorent ; & quoique le blâme ait je ne ſais quel air d'indépendance & de fierté, il faut quelquefois une âme plus libre & plus fière pour louer que pour

Digitized by Google

blâmer. C'eſt de nos jours que dans la ſcience de l'adminiſtration & de la légiſlation on s'eſt le plus élevé au deſſus de toutes les routines de l'uſage; qu'on a détruit toutes les erreurs lorſqu'on ne pouvoit détruire tous les abus; qu'on a le plus *créé*, *le plus imaginé* de plans ſur les principes éternels de la morale, de la nature de l'homme & de la nature des ſociétés: c'eſt de nos jours qu'on a vû appeler à une des premières places de l'Adminiſtration un homme qui, après avoir fait lui-même ſa fortune, dédaignoit toutes les jouiſſances qu'elle donne, & n'ambitionnoit que les travaux par leſquels il pouvoit faire la fortune de l'État; & avant lui, un Magiſtrat Philoſophe qui, oubliant les paſſions des hommes, nos antiques uſages, nos éternels préjugés, avoit cherché les véritables loix ſociales dans les pures conceptions du génie; & de même que Newton avoit lancé les mondes dans un vuide parfait pour épargner toutes les réſiſtances à leurs mouvemens, vouloit établir les mouvemens des corps politiques dans un ordre où ils n'auroient jamais rencontré les frottemens des paſſions & des erreurs. Au moment où je rends compte de l'Ouvrage de M. Duvignau, une autorité éclairée & bienfaiſante permet à pluſieurs villes du Royaume de commercer librement avec les deux mondes, elle affranchit des ports qui étoient eſclaves au milieu de l'Océan; & ſans doute il m'eſt permis de bénir des lumières & des loix qui vont ren-

Digitized by Google

dre la vie & l'abondance à des lieux où j'ai reçu le jour, & où je n'ai vû en naissant que la dépopulation & la pauvreté.

Les grands projets, les projets sublimes même ne sont pas rares dans les siècles de lumière & de luxe; mais il est rare de les exécuter; parce que les mêmes causes, les mêmes progrès de choses qui étendent & agrandissent les esprits, énervent les âmes.

Celle de M. Duvignan, qui a conservé toute son énergie, combat par-tout le luxe avec la même véhémence; mais son âme se repose aussi souvent sur les images touchantes des vertus & de la félicité domestiques; il a l'air d'écrire entre sa femme & ses enfans, & son style reçoit alors des teintes plus douces. Il ne prononce pas les noms de père, de fils, de femme & de mari sans attendrissement; & ces noms ont beau servir souvent à nos plaisanteries, ils seront toujours ceux qui nous donneront les émotions les plus douces & les plus puissantes.

M. Duvignau ne se contente pas d'honorer sa profession par ses talens, il veut la relever encore dans l'estime publique en la faisant mieux connoître. Nous rendrons compte bientôt d'un Ouvrage qu'il a publié sur la *Profession de Procureur.* On y verra, comme dans le *Discours sur le Luxe*, une logique vive & pressante, des connoissances étendues, & un style toujours animé par une âme énergique & sensible.

(Cet Article est de M. Garat.)

Digitized by Google

Le Criminel sans le savoir, Roman Historique & Poétique. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue des Mathurins, *in*-12.

Le sujet du Roman que nous annonçons a été pris sur un mausolée qui existe dans l'Église Paroissiale d'un Bourg de la Normandie, & sur lequel on lit l'épitaphe suivante :

Ci-gît l'enfant, ci-gît le père,
Ci-gît la sœur, ci-gît le frère,
Ci-gît la femme & le mari,
Et si ne sont que deux corps ici.

L'Auteur, après avoir assuré la vérité du fonds, n'a fait, dit il, que le revêtir d'une forme qui puisse plaire & intéresser.

Robert, Comte de la Hogue, issu d'une des plus anciennes Familles de Danemarck, habitoit un grand Fief en Normandie. Il eut de sa femme, fille du Duc de Sommerset, un fils qui réunissoit toutes les qualités des plus illustres Chevaliers : ce fils devint amoureux d'une Demoiselle attachée à sa mère, & lui fit l'aveu de sa passion. La Demoiselle, en craignant les suites, s'imaginant sur-tout que cela déplairoit à la Comtesse, demanda sa retraite, & enveloppa ses motifs d'un voile dont l'Auteur avoit besoin pour faire la base de son Roman; &

Digitized by Google

nous croyons que c'eſt un défaut qui, comme on pourra le voir, nuit à la vraiſemblance.

La Comteſſe étoit jalouſe, & cette jalouſie n'eſt point aſſez motivée. Sur une confidence amoureuſe que lui fait ſa Demoiſelle d'honneur, elle croit tout d'un coup que c'eſt du Comte, ſon mari, qu'on lui parle; elle l'engage d'écrire à ſon amant, & à lui aſſigner un rendez vous dans ſon appartement pour la nuit prochaine. La Demoiſelle obéit, le jeune la Hogue s'y rend, trouve la porte ouverte & ſa belle endormie; il ſe couche ſans bruit, ſans lumière, & vraiſemblablement ſans parler; il eſt heureux, & reconnoît un quart-d'heure après ſa mère, qui avoit cru recevoir dans ſes bras un mari infidèle. Ce mari lui même ne trouvant pas ſa femme dans ſon lit, court dans tous les appartemens, l'appelle, la demande, & enfin la découvre, apprend ce qui vient d'arriver, & meurt quelques heures après de douleur & de déſeſpoir. La Comteſſe vouloit auſſi ſe priver de la vie; mais elle ſentit bientôt qu'elle portoit dans ſon ſein un être que la Nature deſtinoit à voir le jour. Elle ne ſurvécut que peu de jours à ſa naiſſance. Avant de mourir, ayant conſigné dans une caſſette le ſecret de cette aventure tracé de ſa propre main, elle envoie ſa fille à Marſeille à Mme de Sommerſet, ſœur de ſon père, & confie ſa caſſette à un Domeſtique, à qui elle ordonne de ne la remettre qu'au Comte, ſon fils, s'il reparoît jamais.

Ce

Digitized by Google

Ce malheureux, au sortir des bras de sa mère, abandonne le château, court dans les forêts, se meurtrissant le sein à force de coups, ne vivant que d'herbes & de racines teintes de son sang. Au bout d'un certain temps, il va trouver, sur les confins de la Hongrie, Godefroi de Bouillon, veut consacrer ses jours, qui lui sont odieux, au service de la Religion, & part pour la Terre-Sainte; il y fait des prodiges de valeur, s'empare d'un pont qui décidoit le sort d'une journée, tue dans un combat singulier Kilidge, le plus fier, le plus grand & le plus fort des Sarrasins, & partage la gloire des armes de d'Estaing, de Montmorency & de Tancrède. Au bout de dix ans, des Chevaliers arrivés de France l'instruisent du sort de sa famille, & réveillent en lui le desir de revoir sa patrie. Il s'embarque pour Marseille, & y devient amoureux d'une jeune personne qui réunissoit tous les charmes & toutes les vertus; il l'épouse, retourne au château de la Hogue, & reçoit de la main du Domestique la fatale cassette, qui lui apprend que sa femme est sa sœur & sa fille; ils se retirent l'un & l'autre dans un cloître, se voyent quelquefois, & donnent aux pauvres le produit de leurs biens qu'ils ont vendus.

Il y a dans ce Roman de l'intérêt; mais il manque de développemens; les événemens sont trop pressés; l'épisode des croisades se fait lire avec plaisir; mais celui de Mlle de Grez & du Chevalier de Valincourt ne fait

Digitized by Google

guères que ſuſpendre un récit intéreſſant.

Enſevelis dans la même tombe après leur mort, on y a gravé l'épitaphe que nous avons rapportée plus haut, & dont on remarquera la préciſion & la juſteſſe.

Le Siècle des Ballons, Satyre nouvelle, avec cette deviſe :

Me pedibus delectat claudere verba
Lucilii ritu

A Ballo-Polis, & ſe trouve à Paris, chez Cailleau, Impr. Libraire, rue Galande, & chez les Marchands de Nouveautés.

On convient que la Satyre eſt de tous les genres d'écrire le plus haſardeux, celui qui exige le plus d'art, qui expoſe le plus à la critique des Lecteurs. Si on s'y montre ſupérieur, on ſe fait des ennemis irréconciliables : ſi on y eſt médiocre, on excite la pitié du Public autant que ſa mauvaiſe humeur. Boileau même ne fut pas exempt de perſécutions ; & s'il goûta dans ſa vie quelques momens de tranquillité, on ſait qu'il les dût à la protection marquée dont l'honoroit le Monarque. En général on conſeillera toujours aux jeunes Écrivains la plus grande circonſpection en fait de Satyre ; & ils feront ſagement, quelle que ſoit l'impulſion de leur génie, de ſe défier de la manie de ſatyriſer.

L'Ouvrage que nous annonçons n'a point

Digitized by Google

l'amertume de certains Écrits de ce genre; en général il est d'un assez bon ton, & la gaîté y répand de l'intérêt. Nous n'en citerons qu'un passage, à peu près choisi au hasard, pour donner une idée du talent de l'Auteur, déjà connu par d'autres poésies goûtées du Public.

D'amis approbateurs une foule ennemie
Sur vos productions sans cesse s'extasie;
Et, dès que votre Muse accouche d'un quatrain,
De cent bravos menteurs vous chante le refrain.
Et moi, qu'injustement votre amour-propre accuse,
Je cherche à dissiper l'erreur qui vous abuse.
Je rappelle chez vous le goût & la raison,
Je dis tel est un aigle, & tel autre un oison.
Et quand certain Auteur, dans sa folle manie,
Convient de bonne-foi qu'il est plein de génie,
Rougissant de le voir dupe de son orgueil,
Je discute ses vers, j'épluche son Recueil.
Il apprend à quel taux il doit priser sa verve;
Et d'un ton plus modeste il prône sa Minerve.

Nous serions fâchés que l'Auteur consacrât à la Satyre un talent dont cet échantillon ne donnera pas une mauvaise idée au Lecteur. Au surplus, il est étonnant que dans un Ouvrage sur les Ballons, il n'y soit presque pas question de Ballons; mais le titre donnoit à entendre qu'en parlant du siècle des Ballons, on auroit bien d'autres choses à passer en revue que les Ballons.

Digitized by Google

L'Auteur critique personnellement peu d'Écrivains. Tout le monde ne sera pas de son avis au sujet de quelques uns d'entre ceux qu'il attaque. Mais il aura certainement bien des partisans au sujet du magnétisme animal, & d'autres découvertes analogues au génie du *siècle des Ballons*.

SERMONS de M. Hugh Blair, Docteur en Théologie, Ministre de l'Eglise Cathédrale, & Professeur de Belles-Lettres dans l'Université d'Édimbourg, traduits de l'Anglois sur la onzième Edition, par M. B. S. Frossard, Membre de la Société Royale de Montpellier, de l'Académie de Villefranche, de la Société d'Émulation de Bourg en Bresse, & de la Société Philosophique & Littéraire de Manchester. 2 vol. *in*-8°. A Lyon, & chez les principaux Libraires de Paris & de la Province.

LE Docteur Blair passe pour avoir porté l'Éloquence de la Chaire à un degré de perfection qu'aucun Orateur n'avoit atteint avant lui en Angleterre. Les Sermons dont nous annonçons aujourd'hui la Traduction, ont eu le plus grand succès chez cette Nation éclairée. Vingt-quatre mille exemplaires y ont été consommés en six ans. Nous n'y avons point trouvé de ces tableaux pompeux dont les Orateurs modernes se font un si grand mérite, & dont ils affectent l'étalage; de ces grands mouvemens qui font la gloire

Digitized by Google

de ces Orateurs, ou du moins leur réputation; mais une morale aimable & naturelle; des motifs puisés dans la vérité, dans le devoir, dans l'intérêt public & particulier, dans le bonheur temporel & éternel; en un mot, l'Auteur parle à l'esprit & au cœur autant qu'à la raison.

Quoique ce soit l'Ouvrage d'un Protestant, ces Discours ne contiennent aucune réflexion qui puisse blesser les autres Communions Chrétiennes; ce n'est point à soutenir les dogmes dont il fait profession, ni à fronder ceux qu'il rejette, que le Docteur Blair consacre ses talens; il les dirige vers un objet plus important: il emploie son éloquence à développer les principes des actions humaines; à détruire les sophismes des passions; à démasquer le vice; à réformer le cœur; à nous rendre meilleurs Chrétiens, meilleurs sujets, meilleurs citoyens, meilleurs pères, époux, enfans, &c.

Cette Traduction, qui est d'un style simple, & quelquefois élégant, a été soumise à l'examen du Docteur Blair, qui a encouragé M. Frossard à la publier, ce qui prouve la fidélité du Traducteur.

Digitized by Google

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 4 Octobre, on a donné, pour la première fois, *Corneille aux Champs Élyſées*, Comédie Épiſodique en un Acte & en vers, pour la Centenaire de Pierre Corneille.

Mercure vient prévenir Thalie qu'Apollon veut que Corneille ſoit couronné, & qu'il viendroit lui-même placer la couronne ſur ſa tête, ſi le Dieu du Jour pouvoit pénétrer dans les Royaumes ſombres. Thalie en inſtruit Melpomène, qui réclame l'honneur de couronner ſon favori. Quelques Ombres, dont celle d'un Gaſcon Poëte Comique, celle d'un Poëte Tragique & celle d'un Dramaturge, viennent propoſer aux deux Muſes de célébrer la Centenaire de Corneille. Ces trois Êtres ridicules prennent la fuite à l'aſpect de l'Auteur de Cinna qui s'avance, comme le hibou fuit au retour du ſoleil. Voltaire eſt préſenté à Corneille par Melpomène. Nous ne dirons rien de cette Scène, dans laquelle il eſt queſtion des Commentaires ſur Corneille, qui ont valu à l'Auteur de Mahomet tant d'éloges & tant d'injures. Il faut la lire avant de la juger. Enfin ſous les yeux des

Digitized by Google

principaux Tragiques Grecs & François, Corneille eſt couronné par la main de Melpomène.

Il ne faut point examiner à la rigueur la marche de cette petite Comédie, dont les Scènes, quoiqu'épiſodiques, ne ſont pas très-adroitement attachées. Le but de l'Auteur étoit de louer Corneille; il l'a loué quelquefois d'une manière foible, mais ſouvent auſſi avec de l'énergie & de la nobleſſe. Le principal mérite de cet Ouvrage conſiſte dans des détails que nous ne pouvons citer, mais que nous nous ferons un plaiſir de faire connoître dès qu'il ſera imprimé. En attendant, nous croyons pouvoir rapporter ici, pour ceux de nos Lecteurs qui ne ſont pas très familiers avec les Œuvres de Racine, le jugement que cet illuſtre Tragique a porté de ſon célèbre prédéceſſeur, dans le Diſcours qu'il prononça à l'Académie Françoiſe, lors de la réception de Thomas Corneille, qui ſuccédoit à ſon frère.

" ..... En quel état ſe trouvoit la Scène » Françoiſe lorſqu'il (*Pierre Corneille*) com» mença à travailler! Quel déſordre! quelle » irrégularité! Nul goût, nulle connoiſſance » des véritables beautés du Théâtre; les Au» teurs auſſi ignorans que les Spectateurs; la » plupart des ſujets extravagans & dénués » de vraiſemblance; point de mœurs, point » de caractères; la diction encore plus vi» cieuſe que l'action, & dont les pointes » & de miſérables jeux de mots faiſoient le

Digitized by Google

» principal ornement; en un mot, toutes
» les règles de l'Art, celles même de l'hon-
» nêteté & de la bienséance par-tout violées.
» Dans cette enfance, ou, pour mieux dire,
» dans ce chaos du Poëme dramatique par-
» mi nous, votre illustre frère, après avoir
» quelque temps cherché le bon chemin,
» & lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le
» mauvais goût de son siècle; enfin inspiré
» d'un génie extraordinaire, & aidé de la
» lecture des Anciens, fit voir sur la Scène
» la raison, mais la raison accompagnée de
» toute la pompe, de tous les ornemens
» dont notre langue est capable, accorda
» heureusement la vraisemblance & le mer-
» veilleux, & laissa bien loin derrière lui
» tout ce qu'il avoit de rivaux, dont la plu-
» part, désespérant de l'atteindre, & n'osant
» plus entreprendre de lui disputer le prix,
» se bornèrent à combattre la voix publi-
» que déclarée pour lui, & essayèrent en
» vain, par leurs discours & par leurs fri-
» voles critiques, de rabaisser un mérite
» qu'ils ne pouvoient égaler. La Scène re-
» tentit encore des acclamations qu'excitè-
» rent à leur naissance le Cid, Horace,
» Cinna, Pompée, tous ces chef d'œuvres
» représentés depuis sur tant de Théâtres,
» traduits en tant de langues, & qui vivront
» à jamais dans la bouche des hommes. A
» dire le vrai, où trouvera-t'on un Poëte
» qui ait possédé à la fois tant de grands
» talens, tant d'excellentes parties, l'art, la

Digitized by Google

» force, le jugement, l'esprit ? Quelle no-
» blesse ! quelle économie dans les sujets !
» quelle véhémence dans les passions ! quelle
» gravité dans les sentimens ! quelle dignité
» & en même temps quelle prodigieuse va-
» riété dans les caractères ! Combien de
» Rois, de Princes, de Héros de toutes Na-
» tions nous a-t'il représentés toujours tels
» qu'ils doivent être, toujours uniformes
» avec eux mêmes, & jamais ne se ressem-
» blant les uns aux autres ? Parmi tout cela,
» une magnificence d'expressions propor-
» tionnée aux maîtres du monde qu'il fait
» souvent parler, capable néanmoins de
» s'abaisser quand il veut, & de descendre
» jusqu'aux plus simples naïvetés du comi-
» que, où il est encore inimitable. Enfin,
» ce qui lui est sur-tout particulier, une
» certaine force, une certaine élévation
» qui surprend, qui enlève & qui rend jus-
» qu'à ses défauts, si l'on lui en peut repro-
» cher quelques uns, plus estimables que les
» vertus des autres : personnage véritable-
» ment né pour la gloire de son pays ; com-
» parable, je ne dis pas à tout ce que l'an-
» cienne Rome a eu d'excellens Tragiques,
» puisqu'elle confesse elle même qu'en ce
» genre elle n'a pas été fort heureuse, mais
» aux Eschyles, aux Sophocles, aux Euri-
» pides, dont la fameuse Athènes ne s'ho-
» nore pas moins que des Thémistocles, des
» Périclès, des Alcibiades qui vivoient dans
» le même temps qu'eux..... Le même siècle

Digitized by Google

» qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit
» Auguste, ne se glorifie guères moins d'a-
» voir produit Horace & Virgile. Ainsi,
» lorsque dans les âges suivans on parlera
» avec étonnement des victoires prodigieu-
» ses & de toutes les grandes choses qui ren-
» dront notre siècle l'admiration des siècles
» à venir; Corneille, n'en doutons point,
» Corneille tiendra sa place parmi toutes
» ces merveilles. La France se souviendra
» avec plaisir que sous le règne du plus
» grand de ses Rois a fleuri le plus grand de
» ses Poëtes, &c. »

Nous doutons qu'on puisse ajouter des éloges à ceux que nous venons de transcrire; nous doutons encore que dans l'état actuel de notre Littérature il existe un Écrivain, soit Poëte, soit Prosateur, qui soit capable de louer plus dignement Corneille.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 12 de ce mois, on a représenté, pour la première fois, *la Brouette du Vinaigrier*, Drame en trois Actes, & en prose par M. Mercier.

M. de Lomer, riche Négociant, est sur le point de marier sa fille à un M. Jullefort, homme qui cherche plutôt une dote qu'une femme, calculant toujours pour l'augmentation de sa fortune, & ne s'occupant jamais de ce qui peut rendre un mariage heureux.

Digitized by Google

Mlle de Lomer n'aime point M. Jullefort; elle eſt amante aimée d'un certain Dominique, Commis de confiance du Négociant; mais ce Dominique eſt le fils d'un Vinaigrier; & quoiqu'il ſoit fort au deſſus de ſon état, tant par l'éducation qu'il a reçue & les connoiſſances qu'il a acquiſes, que par tous les avantages qu'il doit à la Nature; néanmoins le modeſte jeune homme & ſa timide amante ne ſe flattent point de vaincre la répugnance de M. de Lomer pour une union que les préjugés & l'uſage rendent ſi diſproportionnée. Cependant la ſanté du jeune Dominique s'affoiblit; M. de Lomer qui l'aime, & le père Dominique, cherchent à en découvrir la cauſe. Le jeune homme ouvre ſon cœur à ſon père. Celui ci le conſole; & après quelques inſtans de réflexion, lui dit très-affirmativement, en parlant de Mlle de Lomer: *Tu l'auras, Dominique, tu l'auras.* Sur ces entrefaites, M. de Lomer éprouve une banqueroute qui anéantit ſa fortune. Le jeune Dominique ſe promet de mettre tout en œuvre pour ſervir le père de ſa maîtreſſe, & ſur-tout pour lui conſerver l'honneur; mais dès que M. Jullefort a appris la ruine du Négociant, il renonce ſur le champ au mariage qu'il s'étoit propoſé de faire. Le père Dominique s'eſt occupé du bonheur de ſon fils; en conſéquence il arrive chez M. de Lomer, conduiſant devant lui un petit barril ſur une brouette de Vinaigrier. C'eſt en vain que les Domeſtiques s'obſtinent à

Digitized by Google

l'empêcher d'entrer dans l'appartement avec sa brouette ; il persiste, en déclarant qu'il a ses raisons ; son fils n'en obtient pas davantage : enfin M. de Lomer se trouve seul avec lui. C'est alors qu'il lui déclare ses projets, qu'il lui demande la main de Mlle de Lomer pour Dominique ; qu'il apprend la ruine du Négociant, qu'il ignoroit encore, & que dans l'excès de sa joie il défonce le barril, & lui présente six sacs de douze cent livres, & trois mille sept cent soixante dix huit louis d'or en rouleaux. M. de Lomer, étonné de tant de générosité, rougit du moment d'orgueil qui l'avoit ému d'abord, & consent au mariage des deux jeunes gens.

Nous pourrions demander à M. Mercier compte de quelques défauts très-frappans que l'on remarque dans la conduite de son Ouvrage. Nous pourrions desirer de savoir pourquoi l'exposition se fait par le ministère d'un M. Dusaphir, qui paroît dans la première Scène pour ne plus reparoître dans le cours de la Pièce ? Pourquoi il a donné un caractère si révoltant à son M. Jullefort ? S'il nous répondoit que c'est pour le mettre en opposition avec Dominique fils, nous pourrions lui répliquer que c'est un bizarre contraste que celui du blanc au noir, & que ce n'est pas là fondre ses couleurs, mais les briser. A quoi serviroient toutes ces observations ? M. Mercier, qui n'aime point les poétiques, s'en est fait une à sonusage ; il est à présumer qu'il continuera de la préférer à toutes les

Digitized by Google

autres. Quant à nous, nous le prions de trouver bon que nous préférions aux siens les préceptes d'Aristote, d'Horace & de Boileau. Ainsi, point de contestation sur cet objet, laissons-lui ses opinions, & gardons les nôtres. Nous ne pouvons pourtant pas nous dispenser d'observer que dans toutes les productions dramatiques de M. Mercier, nous avons trouvé un but moral quelconque, & que nous en avons vainement cherché un dans celle ci. En effet, quelle moralité peut-on tirer de ce qu'un Négociant ruiné, qui voit un prétendu gendre, uniquement guidé par l'intérêt, refuser la main d'une fille qu'il feignoit d'adorer, consente à marier cette même fille au fils d'un Vinaigrier riche, surtout quand ce jeune homme a des talens & qu'il est l'amant préféré? Si M. Mercier avoit présenté les suites d'une union forcée par l'orgueil du rang, tout ce qu'elles entraînent souvent de chagrins, d'amertume & de malheur, il auroit présenté une vérité morale, quoique généralement connue; mais en traitant son sujet comme il l'a fait, il ne présente aux Spectateurs aucune leçon utile. Nous dirons plus: il n'y a rien de si dangereux que l'exemple des mésalliances; & si elles sont quelquefois indispensables, cela est si rare, que c'est toujours un tort de les approuver publiquement. M. Mercier mérite donc le reproche d'avoir manqué aux grands principes qu'il a tant prêchés lui-même, & sur lesquels d'ailleurs nous avons

Digitized by Google

la même façon de penser que lui. Nous devons pourtant dire que la Scène dans laquelle Dominique le père propose son fils à M. de Lomer, est véritablement intéressante. La bizarrerie des idées de cet Écrivain rend chaque Ouvrage qu'il donne susceptible de beaucoup de critique; mais elles n'empêchent pas qu'on ne lui doive aussi souvent des éloges, parce que dans toutes ses productions il n'est pas difficile de distinguer un Auteur animé par l'amour du bien, de la vertu & de l'humanité.

VARIÉTÉS.

DANS le Journal de Bruxelles, du 25 Septembre, j'ai rapporté le double suicide de deux Amans qui, en Hongrie, ont renouvelé la scène terrible & touchante dont Lyon fut le théâtre il y a quelques années. Il existe un troisième exemple de ce désespoir, encore plus extraordinaire par ses circonstances.

Vers la fin du siège de Gibraltar, les papiers publics racontèrent que, des lignes Espagnoles, on avoit apperçu sur la montagne un homme & une femme qui s'étoient embrassés après quelques momens d'entretien, qu'on avoit vû ensuite la femme se poignarder, & l'homme l'imiter après l'avoir ensevelie.

Rien de plus vrai que cet événement mystérieux. Il m'a été confirmé & expliqué par des Officiers même de la garnison de Gibraltar; on en a consigné l'abrégé dans un Journal de ce *siège*, publié en Anglois très récemment. L'Auteur d'une Histoire de ce même *siège*, imprimée en François il y a deux

Digitized by Google

ans, avoit auſſi parlé de cette anecdote, mais en y joignant des épiſodes & un ſtyle romaneſques dont cette tragédie n'avoit pas beſoin.

Un jeune Officier de la Marine Angloiſe, nommé le Chevalier *Woënder*, faiſant ſes études à Oxford, prit une violente paſſion pour une jeune perſonne du voiſinage. Ces ſentimens furent réciproques. *Miſſ Allawa* devint auſſi tendre que ſon amant étoit paſſionné. Inſtruit de cet attachement contraire à ſes vûes, le père du jeune Étudiant mit tout en uſage pour l'étouffer. Les ſollicitations, les droits paternels, les larmes, les menaces n'ayant produit aucun effet, *Woënder* fut enfermé. Au bout d'un an il ſortit de ſa priſon auſſi incurable qu'auparavant.

Séparé de ſon amante, il n'étoit pas difficile de lui en impoſer ſur le ſort de cette infortunée. Un de ſes amis, gagné par ſa famille, après avoir de nouveau & ſans ſuccès épuiſé les remontrances, crut le guérir en le trompant; il lui écrivit que *Miſſ Allawa* l'avoit trahi, & qu'elle étoit morte d'un excès de danſe. On ſe ſervit de la même ſupercherie auprès de la jeune Angloiſe. C'étoit les déſoler tous deux ſans fermer leurs bleſſures; cependant les ordres de ſon père & la perſuaſion où elle étoit de la mort de ſon amant firent conſentir *Miſſ Allawa* à épouſer M. *Broock*, vieux Capitaine du cinquante-ſixième Régiment. De ſon côté *Woënder*, conſommé de mélancolie & inacceſſible aux conſolations, ſe mit à voyager. Il revint auſſi malheureux du Continent, entra dans la Marine, & alla porter en d'autres climats l'image toujours vivante au fond de ſon cœur.

En 1782, il eſt chargé d'eſcorter à Minorque un convoi d'avitaillement. Chemin faiſant il apprend la reddition de cette forteresſe, revire de bord, & conduit les ſecours à Gibraltar. En parcourant la Place il rencontre cette femme adorée, cette *Allawa*

Digitized by Google

pleurée chaque jour, aussi inconsolable que lui, enchaînée par le mariage à des nœuds horribles pour tous deux. Depuis cette fatale union le Régiment du Capitaine *Broock* avoit été envoyé à Gibraltar. Ce vieillard avoit amené sa jeune épouse au milieu des fléaux réunis contre les défenseurs de cette Place.

Si la reconnoissance étoit douce, les momens qui suivirent furent bien cruels. Épouse d'un Officier plus que sexagénaire, amante d'un jeune homme auquel elle avoit donné son cœur, en jurant d'être toujours à lui, *Allawa* écouta plus ses premiers sermens que ses nouveaux devoirs ; elle rendit *Woënder* heureux, & ne tarda pas à porter dans son sein un fruit de leurs amours.

A cette époque, le destin de Gibraltar alloit être décidé. 400 bouches à feu devoient tonner sur cette forteresse ; un appareil aussi immense que nouveau se développoit chaque jour pour l'attaque & pour la résistance : un seul sentiment préoccupoit tous les esprits, celui d'une victoire ou d'une mort prochaine. Le fracas non interrompu de l'artillerie, des éclats de bombes, des magasins détruits, des nuits éclairées par l'incendie ou par le feu de quelques batteries, l'image continuelle de la destruction, tel étoit le spectacle des habitans de la forteresse, dans l'attente d'un assaut décisif. C'est au milieu de ces horreurs, qu'une femme absorbée par une passion malheureuse, médite une scène encore plus lugubre.

Agitée par les remords, trop sensible à la honte de sa foiblesse, tourmentée peut-être de ne pouvoir appartenir librement à celui qui en étoit l'objet ; quelques jours avant l'attaque, Miss *Allawa* conduit son amant vers une anfractuosité de la montagne. Là, cette infortunée, enceinte de six mois, lève les yeux au ciel, porte d'une main son mouchoir sur son visage, se poignarde de l'autre, & expire dans les bras de son amant, sur les bords d'une tombe qu'elle

Digitized by Google

s'étoit creusée. Teint d'un sang aussi cher, *Woënder* s'évanouit. Revenu à lui, il ranime ses forces pour exécuter le vœu sinistre qu'a formé son désespoir. Sûr de la fidélité de son Domestique, il le met dans sa confidence; après trois jours de sollicitations, il le détermine à devenir le ministre de ses dernières volontés, & le témoin de ses derniers momens. Alors il le conduit à l'asyle où le corps de sa maîtresse étoit étendu sur le rocher, il en achève le tombeau, il couvre de sable ces restes chers & inanimés, & se perce le sein sur ce catafalque, éternel monument de l'héroïsme de l'amour.

Le fidèle Domestique rendit à son Maître les derniers devoirs; c'est de sa bouche que le Général *Elliot* apprit cette catastrophe. Aucun Poëme n'en renferme d'aussi touchante. Les passions humaines iront toujours plus loin que l'imagination des Romanciers.

(MALLET DU PAN.)

LETTRE sur la Vestale de Legros, adressée au Rédacteur du Mercure, par M. de Lalande, de l'Académie des Sciences, le 5 Octobre 1784.

J'AI vû avec plaisir, Monsieur, que la Lettre de M. Grosley, insérée dans votre Mercure du 25 Septembre, page 168, avoit rappelé l'attention des Parisiens sur une des plus belles statues qu'il y ait aux Tuileries, & peut-être même en France; mais puisque ce Savant paroît ne s'être pas rappelé dans quel endroit de l'Italie il avoit vû l'original, qu'il me soit permis de le renvoyer au *Voyage d'un François en Italie*, imprimé en 1769 à Paris, chez la Veuve Desaint, & dont on fait actuellement une nou-

Digitized by Google

velle Édition très-augmentée. Dans le Tome IV, page 26, où l'Auteur décrit la *Villa Medici*, il parle de six grandes figures qui sont dans le vestibule, ou portique ouvert du côté du jardin. « Il y » a, dit-il, une Matrone qui a été copiée par M. » Legros. L'attitude de cette figure est belle, ainsi » que l'ordonnance de sa draperie; mais l'exécu- » tion en est sèche, les plis en sont égaux, sans va- » riété, le caractère de tête en est dur & sans aucun » agrément, quoique grand; les cheveux droits & secs; » les pieds en sont chaussés de sandales, dans les- » quelles il y a un bas; elle a la tête & le bras levé, » & la main qui tient sa draperie est restaurée; » celle de M. Legros est plus belle que l'original » même; il l'a rendue plus gracieuse sans lui rien » ôter du grand caractère qui s'y trouve; il a con- » servé la disposition des plis, & les a seulement » tenus plus larges. Il a aussi mieux traité les che- » veux. »

En examinant la figure des Tuileries, on ne peut y reconnoître ni une Vestale ni une Vénus du Mont-Liban; elle a l'air pensif, mais non triste, la main droite près de son visage & le coude appuyé sur sa main gauche; elle n'a point de voile; sa draperie laisse voir le sein gauche, qui est d'une belle proportion; elle est coiffée en cheveux, & d'une très-belle physionomie. Elle a les jambes croisées, elle est chaussée avec de simples brodequins; mais on ne voit que le bout du pied.

Quoique je ne trouve rien dans cette figure qui annonce la Vénus de Macrobe, qui pleure la perte de la fécondité de la Nature, je ne doute pas que cet emblême ne puisse se trouver ailleurs. Vénus & Adonis, ainsi que tous les Dieux du Paganisme, sont certainement des allégories physiques & astronomiques, ainsi que M. Dupuis, Professeur de Rhétorique au Collége de Lisieux, l'a prouvé d'une ma-

Digitized by Google

mière convaincante, dans son *Mémoire sur l'origine des Constellations & des Fables*, Mémoire aussi curieux que savant, inséré tout entier dans le quatrième volume de mon Astronomie, & qui se trouve séparément chez la Veuve Desaint, rue du Foin.

Jamais une idée plus neuve, plus curieuse, plus satisfaisante n'avoit été développée par un Savant. M. Dupuis a ouvert une carrière bien digne d'être suivie par M. le Baron de Sainte-Croix, que M. Grosley cite dans les *Recherches sur les Mystères du Paganisme.*

ANNONCES ET NOTICES.

Anatomie de la Langue Françoise, ou *Examen Philosophique & Analytique*, 1°. *des principes méchaniques qu'elle observe dans sa formation ou son étymologie, aussi bien que dans son orthographe ou sa prononciation*; 2°. *des principes métaphysiques sur lesquels se trouve établie la Syntaxe ou sa construction*. A Paris, chez l'Auteur, rue du Roule, N°. 8, au magasin de MM. Windsor père, fils & Compagnie, Fabricans de Papiers peints; & chez Laporte, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, & Guillot, Libraire de Monsieur, rue S. Jacques.

Ce grand & savant Ouvrage, honoré du suffrage de *Voltaire* & de M. *Court de Gébelin*, & proposé par Souscription, a été fait originairement en Anglois, & il est traduit maintenant en François par le même Auteur. Il est prêt à paroître; & dès aujourd'hui on peut en voir des feuilles imprimées chez M. Windsor, qui pourront faire juger du caractère & du papier qu'on a choisis. On ne pouvoit trouver, pour la publicité de cet Ouvrage, d'époque plus favorable que celle où l'Académie de Berlin couronne

Digitized by Google

un Discours sur l'*Universalité de la Langue Françoise*; puisque les titres de la prérogative accordée à notre idiôme, sont le sujet de l'Ouvrage que nous annonçons. Le but de l'Auteur est d'en faire sortir deux vérités importantes; la première, que la langue Françoise n'offre dans son orthographe qu'une combinaison *mathématique*, aussi sûre qu'une proposition d'Euclide; & que le reproche qu'on lui fait d'une redondance inutile de lettres qu'on ne prononce point, ne vient que de l'ignorance où l'on est communément des *vertus érectives & destructives*, dont, en fait de *puissances orales*, les lettres Françoises sont respectivement douées, suivant les différentes positions dans lesquelles elles se trouvent les unes à l'égard des autres. La seconde vérité, c'est que dans son étymologie ou sa dérivation, d'où procèdent ses *noms*, ses *verbes*, ses *adjectifs*, &c. elle suit la marche la plus régulière, comme elle observe aussi le procédé le plus conforme à la plus saine philosophie & à la métaphysique la plus pure, dans la construction de ses phrases simples, aussi bien que dans la combinaison des plus compliquées.

Cet Ouvrage formera huit volumes *in*-8°. caractère Saint-Augustin neuf, sur Carré fin d'Auvergne, dont il ne sera tiré que 500 exemplaires. On en tirera 100 exemplaires pour les curieux, en grand Raisin fin d'Auvergne, que l'on donnera en deux Livraisons, de quatre volumes chacune. Les quatre premiers sont actuellement sous presse, & paroîtront en Mars prochain. La Souscription est ouverte jusqu'au premier Mai suivant. Le prix des huit volumes *in*-8°. en feuilles sera de 40 liv. pour le papier ordinaire, dont on payera, en souscrivant, 12 liv.; en recevant les 1, 2, 3 & 4 vol., premiers Mars, 12 liv.; en recevant les 5, 6, 7 & 8 vol., premier Juillet, 16 liv. Pour le grand papier, 56 liv., dont on payera, en souscrivant, 18 liv.; en recevant les

Digitized by Google

1., 2., 3 & 4. premier Mars, 18 liv.; en recevant les 5, 6, 7 & 8, premier Juillet, 20 liv.

On en fera auſſi une Édition en quatre volumes *in*-4°., imprimée ſur grand Raiſin, pâte fine de Montargis, dont il ne ſera tiré que 200 exemplaires, & dont la moitié eſt déjà retenue par les anciens Souſcripteurs de cet Ouvrage, depuis la publication du premier Proſpectus, & ſeulement 12 exemplaires en papier vélin d'Annonay, de la fabrique de MM. Montgolfier, ſans vergures ni pontuſeaux, pour les riches Amateurs, dont il y a déjà 5 exemplaires de retenus. On payera pour le papier grand Raiſin, 128 liv.; en ſouſcrivant, 36 liv.; en recevant les deux premiers volumes, en Mars prochain, 36 liv.; en recevant les deux derniers, en Juillet ſuivant, 56 liv. On payera pour le papier vélin d'Annonai, 192 liv.; en ſouſcrivant, 60 liv.; en recevant les deux premiers, 60 liv., & en recevant les deux dernier, 72 liv.

N. B. Toute l'Édition *in*-4°., & les 100 exemplaires *in*-8°. en grand papier ſur grand Raiſin fin d'Auvergne ſeulement, ſeront ornés du portrait de l'Auteur & d'une autre eſtampe emblématique.

M. le Chevalier de Sauſeuil propoſe auſſi la Traduction des *Tranſactions Philoſophiques*, Ouvrage plus eſtimé que connu, & dont le titre ſeul ſuppoſe un éloge. Cet Ouvrage ſera imprimé en beau papier & en beau caractère Cicéro neuf; & la comparaiſon des *Tranſactions* avec les *Mémoires* des autres Académies d'Europe, ſera placée en forme de notes dans chaque page ſous le texte en petit Romain. On s'arrangera pour être en état de livrer régulièrement trois volumes *in*-4°. au Public par année, chacun deſquels volumes ſera de 75 feuilles, faiſant 600 pages d'impreſſion, ſans compter les planches & gravures qui y ſeront jointes toutes les fois qu'il s'en trouvera dans l'original; & l'on ſuivra pour

Digitized by Google

l'ordre des matières celui de l'Encyclopédie méthodique. Le prix de la Souscription entière sera de 45 liv. par année pour Paris, & 51 liv. pour la Province, franc de port par tout le Royaume, avec les planches & gravures, que l'on payera en souscrivant. Pour la commodité du Public, les trois volumes susdits se délivreront en cinquante-deux Numéros, c'est-à-dire, tous les Jeudis de chaque semaine pendant toute l'année, à raison de quatre feuilles par semaine, faisant 208 feuilles par an; & les dix-sept feuilles restantes pour compléter les trois volumes, seront réparties dans le courant de l'année dans différens Numéros.

La première Livraison ne se fera pas avant le Jeudi 16 Avril 1785, attendu la résolution que les Auteurs ont prise de ne faire aucune Livraison au Public avant d'avoir dans leur magasin la valeur d'un volume tant imprimé & prêt à livrer.

On souscrit à Paris, aux mêmes Adresses que ci-dessus.

On prévient MM. les Souscripteurs de l'*Encyclopédie*, par ordre des Matières, qu'on leur délivrera Lundi prochain, vingt-cinq courant, la onzième Livraison de cet Ouvrage. Cette onzième Livraison est composée du Tome quatrième, première Partie de la Jurisprudence; du Tome premier, deuxième Partie de la Marine; du Tome troisième, première Partie du Commerce, & du Tome deuxième, deuxième Partie de l'Histoire Naturelle, contenant la fin des Oiseaux, les Ovipares & les Serpens.

Le prix de cette onzième Livraison est de vingt-quatre liv. brochée, & de vingt-deux liv. en feuilles.

Répertoire Universel & Raisonné de Jurisprudence, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot; nouvelle Édition

corrigée & augmentée. A Paris, chez Visse, rue de la Harpe, & chez les principaux Libraires de France.

Le Tome IV de cet Ouvrage paroît actuellement, & le Tome V paroîtra le mois prochain. On continue de souscrire sur le pied de 168 liv. distribuées en treize payemens, le premier de 24 liv., & les autres de 12 liv. en retirant chacun des 12 premiers volumes. Les cinq derniers volumes seront livrés *gratis* aux Souscripteurs; & lorsqu'on les publiera, le prix de l'Ouvrage complet sera de 192 liv., non compris la relieure ou la brochure.

Histoire des Villes de Cahors, de Montauban, & généralement de toute la Province du Querci, depuis son origine jusqu'à présent, par M. de Cathala Coture, Avocat en Parlement. Proposée par Souscription, en 3 vol. *in*-8°. Dédiée à M. de Trimond, Intendant de la Généralité de Montauban. Prix, 12 liv. brochés. A Montauban, chez Cazaméa, Libraire, place de la Paroisse. En souscrivant on payera 3 liv.; en recevant le Tome premier, en Décembre prochain, 4 liv. 10 sols; en recevant le Tome second, en Février prochain, 4 liv. 10 sols; en recevant le Tome troisième & dernier, en Avril, rien. La Souscription sera ouverte jusqu'au premier Novembre prochain. Ceux qui n'auront pas souscrit à cette époque, payeront l'Ouvrage 16 l., & en outre les frais de brochure.

On trouvera à la suite un détail très-circonstancié du siège de Montauban, un des événemens les plus remarquables du Querci, dont on n'a retracé que les principaux faits dans le cours de l'Histoire de cette Province.

Mon cher André, Air de l'Épreuve Villageoise, arrangé pour le Clavecin avec Violon obligé, par M. Pouteau, Organiste & Maître de

Digitized by Google

Clavecin. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez M. Bouin, Marchand de Musique, rue Saint Honoré, près Saint Roch, & chez Mlle Castagnery, rue des Prouvaires.

On sera peut-être fâché de ne pas retrouver dans l'accompagnement de ce charmant petit Air, la Basse ni l'intention naïve & originale de l'Auteur.

Premier Recueil de six Duos pour deux Violons, par M. Pleyel, Musicien de la Comédie Françoise, Œuvre III. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint Honoré, maison de M. Roblâtre, Épicier, près la rue S. Nicaise, & à la Comédie Françoise pendant le Spectacle, chez M. Bérault, Marchand de Musique, près l'ancienne Comédie Françoise, &c.

Ces Duos ont été composés exprès pour des Commençans.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

TABLE.

Vers à M. le Comte de la Touraille, 145
Couplet, 146
L'Anatomiste Dupé, Conte 147
Charade, Enigme & Logogryphe, 148
Discours qui a obtenu l'Accessit au jugement de l'Académie de Besançon, 150
Le Criminel sans le savoir, 167
Le Siècle des Ballons, 160
Sermons de M. Hugh Blair, 172
Comédie Françoise, 174
Comédie Italienne, 178
Variétés, 182, 185
Annonces & Notices, 187

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 23 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 22 Octobre 1784. GUIDI.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 30 OCTOBRE 1784.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

A M. le Comte D'OELS.

SI la Mythologie au rang de ſes Héros
A placé le vaillant Hercule,
Grand Prince, ô toi, ſon noble Émule,
Le même honneur t'attend pour les mêmes travaux !
Sous l'ancien nom de Mars, que le Dieu qu'on révère
Soit connu déſormais ſous le nom de Henri ;
Comme aujourd'hui, le Dieu des neuf Muſes chéri,
Apollon, eſt connu ſous le nom de ton Frère.

(*Par M. le Comte de la Platière.*)

Digitized by Google

*COUPLET à Mme la Comteſſe DE C***,*

Sur l'Air : *Des Galans de la Ville.*

ENTRE la brune & la blonde,
Quand l'Amour étoit flottant,
Vous n'étiez pas de ce monde,
Comme aujourd'hui, l'ornement :
L'incertitude eſt finie
Depuis qu'on voit vos attraits ;
Pour le temps de votre vie
La brune perd ſon procès.

(Par M. le Comte de Viermes.)

*A Madame la Comteſſe DES***, ſur ſon Chapeau.*

AIR : *Nous ſommes Précepteurs d'Amour.*

AH ! que ton chapeau te ſied bien ;
Il rend l'Univers ta conquête ;
Et je n'ai plus beſoin du mien :
Car tu m'as fais perdre la tête.

(Par le même.)

Digitized by Google

ESSAI de Traduction du Distique Latin de M. l'Abbé BOSCOVITZ.

IRARUM oblita flamma hìc conspirat & unda:
Civibus optatas ipse dat ignis aquas.

Ici, chers Citoyens, par un accord nouveau,
Vos vœux sont exaucés: le feu vous donne l'eau.
(*Par M. de la Place.*)

Pour le Buste de Mlle SOPHIE ARNOULT, ci-devant première Actrice de l'Académie Royale de Musique, sous l'habillement d'Iphigénie, par M. Houdon.

JALOUX d'offrir les traits d'Iphigénie
Aux yeux du François enchanté,
Quel Artiste l'auroit tenté
Si sur la Scène il n'eût pas vû Sophie?
(*Par le même.*)

Explication de la Charade, de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Cerfvolant*; celui de l'Énigme est *les Souliers*; celui du Logogryphe est *Écu* (frère de louis d'or.)

Digitized by Google

CHARADE.

Jusqu'ici ma première unit le double monde;
Mais on cherche aujourd'hui plus sublime chemin;
Au cerveau des chercheurs souhaitons ma seconde;
Mon tout est minéral, ou se trouve en ta main.

(Par M. Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi à Orléans.)

ÉNIGME à tête, pour répondre à l'Énigme à queue du N°. 27 *du Mercure.*

Je suis un meuble avec ma tête;
Je suis un chiffon sans ma tête;
Tel que je guide avec ma tête,
Rougiroit de moi sans ma tête;
Le Grand me suit avec ma tête;
Le gueux me traîne sans ma tête;
La nuit je brille avec ma tête;
Je me cache au jour sans ma tête.

(*Par un Étudiant au Collége de Laon.*)

LOGOGRYPHE.

De mille êtres divers merveilleux assemblage,
Mon père en me formant ne se mit pas en frais;

Digitized by Google

Car le vilain qu'il eſt, il n'employa jamais
Que ce qu'autre que lui n'eût pas voulu, je gage,
Toucher du bout du doigt. On m'aime cependant,
Et ſouvent on me cherche avec empreſſement.
Mon défaut eſt de boire,
Et ma vertu de tout ſouffrir.
Mais, cher Lecteur, je vais t'offrir,
De peur de fatiguer trop long-temps ta mémoire,
Les différens objets que renferme mon ſein.
Tu remarques d'abord le Pontife Romain;
Du Laboureur actif l'eſpoir & la richeſſe;
Ce que nous demandons au créancier qui preſſe;
Un petit inſtrument tout hériſſé de dents;
Un autre qui répand un fort vilain encens;
L'oiſeau jaſeur au blanc & noir plumage,
Et qui rend les gens ſourds par ſon aigre ramage;
Le Dieu qui des oiſeaux garantit ton jardin;
Une pomme très-fine; &, pour tout dire enfin,
Si je ſais bien compter, des notes la ſeconde.
Croirois-tu néanmoins, pour porter tant de monde,
Que ſix pieds ſeulement forment tout mon avoir?
Tu me tiens, cher Lecteur; adieu, juſqu'au revoir.

(*Par M. de Roſeaujube, Abonné, de Dombes.*)

RÉPONSES A LA QUESTION:

» *Lequel eſt le plus offenſant en amour :*
» *trop de ſécurité ou trop de jalouſie.* »

I.

L'AMOUR jaloux ne tyranniſe
Qu'en mettant un grand prix à la fidélité ;
L'Amour qui dort dans la félicité,
Feroit croire qu'il la mépriſe.

(*Par un Abonné.*)

II.

L'AMOUR chez le jaloux eſt plus fort que l'eſtime ;
Et l'eſtime chez l'autre eſt plus forte à ſon tour.
Or, l'eſtime elle-même en amour eſt un crime,
Dès que ce ſentiment eſt vainqueur de l'Amour.

(*Par M. Theveneau.*)

III.

TROP de ſécurité touche à l'indifférence,
Et par ce ſentiment l'amour-propre eſt bleſſé :
Par trop de jalouſie Amour eſt offenſé ;
Or, beau ſexe (cela ſoit dit ſans médiſance)
Chez vous, ſi je m'y connois bien,
L'Amour pardonne tout, & l'amour-propre rien.

(*Par le même.*)

Digitized by Google

IV.

Amour trop vif se livre à trop de jalousie;
Trop foible amour fait voir trop de sécurité.
L'un, malgré ses soupçons, plaît plus qu'il n'humilie;
Tiédeur de l'autre offense amour & vanité.

(*Par M. Leboux du Morier, l'aîné,*)

V.

Sécurité, dans un objet épris,
Avec l'estime a reçu la naissance;
En l'interprétant mal, elle est indifférence.
La jalousie accuse d'inconstance;
En l'interprétant bien, elle est un vrai mépris.

(*Par M. Ducancel.*)

VI.

La sécurité de Thémire
Prouve la fierté de son cœur.
Églé, dans un jaloux délire,
Prouve l'excès de son ardeur.
Si l'une outrage la tendresse,
L'autre blesse la vanité;
Et j'aime mieux dans ma maîtresse
Trop d'amour que trop de fierté.

(*Par M. le Vicomte de Melignan.*)

VII.

Froids ou jaloux, les amans d'aujourd'hui,
Au même point, vont offensant leurs Belles:

Digitized by Google

L'amant froid compte trop sur lui,
L'amant jaloux trop peu sur elles.

(*Par M. Desportes, Avocat en Parlement.*)

NOUVELLE QUESTION A RÉSOUDRE.

« *Est-ce une jouissance plus douce pour* » *un cœur bien amoureux, d'enrichir sa* » *maîtresse, ou de tenir d'elle sa fortune?* »

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Œuvres de M. le Marquis de Pompignan. 4 vol. *in*-8°. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinet, Quartier S. André-des Arcs.

En rendant compte des Œuvres de M. de Pompignan, il faut d'abord se défendre soi-même, & désabuser le commun des Lecteurs de quelques préjugés que des Satyres plaisantes & accueillies ont répandus dans le Public. A commencer par les Poésies sacrées, dont le premier volume de ce Recueil est composé, il y a peu de gens du monde, il y a même assez peu de Gens de Lettres, qui, sur la foi d'une plaisanterie, laquelle a passé de bouche en bouche, ne croyent que c'est un Livre abandonné; & en conséquence on l'abandonne. On ne considère pas que

Digitized by Google

c'eſt l'injuſtice même de cette plaiſanterie qui en a fait le prodigieux ſuccès. Dites d'un Ouvrage reconnu pour mauvais & pour ignoré, *que perſonne n'y touche*, vous ne ferez rire perſonne. Il entre preſque toujours de l'eſprit d'oſtraciſme dans l'accueil qu'on fait à la Satyre. Pourquoi les diatribes de l'Abbé Desfontaines & de Fréron, contre M. de Voltaire, étoient-elles, de toutes les Satyres un peu lourdes, celles qui réuſſiſſoient le mieux ? C'eſt qu'elles s'adreſſoient à M. de Voltaire. Pourquoi de toutes les Satyres plus vives & plus piquantes que M. de Voltaire s'eſt trop ſouvent permiſes, celles qui attaquent M. de Pompignan ont-elles le plus porté coup ? C'eſt que M. de Pompignan avoit & méritoit une grande réputation.

Il faut donc que nous oſions dire, parce que c'eſt la vérité, qu'après le peu de Poéſies Lyriques ſacrées que nous ont laiſſées les Racine & les Rouſſeau, il n'y a pas de plus beau monument poétique de ce genre dans notre langue que les poéſies ſacrées de M. de Pompignan. Égalent-elles en mérite celles de Rouſſeau ? C'eſt ce qu'un Critique de beaucoup d'eſprit & d'une ſenſibilité bien vive a prétendu; mais peut-être aujourd'hui n'aimons-nous plus aſſez ni la poéſie ni les choſes ſacrées. Peut-être auſſi le retour fréquent des mêmes idées & des mêmes images, quoique corrigé par la variété des meſures & des mouvemens, peut-il paroître fatigant à la longue ?

Digitized by Google

Quoi qu'il en ſoit, on trouvera dans ces Poéſies ſacrées des modèles de tous les caractères qui diſtinguent l'original : majeſté, ſublimité, onction, énergie. Il ne faut pas cependant comme le Critique, ou plutôt comme l'Admirateur dont nous venons de parler, ſe récrier, après avoir cité une ſtrophe aſſez touchante : « Le Lecteur à qui les » larmes ne viendront pas aux yeux après » ces vers, ne doit pleurer que d'un coup » de poing. »

Il ne faut pas non plus dire que ces poéſies font ſentir *un friſſon comparable aux approches du néant.*

C'eſt peindre trop vivement & trop peu noblement une ſenſibilité exceſſive. On veut aujourd'hui un goût plus raiſonné, plus juſtifié. L'enthouſiaſme qui n'entraîne point nuit à ſon objet.

Le Pſeaume : *Super flumina Babylonis*, &c. eſt, parmi les Pſeaumes, ce que l'Ode d'Horace : *Donec gratus eram tibi*, &c. eſt parmi les Odes profanes ; c'eſt le plus intéreſſant des Poëmes Lyriques, c'eſt celui que les Poëtes modernes ſe ſont le plus empreſſés de traduire. M. Racine le fils en a traduit pluſieurs verſets dans le Poëme de *la Grâce.*

Près de l'Euphrate aſſis, nous pleurons ſur ſes rives :
Une juſte douleur tient nos langues captives.
Et comment pourrions-nous, au milieu des méchans,
O céleſte Sion, faire entendre tes chants !

Digitized by Google

Hélas! nous nous taisons: nos lyres détendues
Languissent en silence aux saules suspendues.

On reconnoît bien là ces trois versets:

Super flumina Babylonis, illic sedimus & flevimus, cùm recordaremur Sion.

Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ?

In salicibus, in medio ejus, suspendimus organa nostra.

Racine le père a imité aussi quelques versets du même Psaume.

Si oblitus fuero tuî, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.

Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tuî;

Si non proposuero Jerusalem: in principio lætitiæ meæ.

Sion, jusques au ciel élevée autrefois,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée,
Puissé-je demeurer sans voix,
Si dans mes chants ta douleur retracée,
Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée!

M. de Pompignan les a tous traduits; mais nous ne citerons que les versets traduits aussi par MM. Racine, afin que le Lecteur puisse comparer ces deux Traductions & entre elles & avec l'original; c'est même le motif de la préference que nous donnons ici à cette Ode, qui ne nous paroît d'ailleurs ni une des moins bonnes ni une des meilleures du Recueil.

Digitized by Google

Captifs chez un peuple inhumain,
Nous arrosions de pleurs les rives étrangères,
Et le souvenir du Jourdain
A l'aspect de l'Euphrate augmentoit nos misères.

Aux arbres qui couvroient les eaux,
Nos lyres tristement demeuroient suspendues,
Tandis que nos Maîtres nouveaux
Fatiguoient de leurs cris nos tribus éperdues....

Ah! dans ces climats odieux,
Arbitre des humains, peut-on chanter ta gloire?
Peut-on, dans ces funestes lieux,
Des beaux jours de Sion célébrer la mémoire?

De nos aïeux sacré berceau,
Sainte Jérusalem, si jamais je t'oublie,
Si tu n'es pas jusqu'au tombeau
L'objet de mes desirs & l'espoir de ma vie;

Rebelle aux efforts de mes doigts,
Que ma lyre se taise entre mes mains glacées,
Et que l'organe de ma voix
Ne prête plus de sons à mes tristes pensées.

La Préface ou Discours Préliminaire placé à la tête de ces Poésies sacrées, est un bon morceau de Littérature, où, à travers les idées relatives au sujet, on voit éclater un zèle ardent contre les incrédules, & percer un ressentiment assez excusable de certaines injures Littéraires.

Digitized by Google

Les Odes profanes ſont dignes des Odes ſacrées; la plus belle ſtrophe d'Ode peut-être qui exiſte dans la langue, eſt cette ſtrophe célèbre de l'Ode ſur la mort de Rouſſeau:

Le Nil a vû ſur ſes rivages
De noirs habitans des déſerts,
Inſulter par leurs cris ſauvages
L'aſtre éclatant de l'Univers.
Cris impuiſſans! fureurs bizarres!
Tandis que ces monſtres barbares
Pouſſoient d'inſolentes clameurs,
Le Dieu pourſuivant ſa carrière
Verſoit des torrens de lumière
Sur ſes obſcurs blaſphémateurs.

Tout le monde ſait cette ſtrophe; ſeulement quand on veut ſe la rappeler, on eſt quelquefois arrêté au cinquième vers:

Cris impuiſſans! fureurs bizarres!

On eſt imperturbable ſur tout le reſte; c'eſt que ce vers eſt le ſeul qui n'ait pas la même plénitude de ſens que les autres, le ſeul que la critique puiſſe accuſer d'être oiſeux. D'ailleurs, *cris ſauvages*, *cris impuiſſans*, *inſolentes clameurs*, il y a là une redondance que la ſuppreſſion de *cris impuiſſans*, au cinquième vers, feroit diſparoître ou affoibliroit conſidérablement.

Digitized by Google

Dans cette Édition, il y a évidemment une faute d'impreſſion. On lit :

Crimes impuiſſans! fureurs bizarres!

La meſure ſeroit rompue ; mais le Poëte voudroit-il qu'on lût au ſingulier :

Crime impuiſſant! fureurs bizarres!

Crime ſeroit peut-être une expreſſion un peu forte pour le fait dont il s'agit ; mais le mot *cri* ne ſeroit pas répété. D'ailleurs, rien de plus beau, rien de plus impoſant que l'image qui termine cette ſtrophe, & rien de plus noblement philoſophique que l'allégorie cachée ſous cette image.

L'Auteur, dans une courte Préface, parle de *blaſphêmes littéraires* ; il peut y avoir des erreurs, & elles tombent d'elles-mêmes ; mais il n'y a point de blaſphêmes littéraires ; il importe aux progrès du goût que tout ſoit dit, que tout objet ſoit enviſagé ſous toutes ſes faces. Quand le *Temple du Goût* parut, tous les jugemens qu'il contient furent des *blaſphêmes littéraires*, aujourd'hui ce ſont des opinions conſacrées ; & cependant ſi quelqu'un venoit aujourd'hui les combattre par des raiſons nouvelles, il faudroit encore l'écouter.

Nous pourrons le punir, mais il faut l'écouter.

Les Épîtres, les Poéſies diverſes qui, avec les Odes profanes, rempliſſent le ſecond volume, ont auſſi le mérite qui leur con-

Digitized by Google

vient; le Voyage de Languedoc & de Provence, en prose & en vers, a eu de la réputation, même après celui de Bachaumont & Chapelle, & il en mérite.

Le troisième volume offre plusieurs Opéras; le Drame assez connu des *Adieux de Mars*; la Tragédie très connue de *Didon*, qui n'est pas plus, qui n'est pas tant de Métastase que la Mérope Françoise n'est du Marquis Maffei. Et quelle gloire l'Auteur de la Mérope Italienne n'a-t'il pas laissée à moissonner à l'Auteur de cette Mérope Françoise!

Le quatrième volume contient des Traductions & Imitations en vers d'Hesiode, de Virgile, d'Ovide, d'Horace. L'Ouvrage le plus considérable de ce volume, & même du Recueil entier, c'est la Traduction en vers des Géorgiques. M. de Pompignan, dans un excellent Discours sur cet Ouvrage, présente différentes idées économiques, dignes d'être méditées, sur l'agriculture, sur la construction des chemins, sur & contre la corvée, sur la falsification des vins, sur l'abus de trop étendre la culture de la vigne, sur les funestes effets du luxe, relativement à tous les genres de culture, sur l'utilité des grands établissemens monastiques, relativement au même objet; quant à l'objet Littéraire, il parle de la Traduction en prose de l'Abbé Desfontaines, & ne dit rien de la Traduction en vers de M. l'Abbé de Lille. C'est bien le cas du *Præfulgebant*, &c. de Tacite, dont on a fait tant d'applications. Un ancien Lit-

Digitized by Google

térateur, tout plein de la Littérature dont sa jeunesse a été occupée, fait moins d'attention à la gloire moderne des jeunes talens que sa vieillesse voit briller. D'ailleurs, il étoit difficile à un Poëte content de sa Traduction, puisqu'il la publie, de parler de celle d'un autre Poëte. Que dirons-nous de cette intéressante rivalité? Est-ce ici le combat où le vieil Entellus, ranimant ses forces, triomphe du jeune & vigoureux Darès? Est-ce le duel de Bérénice, où, selon l'expression de Fontenelle, la victoire demeure au plus jeune? C'est ce que nous nous garderons bien de décider :

Comparer des Auteurs vivans,
N'est pas une petite affaire.

Laissons les Athlètes combattre sous les yeux du Lecteur; offrons-lui des morceaux correspondans de divers genres, afin que l'un des combattans puisse reprendre dans un genre l'avantage qu'il peut avoir perdu dans un autre. Que le Lecteur voye & qu'il juge.

Tantùm, vicine Palamon,
Sensibus hæc imis, res est non parva reponas.

La Traduction de M. de Pompignan ayant paru la dernière, quoiqu'elle ait été commencée long temps avant celle de M. l'Abbé de Lille, nous la citerons la dernière.

Variété des Terreins.

Nonne vides croceos ut Tmolus odores,
India mittit ebur, molles sua thura Sabæi;

Digitized by Google

At Chalybes nudi ferrum, virosaque Pontus
Castorea, Eliadum palmas Epirus equarum.

M. l'Abbé de Lille.

Le Tmole est parfumé d'un safran précieux ;
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les Dieux;
L'Euxin voit le castor se jouer dans ses ondes ;
Le Pont s'énorgueillit de ses mines fécondes ;
L'Inde produit l'ivoire ; & dans ses champs guerriers
L'Épire pour l'Élide exerce ses coursiers.

M. de Pompignan.

De bouquets de safran le Tmole est couronné ;
Aux bords du Thermodon le fer est façonné ;
Le castor boit les eaux qui baignent la Colchide ;
L'Épire a des coursiers pour des chars de l'Élide ;
L'Inde abonde en ivoire, & sous les plus beaux cieux
Dans les champs de Saba l'encens croît pour les Dieux.

Description de la Charrue.

Continuò in sylvis magnâ vi flexa domatur
In burim & curvi formam accipit ulmus aratri.
Huic à stirpe pedes temo protentus in octo,
Bina aures, duplici aptantur dentalia dorso.
Caditur & tilia ante jugo levis, altaque fagus,
Stivaque quæ currus à tergo torqueat imos :
Et suspensa focis explorat robora fumus.

M. l'Abbé de Lille.

D'abord il faut choisir pour en former le corps,

Digitized by Google

Un ormeau que l'on courbe avec de longs efforts.
Le joug qui t'asservit ton robuste attelage,
Le manche qui conduit le champêtre équipage,
Pour soulager ta main & le front de tes bœufs,
Du bois le plus léger seront formés tous deux.
Le fer, dont le tranchant dans la terre se plonge,
S'enchâsse entre deux coins d'où sa pointe s'allonge;
Aux deux côtés du soc de larges orillons,
En écartant la terre exhaussent les sillons.
De huit pieds en avant que le timon s'étende;
Sur deux orbes roulans que ta main le suspende;
Et qu'enfin tout ce bois éprouvé par les feux,
Se durcisse à loisir sur ton foyer fumeux.

M. de Pompignan.

Au sein de vos forêts vous chercherez d'abord
Pour former la charrue un orme droit & fort.
Qu'il en sorte un timon, courbé dans sa structure;
Huit pieds, de sa longueur donneront la mesure.
Au bas, que deux tronçons, avec art rapportés,
Du sep garni de fer défendent les côtés.
Le hêtre & le tilleul sont d'un facile ouvrage,
Pour le manche & le joug préférez-en l'usage;
Et qu'avant tout le bois, jamais trop attendu,
Dans la flamme durcisse aux foyers suspendu.

Prodiges arrivés à la Mort de César.

Ille etiam extincto miseratus Cæsare Romam,
Cùm caput obscurâ nitidum ferrugine texit,

Digitized by Google

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.
Tempore quanquam illo tellus quoque & æquora Ponti,
Obscœnique canes, importunæque volucres
Signa dabant. Quoties Cyclopum effervere in agros,
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere saxa?
Armorum sonitum toto Germania cœlo
Audiit: insolitis tremuerunt motibus Alpes.
Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes
Ingens, & simulacra modis pallentia miris
Visa sub obscurum noctis: pecudesque locuta,
Infandum! sistunt amnes, terræque dehiscunt,
Et mœstum illacrymat templis ebur, æraque sudant.
Proluit insano contorquens vortice silvas
Fluviorum rex Eridanus, camposque per omnes
Cum stabulis armenta tulit: nec tempore eodem
Tristibus aut extis fibra apparere minaces,
Aut puteis manare cruor cessavit, & altè
Per noctem resonare, lupis ululantibus, urbes.
Non aliàs cœlo ceciderunt plura sereno
Fulgura: nec diri toties arsere Cometæ.....
Scilicet & tempus veniet, cum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabrâ rubigine pila:
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

M. l'Abbé de Lille.

Lorsque le grand César eut terminé sa vie,

Digitized by Google

Tu partageas le deuil de ma triſte patrie;
Tu refuſas le jour à ce ſiècle pervers;
Une éternelle nuit menaça l'Univers.
Que dis-je? tout ſentoit notre douleur profonde,
Tout annonçoit nos maux, le ciel, la terre & l'onde;
Les hurlemens des chiens & le cri des oiſeaux.
Combien de fois l'Etna, briſant ſes arſenaux,
Parmi des rocs ardens, des flammes ondoyantes,
Vomit en bouillonnant ſes entrailles brûlantes!
Des bataillons armés dans les airs ſe heurtoient;
Sous leurs glaçons tremblans les Alpes s'agitoient;
On vit errer la nuit des ſpectres lamentables;
Des bois muets, ſortoient des voix épouvantables;
L'airain même parut ſenſible à nos malheurs;
Sur le marbre amolli l'on vit couler des pleurs;
La terre s'entrouvrit, les fleuves reculèrent;
Et pour comble d'effroi.... les animaux parlèrent.
Le ſuperbe Éridan, le ſouverain des eaux,
Traîne & roule à grand bruit forêts, Bergers, troupeaux;
Le Prêtre, environné de victimes mourantes,
Obſerve avec horreur leurs fibres menaçantes;
L'onde changée en ſang roule des flots impurs;
Des loups hurlans dans l'ombre épouvantent nos murs;
Sans ceſſe l'éclair brille & le tonnerre gronde,
Et la comète en feu vient effrayer le monde.....
Un jour le Laboureur, dans ces mêmes ſillons

Digitized by Google

Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
Entendra retentir les casques des Héros,
Et d'un œil effrayé contemplera leurs os.

M. de Pompignan.

Dans ce jour si fatal pour Rome & pour le monde,
Nous vîmes les effets de sa douleur profonde,
Et l'Univers craignit que pour venger César,
Dans la nuit éternelle il n'engloutît son char.
De tristes hurlemens, des cris d'oiseaux funestes
Accompagnoient l'horreur des présages célestes.
Par-tout ils étoient vûs, ces signes abhorrés.
Combien de fois alors de ses flancs déchirés,
L'Etna dégorgea-t'il dans ses plaines brûlantes
Et des flots de bitume & des roches ardentes!
Le Germain dans les airs entendit des combats;
Les Alpes secouoient leur glace & leurs frimats;
Des fantômes affreux dans la nuit se montrèrent,
Et pour comble d'effroi les animaux parlèrent;
Les bois retentissoient de lugubres clameurs;
Des temples ébranlés l'airain versa des pleurs.
Des fleuves tout-à-coup l'onde étoit arrêtée;
La terre avec fracas s'ouvroit épouvantée;
L'Éridan furieux entraînoit dans ses eaux
Les gerbes, les sillons, les toits & les troupeaux,
Et sous le fer sacré les entrailles livides
N'annonçoient que des Dieux vengeurs des parricides.

Digitized by Google

Des fontaines de ſang naiſſoient de toutes parts ;
Les loups durant la nuit hurloient dans nos remparts.
Jamais du haut des cieux tant d'éclats de tonnerre,
Pendant des jours ſereins, n'ont effrayé la terre ;
Les comètes jamais, aux mortels frémiſſans,
N'ont ſi ſouvent montré leurs flambeaux menaçans...
Un jour le Laboureur, dans ces champs de carnage,
Heurtant avec le ſoc l'airain rouillé par l'âge,
Trouvera plein d'effroi des caſques & des dards,
Et des Soldats Romains les oſſemens épars.

Quelques traits tirés de la deſcription des amours des animaux nous fourniront un troiſième rival à mettre en parallèle avec les deux autres.

Paſcitur in magnâ ſilvâ formoſa juvenca :
Illi alternantes multâ vi prœlia miſcent
Vulneribus crebris : lavit ater corpora ſanguis,
Verſaque in obnixos urgentur cornua vaſto
Cum gemitu, reboant ſylvaque & magnus Olympus.
Nec mos bellantes unà ſtabulare ; ſed alter
Victus abit, longèque ignotis exulat oris :
Multa gemens ignominiam, plagaſque ſuperbi
Victoris, tùm quos amiſit inultus amores
Et ſtabula aſpectans, regnis exceſſit avitis.
Ergò omni curâ vires exercet, & inter
Dura jacet pernox inſtrato ſaxa cubili,
Frondibus hirſutis & carice paſtus acutâ :
Et tentat ſeſe, atque iraſci in cornua diſcit

Digitized by Google

Arboris obnixus trunco, ventoſque laceſſit
Ictibus, & ſparſâ ad pugnam proludit arenâ.
Poſt, ubi collectum robur, vireſque recepta,
Signa movet, rursùſque oblitum fertur in hoſtem.

La Fontaine a viſiblement imité ce morceau dans ſa Fable des *deux Coqs*.

Plus d'une Hélène au beau plumage
Fut le prix du vainqueur; le vaincu diſparut.
Il alla ſe cacher au fond de ſa retraite,
Pleura ſa gloire & ſes amours;
Ses amours, qu'un rival tout fier de ſa défaite
Poſſédoit à ſes yeux. Il voyoit tous les jours
Cet objet rallumer ſa haine & ſon courage.
Il aiguiſoit ſon bec, battoit l'air & ſes flancs,
Et s'exerçant contre les vents,
S'armoit d'une jalouſe rage.

Cette imitation n'a pas échappé ſans doute à M. l'Abbé de Lille; on en peut juger par l'idée d'Hélène, qui ne lui a pas été fournie par Virgile, mais par La Fontaine.

Une Hélène au combat entraîne deux rivaux:
Tranquille, elle s'égare en un gras pâturage;
Ses ſuperbes amans s'élancent pleins de rage;
Tous deux, les yeux baiſſés & les regards brûlans,
Entre-choquent leurs fronts, ſe déchirent les flancs:
De leur ſang qui jaillit les ruiſſeaux les inondent.
A leurs mugiſſemens les vaſtes cieux répondent;
Entre-eux point de traité; dans de lointains déſerts

Digitized by Google

Le vaincu désolé va cacher ses revers,
Va pleurer d'un rival la victoire insolente,
La perte de sa gloire, & sur-tout d'une amante;
Et vers ces bords chéris tournant encor les yeux,
Abandonne l'Empire où régnoient ses aïeux.
Mais l'Amour le poursuit jusqu'en ces lieux sauvages:
Là, dormant sur des troncs, nourris d'amers feuillages;
Furieux, il s'exerce à venger ses affronts;
De ses dards tortueux il attaque des troncs;
Son front combat les vents, son pied frappe la plaine,
Et sous ses bonds fougueux il fait voler l'arène.
Mais c'en est fait, il part, & bouillant de desirs,
De l'orgueilleux vainqueur va troubler les plaisirs.

M. de Pompignan.

Dans le bois cependant elle paît sans alarmes;
Tous deux brûlans d'amour se disputent ses charmes.
Furieux, l'un de l'autre ils déchirent le flanc;
Leur corps percé de coups est inondé de sang.
Le prix de la conquête augmente leur courage,
Et le ciel retentit des efforts de leur rage.
Ils ne sauroient ensemble habiter désormais.
Le vaincu porte ailleurs sa honte & ses regrets.
Il contemple de loin, d'un œil plein de tristesse,
Les lieux où son rival possède sa maîtresse.
Errant, blessé, confus, & détestant le jour,
Il mugit de douleur, de colère & d'amour.
Toutefois il médite une horrible vengeance;

Dans

Digitized by Google

Dans l'infortune même un cœur vit d'espérance.
Dormant sur les rochers, nourri d'herbage amer,
Il attaque des troncs, bat du pied, frappe l'air;
Sous ses coups redoublés écarte la poussière,
Et prépare au combat sa corne meurtrière.
Mais c'en est fait, il part, il court avec ardeur
Dans les bras de l'Amour surprendre son vainqueur.

Pour achever de citer des morceaux de tous les caractères, citons encore ces trois vers si tendres de l'Épisode d'Orphée.

Ipse cavâ solans ægrum testudine amorem,
Te dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

M. l'Abbé de Lille.

Son époux s'enfonça dans un désert sauvage:
Là, seul, touchant sa lyre, & charmant son veuvage,
Tendre épouse, c'est toi qu'appeloit son amour,
Toi qu'il pleuroit la nuit, toi qu'il pleuroit le jour.

M. de Pompignan.

Il chantoit vainement pour charmer son supplice,
Le nom, le nom chéri de sa tendre Eurydice;
Les accords de sa lyre exprimoient ses douleurs,
Et le jour & la nuit renouveloient ses pleurs.

M. de Pompignan joint aux Georgiques la traduction aussi en vers du sixième Livre de l'Énéïde; nous espérons qu'il aura encore sur ce morceau M. l'Abbé de Lille pour rival. Nous citerions des fragmens de ce

Digitized by Google

sixième Livre; mais c'est trop citer de vers, & il est temps de finir cet extrait.

On retrouve ici une traduction très célèbre autrefois, de la troisième Élégie du premier Livre des Tristes d'Ovide. C'est la relation de son départ de Rome, lorsqu'il fut exilé. Cette relation est touchante dans l'original, elle l'est dans la copie, & celle ci est pleine de beaux vers: elle a été insérée autrefois dans les feuilles de l'Abbé Desfontaines avec beaucoup d'éloges & de critiques.

Le Voyage d'Horace à Brindes

Egressûm magnâ me excepit Aricia Româ.

est traduit ici en vers libres & d'un ton pour le moins aussi familier que l'original.

La traduction des vers dorés des Pythagoriciens, sur lesquels nous avons un Commentaire de Hiéroclès, termine ce Recueil, qui confirme l'opinion que les gens sages ont toujours conservée des vastes connoissances de M. de Pompignan & de ses grands talens.

La traduction des Tragédies d'Eschyle, un mêlange de traductions de différens Ouvrages Grecs, Latins & Anglois, sur des matières de Politique, de Littérature & d'Histoire, & un mêlange de Traductions de différens Ouvrages de Morale, Italiens & Anglois, par le même Auteur, ont été imprimés séparément, & se trouvent chez le même Libraire.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES ET ARTS DE METZ, Monsieur, me prie de vous envoyer le Programme de ses Prix adjugés & proposés. Cette Compagnie Littéraire a adopté un genre de sujets singulièrement utile & intéressant ; elle paroît disposée à tourner successivement les méditations des Gens de Lettres & l'attention du Public sur tous nos préjugés nationaux. Elle ne pouvoit commencer par un préjugé dont les conséquences fussent plus funestes & les rapports plus étendus que celui qui flétrit la famille de l'homme qui a subi les punitions infamantes de la loi. Ce sujet n'étoit pas moins beau qu'utile ; il tient de toutes parts aux plus grandes questions de l'ordre moral & politique. Il demandoit particulièrement d'être bien énoncé ; plus un objet est vaste, plus il importe de le bien circonscrire. L'Académie s'étoit acquittée de ce soin avec la sagacité la plus heureuse. Tous les bons juges avoient remarqué dans son Programme, que vous avez imprimé l'année dernière, combien la question étoit sagement posée, & combien les vûes & les réflexions qui l'accompagnoient étoient propres à en bien expliquer & à bien lier toutes les parties. Je ne me dissimule pas combien j'ai de penchant à rendre un hommage aux juges des Sciences & des Arts dans ma patrie ; mais je ne puis être séduit, en rendant compte d'une opinion publique : d'ailleurs, ayant moi-même traité ce sujet, j'ai pu mieux qu'un autre observer combien le Programme servoit à bien diriger l'esprit des

Digitized by Google

Écrivains. Il eſt arrivé dans ce Concours deux circonſtances qui ne ſe rencontrent pas ſouvent. Il y a eu un grand nombre de Diſcours ou Mémoires (22); & il s'en eſt trouvé huit que l'Académie a cru devoir diſtinguer par des Prix, des acceſſit & des mentions honorables. On peut ſe promettre de ces huit Diſcours un fonds d'idées précieuſes à acquérir ſur un objet ſi important. L'importance de l'objet a fait prendre à cette Compagnie une délibération extraordinaire dans les Sociétés ſavantes & littéraires. Elle n'eſt point annoncée dans le Programme que je vous envoye, mais je penſe qu'elle ne peut être indifférente au Public, & qu'il me ſaura quelque gré de la lui faire connoître d'avance. Les Académies laiſſent communément aux Auteurs la liberté & le ſoin de donner eux-mêmes leurs Ouvrages au Public. Celle de Metz a cru devoir publier elle-même ceux qu'elle a couronnés, pour y joindre un extrait raiſonné de toutes les vûes & de tous les morceaux qui lui ont paru dignes d'attention dans les autres. Cet extrait ſera peut-être la partie la plus précieuſe de ce Recueil. En effet, un grand nombre de vûes éparſes, rangées ſuivant un ordre lumineux, examinées, diſcutées, étendues ou rectifiées, rédigées par des Écrivains qui ſauront tour-à-tour employer des idées bien écrites, & bien écrire celles qui ne manquoient que de ce mérite, formeront un Écrit bien capable de ſuppléer à tout ce qui doit manquer dans les Diſcours couronnés, pour l'inſtruction complette du ſujet. Il me ſemble que l'Académie de Metz, par ce travail qu'elle s'eſt impoſée, a achevé de bien mériter du Public.

Le ſujet qu'elle propoſe pour l'année 1786 eſt auſſi très-utile, & obtiendra ſans doute auſſi un grand intérêt. Il m'a inſpiré quelques réflexions que j'oſerai propoſer ici, & à l'Académie & au Public.

Quels ſeroient les moyens compatibles avec les

Digitized by Google

bonnes mœurs, d'assurer la conservation des bâtards, & d'en tirer une plus grande utilité pour l'Etat?

Peut-être a t on eu des raisons particulières de réduire la question à ces termes; & réduite à ces termes, elle est encore fort importante: d'ailleurs, son énoncé n'interdit pas la liberté d'embrasser d'autres questions qui touchent de trop près à celle ci pour ne devoir pas y être liées. Je m'arrête un moment pour développer ma pensée.

Il y a dans la Société deux espèces de bâtards. Tous nés hors du mariage, les uns cependant ont des pères & mères connus, les autres les ignorent absolument; les uns vivent des secours & des bienfaits de leurs parens; les autres n'ont de ressources que dans l'adoption de l'État.

Leurs intérêts sont différens; mais ils doivent cependant être réglés par les mêmes principes. Il faut toujours commencer par savoir quels sont les droits des uns & des autres dans la Société.

Ainsi, en embrassant les deux classes de bâtards, l'intérêt public veut qu'on fixe leur sort de trois manières: d'abord, par les loix, qui doivent déterminer leurs droits sur leurs parens, & ensuite leur rang dans la Société; en second lieu, par les mœurs & les opinions, qui peuvent les traiter avec trop de faveur ou trop de dureté; en troisième lieu, par les statuts de l'ordre civil & politique, qui doivent pourvoir à la destinée de la classe la plus étendue des bâtards, de ces enfans envers qui la Nature a violé ses propres loix; qui n'ayant jamais connu de parens, ont été confiés à l'humanité publique tout en arrivant à la vie, sont devenus citoyens en même-temps qu'hommes.

La Société, telle qu'elle est établie sur toute la terre, est une collection de familles. L'état de famille est donc la base de l'ordre social; il devoit donc dépendre des loix. L'union de l'homme & de la

Digitized by Google

femme, qui est la source de l'état de famille, une fois réglée par elles, doit aussi en être protégée. Il doit y avoir des avantages particuliers pour les enfans qui naissent des mariages légitimes, des désavantages bien marqués pour ceux qui naissent des unions illicites.

Cependant ces derniers ne sont coupables de rien; ils ne sont que malheureux, ils peuvent devenir des citoyens utiles; leur inégalité avec les autres citoyens ne doit donc pas excéder ce qui est nécessaire pour la protection des mariages; elle ne doit pas aller sur-tout jusqu'à les priver des services qu'ils peuvent rendre.

Quant à ces enfans, nés sans ressources, comme sans noms, que l'on appelle *Enfans-Trouvés*, l'État leur doit un asyle, parce qu'ils sont hommes & misérables; il leur doit l'éducation, parce que l'homme, dans la Société, n'est rien sans elle, & que par elle, il peut lui devenir très-précieux.

Mais, d'un autre côté, en remplissant, à leur égard, les devoirs de la paternité, il en acquiert les droits; il les réunit à ceux de la souveraineté qu'il a sur tous les citoyens. En adoptant ces malheureux enfans, il doit donc remplir tous ces devoirs envers eux, sans abuser de ses droits, entendre assez bien ses intérêts, pour chercher beaucoup plus à relever leur sort, qu'à le dégrader.

En partant de ces principes éternels & universels, on peut encore trouver dans les ressources & les intérêts particuliers des différentes natures de gouvernement, des raisons de tendre à ce double but, & des moyens plus ou moins faciles d'y arriver.

S'il est particulièrement utile de tracer le plan des choses à faire & des choses pratiquables, il est bon aussi de développer toutes les vûes qui doivent présider à ces institutions: & pourquoi ne pas réunir ces deux objets? En les traitant ensemble, n'est on pas

Digitized by Google

plus sûr d'avoir des idées plus justes sur l'un & sur l'autre ?

Si l'Académie de Metz n'est pas enchaînée par les motifs particuliers qui paroissent l'avoir décidée à diminuer l'intérêt de son sujet, en n'en présentant pas toutes les questions, j'ose lui soumettre ces observations, & lui demander, s'il ne seroit pas utile d'ajouter plusieurs points à l'énoncé de son Programme, & de présenter à peu près ainsi la question :

Quel est le fondement juste & raisonnable des rigueurs des loix & de l'opinion envers les bâtards ? N'y auroit il rien à réformer à cet égard dans notre législation & dans nos mœurs ? Quels sont en particulier les devoirs & les droits de l'Etat envers les Enfans Trouvés ? Et quels seroient en France les meilleurs moyens de leur assurer plus de bonheur, en les rendant plus utiles à l'Etat ?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LACRETELLE.

Paris, ce 6 Septembre.

PRIX proposés par la Société Royale des Sciences & des Arts de Metz, pour les années 1785 & 1786.

LA SOCIÉTÉ ROYALE n'avoit pas été pleinement satisfaite des Mémoires qui lui avoient été adressés pour le Concours de l'année dernière sur ce sujet :

Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille, une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Cette opinion est elle plus nuisible qu'utile ? Et dans le cas où l'on se décideroit pour l'affirmative, quels seroient les moyens de parer aux inconvéniens qui en résultent ?

La Société s'étoit déterminée à remettre le Prix

Digitized by Google

au Concours de cette année, en indiquant plus spécialement les points sur lesquels elle desiroit que les Auteurs portassent leur attention. Elle n'a eu lieu que de s'applaudir du parti qu'elle a pris. Elle a en effet reçu un grand nombre de Mémoires sur cette question intéressante, parmi lesquels il s'en est trouvé plusieurs dont le mérite a long temps balancé les suffrages. Enfin la comparaison de ces divers Ouvrages a fait décerner unanimement le Prix au N°. 22, portant pour épigraphe cette Loi du Code : *Peccata suos teneant autores, nec ulteriùs progrediatur metus, quàm reperiatur delictum*, & dont l'Auteur est M. Lacretelle, Avocat au Parlement de Paris.

La Société Royale regrettoit de n'avoir pas deux Médailles à distribuer, pour en décerner une à l'Auteur du Mémoire N° 17, portant pour épigraphe ce passage de l'Enéide :

Quod genus hoc hominum, quæve hunc tam barbara morem
Permittit patria ? . . . . . .

Mais le Citoyen * qui, les années précédentes, avoit fait les fonds du Prix proposé pour le Concours de cette année, sur la question de l'influence du Canal qui joindroit la Meuse à la Seine par la Bar, l'Aisne & l'Oise, sur le commerce actif, passif & d'entrepôt de toutes les parties de la Province, ayant appris qu'il n'avoit été présenté aucun Mémoire sur ce sujet, avoit laissé à la Société la liberté d'en disposer. Elle n'a pas cru pouvoir en faire un meilleur usage qu'en décernant aussi une Médaille de la même valeur à M. de Robespierre, Avocat à Arras, Auteur de ce Mémoire N°. 17.

La Société a accordé l'Accessit à trois Ouvrages

* M. Rœderer, Conseiller au Parlement, & Membre de la Société.

Digitized by Google

qui, par la profondeur des vûes & la juſteſſe du raiſonnement, ont le plus approché du mérite des deux Mémoires couronnés. Le premier de ces Ouvrages, ſous le N°. 19, porte pour épigraphe ces mots d'Horace : *Adſit regula peccatis.* Le ſecond, ſous le N°. 20, a pour deviſe cette Loi du Code : *Sancimus ibi eſſe pœnam, ubi & noxia eſt ;* & le troiſième, ſous le N°. 7 *bis*, eſt déſigné par ces mots d'Horace : *Tollite barbarum morem ;* l'on obſervera que ce Mémoire eſt différent d'un autre venu de Libourne, portant la même épigraphe, & qui n'a pu être admis au Concours, parce que l'Auteur s'eſt nommé dans une lettre d'envoi.

La plupart des autres Ouvrages que la Société a reçus, contiennent en général des vûes utiles ; mais, ou la queſtion n'y eſt pas traitée ſous tous les points de vûe indiqués, ou pluſieurs des Auteurs ſe ſont livrés à des diſcuſſions éloignées du ſujet, ou d'autres enfin pèchent trop contre le ſtyle.

La Société a néanmoins diſtingué dans ce nombre cinq Mémoires qui ont des parties dignes d'éloge & des idées intéreſſantes qu'elle pourra faire connoître à la ſuite Ces Mémoires ſont, 1°. le N°. 6, ayant pour deviſe ce paſſage d'Horace ; *Hic murus ahenus eſto, nullâ palleſcere culpâ.* 2°. Le N°. 10, ſous cette deviſe : *Nox abiit, nec tamen orta dies*, d'Ovide. 3°. Le N°. 12, ayant pour épigraphe : *Haud ſcio an poſſit ullum pejus induci inſtitutum, quàm ſi nec malos è bonis genitos ſequatur pœna, nec honos habebitur bonis qui ex malis parentibus nati ſint.* Philo de pietate. 4°. Le N°. 15, portant pour deviſe : *Quis honorem, quis gloriam, quis laudem, quis illud decus tam unquàm expetit, quam ut ignominiam, infamiam, dedecus fugiat ?* Cic. de orat. 5°. Le N°. 18, dont la deviſe eſt : *Non debet aliquis alicujus odio prævagari.*

La Société avoit auſſi propoſé en 1782, pour le

Digitized by Google

Prix ordinaire de 1784, *de donner l'état des différentes branches du Commerce actif, passif & d'entrepôt de la Ville de Metz & du pays Messin, & d'en établir la balance ;* mais n'ayant reçu aucun Mémoire sur ce sujet, elle a déterminé de l'abandonner, & en conséquence elle annonce que celui du Prix qu'elle distribuera le jour de Saint Louis 1786, est conçu en ces termes :

Que's seroient les moyens compatibles avec les bonnes mœurs, d'assurer la conservation des Bâtards, & d'en tirer une plus grande utilité pour l'Etat.

L'on croit devoir rappeler que le sujet proposé l'année dernière, pour le Prix qui devoit être distribué le jour de Saint Louis 1785, est de :

Déterminer la forme la plus avantageuse à donner à un Pressoir ; de le composer de façon qu'il occupe le moindre espace possible, qu'il produise le plus grand effet, & qu'il n'exige qu'une force médiocre pour le mettre en jeu.

1°. On demande une Machine simple & d'une exécution facile, dont on indiquera toutes les dimensions dans un Mémoire auquel seront joints des plans & élévations.

2°. Les Auteurs détailleront les expériences d'après lesquelles ils auront déterminé la force de la nouvelle Machine, & ils feront connoître ses avantages sur les anciennes le plus en usage.

Le Prix pour chacun des sujets proposés sera une Médaille d'or de la valeur de 400 liv.

Toutes personnes, excepté les Membres de la Société Royale, seront reçues à composer pour ces Prix.

Les Auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché au Mémoire qu'ils enverront ; & sur ce billet sera écrite la Sentence ou Devise qu'ils auront mise à la tête de leur Ouvrage. Ils auront attention de ne se faire connoître en aucune ma-

Digitized by Google

nière, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Les Mémoires seront adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel, avant le premier jour de Juin de chacune des années pour lesquelles les questions sont proposées.

SPECTACLES.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné pour la première fois, le Jeudi 21 de ce mois, *Richard-Cœur de Lion*, Comédie en trois Actes & en prose, mêlée d'ariettes, par M. Sedaine, musique de M. Gretry.

Cette Comédie est tirée d'un Recueil de Fabliaux, publié, il y a trois ou quatre ans, par M. le Grand d'Aussi. Dans un de ces Fabliaux, on fait honneur de la délivrance de Richard-Cœur de-Lion, détenu prisonnier en Allemagne, à un certain Blondel, son *Menestrel*. Ce Blondel, en courant le monde & en chantant, (par-tout il rencontre des tours qui semblent renfermer des Prisonniers d'État) une certaine romance, de la composition de Richard, vient à bout, par cet artifice, de se faire entendre par son Maître, de le reconnoître & de lui procurer la liberté. M. Hume, dans son *Histoire d'Angleterre*, ne dit pas un mot de ce Blondel, & raconte que Richard,

Digitized by Google

arrêté par les ordres du Duc d'Autriche Léopold, fut remis ensuite par ce même Duc à l'Empereur Henri VI; qu'il fut jeté dans un cachot & chargé de fers, & obligé de comparoître devant la Diète de l'Empire, assemblée à Worms; que toute la Chrétienté prit part à cette affaire, &c. &c. Enfin, qu'après un an, six semaines & trois jours de captivité, il fut remis à sa mère Éléonore, qui apporta sa rançon. Ainsi, la Comédie de M. Sédaine est une fable, dont nous allons tâcher de rendre compte, & le plus fidèlement qu'il nous sera possible.

Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre; *Floreſtan*, Gouverneur du Château où est renfermé ce Prince; une Princesse *Marguerite*, Comtesse d'Artois & de Flandre, & maîtresse de Richard; *Williams*, Gentilhomme Anglois réfugié; une fille de ce Williams, aimée du Gouverneur; *Blondel*, & un enfant qui lui sert de guide. Tels sont, à peu-près, les principaux personnages de ce Drame, très singulièrement conçu, comme on va s'en convaincre.

Acte Ier. La Scène représente une forêt. On voit dans le fond un château, & une maison sur le devant; c'est celle de Williams. Pendant l'ouverture, des Paysans traversent le Théâtre, en portant des bottes de paille. Arrivent après d'autres Paysans & Paysannes qui chantent de petits couplets, & deux cinquantenaires qui veulent renouveler leur mariage. Ce sont comme autant de tableaux

Digitized by Google

de lanterne magique qui se succèdent les uns aux autres. Ensuite survient Blondel, travesti en aveugle, conduit par un jeune enfant. Il s'assied, envoie l'enfant chercher un gîte, & ne tarde pas à se faire connoître, en ôtant sa barbe, & en disant tout simplement au Public, qu'il ne contrefait l'aveugle & le vieillard que pour chercher, sans se rendre suspect à personne, Richard, son Maître, oublié en ce moment de toute la terre, & condamné peut-être à périr dans un cachot. Après cette exposition, Williams sort de sa maison, en repoussant un Domestique du Gouverneur, à qui il a arraché un lettre destinée à sa fille. Il est fort embarrassé de savoir ce que contient cette lettre, car il ne sait pas lire. Il s'adresse à Blondel, qui lui déclare qu'il est aveugle; mais qu'un enfant, son conducteur, & qui sait fort bien lire, pourra le tirer de peine. L'enfant revient & lit Rien de si naturel, sans doute, dans les temps où M. Sédaine a placé son action, que de rencontrer un Gentilhomme ne sachant ni lire ni écrire; mais il ne l'est pas qu'un enfant du commun fût plus instruit qu'un Gentilhomme, même dans ces temps-là. La lettre apprend au Gentilhomme que le Gouverneur aime sa fille, & qu'il se propose d'aller la voir de nuit, le seul temps pendant lequel il puisse quitter un Prisonnier dont la garde lui est confiée. Blondel demande quel est ce Prisonnier; mais Williams ne lui donne aucun éclaircissement sur

Digitized by Google

cet article. Blondel implore l'hoſpitalité pour prix du ſervice qu'il a rendu ; l'Anglois ne peut la lui accorder, parce que ſa maiſon eſt retenue pour une Princeſſe qui voyage, pour Marguerite, Comteſſe de Flandre & d'Artois. A ce nom, Blondel eſt étonné. Marguerite eſt la maîtreſſe de Richard-Cœur de-Lion. Qui peut l'amener ? Quel eſt le Priſonnier que ſon garde avec tant de ſoin ? Il conçoit des ſoupçons qu'il ſe détermine à éclaircir, & Williams le quitte. Alors la fille de l'Anglois vient demander à Blondel ce que lui a dit ſon père : celui-ci ne lui diſſimule rien ; elle lui fait à ſon tour l'aveu de ſon amour pour le Gouverneur, & ſe retire. La Comteſſe de Flandre ſe préſente avec toute ſa ſuite ; elle cherche ſon cher Richard par monts & par vaux. Blondel lui joue ſur ſon violon un petit air qu'elle connoît bien, & qui l'attendrit : il lui demande l'hoſpitalité dans la maiſon qui lui eſt deſtinée ; elle la lui accorde, à cauſe du petit air, & le laiſſe avec ſes gens, qu'il amuſe par des chanſons, pendant que ceux-ci lui verſent à boire.

Acte II. Le Théâtre repréſente une tour, une eſplanade & des fortifications. Après beaucoup d'allées & de venues qui ſervent à placer des Soldats en faction, le Prince deſcend ſur l'eſplanade, ſuivi du Gouverneur, qui lui dit qu'il peut prendre l'air pendant une heure, après laquelle il viendra le reprendre. Richard ſe livre à tout ſon déſeſ-

Digitized by Google

poir, & Blondel paroît dans le fond du Théâtre, mais dans un endroit d'où il ne peut voir le Prisonnier, ni en être vû. Il chante la Romance du Prince: celui ci la continue, & tous deux se reconnoissent sans s'appercevoir. Cette Scène est charmante; il est même naturel de présumer que l'Ouvrage n'a été fait que pour elle. Cependant les Factionnaires ont entendu le petit concert de l'Aveugle & du Prince; ils se saisissent de Blondel, qui ne se déconcerte pas, & demande à être présenté au Gouverneur. Celui-ci paroît & l'interroge; mais dès que Blondel lui parle de sa maîtresse, & dit qu'il vient de sa part, le Gouverneur fait retirer la Garde. Blondel, qui sait le contenu de la lettre que Floreſtan a écrite à la fille de Williams, lui dit que la petite l'attend le soir à une fête qui se donne chez son père. Le Gouverneur, enchanté de sa bonne fortune, & qui ne se méfie plus de Blondel, lui rend la liberté.

Acte III^e^, Dans cet Acte, Blondel quitte sa barbe, & cesse de contrefaire l'aveugle, ce qui n'est ni prudent ni nécessaire, & fait ou tâche de faire croire qu'il est guéri de sa cécité, guérison à coup sûr très-miraculeuse & difficile à persuader, même aux esprits de ce tems-là. Il fait part de sa découverte à la Princesse. On n'a pas de peine à gagner Williams, qui aime sincèrement sa Patrie & son Roi, & qui n'a fui l'Angleterre que pour se soustraire aux suites d'une affaire malheureuse.

Digitized by Google

Il n'eſt plus queſtion que de gagner le Gouverneur, qui doit ſe rendre la nuit chez Williams, pour y entretenir ſa fille. Blondel propoſe de donner ſur le champ une fête, & d'y inviter tout le village. La fête ſe donne; le Gouverneur y vient, & entretient ſa maîtreſſe en particulier. Williams trouble le tête à tête; & pour prix de ſon conſentement à l'hymen de ſa fille avec le Gouverneur, il exige de lui qu'il délivre le Priſonnier confié à ſa garde. Blondel & la Comteſſe de Flandre arrivent ſur ces entrefaites, apprennent au Gouverneur quel eſt ſon Priſonnier. Après une reſiſtance aſſez foible ſur ce que le devoir lui ordonne, Floreſtan promet de rendre la liberté à Richard, & demande à tous les aſſiſtans le plus grand ſecret. Il les quitte après qu'ils lui en ont fait la promeſſe, & les laiſſe dans la plus grande inquiétude. Ils craignent d'avoir été joués; mais bientôt ils ſont agréablement détrompés. Malgré le ſecret qu'il leur avoit recommandé, il revient accompagné de tous ſes Gardes, il leur remet ſon Priſonnier, & la Pièce finit par un divertiſſement général.

Le rôle du Roi Richard eſt preſque nul. Il paroît un moment ſur l'eſplanade, & arrive au dénouement. Celui de la Comteſſe n'eſt guères plus important. Les amours de Floreſtan & de la fille de Williams ne produiſent aucun effet. Blondel ſeul eſt de quelque importance dans les deux premiers Actes; mais il ne fait rien dans le dernier. Tout le

Digitized by Google

monde s'abandonne indiscrètement au Gouverneur, & cette indiscrétion n'est pas moins condamnable, quoique dans le fait, vû l'ordonnance de la Pièce, le Gouverneur puisse seul mettre Richard en liberté. L'arrivée de Blondel & de la Comtesse d'Artois en Allemagne, au même jour, à la même heure, & pour le même motif, est un de ces événemens que le hasard produit par fois, mais elle n'en est pas moins romanesque. Le tout est chargé d'épisodes étrangers au sujet; ce qui produit un effet assez bizarre, & ne sert pas peu à embarrasser l'intrigue. Malgré toutes ces taches, la Pièce a eu du succès. Les démarches de Blondel, ses tentatives ingénieuses dans les deux premiers Actes, pour parvenir jusqu'à son Maître, leur Scène de reconnoissance, par le moyen simple, mais neuf au Théâtre, d'une Romance familière à tous deux; tout cela avoit occupé agréablement & l'on avoit compté sur des ressorts aussi ingénieux de la part de ce Troubadour, pour parvenir à opérer la délivrance de son Maître; mais toutes ces espérances ont été déçues au troisième Acte. La Pièce se dénoue d'une manière sèche, & peut être le souvenir des deux premiers Actes a-t'il seul arrêté la rigueur avec laquelle on pouvoit juger le troisième.

Quant à la musique, elle est d'un genre facile & agréable. On a entendu avec plaisir & applaudi avec transport une foule de petits airs, de rondes, de vaudevilles écrits d'un style gracieux & piquant. Quelques grands

Digitized by Google

morceaux richement & largement compoſés, ont fait reconnoître le Muſicien célèbre à qui nous devons ce nouvel Opéra Comique.

On a demandé les deux Auteurs; ils n'ont point paru. Leurs Confrères ſuivront-ils cet exemple? Ainſi ſoit-il.

ANNONCES ET NOTICES.

FANFAN & Colas, ou *les Frères de Lait*, *Comédie en un Acte & en proſe*, par Mme de Beaunoir, repréſentée, pour la première fois, à Paris, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le Mardi 7 Septembre 1784. Prix, 1 liv. 4 ſols. A Paris, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Galande.

Une jolie Fable de M. l'Abbé Aubert, a fourni le ſujet de cette Pièce, qui jouit, même encore, du ſuccès le plus brillant & le plus mérité, tant par le jeu des Acteurs, que par le talent vrai qui règne dans l'Ouvrage. Fanfan & Colas ſont deux frères de lait; mais Fanfan eſt né riche, & Colas n'eſt qu'un Payſan; & ils diffèrent encore plus par le caractère que par le rang & la naiſſance. Fanfan eſt ce qu'on appelle un *enfant gâté*. Tous ſes Domeſtiques ſont les martyrs de ſes caprices, & ſes eſpiègleries vont juſqu'à la méchanceté. Auſſi quand Colas vient le voir, il le reçoit avec dédain, & va même juſqu'à le frapper. Sa mère, malgré ſa foibleſſe, ne peut ſe diſſimuler les torts de Fanfan, & le Précepteur de ce dernier profite de ce moment pour lui faire donner les mains à un ſtratagême imaginé pour corriger ſon fils. On perſuade à Fanfan que ſa Nourrice a fait un échange criminel qu'elle vient d'avouer, &

Digitized by Google

que par cette funeſte nouvelle il ſe trouve fils d'un Payſan. En même temps on donne à Colas ſes beaux habits, & on le couvre lui-même des groſſiers vêtemens de Colas. Cette métamorphoſe le fait rentrer en lui-même, développe ſa ſenſibilité, & le corrige entièrement. Après cette épreuve ſalutaire, on lui rend ſon premier état; & il devient bon maître, enfant docile & tendre ami.

Cette Pièce eſt fort bien faite, d'un ſtyle ſain, naturel, d'un bon dialogue, & a le degré de ſenſibilité qui convient au ſujet. Elle donne une idée très-avantageuſe du talent de ſon Auteur.

La Colère de Xantippe, ou *l'Édit des deux Femmes, Poëme Dramatique*, par M. M...., Secrétaire ordinaire de MONSIEUR, Frère du Roi, &c. Prix, 1 liv. 10 ſols A Athènes & ſe trouve à Paris, chez Guillot, Libraire de *Monſieur*, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

L'Auteur de cette Pièce a voulu repréſenter le ſage *Socrate* aux priſes avec les caprices & la méchanceté de ſa femme *Xantippe*. Pour mettre en action la jalouſie de celui-ci, il a fait uſage d'une Anecdote rapportée par les Hiſtoriens; il introduit dans ſa Comédie le Mégarien *Euclide*, qui ſe traveſtit en femme pour venir philoſopher la nuit avec Socrate. Cette précaution du traveſtiſſement, néceſſitée par la haine des Athéniens contre les Mégariens, qui ne pouvoient paroître à Athènes ſans danger de mort, trompe Xantippe, qui accuſe ſon mari de libertinage. Voilà une moitié de l'action de cette Pièce. L'autre moitié, c'eſt que Socrate a chez lui une jeune perſonne dont il eſt Tuteur, *Myrto*, petite-fille d'*Ariſtide le Juſte*, amoureuſe d'*Alcibiade*, mais irritée contre l'inconduite de ce dernier. Comme dans cette circonſtance l'Aréopage, pour l'intérêt & le beſoin de la population, a donné un édit qui or-

Digitized by Google

donne de prendre deux femmes, Myrto en profite pour proposer sa main à Socrate, à condition pourtant qu'ils vivront comme frère & sœur; son but est plutôt d'éprouver son amant que de le punir. Cette proposition excite encore l'emportement, les fureurs de Xantippe. Cependant le travestissement d'Euclide se découvre; Alcibiade se réconcilie, & son mariage avec Myrto termine cette Comédie.

Tel est le sujet de la colère de Xantippe. Quant au style, on peut en prendre une idée d'après ces vers-ci:

Je porte donc au compte à peu-près ce qu'il faut
Pour avoir eu chez moi votre argent en dépôt.
Enfin, pour le donner, la coutume autorise
De certains frais causés par la forme requise;
Ainsi ces frais divers, comptés & rabattus,
Il me restoit à vous de net, sans rien de plus,
Telle somme comptant en espèces, laquelle,
Comme vous le voyez, est précisément celle
Qui se trouve employée en la donation.

On dit à Alcibiade, qui se vante de quelques bonnes fortunes achetées:

Mais ces femmes vicieuses,
Je ne saurois penser qu'elles soient fort nombreuses.

ALCIBIADE.

Nombreuses? Il en pleut, il en pleut, il en pleut,
Et pour de la monnoie on en a tant qu'on veut.

Le même Alcibiade, après avoir prédit aux Gaulois qu'un jour ils cultiveront tous les Arts avec succès, ajoute:

Mais votre goût léger, mais votre humeur mobile,
Même dans ces succès, ne sera pas tranquille;
Vous imaginerez d'autres bons, d'autres beaux;
Nuls bons ne seront bons chez vous que les nouveaux, &c.

Digitized by Google

La Fille Bourrue, Comédie en un Acte & en prose, par M. de Valigny. Prix, 25 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Moulins, butte S. Roch, & chez les Marchands de Nouveautés.

C'est une singulière fille, que cette *fille Bourrue*, à qui l'Auteur a donné le doux nom d'*Angélique*. Elle parle à coups de poing. Il est vrai que son père lui dit dans un moment de colère : « Choisissez un » cloître, c'est ma volonté, entendez-vous? Je sors, » car je pourrois bien te *rosser* à mon tour. » Si le ridicule est la source du rire, rien n'est si comique que cette Comédie.

Tableau Historique & Héraldique de la Noblesse Militaire; contenant les Noms, Surnoms & Qualités, ensemble la date de tous les Grades, Actions, Sièges, Campagnes, Blessures de MM. les Officiers au Service de Sa Majesté, tant sur Terre que sur Mer, & retirés ou employés à la suite des Corps & dans les différens Etats-Majors des Villes, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume; des Noms & Qualités des Chevaliers de tous les Ordres existans en Europe; Ouvrage enrichi d'un Recueil d'Ordonnances Militaires, pour lequel la Souscription se paye d'avance à raison de 6 liv. le vol. broché, & 7 liv. franc de port dans tout le Royaume; *in*-8°. caractère de petit texte; par M. de Combles, Offic. d'Infanterie. A Paris, chez l'Auteur, rue des Cordiers, N°. 4, près la place Sorbonne.

On trouve le premier & second volume de cet Ouvrage chez l'Auteur, & chez Clousier, Imprimeur-Libraire, rue de Sorbonne. Ceux qui en feront la demande, au prix ci-dessus, seront servis Courier par Courier, pourvu qu'on en ait envoyé le prix franc de port.

Œuvres Choisies de l'Abbé Prevost, avec

Digitized by Google

Figures, huitième Livraison, contenant les deux derniers Volumes de Grandisson & le Monde Moral, un Volume.

On souscrit pour lesdites Œuvres conjointement avec celles de le Sage, à Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe.

Le prix de la souscription est de 3 liv. 12 sols le Volume broché. On a tiré vingt-quatre Exemplaires sur papier de Hollande à 12 liv. le Volume broché.

Le Duc de Bénévent, Drame Héroïque en trois Actes & en vers, représenté pour la première fois par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 16 Juillet 1784, par M. Ranquil Lieutaud. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez Vente, Libraire des Menus-Plaisirs du Roi, rue des Anglois.

On n'a pas vû sans plaisir cette Pièce, qui est tirée d'un Conte de Voltaire; mais il étoit difficile de renfermer dans trois Actes ordinaires les développemens nécessaires à l'action; aussi la marche de ce Drame est-elle saccadée; le style en est facile, mais souvent négligé. La Scène où le Ministre paroît enchaîné avec son valet qui se moque de lui a fort amusé.

Catalogue Raisonné d'une très belle Collection de Tableaux des Ecoles d'Italie, de Flandre & de Hollande, qui composoient le Cabinet de M. le Comte de Vaudreuil, Grand Fauconnier de France, dont la vente se fera le 24 Novembre prochain. Les personnes qui désireront voir cette Collection, & les Étrangers qui voudront se procurer des Tableaux, pourront s'adresser à M. le Brun, Auteur du Catalogue, rue de Cléry, hôtel Lubert, à Paris.

Digitized by Google

Le Corbeau & le Renard, Fable de la Fontaine, avec Accompagnement de Clavecin, mise en musique par M. Ducray. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, Place Maubert, à côté de l'Orfèvre, M de Roullède, rue Saint Honoré, entre celle des Poulies & l'Oratoire, & Bachelier, Luthier, rue du Pourtour Saint Gervais.

C'est une idée assez extraordinaire, exécutée dans un style qui l'est beaucoup moins.

Quatre Sonates pour la Harpe, avec Accompagnement d'un Violon, par M. L. C. Ragué Œuvre IIe. Prix, 9 liv. A Paris, chez Cousineau, père & fils, Luthiers de la Reine, rue des Poulies.

M. Ragué Amateur distingué dans plus d'un genre, annonce un mérite particulier pour les Ouvrages destinés à cet instrument.

Numéro 9 du Journal de Violon, ou *Recueil d'Airs nouveaux pour le violon, l'Alto, la Flûte & la Basse*. Prix séparément, 2 liv. 8 sols; abonnement, 18 liv. & 21 liv. A Paris, chez Baillon, Marchand de Musique, rue Neuve des Petits-Champs, au coin de celle de Richelieu.

Numéro 10 du Journal de Violon, dédié aux Amateurs. Ce Journal, composé d'Airs nouveaux, peut aussi convenir à deux Violoncelles Prix séparément, 2 liv.; abonnement, 15 & 18 liv. A Paris, chez le sieur Bornet l'aîné, Marchand de Musique, rue des Prouvaires, au Bureau de Loterie, près Saint-Eustache.

Beaume de Vie du sieur Lelièvre, Apothicaire du Roi, rue de Seine, Fauxb. St Germain, ancienne maison de son père.

M. Lelièvre apprend que son stomachique, si

Digitized by Google

connu & employé depuis quarante ans, eſt contrefait par des perſonnes qui ſe prétendent, pour la plupart, chargées ſeules du débit. Comme ces contrefactions peuvent être auſſi dangereuſes pour le Public, qu'elles ſont préjudiciables au Poſſeſſeur de ce Remède, il croit devoir prévenir qu'il n'exiſte & qu'il n'a jamais exiſté à Paris d'autre Bureau de débit que le ſien, rue de Seine. Le plus ſûr eſt de s'adreſſer directement à lui; indépendamment de 10 pour cent qu'il fait de remiſe aux perſonnes de la Province & de l'Etranger, il recevra en payement & à des termes raiſonnables, des effets ſur de bonnes maiſons de Paris.

Faute à corriger au N°. 40, page 47. *Elémens de Muſique Pratique*, par M. Thiémé, prix 12 liv., au lieu de 2 liv.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Muſique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

TABLE.

A M. le Comte d'Oels, 193
*Couplet à Mme la Comteſſe de C****, 194
*A Mme la Comteſſe Des ****, *ibid.*
Eſſai de Traduction d'un Diſtique latin, 195
Pour le Buſte de Mlle Sophie Arnoult, *ibid.*
Charade, Enigme & Logogryphe, 196
Œuvres de M. le Marquis de Pompignan, 200
Lettre aux Rédacteurs du Mercure, 219
Comédie Italienne, 227
Annonces & Notices, 234

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 30 Octobre. Je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 29 Octobre 1784. GUIDI.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 8 Septembre.

Le mois dernier, il a été ordonné de faire annuellement un dénombrement exact des habitans de cette capitale, afin de connoître l'étendue de l'approvisionnement nécessaire.

Le Roi a nommé les Conseillers privés de Schimmelman & de Reventlaw, Directeurs de la Compagnie Royale du commerce de Groenlande, d'Islande, de la Finmarche & de Faroë.

4 bâtimens sont arrivés de Groenlande, avec des cargaisons entieres de baleines.

Le 2, le vaisseau la *Julienne Marie*, Cap. Davidson, est arrivé ici de Bengale, chargé de marchandises des Indes Orientales pour le compte de particuliers.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 10 Septembre.

Le commerce d'exportation de Pétersbourg &

Digitized by Google

de Cronſtadt a occupé, en 1783, 614 hommes; dont 62 étoient ruſſes, & 552 étrangers. Ces bâtimens avoient à bord pour 10,098,797 roubles de marchandiſes. Voici la deſtination & la répartition de ces bâtimens; ſavoir, 59 ſont partis pour Lubek; 57 pour le Sund; 54 pour le Danemarck; 38 pour Amſterdam; 35 pour Stettin; 32 pour la Suede; 15 pour la France; 10 pour l'Eſpagne; 11 pour Roſtok; 10 pour le Portugal; 5 pour Dantzick; 4 pour l'Italie; 3 pour Hambourg; 3 pour Breme; 3 pour Nibourg; 2 pour Oſtende; 1 pour Riga; 1 pour Revel & 1 pour Boſton. — Le nombre des bâtimens étrangers arrivés dans ces ports, étoit de 579; ſavoir, 270 anglois; 14 hollandois; 44 de Lubek; 8 de Breme; 7 de Hambourg; 68 danois; 42 ſuédois; 39 pruſſiens; 50 de Roſtok; 8 portugais; 3 Eſpagnols; 2 françois; 1 vénitien; 4 de Dantzick; 10 impériaux & 9 d'Oldenbourg. Les marchandiſes apportées par ces bâtimens & les bâtimens nationaux, étoient de la valeur de 11,674,120 roubles. — Les droits de douane ont produit la ſomme de 2,966,188 roubles. — Le total de l'or & de l'argent en lingots & en monnoie étrangere, entrés à Pétersbourg, s'eſt monté à la ſomme de 164,183 roubles.

On écrit de Lithuanie, que le Palatin de Poloçz, en exerçant les troupes au feu, a reçu un coup de balle, dont il eſt mort ſubitement. La tenue de la prochaine Diete attire beaucoup de monde à *Grodno*.

BERLIN, le 11 Septembre.

Le 9 de ce mois, le Roi a dîné dans cette Capitale chez la Princeſſe Amélie. Il exami-

Digitized by Google

na les nouveaux édifices qu'il fait construire à la place des Gens d'armes, & devant la Porte Royale. Le lendemain, S. M. a passé en revue le Corps de l'Artillerie.

Cette Monarchie a déjà offert en plus d'un genre les singularités les plus extraordinaires ; mais le Projet de Code, dont nous avons parlé l'Ordinaire dernier, en est une dont l'Europe moderne n'a pas encore offert d'exemple. On n'a point vu de Souverain, de Grand-Chancelier soumettre le travail d'une Législation civile à l'examen du *Public*, interroger l'opinion, la sagesse, les lumieres des particuliers, au lieu de leur dicter des volontés toutes préparées dans le Cabinet, & dans une Monarchie, ramener le pouvoir de statuer sur les intérêts des sujets, aux formes démocratiques qui consultent des citoyens. Voilà cependant ce que vient de faire M. le Baron de *Carmer*, Grand-Chancelier de Prusse, dans le Préambule de son Projet de Code. On est si ennuyé, si accablé de tous ces prix journellement proposés avec une emphase puérile, qu'on verra avec respect & reconnoissance cette invitation au concours pour mieux rédiger un *Système de Loix*. M. de *Carmer* s'exprime de cette maniere.

D'après l'instruction du Monarque, je me suis servi des conseils & de l'assistance d'hommes versés dans ces matieres ; mais elles ont pour objet les plus grands intérêts du Public ; il est donc juste de rassembler les voix. Il se trouve dans

Digitized by Google

le pays & chez l'étranger des gens de mérite, des connoissances desquels je voudrois profiter. J'ai supplié S. M. de me permettre de ne publier d'abord l'ouvrage que comme un simple projet, & de rassembler les opinions ainsi que les remarques du Public. Le Roi a trouvé cette proposition conforme à sa sagesse & à la sollicitude paternelle pour le bien-être de ses sujets. Le corps des loix de Justinien devant nous servir de base, on n'attend point des observations sur les passages de ce projet de Code, pris du droit romain sans altération, excepté dans le cas où les observateurs montreroient qu'on a eu tort de conserver des statuts qui, par des raisons prépondérantes, auroient mérité d'être abolis; on rejette également les remarques uniquement relatives aux loix & constitutions provinciales, la collection & l'arrangement de ces loix étant un ouvrage entiérement différent de celui ci; mais on souhaite que le Public éclairé dirige son attention sur les points suivans: 1°. Sur les aberrations du droit romain admises dans ce projet: 2°. Sur les réglemens par lesquels on a voulu lever des antinomies dans le droit romain, remplir des lacunes qui se trouvent dans le système de ce droit, ou prescrire des regles à certaines espèces d'affaires qui sont une invention des loix modernes, & furent par conséquent inconnues aux Législateurs romains.....; 3°. Si ce Code est complet, & quelles omissions il a pu nous échapper: 4°. La clarté & la propriété des expressions est une condition fondamentale d'un bon Code; il importe donc beaucoup de savoir si ces qualités manquent à ce projet, & dans quels passages on rencontre des obscurités, des expressions équivoques ou même des contradictions. Des JURISCONSULTES PHILOSOPHES sont ceux dont je de-

Digitized by Google

ſre ſur-tout de recevoir les jugemens; & quant au troiſieme point, le travail des Juriſtes-pratiques pourra m'être utile. Les remarques, la cenſure des hommes qui, ſans être proprement dits Juriſconſultes, ſe ſont adonnés à l'étude d'une véritable Philoſophie *pratique*, & même de ceux qui, ſans appartenir à ce qu'on nomme l'*Etat des Gens de lettres*, ont cependant recueilli, par la lecture, par la reflexion & par leur expérience dans les affaires de la vie civile, des connoiſſances mûres, me ſeront très-agréables. Des perſonnes telles que j'en ſouhaite pour juges & pour critiques, trouveroient ſans doute un motif ſuffiſant d'émulation dans l'idée de contribuer à la perfection d'un ouvrage ſi important pour une nation entiere. Cependant, comme il peut s'en trouver qui enleveroient les heures qu'ils donneront à l'examen de ce projet à d'autres occupations utiles à leur ſubſiſtance, il eſt équitable de leur offrir un foible dédommagement. On propoſe donc un double prix pour ceux qui ſont diſpoſés à s'occuper d'un examen ſolide du préſent projet; le premier d'une médaille d'or de cinquante ducats, eſt deſtiné à celui qui, ſur le premier volume, enviſagé ſous le quadruple point de vue ci-deſſus indiqué, enverra les obſervations les plus ſolides & les plus complettes. Le ſecond prix, d'une médaille de vingt-cinq ducats, ſera décerné au meilleur examen d'un ſeul titre de ce volume, ſous le quadruple point de vue indiqué ci-deſſus. On reçoit les diſſertations juſqu'au premier décembre de cette année, ſous mon adreſſe. Le prix ſera adjugé au commencement de l'année prochaine, par une députation particuliere.... Les Auteurs des pieces qui remporteront le prix, conſerveront la diſpoſition de leurs manuſcrits.

Digitized by Google

De Vienne, le 14 Septembre.

De la part du Souverain on a publié l'avis que les domestiques ou autres pauvres malades, hors d'état, pour raisons quelconques, de se transporter à l'Hôpital, pourront se présenter tous les matins chez le Docteur F. Steininger, qui les écoutera *gratis*, & leur fera même des visites, s'ils sont trop foibles pour se transporter chez lui.

L'entreprise d'envoyer en Hongrie les criminels, destinés à tirer les vaisseaux, n'est pas sans inconvénient : un assez grand nombre de ces forçats se sont réfugiés sur le territoire Turc. L'Edit prohibitif des marchandises étrangeres ne tardera pas à être imprimé, nonobstant les remontrances des Négocians de Trieste, à qui cette défense fera un très-grand tort momentané. On peut juger de la fâcheuse sensation de cette mesure sur les places de commerce des autres états, habitués á verser le produit de leurs fabriques dans les Etats Autrichiens.

Après une chaleur excessive, il est survenu en Carinthie une pluie, suivie du froid le plus inusité en cette saison. Il est tombé deux pieds & demi de neige dans les Alpes: les bestiaux qui paissoient dans les vallées, ont beaucoup souffert: il en est péri un grand nombre au milieu de la Canicule.

Quelques Feuilles publiques ont parlé d'une maniere inexacte de la mort de quelques enfans dans la riviere de *Raab*, où ils se baignoient. Tous, à l'exception d'une

Digitized by Google

fille de 10 ans, étoient des adoleſcens ; il s'y trouvoit même des femmes mariées : 15 de ces malheureux baigneurs ont péri, & entr'autres une femme enceinte, dont le fruit a été également perdu. Ce n'eſt point un ouragan, mais une imprudence qui a cauſé cet accident.

L'Empereur ayant trouvé que la défenſe de faire des établiſſemens pour cuire du ſel dans le plat pays & les villes ouvertes des Pays-Bas autrichiens, étoit nuiſible au commerce, permet, par une déclaration du 2 Août, de multiplier par-tout ces établiſſemens, excepté à un mille de diſtance des frontieres qui ſéparent la Flandre de la Hollande. — A l'imitation des *Anglois*, on doit enterrer dorenavant nos morts enveloppés dans des ſacs de drap. On a auſſi défendu les couronnes qu'on avoit coutume de poſer ſur les bieres des perſonnes des deux ſexes mortes en odeur de virginité. — En Tranſylvanie on a pris, de chaque régiment des confins, deux cens hommes, pour faire chaſſe contre les troupes nombreuſes de voleurs qui inquiétent le pays. — Pour le bien du commerce, l'Empereur vient d'abolir les péages ſur les frontieres entre la Hongrie & la Tranſylvanie : les commerçans pourront trafiquer dans tous les pays héréditaires, & n'auront à payer les péages que ſur les frontieres des pays étrangers.

Dans le but d'exciter l'induſtrie & le zele des cultivateurs, S. M. I. a fait promettre à ceux de la Gallicie les récompenſes ſuivantes.

1°. Tout ſujet, qui muni d'une atteſtation du Juge de ſon endroit, certifié par deux voiſins

Digitized by Google

réputés honnêtes gens, pourra prouver qu'il a tiré d'un terrein égal à un autre, plus de fruit que son voisin, & qu'il ne doit cet avantage qu'à sa culture, recevra pour chaque mesure de plus qu'il s'en sera procuré, 1 florin Polonois; de plus on fera connoître dans tous les pays les noms de ceux qui auront obtenu de pareilles récompenses. 2°. Celui qui produira une attestation, soit des Commissaires des limites, soit des Juges de son endroit, certifiant qu'il a les plus beaux bestiaux de la Communauté & qu'il les a lui-même élevés, recevra pour la paire de bœufs, jugés les plus beaux, 16 florins Polonois; pour la plus belle vache, 8 florins Polonois; & pour le plus beau taureau, 20 florins Polonois.

L'Empereur a fait tenir en son nom sur les fonts de batême le premier né dans la maison des Enfans trouvés: l'enfant présenté par le Grand-Ecuyer a été nommé *Joseph*, & sa mere, qui est une femme de chambre, a reçu 100 ducats.

Toutes les femmes publiques vont être expulsées de cette capitale; le Gouvernement ayant donné une sérieuse attention à cette plaie honteuse des grandes villes.

Un soldat semestrier, écrit-on de Bude, alloit se marier avec la fille d'un Bourgeois, lorsque subitement les parens de la fiancée refuserent leur consentement à cette union. Les deux amans se rendirent à l'Eglise, revinrent á la maison en l'absence des parens, se jurerent á genoux une foi mutuelle, échangerent leurs chapelets pour gage de leurs sermens, & se promirent de mourir ensemble, puisqu'il ne leur restoit que ce moyen d'être unis. Après cette scène, le soldat perce

Digitized by Google

ſon amante de ſon couteau, s'en frappe lui-même à pluſieurs repriſes, & tombe mort ſur le cadavre de ſa maîtreſſe.

Le Comte d'Edling, Archevêque de Gortz, ayant renoncé entre les mains du Pape à ſon Archevêché, l'Empereur l'a ſupprimé & attribué la plus grande partie de ſon Diocèſe à l'Evêché de Trieſte, dont le Siége ſera transféré à Gradiſca. Il ſera érigé un nouvel Archevêché à Griez en Styrie, qui aura pour Suffragans les Evêques de Trieſte, de Laibach, de Lavant, de Gurk & de Sellau.

Le 1 de ce mois il eſt arrivé ici un courrier de Pétersbourg, avec des dépêches relatives à l'affaire des limites à régler entre la Cour de Vienne & la Porte Ottomane. L'Ambaſſadeur de Ruſſie a déclaré, dit on, publiquement que ſa Souveraine appuyeroit de toutes ſes forces l'Empereur dans ſa réclamation concernant les limites, & qu'elle avoit expédié à ce ſujet des inſtructions à ſon Miniſtre à Conſtantinople.

Le Conſeil Aulique de guerre a envoié dans les Pays-Bas un certain nombre de boulangers pour le ſervice des troupes.

S. M. I. a permis d'exporter de ſes états une certaine quantité de bled, pour le Grand-Duché de Toſcane, où cette denrée a manqué cette année.

On aſſure que l'Empereur, avant ſon départ pour Brinn, a décidé que les revenus d'un Archevêché ſeront fixés à 20,000 florins, & ceux d'un Evêque à 10,000; & qu'ils jouiront en outre les uns & les autres de 5000 florins pour les viſitations.

Digitized by Google

DE FRANCFORT, le 20 Septembre.

Huit payſans, députés d'une Communauté du Margraviat de *Bade*, arriverent ici le 22 du mois dernier : ils acheterent une voiture, la plus riche qu'ils purent trouver chez le célébre carroſſier *Wagner*, & le payerent ſi largement, qu'il ſe crut obligé de leur donner un feſtin en remercîment. Leur communauté deſtine cette voiture au Margrave ſon Souverain, comme une foible marque de la reconnoiſſance de ſes ſujets pour ſes bienfaits journaliers.

Nous avons parlé de l'établiſſement futur d'un impôt unique & territorial, de 40 pr. 100 du revenu des ſujets de l'Empereur en Autriche, en Bohême, en Lombardie, & peut-être en Hongrie. Il eſt curieux de connoître l'expoſé des principes ſur leſquels cette opération économique eſt fondée : voici cet expoſé, qu'on attribue au grand Prince lui-même, occupé d'une innovation ſi importante.

Lorſqu'on veut déterminer une choſe d'une maniere certaine & inébranlable, & qu'on veut empêcher qu'il y ſoit apporté aucun changement, on ne peut y parvenir qu'en poſant des principes fondamentaux, & en mettant au jour la nature de la choſe, ſans s'aſſujettir à des uſages ſéculaires, devenus généraux, & qui ſont peut-être des préjugés. Un impôt, clair & décidé, eſt certainement le plus grand bonheur d'un Etat. C'eſt par-là ſeulement qu'on obtient le vrai moyen de raſſembler le revenu de l'Etat d'une maniere juſte & ſim-

Digitized by Google

ple, & qu'on eſt à même de lui faire tout le bien poſſible. Les biens-fonds que la nature a deſtiné à l'entretien de l'homme, ſont la ſeule ſource d'où vient tout, & où tout retourne, & leur exiſtence eſt malgré le tems toujours la même. Par cette raiſon, on peut établir la vérité inconteſtable, que c'eſt ſur les biens-fonds ſeuls que doit porter l'impôt, & par une juſtice naturelle, il ne doit y avoir aucune différence parmi les propriétaires, de quelque qualité qu'ils ſoient. Il s'enſuit naturellement qu'il ne doit y avoir aucune différence entre le *Seigneurial*, le *Ruſtical*, le *Cameral*, & les biens *Eccléſiaſtiques*, & que ces biens ne doivent être claſſés que d'après leur étendue, leur fertilité & leur ſituation. S'il y a des loix & des établiſſemens oppoſés à ceci, ils ne peuvent pas affoiblir du moins la vérité & la certitude, que le ſalut de l'Etat rend ce principe indiſpenſable. N'eſt-ce pas un préjugé déraiſonnable de croire que les Supérieurs ont poſſédé le pays comme une propriété, avant qu'il y eût des Sujets, & qu'ils ont donné leur propriété à ces derniers à de certaines conditions? Ne ſeroient-ils pas forcés par la faim de s'en aller, ſi perſonne ne cultivoit la terre? Cela ſeroit auſſi abſurde qu'à un Prince de croire qu'un pays lui appartient, & que lui n'appartient pas au pays; que des millions d'hommes fuſſent créés, pour lui, & non lui fait pour le ſervice de ces millions. Mais de même que les beſoins de l'Etat ne doivent pas être connus publiquement, de même ils ne doivent pas être exagérés.

Dans tous les cas, le Prince, par devoir & par honneur, en doit compte a Public. De ce que nous venons de dire, réſulte la néceſſité d'introduire un nouveau ſyſtême de contributions, établi de maniere que toutes les terres ſoient impoſées également, ſans diſtinction de propriétaire. Cet impôt

Digitized by Google

doit porter sur tous les biens-fonds quelconques ; terres labourables, prairie, forêt, étang, &c., d'après les proportions géométriques. Afin que l'égalité soit parfaite, la mesure doit être la même. L'on peut même trouver dans le produit une proportion qui rend la rétribution égale a tant pour cent, en établissant tant par an, après avoir considé é le rapport de dix ans, semences déduites. De cette maniere chaque terrein sera imposé d'après sa fertilité, & il ne restera à considérer que le plus ou moins de distance des Marchés pour la vente. Les prix s'établiront facilement par les proportions de dix ans des prix du marché. Ceci étant en ordre, on peut se flatter d'être presque amis, au point de ne plus se tromper, parce que les vignobles sont presque tous mesurés & appréciés. En conséquence de cet impôt, l'Etat doit tirer tout son revenu des fonds de terre. Je pose donc le cas que chaque propriétaire ait à payer d'après la répartition ci-dessus mentionnée, 40 pour 100. Et pour éviter les difficultés & la lenteur d'un calcul particulier, on ne feroit que mesurer l'étendue de chaque Communauté ; on estimeroit à-peu-près sa fertilité, abandonnant la répartition des individus à la Communauté même, en lui enjoignant d'y comprendre également le terrein *rustical & seigneurial* D'après cet arrangement, il reste au propriétaire 60 pour 100 ; mais comme les Seigneurs ont besoin d'étrangers pour cultiver les terres, sont chargés de l'administration intérieure de la justice en premiere instance, l'équité exige que leurs Sujets leur paient pour leur protection une certaine rétribution, mais elle ne doit pas porter sur les terres ; ce doit être au contraire une espece de Capitation payable par famille, qui monteroit à-peu-près à la moitié de l'autre impôt ; c'est-à-dire, à 20 pour 100. Il

Digitized by Google

faudroit en même-tems fixer le prix d'une corvée avec des chevaux ou des bœufs pour un jour ou un demi-jour, les corvées de manœuvre, de chasse, de pêche &c. ; ce qui fait sans doute un des points principaux d'une Seigneurie. Il faut pour cet effet rechercher & examiner avec soin dans une Seigneurie camerale, quel est le juste milieu où le Seigneur & le Sujet trouvent leur avantage. Ceci une fois établi, on peut par la regle de trois & une proportion géométrique faire la même chose dans les Provinces.

Il seroit libre aux Seigneurs & aux sujets de faire des arrangemens, comme d'acquitter les dettes par le travail, ou de payer en argent ou en productions. Il seroit libre aussi aux Seigneurs de vendre leurs Fermes, de les louer ou de les faire valoir. D'après ces principes, il ne resteroit aux paysans que quarante pour cent pour tenir leur maison, & cet impôt général suffisant pour faire face aux besoins de l'Etat, tous les autres droits, sur-tout ceux sur le sel, & autres objets de consommation seroient ôtés. On ôteroit de même toutes les entraves du commerce intérieur. Il seroit libre à tout le monde de faire fabriquer & vendre sans maîtrise ni privilege, à la ville comme à la campagne, toutes les productions de la nature, sans condition même de poids & de mesures. Chaque paysan auroit un livre, dans lequel seroit d'abord le toisé de ses terres, fait par la communauté, la classe dans laquelle il se trouve, les vingt pour cent qu'il auroit à payer à son Seigneur, & le prix de toutes les corvées. D'après cette mesure, il pourroit contracter avec son Seigneur, & lorsque la somme mentionnée dans son livre seroit remplie, il sauroit que ses services seroient finis pour l'année. Un pareil ar-

Digitized by Google

rangement qui laisseroit le champ libre à l'industrie, ne pourroit que donner singuliérement de ressort à la nation. Mais il faudroit que ce système fût introduit uniformément dans toutes les provinces, toutes les douanes intérieures cesseroient, & la libre circulation s'établiroit entre vingt millions d'hommes. Avant que cette affaire essentielle soit décidée, & avant que cet ouvrage soit commencé, il faut que les terreins soient mesurés & estimés, afin qu'on puisse savoir à peu près, à quoi monteroit le produit de l'impôt, & ce qu'on mettroit à la place des droits existans pour faire face aux affaires, parce qu'un tel arrangement ne pourroit être fait par petits essais, mais devroit avoir lieu par-tout en même-tems. Il est vrai qu'on pourroit observer que les provinces qui font actuellement un commerce avantageux de grains & de vin seroient minés, parce qu'elles ne pourroient plus soutenir la concurrence, mais on pourroit remédier à cela par des primes : & comme la terre ne rapporte pas uniquement des grains & du vin, on embrasseroit d'autres branches, d'autant plus que les douanes des frontieres mieux garnies, empêcheroient davantage l'importation étrangere; mesure qui fomenteroit nécessairement l'industrie nationale.

La Gazette d'Erlang donne l'état relatif de la consommation de Vienne, Paris & Londres. Cette derniere Capitale, vu sa plus grande population & le genre de vie de ses habitans, l'emporte de beaucoup sur les deux autres, dans ce combat de profusion.

En 1782, on a consommé à Vienne, 40,029 bœufs, 1,110 vaches, 65,856 veaux, 212736 moutons, brebis ou agneaux; 90,452 cochons, gros ou petits, 40,256 mesures de pois, feves &

Digitized by Google

lentilles, 119,613 mesures de seigle & bled, 88,002 mesures d'orge, 531,081 mesures d'avoine, 723,990 mesures de farine, 194,711 de seigle, 972,518 d'espiote, 19,658 d'épautre, 20,660 chariots de foin, 1,263,180 bottes de paille, 20,940 livres de suif, 291,133 cordes de chauffage, 482,250 mesures de vin du pays, 11,793 de vins étrangers, 447,574 mesures de bierre.

On évalue la consommation de Paris, année commune, à 77,000 bœufs, 120,000 veaux, 540,000 moutons, 32,400 cochons, 900 maltres de sel, 12,800 maltres de bled, 33,978 morues, 32,560 tonneaux de hareng, 3,260 tonnes de saumons salés, 1,340 tonnes de maquereaux salés, 41,315 maltres de charbon, entre 4 à 500,000 cordes de bois de chauffage, 3,212 maltres d'avoine, 10,200,000 bottes de foin & de paille, 4,004,519 livres de suif.

La consommation de Londres est de 90,979 bœufs, 195,000 veaux, 666,000 moutons, 236,000 cochons, 16 millions de beurre, 21 millions de livres de fromage, 115,000 tonnes d'huitres, 4 mill. de maquereaux, 976,217 tonneaux de bierre. le tonneau à 144 pintes: ce n'est que la bierre de Londres seulement, sans comprendre celle qu'on y conduit des environs; 50,000 tonneaux de vin, 20,000 d'eau-de vie, 800,000 chaldrons de charbons de terre, le chaldron pesant 3000 livres.

Nous avons déjà parlé des fouilles entreprises par l'ordre de l'Archiducheſſe *Marie-Anne*, dans le *Saalfeldt*. Les travailleurs débarrassent aujourd'hui de terre & de décombres un grand édifice, que l'on juge être un Temple élevé à Jupiter. Une pierre d'*ex voto* porte ces deux mots abrégés, CIVI : SAL.

Digitized by Google

On présume qu'autrefois, il existoit dans ce lieu une ville nommée *Sala*; les endroits voisins ayant conservé, comme par tradition, les noms de *Saalfeldt*, & de *Maria-Saal*.

L'Electeur de Mayence a jugé à propos d'ordonner, que les Freres-laïcs dans les Couvens ne porteront plus l'habit des Religieux, mais qu'ils paroîtront en habit séculier, & que l'émission de leurs vœux ne sera valable que pour deux ans.

Le 6 au soir, écrit-on de Prague, l'Empereur est arrivé au Camp d'Hlaupietin, accompagné du Comte de Hoya. Le lendemain matin, S. M. a fait la revue de ses Troupes, & dans l'après-midi, les manœuvres particulieres ont commencé. Les grandes manœuvres auront lieu le 11 & le 13. On présume que notre Monarque, se proposant de visiter les Fortereſſes de Konigsgraerz, de Pleſſ, & de Théréſienſtadt, ne reviendra ici que dans le mois prochain.

Dans la nuit du 5 au 6, à 1 heure 2 minutes du matin, on a reſſenti à la Fortereſſe de Rhinfels, deux ſecouſſes de commotion ſouterraine, accompagnées d'une forte exploſion, ſemblable à un coup de canon. Heureuſement, il n'en eſt réſulté aucun accident.

La nouvelle fortereſſe que le Roi de Pruſſe fait conſtruire près de Graudenz, eſt preſque finie; on a déjà commencé à y tranſporter de l'artillerie. On aſſure que les fortifications de Memel, de Pillau & de Frédericsbourg ſeront démolies, & qu'on fortifiera Tilſit, Goldapp & Paſſenheim.

Le 13 de ce mois, la Princeſſe héréditaire

Digitized by Google

taire de Bade eſt heureuſement accouchée d'un Prince.

ITALIE.

DE MILAN, le 9 Septembre.

En attendant le nouveau plan de Juriſprudence civile & criminelle, ordonné par S. M. l'Empereur, on vient de publier ici une réſolution de ce Monarque, ſur le mode à ſuivre, relativement à la peine de mort. S. M. enjoint de la réſerver pour les ſeuls cas jugés les plus énormes & les plus dangereux au ſalut de l'Etat, par la ſaine Juriſprudence & par l'opinion univerſelle. Jamais cette peine de mort ne pourra être infligée ſans l'approbation préalable du Souverain. Quant aux délits que les loix ordonnent de punir capitalement, mais dont la nature moins atroce peut permettre une tranſmutation de châtiment, tel que celui de la priſon ou des travaux publics; le Tribunal aggravera ces dernieres peines ſelon les circonſtances, afin de les rendre plus exemplaires. Il pourra y ajouter ou la fuſtigation publique, ou la nourriture au pain & à l'eau, ou la condamnation des coupables à des travaux plus pénibles & plus humilians.

Quant aux malfaiteurs étrangers, S. M. voulant pourvoir à ce que leur nombre ne ſurcharge pas les priſons de ſûreté, ordonne à la Juſtice d'abréger le temps de leur captivité, en les ſoumettant à une peine corpo-

Digitized by Google

telle plus considérable, telles que le fouet la marque, la bastonade, une prison rigoureuse pendant long temps, & autres, selon la nature & les circonstances du délit.

Le 29 du mois dernier, Mgr D. Philippe Visconti, notre nouvel Archevêque, fit son entrée publique en cette ville; cette cérémonie fut accompagnée de la pompe la plus majestueuse; le nouveau Prélat fut complimenté, dans le couvent des Peres Dominicains, par les députés de tous les tribunaux. Il se rendit ensuite à l'Eglise métropolitaine; il étoit à cheval, en habits pontificaux, sous un dais de la plus grande richesse. Toutes les écoles, les confréries, le clergé régulier & séculier, le chapitre de la cathédrale, & trois gonfaloniers à cheval le précédoient; seize cavaliers portoient le dais, & il étoit escorté par un grand nombre de gardes. Etant arrivé à la porte principale de l'Eglise, il fut reçu par le chapitre, qui le conduisit à l'autel, où, après avoir rempli les augustes fonctions qui sont d'usage, il prit possession de l'autel & du trône archiépiscopal. La musique exécuta alors un *Te Deum*: le nouvel archevêque admit ensuite au baiser de paix les premiers officiers, les chanoines ordinaires, &c.; il donna sa bénédiction au peuple, & publia une indulgence de 40 jours. De retour à son palais, il complimenta la noblesse qui avoit été invitée. Les habitans de la ville témoignerent en cette occasion toute la joie qu'ils ressentoient: les hautes qualités du nouvel archevêques furent exaltées dans les inscriptions dont on avoit décoré les arcs de triomphe.

Après deux ou trois jours d'une très forte pluie, écrit-on de Ravens sur le lac Majeur, nous eumes dans la nuit du 22 Août une ef-

Digitized by Google

pece de déluge. La riviere qui passe près de Germignaga, éprouva une crue si considérable qu'elle déborda, & ses eaux s'étant portées avec impétuosité contre les maisons situées sur ses rives, enfoncerent les portes & entraînerent des pierres d'une grosseur énorme. Les habitans saisis d'effroi eurent à peine le temps de se retirer avec leurs femmes & enfans, dans le haut de leurs maisons, où ils passerent toute la nuit en proie à la terreur & à la désolation. On n'a pas pu encore évaluer le dommage causé par le dégât des terres, la mort des bestiaux & la perte des effets.

DE ROME, *le 7 Septembre.*

Les Sbirres, commandés par un de leurs Caporaux, ont arrêté en plein jour, au milieu de Rome, le postillon chargé de la malle de Milan, & vouloient enfoncer les cadenats, quoique le postillon leur présentât sa Patente de l'Empereur. Ils eurent l'audace de le conduire ensuite au Gouverneur, qui lui rendit sa liberté, fit mettre aux fers le Caporal, & le condamna à être pendu le même jour. Le Ministre Impérial ayant sollicité sa grace, il en a été quitte pour l'estrapade. La moitié de Rome étoit présente à cette exécution, & en a témoigné la satisfaction la moins équivoque. Le motif du Caporal étoit, de resaisir le courier com-

Digitized by Google

me un bandit échappé des galeres du Pape.

On écrit de l'Abbruzé, qu'il s'eſt formé dans la terre d'Antrodacqua, une conjuration de plus de cent bandits, qui ont publié qu'ils donneroient 4 ducats au milieu de chaque mois, & la nourriture, à quiconque s'enrôleroit parmi eux. Cet encouragement a conſidérablement augmenté la compagnie, & le Gouverneur de la Province a demandé des troupes à la Cour de Naples, pour appaiſer cette inſurrection naiſſante.

De Naples, le 8 Septembre.

Notre eſcadre, dont on croyoit le retour très-prochain, a reçu ordre, dit-on, de S. M. C. de ſe rendre avec l'eſcadre Eſpagnole ſur les côtes d'Alger, pour y établir une croiſiere, qui a pour objet de protéger les bâtimens du commerce actuellement en mer, contre l'eſſaim de pirates, qui probablement va infeſter ces parages.

Le département de la guerre a communiqué à M. Bali de Borras, Commandeur général de la marine, une dépêche par laquelle notre Souveraine ordonne de notifier à tout le corps de la marine la vive ſatisfaction que S. M. C. a éprouvée, en conſéquence du rapport favorable que le Général Barcelo lui a rendu de la conduite & de la bravoure que les individus de notre Eſcadre ont montrées dans les diverſes attaques livrées à la place d'Alger; & que S. M. C., guidée par ces ſentimens, recommandoit à ſon auguſte fils

Digitized by Google

tous les sujets de ladite Escadre. Le Roi ayant égard à cette recommandation, a ordonné que les femmes des défunts jouiroient leur vie durant du même traitement que leurs maris, & que tous les blessés qui ne seroient plus en état de servir, conserveroient la paie entiere; S. M. se réservant en outre d'accorder des graces aux femmes de tous ceux qui ont eu le malheur de sauter en l'air avec la galiotte à bombe, dès que leurs noms lui seront connus. Cette dépêche a déjà été communiquée au corps des volontaires de la marine.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 21 Septembre.

Lundi dernier, l'on a reçu de Québec des dépêches du Général Haldimand, Gouverneur du Canada, apportées par le *César*, Cap. Millan. Au départ de ce vaisseau, tout étoit parfaitement tranquille dans cette Colonie; nonobstant les bruits contraires répandus depuis quelque temps. Si l'on n'étoit familiarisé avec l'audace de nos papiers publics, on se récrieroit contre les calomnies répandues sur le compte du Général Haldimand. On a poussé cet excès d'imposture, jusqu'à accuser ce Gouverneur d'avoir gagné cent mille liv. sterl. au Canada. Cent mille l. st. au Canada! Par ce trait on peut juger des autres : le crime de M. Haldimand est d'être étranger; crime qu'on ne lui pardonne ici pas plus qu'au Sauveur de *Savannah*.

Digitized by Google

On a auſſi reçu le 11 des dépêches du Général Elliot. Le Sloop de guerre *le Kings'Fisher*, de ſeize canons, Capitaine O'Way, étoit parti de Gibraltar peu de jours avant la datte de ces dépêches, pour porter les ordres de l'Amirauté au Chevalier John Lindſay, Commodore de l'Eſcadre Angloiſe dans la Méditerranée, qui doit ſe trouver à Livourne. On continue à rebâtir la Ville de Gibraltar. On a déjà formé trois rues nouvelles, & l'on a conſtruit des boutiques de toutes eſpeces. Le Gouverneur a ſoumis les Juifs à de nouveaux réglemens. Tout Juif convaincu de friponnerie ſera puni corporellement, & enſuite banni à perpétuité de la Garniſon. Il eſt arrivé d'Angleterre deux Bâtimens chargés de matériaux propres à bâtir, d'autant plus néceſſaires, que toutes les proviſions du même genre étoient épuiſées.

Des lettres de Portſmouth, en date du 11 du mois, portent qu'un vaiſſeau Danois, ayant la Peſte à bord, mouille actuellement devant Guerneſey. Il eſt déjà mort pluſieurs hommes de l'équipage. D'après le rapport d'un de nos Conſuls, il paroît que ce vaiſſeau, portant des raiſins de Corinthe, a été frété par quelques Juifs à Zante, dans le deſſein de les paſſer frauduleuſement en Angleterre; & comme cette ville eſt actuellement infeſtée de la Peſte, les Juifs ſe ſont procurés de faux billets de ſanté d'un port Eſpagnol. A ſon arrivée à Guerneſey, le vaiſſeau Danois a été mis en quarantaine, & pluſieurs perſonnes de l'iſle qui ont eu l'indiſcrétion de paſſer à ſon

Digitized by Google

bord, ont ordre, sous peine d'être fusillées sur le champ, de ne point rentrer dans l'isle. Le Gouvernement a envoyé un Exprès à S. M. pour demander des instructions sur la maniere dont il doit se conduire dans une conjoncture aussi allarmante.

L'Amirauté a donné ordre de faire sortir de Portsmouth plusieurs frégates pour protéger la pêche des côtes de l'Ecosse contre les empiétemens des Hollandois, des François & des Flamands qui, depuis quelques années, enlevent aux Ecossois le bénéfice de cette pêche, & les empêchent d'approvisionner les marchés de Londres.

Les 4 frégates qu'on équipe à Portsmouth, pour le service de la Manche, afin d'arrêter les bâtimens contrebandiers, sont : le *Phénix*, la *Minerve* & l'*Aréthuse* de 36 canons, & le *Brillant* de 32. On a mis aussi en activité à Woolwich, pour le service de la Méditerrannée, le *Guardian*, vaisseau neuf de 44 canons.

Il est, dit-on, décidé que l'on enverra dans l'Inde un Officier de pavillon pour commander les forces navales dans cette partie du monde. On nomme à ce commandement le Chev. Jarvis, & on assure que l'on fera passer dans l'espace de six mois, quelques vaisseaux de ligne à cette station.

On écrit de Dublin, que 6 Matelots, faisant partie de l'équipage du Terreneuvier François l'*Aimable Marie*, qui a péri en mer à 200 lieues du Cap Clear, sont arrivés aux Blasques sur la côte de Kerry, dans leur chaloupe, après bien des souffrances; le Capitaine, le reste de l'équipage & 8 Matelots ont péri.

Nous apprenons, par un particulier arrivé depuis peu d'Irlande, que ce qui a particuliérement aigri les esprits contre l'Angleterre, c'est le trai-

Digitized by Google

rement que nos Miniſtres ont fait eſſuyer aux Marchands par rapport à leur commerce avec le Portugal. Leurs marchandiſes qui ne venoient pas directement d'Angleterre avoient été ſaiſies dans le port de Lisbonne comme contrebande. Cela eſt arrivé peu de tems après que ce que nous appellons commerce libre a été accordé à l'Irlande. La Chambre des Communes d'Irlande s'eſt occupée de cette affaire, & il a été donné des ordres à notre Ambaſſadeur de demander une ſatisfaction & la reſtitution des marchandiſes confiſquées. Les choſes ont été arrangées entre les Cours, mais les Marchands de Dublin ont perdu une ſomme conſidérable d'argent ſur les marchandiſes qu'ils avoient envoyées, & ils penſent aujourd'hui que le Miniſtere Anglois s'eſt ſervi de ſon influence auprès de la Cour de Lisbonne pour obtenir une prohibition d'entrée de marchandiſes Irlandoiſes en faveur du Marchand Anglois.

Le Prince de Galles ayant appris qu'un fils naturel du Roi George II étoit dans l'infortune, vient de lui aſſigner une penſion de deux cent liv. ſterling. Tous les fils naturels du Roi George II dans l'Electorat d'Hanovre avoient été dotés, excepté celui-ci, négligé par une ſuite de circonſtances ſingulieres. On l'avoit envoyé fort jeune ſervir ſur un Vaiſſeau de guerre. Il reſta dans la Marine quelques années en qualité de ſimple Officier. Enſuite il devint Enſeigne dans la Milice du Hampshire, & c'eſt dans ces circonſtances que quelque perſonne bienfaiſante l'a fait connoître au Prince de Galles.

M. Lunardi, Maltois de nation, & ancien Secrétaire

Digitized by Google

crétaire de l'Ambassadeur de Naples, a fait ici le 15 Septembre une Expérience aérostatique. C'est le Docteur George-Fordyce qui en a dirigé les travaux. Le Voyageur devoit emmener avec lui un Anglois, nommé *Biggins*; mais à l'heure indiquée pour l'ascension de la Machine, elle ne s'est point trouvée assez remplie de gaz pour enlever deux personnes. En revanche, M. Lunardi prit avec lui un chat & un chien pour observer les effets que pourroit faire les différentes régions de l'atmosphere sur ces animaux. A deux heures précises, M. L. s'est enlevé aux acclamations d'une multitude innombrable. L'aérostat redescendit d'abord vers la terre, mais le Voyageur ayant jetté du lest, il s'éleva sans retour. M. Lunardi fut porté au nord-ouest, mais bientôt on le vit changer de route & obéir à différens courans d'air. Après avoir voyagé trois heures 40 min., il est descendu à Standon-green-end, tout près & sur la gauche de la route de Cambridge, à quatre milles de la Ville de Ware dans le Hertfordshire. Le Ballon a passé en route sur Highgate & Barnet. Le Voyageur a été reçu à sa descente par plusieurs Seigneurs qui l'avoient suivi de Londres à cheval. Il rapporte qu'il a éprouvé un si grand froid, que de l'eau qu'il versa dans un verre se gela au bout de deux minutes. Il ressentit dans les hautes régions de l'air une forte envie de dormir, & le chien & le chat s'endormirent. En descendant, le Ballon balança quelque tems & heurta contre un arbre, heureusement sans accident pour le Voyageur. Son apparition épouvanta une jeune fille qui se trouvoit dans un champ voisin; mais le Voyageur lui ayant demandé son secours, elle l'aida à jetter ses grapins & à descendre de sa voiture. Le Ballon

Digitized by Google

n'a point été endommagé, & il a été transporté à Londres en bon état.

Le Prince de Galles a donné à M. Lunardi, avant & après son expérience, des marques de sa bienveillance & de son estime.

Ce Voyageur est fort loin d'avoir recueilli de ses travaux une récompense proportionnée aux risques qu'il a courus & aux soins qu'il s'est donné. On assure qu'il n'est entré qu'environ 500 personnes dans l'enceinte où s'est faite l'expérience. Toutes les maisons du voisinage étoient au contraire chargées de monde, & les places se louoient jusqu'à une demie guinée. Des plaisans ont observé qu'à cette occasion les propriétaires ont rouvert des fenêtres que la nouvelle taxe de M. Pitt leur avoit fait condamner.

Par les lettres du Bengale qu'a apporté le *Warren Hastings*, on apprend que le Gouverneur général s'étoit transporté de Calcutta à *Linknow*, le 16 de Février dernier. Il arriva le 25 à Boolepere, à 300 milles de Calcutta; & il eut la satisfaction d'apprendre que le Visir d'Oude avoit acquitté les 8 laks de roupies dont il étoit arriéré pour le paiement des troupes de la Compagnie à son entretien. Le Visir & son Ministre se proposoient de visiter M. Hastings à Linknow, & l'ont fait assurer que les paiemens seroient à l'avenir très-réguliers. C'est cette dette que M. Fox représenta en Parlement comme absolument désespérée. — M. D. Anderson, négociateur de la paix avec les Marattes, alloit repasser en Europe, mais à

la requisition de M. Hastings, qui a désiré l'avoir avec lui dans son voyage à Linknow, il s'est décidé à rester dans l'Inde encore une année.

Un de nos Ecrivains politiques présente les consolations suivantes à la nation.

Sans doute, dit-il, un rapport de Commerce avec l'Amérique est le seul moyen d'établir avec elle, du moins une alliance, si ce n'est une parfaite union; mais il faut que l'Angleterre, dans l'emploi de ce moyen, consulte la puissance & sa dignité. Nos dépenses pendant la guerre Américaine ont été immenses; mais les coffres de nos Ennemis ont été également épuisés. La richesse des Nations n'est que comparative; si nous sommes ruinés, la France, l'Espagne & la Hollande ne le sont pas moins. Jettons les yeux sur l'avenir, nous y trouverons des objets capables de vivifier notre courage. Nous sommes débarrassés d'un pesant fardeau, celui d'entretenir les treize Etats-Unis. Nous avons sur nos côtes des *pêcheries* qui seront pour nous des richesses plus abondantes que ne le sont le Mexique & le Pérou pour l'Espagnol indolent. C'est cette même pêche qui a élevé le Batave au degré d'opulence où il s'est trouvé. Quelle pépiniere de marins plus abondante que notre *pêche* dans la mer du Nord? N'est-il pas honteux de laisser d'autres Nations tarir ces sources de richesse? Que la Patrie forme donc des Compagnies pour former les pêcheries; qu'elle leur donne tous les encouragemens possibles; qu'elle leur accorde des primes abondantes, & alors nous aurons une Flotte de bateaux pêcheurs qui nourriront des matelots propres à équipper au besoin les Vaisseaux du Roi, & qui préviendront les émigrations continuelles de nos Marins & de nos Charpentiers.

Digitized by Google

On écrit de Charlestown, dans la Caroline méridionale, en date du 14 Juillet, que les dissensions politiques & particulieres commencent à s'appaiser, & qu'on s'applique particulierement au commerce qui y fleurit plus qu'en aucune autre partie de l'Amérique. On y trouve un peu plus d'argent que l'année derniere, & l'or Anglois y est préféré à toute autre monnoie. Les denrées n'y sont pas excessivement cheres, mais tout ce qui sert à l'habillement ou à la parure est d'un prix exorbitant. Un habit complet coûte 11 l. sterl., une paire de souliers 9 sh., un gros chapeau, une guinée, &c. Le prix de la main-d'œuvre est excessif. La même cherté regne à Newyorck.

Le paquebot l'*Antelope*, Cap. Wilson, fit naufrage dans la mer du sud, le 10 Août 1783. Un passager de ce vaisseau vient d'écrire la relation de ce désastre. Ce navire ayant donné sur des rochers à six lieues d'une terre nommée *Paline*, l'équipage tenta de débarquer, au risque de se mettre à la merci des Sauvages. Le débarquement s'effectua avec perte d'un seul homme, sur cette petite isle qu'ils crurent inhabitée. Au bout de 3 jours, les Naturels les découvrirent, & les approcherent dans le dessein de les saisir, comme ils en avoient usé avec des *Malaïs*, naufragés dix mois auparavant, au même lieu; mais à la vue des fusils qu'heureusement les Anglois avoient sauvé, ils n'oserent les attaquer. Les *Malaïs*

Digitized by Google

prisonniers apprirent aux Sauvages, l'usage que ces étrangers ne manqueroient pas de faire de ces armes redoutables. Deux jours après leur Chef revint avec environ 2000 hommes : il considéra les Anglois avec étonnement, puis se retira, laissant auprès d'eux une partie de son monde, qui toute la nuit, effraya l'équipage sauvé, par des chansons de guerre.

Le lendemain le Chef revint, & fit des dispositions hostiles. Le Capitaine Wilson fit mettre ses Anglois sous les armes ; contenance qui en imposa aux Naturels. Le Chef les ayant harangué, envoya un Malaïs au Capitaine Wilson, pour lui demander s'il étoit ami ou ennemi. Sur les protestations pacifiques qu'on fit au Député, le Chef proposa aux Anglois de l'accompagner, & de se battre contre ses ennemis. On étoit en son pouvoir : on ne pouvoit se procurer d'eau sans sa permission, & le nombre des Sauvages auroit accablé l'équipage ; il fallut agréer la condition : on suivit le Chef dans 4 batailles sanglantes, où ses ennemis périrent en grand nombre. Point de quartier aux prisonniers, mis à mort incontinent, de la maniere la plus cruelle. Les Anglois furent témoins de plusieurs de ces exécutions sanglantes. Pour prix des victoires qu'ils avoient assurées aux insulaires amis, le Chef leur permit de construire un bâtiment avec les débris, les fer-

Digitized by Google

failles & les agrêts sauvés de l'*Antelope*. Treize semaines après leur désastre, les Anglois parvinrent à se donner une barque, qui les conduisit heureusement à *Macao*, en 18 jours, & qu'ils vendirent 700 dollars partagés entre les gens de l'équipage. Le *Walpole*, vaisseau de la Compagnie des Indes, étant arrivé peu de temps après, se chargea de les conduire à la Chine. Le chef Indien a envoyé un de ses parens en Angleterre, où il est arrivé sur le navire le *Morse*, il demeure à Rotherhite, chez le Capitaine Wilson.

L'anecdote suivante est l'exemple d'une élévation aussi singuliere que subite. On l'assure vraie dans tous ses points. —— Il y a deux hivers que par un jour très-rigoureux, une pauvre fille demandoit la charité à la porte d'un Particulier, assez âgé, dans un Village des plus riches des environs de Londres, & au moment où les domestiques étoient à dîner. Le maître de la maison apperçut la mendiante honteuse, appella un domestique & lui fit donner à manger. Tandis qu'elle étoit dans la rue, il commença à tomber beaucoup de neige, le charitable vieillard dit au domestique de la faire entrer à la cuisine. La fille, après avoir pleinement satisfait á ses besoins, alloit se retirer, lorsque le maître de la maison, qui voyoit un orage se former, lui permit de passer la nuit chez lui. Le lendemain matin, les domestiques eurent ordre de lui donner des habits, & bientôt, croyant avoir épuisé toute la charité de son bienfaiteur, elle parut devant Monsieur, en le remerciant de ses bontés. Mais au-lieu de la renvoyer, il la fit rester & l'installa parmi ses

Digitized by Google

domestiques. Enfin cette fille se conduisit si bien & sut tellement gagner la confiance de son maître ; qu'il lui donna le soin de sa maison. Un an après il tomba malade, sa gouvernante augmenta ses soins, de maniere qu'il ne vouloit rien recevoir que de sa main. Sa derniere heure étant venue, il fit son testament en sa faveur & lui laissa tout son bien. Cette fille se trouva maîtresse d'une fortune honnête, se maria très avantageusement ; & elle roule actuellement carrosse.

Suite du Bill de l'Inde.

Art. XLVI. Il est expressément défendu, qu'après une sentence ou un jugement d'aucune Cour compétente contre aucun des serviteurs civils ou militaires de la Compagnie, pour extorsion, ou aucune autre faute, ladite Compagnie, si les coupables sont condamnés à aucune amende, prenne sur elle de transiger, traiter, faire des remises, &c. &c. ou les emploie jamais à son service, dans quelle capacité que ce soit, après qu'ils en auront été renvoyés par le jugement d'un Tribunal ayant droit de les juger.

Art. XLVII. Pour remédier aux abus qui ont prévalu jusqu'ici dans la collection & la recette des revenus de la Compagnie des Indes, il est ordonné que tout homme, né sujet de la G. B., qui sera nommé pour faire cette recette, prêtera le serment & souscrira la formule dont copie suit : lequel serment sera prêté pardevant le premier Juge de la Cour Souveraine du Bengale, ou aucun des autres Juges assistans de ladite Cour, ou pardevant le Maire, ou tout autre Magistrat d'aucune autre Présidence : ladite formule de serment sera enrégistrée dans les minutes de la Cour suprême du Bengale, où dans

Digitized by Google

celles desdites Cours provinciales des Présidences & Etablissemens particuliers.

« Je soussigné promets, sous serment, que je » remplirai fidelement, autant que cela dépendra de moi, l'office qui m'a été confié de » Collecteur des revenus de la Compagnie des » Indes; & que je ne demanderai, ni ne recevrai » directement ou indirectement, aucun présent » ni par moi, ni par les mains de qui que ce » soit, pour mon compte, ni de la part d'aucun Rajah, Zémindar, Polygar, Talookdar, » rentier ou autre personne payant des tributs, » redevances ou impôts à la compagnie, m'engageant également à ne recevoir aucun effet » de valeur en forme de don, présent ou autrement, au dessus du tribut annuel, ou de la » rente ou impôt que je suis autorisé de percevoir pour le compte de ladite Compagnie; & » que je veux justement, & avec vérité, en » rendre compte à la susdite Compagnie. » Ainsi, que Dieu me prenne en garde! (So, help me God!)

Art. XLVIII. Il sera permis au Gouverneur du fort William du Bengale d'adresser un ordre, signé de lui (warrant) à tous les Officiers de justice, pour faire arrêter toute personne ou personnes soupçonnées, médiatement ou immédiatement, d'entretenir aucune correspondance illicite, qui pût être dangereuse pour la paix ou la sûreté des Etablissemens & des possessions Britanniques dans l'Inde) avec aucun des Princes, Rajahs, Zémindars ou autres personnes quelconques, ayant quelque influence dans l'Inde, ou avec les Commandans, Gouverneurs ou Présidens d'aucunes factoreries établies dans les Indes par aucun pouvoir Européen, contre les regles & les usages de ladite Compagnie: après

Digitized by Google

l'examen assermenté, pris par écrit, des personnes ainsi arrêtées par ordre du Gouverneur Général, ledit Gouverneur est autorisé, par des présentes, à les faire emprisonner, pourvu que dans l'espace de cinq jours après leur détention, il soit remis aux accusés une copie de l'accusation, à laquelle il leur sera permis de répondre par écrit, en donnant une liste des témoins qu'ils jugent à propos de faire examiner : si toutefois, après l'examen de cette défense, il paroissoit encore au Gouverneur & au Conseil, qu'il y eût des raisons suffisantes pour justifier la détention des accusés, jusqu'à ce que leur procès fût fait dans l'Inde, ou qu'ils fussent envoyés en Angleterre à cet effet; dans ce cas, copies des procédures devroient être envoyées aux Directeurs par le Gouverneur-Général, ou ses représentans, qui profiteroient de la premiere occasion favorable de les faire partir pour l'Europe, à moins que la santé des accusés ne leur permit pas d'en faire le voyage.

Art. XLIX. Il est ordonné par le présent acte, que les Gouverneurs des diverses Présidences de l'Inde seront revêtus des pouvoirs, dans leur Présidence respective, qui sont conférés par les présentes au Gouverneur-Général du fort William du Bengale.

Art. L. Pour mieux empêcher, ou faire plus aisément punir la mauvaise conduite des serviteurs de la Compagnie des Indes, employés à faire les affaires de ladite Compagnie, en leur faisant découvrir l'état de leur fortune, à leur retour en Angleterre, il est expressément ordonné par cet acte, que toute personne qui se trouve aujourd'hui, ou sera à l'avenir au service de ladite Compagnie, remettra dans l'espace de deux mois, après son retour en Angleterre, un comp-

Digitized by Google

se affermenté pardevant le premier Baron de l'Echiquier, ou deux autres Barons de la même Cour, (qui sont autorisés à recevoir ces états). Le duplicata d'un état fidele de ses possessions, tant en contrats, terres, billets, argent, que bijoux, meubles précieux, dettes actives, &c. spécifiant les objets de leur fortune, qui n'ont pas été acquis ou achetés en conséquence de leur résidence, & des gains qu'ils ont fait dans l'Inde. Comme aussi, s'ils ont disposé d'une partie de leurs possessions, de déclarer en faveur de qui, comment, pour quel prix, ou en raison de quoi ils ont fait ces dispositions.

La suite à l'Ordinaire prochain.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE, le 30 Juillet.

Le Congrès, avons nous dit dans un de nos Numéros précédents, a fixé les pouvoirs du comité, chargé des affaires pendant la séparation. L'acte législatif à ce sujet est de la teneur suivante.

Arrêté. Que le Comité des Etats, qui sera nommé en vertu de l'Article IX de la Confédération de l'Union perpétuelle, pour siéger pendant les vacances du Congrès, & transiger les affaires des Etats-Unis, sera revêtu de tous les pouvoirs que peuvent exercer sept Etats assemblés en Congrès; mais qu'il sera assujetti aux restrictions suivantes; savoir: Que ce Comité ne pourra point envoyer aucun Ambassadeur, Ministre, Envoyé, Résident ni Agent dans les Cours ou Pays étrangers: décider de la légalité des prises faites sur mer ou sur terre par les

Digitized by Google

Armées au service des Etats-Unis, ni disposer en aucune maniere desdites prises : établir des Tribunaux compétens pour recevoir & juger définitivement les causes par appel, en cas de prises, ni pour décider les différens ou les difficultés qui pourroient s'élever entre deux ou un plus grand nombre d'Etats ; ni enfin fixer un Etalon pour les poids & les mesures des Etats-Unis : qu'il ne pourra point changer le taux fixé pour le port des Lettres ou Pacquets qui passent par les Bureaux de Postes établis par le Congrès : révoquer ni contrevenir à aucune des Ordonnances ou des Actes passés en Congrès ; ni enfin nommer aux emplois civils ou militaires, à moins que ce ne soit pour remplacer tels Officiers que ce Comité pourra interdire dans les Etats-Unis à raison d'inconduite, ou pour remplir les places qui viendront à vaquer dans les Etats-Unis, par décès, résignation ou autres causes, après les vacances, avec cette condition cependant que les personnes nommées par le Comité, ne pourront plus servir un mois après l'ouverture du Congrès, qui a lieu au mois de Novembre tous les ans, à moins que leur nomination ne soit confirmée par le Congrès. Aucune question, excepté celle pour ajourner d'un jour à un autre, ne sera décidée sans la concurrence de neuf Etats.

Le Comité se nommera un Président.

Les Officiers du Congrès seront tenus d'exécuter les ordres qui leur seront donnés par le Comité.

Le Comité tiendra un Journal de ses transactions, qui sera mis sous les yeux du Congrès ; & dans ce Journal, qui devra être publié tous les mois, & envoyé aux différens Etats, on enregistrera les *oui* & les *non* des Membres, toutes

Digitized by Google

les fois que l'un d'eux exigera cette formalité, avant que l'on propose une motion.

S'il arrive que l'un des Etats-Unis n'ait point de Représentans en Congrès, au moment où l'on élira le Comité des Etats, ou si le Congrès n'élit point de Délégués pour cet Etat particulier, alors cet Etat ou Etats, pourra être représenté en Congrès par l'un de ses Délégués, & les Membres de la délégation, d'un des Etats quelconques, pourront se remplacer les uns les autres, ainsi qu'ils en conviendront entre eux, ou ainsi que leur Etat respectif l'ordonnera.

S'il survenoit quelque affaire très-importante & inattendue, d'où le Comité jugeât que pût dépendre le bonheur ou la paix des Etats-Unis, il sera de son devoir de fixer, pour l'assemblée du Congrès, un jour antérieur à celui auquel il se sera ajourné lui-même, & d'en donner avis aux Représentans des différens Etats, afin que les Délégués puissent se rendre à l'assemblée du Congrès.

Le Comité sera autorisé à conférer avec les Ministres Etrangers; mais il sera tenu de mettre le résultat des conférences sous les yeux du Congrès lorsque ce Corps s'assemblera, & il ne pourra rien terminer avec eux, à moins d'en avoir reçu le pouvoir par des actes particuliers du Congrès.

Le Comité des Etats est autorisé & chargé par les présentes de rédiger & de présenter au Congrès un plan d'arrangement pour la Tréforerie, & un mémoire dans lequel il resignera les bornes que devront avoir les pouvoirs de cette Tréforerie, ainsi que d'examiner l'institution des Bureaux des Affaires Etrangeres & de la Guerre, & de proposer les changemens qu'il jugera nécessaires.

Digitized by Google

Arrêté. Enfin, que S. E. Thomas Mifflin recevra les remercimens du Congrès pour la maniere diſtinguée dont il a rempli les devoirs de Préſident.

FRANCE.

De PARIS, le 27 Septembre.

Nous avions dit, d'après les papiers Anglois, que la maitreſſe ancre du *Royal-George*, du poids de 9000 liv. étoit vraiſemblablement la plus forte qui eût exiſté. M. *Jullien* pere, Contrôleur des Forges du Roi, nous a détrompés par la notice ſuivante.

Dans les forges du Roi, ſituées à Coſne ſur Loire, il a été fabriqué 5 ancres du poids de 10050 l. à 10150 l. chacune, poids de marc.

Cette fabrication n'y eſt point conſidérée comme extraordinaire, mais ſeulement comme exigeant plus de temps, plus de matieres, & ſujette à plus de déchets & à plus de précautions de la part des ouvriers qui y travaillent, & de ceux qui les gouvernent.

Tous les mouvemens de ces forges, étant ſupérieurs en force à celle exigée pour des ancres de 10000 liv., on y en exécutera de 12000 liv. & plus quand il plaira au Gouvernement de les ordonner.

M. de Crancé, Seigneur de Balham ſur Aiſne, nous a fait part de la guériſon d'un de ſes vaſſaux, noyé depuis un temps aſſez conſidérable, & ſauvé par un traitement ſimple, qu'il ſeroit utile de voir imiter dans les villages, où les pratiques uſitées en cas pareil ne ſont pas connues.

Digitized by Google

Un pauvre Manouvrier, âgé de 70 ans, travaillant à faire des carreaux sur le bord de ma riviere, y est tombé en cherchant à puiser de l'eau. Cet homme étoit seul, & l'on ignore l'instant précis de sa chûte. Un Vigneron passant sur cette rive, voit surnager un seau; un pressentiment secret le fait regarder plus attentivement, il apperçoit sous un oseraye des bouts de doigts : son premier mouvement est de couper un petit fresne, & d'essayer de le mettre dans la main qu'il apperçoit; mais il n'y avoit plus de sensibilité; le Village n'est pas éloigné; plusieurs personnes accoururent aux cris du Vigneron. Il montre la place où le corps avoit disparu, & personne ne savoit plonger; il fallut retourner au Village chercher un crochet. Le crochet arrivé, on sonde à plusieurs reprises, on attrappe la chemise de cet homme, on le retire, & on se dispose à le suspendre par les pieds.

J'arrivai dans ce moment au bord opposé; je me récriai contre cette pratique meurtriere, & par malheur regardée au Village comme la seule utile; tout ce que je pus obtenir, fut qu'on m'attendroit, graces à ma qualité de Seigneur du lieu. J'avois plus d'un demi-quart de lieue à faire pour gagner l'autre bord; j'arrive enfin, & je trouve un infortuné sans poulx, sans mouvement, le visage bouffi, le corps glacé, en un mot, completement noyé. Je le fais transporter à la premiere maison, je le fais mettre nud à plat sur le côté devant un feu modéré, & avec des peaux de mouton imbibées d'eau-de-vie; on le frictionne vigoureusement.

On m'obéissoit avec répugnance; *à quoi bon?* disoit-on, *c'est un cadavre*; cependant, au bout d'une demi-heure de travail, le mort fit un mouvement; je ne puis vous rendre, M., la

Digitized by Google

surprise de mes habitans & l'ivresse de ma joie ; oui, je puis le dire, ç'a été le plus doux moment de ma vie, mais sa durée pouvoit n'être que d'un instant. Sans aucun secours de l'art, je n'osois me flatter d'un heureux succès ; cependant je redoublai d'activité dans mon traitement, je fis balancer le noyé avec douceur, sa tête un peu plus basse que le corps, & toujours sur le côté ; j'en obtins un léger vomissement ; je lui fis alors passer dans l'estomach par le moyen de deux pipes, beaucoup de fumée de tabac ; ce qui le fit tousser, puis vomir abondamment. Quand l'estomach fut dégagé, le poulx revint ; je crus qu'il étoit tems de le faire saigner, pour éviter un dépôt trop commun dans ces circonstances. Ce ne fut cependant qu'à force de pression que l'on tira deux palettes de sang. Alors le Payſan ouvrit les yeux, me reconnut, & se plaignit d'être gelé. Ce traitement duroit depuis cinq quarts-d'heure ; je crus pouvoir hasarder de lui faire prendre un demi-verre d'eau-de-vie qu'il a gardé ; je l'ai fait ensuite transporter dans un lit bien chaud, & l'usage des frictions qu'on n'avoit point interrompu, a rétabli au bout de trois heures la circulation & la chaleur. Le malade n'a eu que peu de fievre & une grande lassitude dans tous les membres ; je l'ai nourri deux jours de bons bouillons & de vin vieux ; le surlendemain il achevoit ses carreaux, & s'est toujours bien porté depuis.

L'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marseille, tint sa Séance publique le 25 Août, jour de S. Louis, dans sa grande salle de l'Observatoire Royal de la Marine.

M. Martin, Prévôt de l'Eglise de Marseille en l'absence de M. de S. Jacques, Directeur, ouvrit la Séance par un Discours sur les avantages

Digitized by Google

du caractère d'aménité dans les gens de lettres.

M. le Chevalier de Villeneuve fit la lecture d'une piece de Vers adressée à M. Demolin, Médecin du Roi.

M. Joyeuse lut l'Eloge de feu M. Sereu, Avocat du Roi en la Sénéchaussée, Membre de l'Académie.

M. Demande lut des Stances, dans lesquelles il fait le portrait de la belle Laure.

M. Bernard termina la Séance par la lecture de quelques fragmens qui doivent servir de préface à un ouvrage sur l'Hidraulique.

L'Académie a réservé le prix destiné à un Ode ou Poëme sur l'Electricité, elle redonne le même sujet pour l'année 1785.

Elle a également réservé le prix d'Eloquence destiné à l'Eloge de Colk, elle redonne aussi le même sujet; le prix sera double, & la somme de 300 liv. en sus que Madame la Princesse de Lisange a fait remettre à l'Académie pour cet objet.

L'Académie a annoncé que le nouveau sujet d'Eloquence pour 1785, étoit l'Eloge de Nicolas-Claude de Fabry de Peyresc, Conseiller au Parlement de Provence, dont Sahendi a écrit la vie.

Le sieur Lafontaine, Mécanicien privilegié du Roi, demeurant à Paris rue Grenier S. Lazare, a inventé un mouvement qui peut s'adapter aux serrures ordinaires pour les transformer en serrure de combinaison, sans qu'elles sortent de la classe des serrures ordinaires quand on le desire. Il suffit de tourner une vis en dedans de la chambre ou du meuble, la clef étant combinée aussi bien que la serrure, tient lieu de memento; ce n'est donc pas une affaire de mémoire, il suffit d'avoir la clef pour ouvrir de nuit comme de jour. Comme il peut arriver qu'on ne soit pas en sûreté, même chez soi, il y a une vis en dedans de la chambre pour fixer le pêne après la porte, en sorte qu'il

Digitized by Google

est absolument impossible d'ouvrir en dehors. (L'on a cru faire plaisir aux amateurs en donnant ici une idée du mécanisme de cette serrure. Il paroit, à l'extérieur de la porte, une broche enveloppée d'un canon, cette broche passe dans une roue & le canon dans une autre, en sorte que ces roues sont placées l'une sur l'autre en dedans de la serrure; chacune de ces roues porte une entaille dans laquelle vient se retirer une pièce de fer qui s'opposoit à la rentrée du pêne lorsque ces entailles n'étoient pas ensemble; le pêne étant rentré, la broche & le canon, par le moyen d'un encliquetage, tournent sans entraîner leurs roues, ce qui n'a pas lieu quand le pêne est sorti, alors si l'on tourne les canons on tourne aussi les roues; il est aisé de voir que pour ouvrir il faut remettre la broche & le canon comme ils étoient avant de fermer. C'est par le moyen de la clef qu'on leur redonne cette même position. Ces plaques sont divisées en 50 parties égales, & elles peuvent être placées de 2500 manières différentes.) On souscrit chez l'Auteur pour 36 liv, dont on paie moitié en souscrivant. Cet ouvrage, qui a mérité l'approbation de l'Académie, a été présenté au Roi & à la Famille Royale qui a daigné souscrire.

Le port de Tréport, situé à cinq lieues de Saint-Vallery sur Somme, & à six lieues de Dieppe, se trouvant, au moyen de l'écluse faite aux frais de Son Alt. S. Mgr. le duc de Penthievre, & des travaux que l'on a fait & que l'on continue aux jettées, est en état de recevoir des bâtimens marchands de 250. tonn. & plus, l'on avertit le commerce que plusieurs négocians armateurs y font les armemens pour la morue blanche en baril, façon hollandoise, lequel contient marc, 260 de poisson & 40 de sel; qu'ils y ont envoyé cette année quatre navires, depuis

Digitized by Google

20 jusqu'à 140 tonneaux ; qu'il y a en outre 18 à 20 bateaux, tant grands que moyens & petits, faisant les pêches journalieres, ainsi que celles des harengs & maquereaux, dont partie des bateaux salent à la mer, & l'autre partie apporte son poisson à terre pour l'y saler. Le pâcage des harengs y est soigné avec le plus grand soin ; le baril pesant 300 marcs, le fût compris. Les constructions n'ont pas discontinué dans le port depuis la paix, tant en navires qu'en bateaux, & l'on y fait les efforts les plus grands pour lui donner l'ancienne réputation qu'il avoit autrefois parmi les ports principalement attachés aux pêches. L'on peut s'adresser, pour toutes sortes de salines, ainsi que pour tous les objets du crû & de fabrique du Comté d'Eu & de ses environs, à M. Rabion, Négociant à Eu, armateur à Tréport de plusieurs bâtimens & bateaux pêcheurs, qui fait aussi la commission en tout genre ; ainsi qu'à MM. Bamet & Boucher, armateurs à Tréport.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 25 Septembre.

L'on apprend de Hollande que le Traité de cette République avec la France, a reçu l'accession de six des Provinces-Unies : celle d'*Overyssel*, dont les assemblées sont interrompues par un différend entre ses membres, n'a pu y concourir.

La Compagnie des *Indes-Orientales*, dans un état de détresse qu'elle n'avoit pas connu encore, vient d'obtenir des Etats de Hollande un million de florins, pour l'aider à expédier à Batavia quatre de ses vaisseaux, maintenant au *Texel*.

Très-peu satisfaite que les réformes projettées ;

Digitized by Google

à l'égard de l'influence Stathoudérienne ; ne servent qu'à accroître les prérogatives des Régences aristocratiques, la Bourgeoisie d'Utrecht avoit redemandé ses anciens privileges, son ancienne influence sur la nomination des places, & sur le Gouvernement. Neuf Commissaires des Etats ayant dressé ce plan de réformes, le mécontentement général a éclaté, & la Bourgeoisie demande aujourd'hui qu'il soit surfis au changement annuel de Régence, qui doit avoir lieu le 12 Octobre prochain.

M. le Duc de Brunswick s'est en effet adressé par une Lettre circulaire aux Etats des cinq Provinces, *Gueldres*, *Utrecht*, *Zéelande*, *Groningue* & *Overyssel*, qui ne se sont point encore expliquées sur l'affaire de ce Feld-Maréchal.

Il représente à LL. HH. PP., que les Privileges de ce Pays, qui sont en tout sens conformes à la constitution d'une République indépendante, accordent incontestablement qu'aucun citoyen, depuis le premier jusqu'au dernier rang, ne puisse être jugé sans avoir été entendu ; ni démis *via facti* de ses droits & possessions légitimement acquises : mais qu'au contraire, en conformité de toutes les justes notions de liberté & d'un Gouvernement Républicain, toute personne doit avoir le droit de se défendre d'une maniere légitime contre les accusations portées à sa charge & de mettre au jour leur invalidité ; dans cette confiance équitable, ajoute M. le Duc, VV. NN. PP., avant de jetter leurs regards sur les accusations portées contre moi, ou de concourir à la Généralité, en aucune maniere, pour me donner ma démission ou éloignement du territoire de la République, me procureront une occasion suffisante & la plus propre à la nature

Digitized by Google

des choſes, pour porter mes intérêts & défenſes contre ces accuſations, & me juſtifier de tout le blâme dont on m'a chargé.

M. le Duc rappelle enſuite aux Etats qu'en 1750, c'eſt aux importunités de la République pour l'obliger à entrer à ſon ſervice, qu'il a ſacrifié ſa patrie, ſon avancement, & toutes ſes eſpérances qui l'attendoient à la Cour de Vienne; qu'en 1756, ce fut encore par les inſtances de LL. HH. PP. qu'il ſe refuſa à l'offre du Roi d'Angleterre, qui le prioit d'accepter en Allemagne le commandement en chef de l'armée alliée.

La déclaration verbale de M. le Comte de *Belgiojoſo*, dont nous avons rendu compte l'Ordinaire dernier, a fait en Hollande aſſez de ſenſation, pour que les Etats-Généraux ayent envoyé des ordres précis au Commandant de Lille & au vice-Amiral *Reynſt*, d'être prudens, d'uſer des plus grands ménagemens, & de ne fournir matière à aucune aggreſſion par aucune hoſtilité.

« On enrôle dans cette Ville, écrit-on de *Cologne*, & dans les environs, un grand nombre de Boulangers pour le ſervice des Troupes Impériales qui ſe trouvent en *Brabant*: & leur Engagement eſt de 3 ans. Si l'on peut en croire des Lettres de *Vienne*, le Conſeil aulique de guerre a auſſi fait partir pour les Pays-Bas *Autrichiens* une grande quantité de Boulangers; & ceux des Officiers en garniſon dans ces Provinces-là, qui ſe trouvoient ici, ont eu ordre d'aller rejoindre inceſſamment leurs Corps reſpectifs. On n'entend pas dire que l'on ait encore fait marcher des Régimens pour les renforcer.

Digitized by Google

Des lettres de Groningue parlent d'un voyage secret fait dans cette Province par l'Archiduc Electeur de Cologne. S. A. R. avoit déjà visité tous les magasins de la ville, avant d'être reconnue.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1)

Parlement de Paris. — Demande en réduction de legs pieux.

Si les sentimens d'humanité & de bienfaisance, qui portent à fonder des établissemens pour les pauvres, sont louables, ils doivent être néanmoins regardés comme un zele indiscret, lorsqu'ils dépouillent des héritiers indigens, qui doivent être les premiers objets d'une libéralité bien entendue. —— *Marguerite Martin*, vieille fille, décédée à Sens dans le commencement de l'année 1783, ayant douze héritiers dans le besoin, leur a laissé, par son testament, une somme de 6000 l. à partager entr'eux; en même temps elle a institué les *Dames* Religieuses de la Congrégation des Orphelines de Sens, ses légataires universelles du surplus de sa succession, évaluée à 18000 liv., avec charge de payer une pension viagere de 140 liv. à sa domestique, & après l'extinction de ladite pension, de prendre, nourrir & entretenir, élever & instruire deux pauvres orphelines de pere & de mere, choisies dans la famille de la testatrice de préférence, s'il y a lieu, sinon parmi les filles de la paroisse de

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

Digitized by Google

Ste-Colombe de Sens. —— Les héritiers, à titre d'indigens, ont demandé la nullité de cette disposition, ou au moins sa réduction. Sentence du Bailliage de Sens, qui réduit le legs au quart. —— Appel en la Cour. —— Arrêt du 17 Juillet 1784, qui met l'appellation & ce au néant, réduit la disposition faite en faveur des Religieuses, au capital de la rente de 140 liv., à la charge de payer à la domestique la rente viagère stipulée, & après sa mort, d'élever une orpheline, selon les intentions portées au testament; a adjugé le surplus de la succession aux héritiers, dépens entre les parties compensés.

Cause extraite du Journal des causes célèbres

Une fille qui a eu plusieurs foiblesses peut-elle, après avoir transigé pour une somme qu'elle a reçue de celui qu'elle accusoit d'être le pere du dernier de ses enfans, former une nouvelle demande contre ce particulier, soit en son nom, soit en celui de son enfant.

Marie-Jeanne-Pierrette Lajou, couturiere, demeurant en la paroisse de Saint-Thierry, diocese de Sens, avoit déja eu une premiere foiblesse, lorsque, dans le courant de l'année 1775, elle s'apperçut qu'elle alloit devenir mere pour la seconde fois. Des rapports de voisinage, & quelques assiduités d'un nommé Sotan, marchand de bestiaux, garçon aisé, qui avoit placé, chez la fille Lajou, une de ses nieces en apprentissage, favorisoient le projet que cette fille Lajou pouvoit avoir de faire une déclaration de grossesse sur son compte. Le sieur Sotan, jaloux d'arrêter le cours des propos injurieux à sa réputation, qui pourroient nuire à ses intérêts & à son commerce, & que la fille Lajou répandoit dans le public, pour imposer silence absolu, lui

Digitized by Google

fit proposer des moyens de conciliation. Des médiateurs communs mettant à prix son honneur, lui offrirent, de sa part, 400 livres. Elle accepta cette somme; &, le 8 décembre 1775, fut passé pardevant notaire royal à Sens, un acte par lequel la fille Lajou désapprouve les bruits publics sur ses liaisons avec Sotan; renonce à toutes prétentions contre lui; promet de ne le point rechercher ni inquiéter, déclare même renoncer à faire baptiser, sous le nom de Sotan, l'enfant dont elle étoit enceinte.

Le 29 février 1776, la fille Lajou accouche d'une fille, baptisée sur les fonts de la paroisse de Brannoy, comme fille d'elle, & d'un pere inconnu. En 1778, la fille Lajou, qui avoit tiré parti de Sotan, résolut de le mettre à contribution de nouveau. Elle renouvelle les bruits sur son compte, au sujet de l'enfant dont elle est accouchée en 1776. Sotan, pour les faire cesser, la fait assigner devant le juge de S. Vallery, pour avoir réparation des injures proférées contre lui; demande l'exécution de l'acte du 8 décembre 1775, & 3000 liv. de dommages-intérêts. Alors la fille Lajou soutint directement en justice la vérité des propos débités dans le public sur Sotan; elle déclare qu'il est le pere de l'enfant né en 1776, & demande, contre lui, une condamnation de dommages-intérêts, & qu'il soit tenu de se charger de l'enfant, & condamné à lui payer une pension alimentaire. Sentence du juge de Vallery, qui décharge Sotan du fait de grossesse dont il étoit prévenu, & condamne la fille Lajou en 30 liv. de dommages-intérêts, dépens, impression, affiche de la sentence: appel au bailliage de Sens: sentence confirmative, le 1 juillet 1779.

La fille Lajou, au lieu d'interjetter appel au

parlement ; présente une requête au juge de Brennai, pour faire nommer un tuteur à sa fille naturelle. Ce juge la nomme tutrice, & Pierre Lajou, son frere, subrogé tuteur. Alors, en sa qualité de tutrice, elle fait assigner Sotan devant les juges de Nemours, & forme la même demande dans laquelle elle avoit succombé à Sens ; conclut à ce que la pension alimentaire qu'elle demandoit pour sa fille naturelle, lui fût payée par avance, à compter du 29 février 1776, jour de la naissance de l'enfant. Sentence de Nemours, du 4 août 1781, qui la déclare non recevable en sa demande, la condamne aux dépens. Cette fille, voyant qu'elle ne réussiroit jamais en son propre nom, fait assembler de nouveau ses parens & amis, pour procéder à l'élection d'un tuteur ad hoc de sa fille naturelle, & poursuivre sur l'appel, l'infirmation de la sentence de Nemours. Pierre Lajou fut nommé tuteur ; il a pris, sur l'appel, les mêmes conclusions que la fille Lajou avoit prises, & à Sens, & à Nemours.

Par arrêt du 14 décembre 1782, conforme aux conclusions de M. Joly de Fleury, avocat général, la sentence de Nemours a été confirmée, le tuteur condamné aux dépens.

Par cet arrêt, le parlement de Paris a donné une nouvelle preuve de son attention constante à prévenir les spéculations du vice, & à empêcher que l'édifice des mœurs, qui ne reçoit, chaque jour, que trop d'atteintes, ne tombe entièrement en ruine.

Fautes à corriger l'Ordinaire dernier.

Art. *d'Angleterre*, L'armée qui a servi au *Malabar* : lisez au *Guzarate*.

Art. *Rome*, arrivant de l'*Amérique*, lisez de l'*Adriatique*.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De Constantinople, le 30 Août.

ON construit dans le Détroit, entre l'embouchure de la Mer Noire & Bujukdere, deux nouveaux forts capables de se prêter un secours réciproque : d'après le plan tracé par un Ingénieur François, il y sera aussi établi un môle, qui servira au stationnement continuel d'une escadre qui, au cas de besoin, bloquera le Détroit, & le tiendra fermé : on bâtira enfin dans une petite isle située au milieu du même Détroit, une tour qu'on garnira de plusieurs canons. Toutes ces nouvelles fortifications, jointes à 12 forts & châteaux, que l'on compte depuis l'embouchure de la Mer Noire jusqu'à Constantinople, sont regardées comme suffisantes pour mettre l'entrée de ce côté ci à l'abri des attaques des flottes les plus formidables.

Digitized by Google

Notre escadre dans la Mer Noire a été augmentée jusqu'à 13 vaisseaux de guerre; ce qui la met à peu-près égale aux forces navales que les Russes entretiennent dans la Mer d'Asoph. La Sublime-Porte fait d'ailleurs renforcer toutes les garnisons de ces contrées. L'Aga député des Janissaires vient de partir pour l'Asie, afin d'y lever des recrues dans les Provinces soumises à Sa Hautesse. Grand nombre d'Ingénieurs Français sont depuis peu de tems entrés à son service. Leur soin principal sera de veiller aux fortifications des places situées sur la frontiere de Hongrie. Le Capitan-Pacha ou Grand Amiral de la flotte Ottomane, a présentement 30 vaisseaux de guerre en commission, dont 13 de 60 jusqu'à 88 canons. En Bulgarie, il y a 38000 Turcs dans les garnisons respectives : un nombre semblable est réparti dans la Moldavie.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 19 Septembre.

Le célébre Géographe Busching a publié dans sa Feuille hebdomadaire les observations générales de M. Forster, concernant les isles & les insulaires de la mer du sud.

La population des Isles de la Mer du Sud diminue à mesure que ces Isles s'éloignent de l'équateur; elle augmente dans celles situées entre les Tropiques; & parmi ces Isles, celles-là sont les plus peuplées, dont les habitans sont les mieux civilisés. La population des Isles de Tahiti, d'Eimeo, de Société, des Marquesas, d'Amitié, des nouvelles Hebrides, de nouvelle Calédonie, & de nouvelle Seelande, peut monter à environ

Digitized by Google

un million d'ames. Ces Insulaires different singuliérement de couleur, de figure, de conformation & de caractere. Les habitans de Tahiti, des Isles de Société, des Marquesas, d'Amitié, de nouvelle Zélande, & de l'Isle de Pâques, sont une autre espece d'hommes que ceux de la nouvelle Calédonie, & des nouvelles Hebrides. Cette différence ne paroît être fondée que sur des causes physiques. Il faut croire que, lorsque des hommes d'une couleur claire, & d'autres d'une couleur foncée, après s'être arrêtés dans leurs émigrations un tems plus considérable dans des pays chauds que dans d'autres, s'établissent ensuite dans un pays du même climat; les deux especes d'hommes conservent une empreinte du climat qu'ils ont quitté en dernier lieu. Ce principe explique l'origine des Insulaires de la Mer du Sud, & fait voir que les deux especes qu'on y trouve, y sont parvenues par différentes routes, & qu'avant leur émigration dans ces Isles, elles étoient même de diverses Tribus. Les cinq peuplades de l'espece blanche, paroissent avoir une origine commune avec les Malaïes, & être parvenues dans la Mer du Sud de Malana par Borneo; les Manilles, & les Isles des Larrons & de Caroline; l'espece noire paroît descendre des premiers habitans noirs des Moluques, qui à l'arrivée des Malaïes se sont retirés dans l'intérieur de leurs Isles. La langue de ces deux especes confirme cette conjecture en quelque maniere; car les 5 peuplades de l'espece blanche, parlent des idiômes d'une langue originaire & commune, dans lesquels ils mêlent plusieurs mots malaïes; les trois peuplades de l'espece noire parlent chacune une langue particuliere, & ces langues n'ont aucun rapport avec aucune des langues des peuples qui habitent les côtes occidentales de l'Amérique.

Digitized by Google

Plus les Isles s'approchent des pôles, moins leurs habitans sont heureux. Mais comme les habitans des Isles de la Mer du Sud, situées plus à l'oueſt, ne jouiſſent pas des mêmes avantages que les Tahitiens, malgré le rapport de leurs climats, il eſt évident que le climat n'opere pas ſeul la félicité d'un peuple; mais que l'éducation y contribue beaucoup. L'accroiſſement des habitans dans les Isles de moyenne grandeur a rendu leur union néceſſaire, afin de pouvoir mieux ſe défendre, & les a portés à des établiſſemens d'état dont le gouvernement eſt deſpotique. Dans les peuplades où la polygamie n'a pas lieu, le mariage eſt reſpecté & a des droits ſacrés, & là où la polygamie eſt établie. Il paroît que le nombre des enfans femelles eſt plus conſidérable que celui des enfans mâles. On n'a trouvé d'exemples de polyandrie que dans l'Isle de Pâques.

Les Inſulaires de la mer du Sud tranſmettent à la poſtérité par des vers les noms & les actions de leurs grands hommes; ils ont quelques connoiſſances de la poéſie, de la muſique, de la danſe & de la médecine; ils guériſſent la lépre & la maladie vénérienne, qui ſont leurs principales maladies, mais il eſt deſtitué de fondement que les Européens les ont infectés les premiers de cette derniere maladie. La géographie, l'aſtronomie & la navigation leur ſont preſqu'entiérement inconnues. Ils admettent pluſieurs divinités, mais ils prétendent qu'il n'y en a qu'une ſeule qui ait le pouvoir ſuprême, & c'eſt à l'honneur de cette divinité qu'ils ſacrifient les meilleurs fruits. Les Tahitiens reconnoiſſent l'ame pour un être diſtinct du corps, & croyent une vie heureuſe après la mort; leurs dogmes religieux ont beaucoup de conformité avec ceux des habitans de l'Aſie orientale. — Les plus mal-

Digitized by Google

heureux des Insulaires de la mer du Sud, sont les habitans de la Terre de Feu; les habitans de la nouvelle Zélande septentrionale ont un peu plus de ressources pour se procurer les besoins de la vie; la condition des habitans de la nouvelle Calédonie, & des nouvelles Hebrides est meilleure encore, parce qu'ils cultivent la terre. La culture des terres est parvenue à un certain degré de perfection aux isles d'Amitié; mais ces Insulaires sont tourmentés par un gouvernement despotique. Les habitans des Marquesas ont quelques connoissances de la culture; le gouvernement de ces Isles est modéré. Les plus heureux de tous ces Insulaires sont les Tahitiens, & leurs voisins les habitans des Isles de Société; ils ne manquent ni de comestibles de toute espece qu'ils se procurent avec peu de peine, ni de vêtemens ni d'habitations.

On apprend de Pétersbourg que l'Impératrice, pour encourager le commerce de ses sujets avec les Etats du Roi de Sicile, a diminué de moitié les droits de sortie pour les marchandises exportées à Naples sur des bâtimens Russes.

Les 11 & 12, écrit-on d'Helsingor, un ouragan de nord-ouest a rendu la mer très-agitée; on craint qu'il n'ait occasionné beaucoup de dommage; un paquebot a été renversé dans le Sund, mais le vaisseau de garde est venu assez à temps pour le relever & sauver l'équipage. — 65 bâtimens de diverses nations venant de la mer du Nord sont entrés dans le Sund.

Une Feuille publique a fait le relevé des maisons de commerce à Amsterdam. Il s'y trouve actuellement 208; savoir, 43 pour

Digitized by Google

les commissions, 91 pour le commerce d'Europe, 55 pour le commerce des autres parties du monde, & 19 négociaus Juifs.

DE BERLIN, le 21 Septembre.

La Police vient de défendre par un Réglement en date du 11 de ce mois, à tous marchands, fournisseurs, commissionnaires, d'acheter du bled, du foin & de la paille, pour les revendre ensuite, sous peine d'une amende double du prix de la denrée.

Hier les régimens d'infanterie de Bornstaudt & de Braun, les Gardes du Corps en garnison dans cette ville, les Gens-d'armes, & les Hussards de Ziethen sont partis pour Potsdam, pour y faire les manœuvres d'Automne ordinaires, avec les Régimens qui y sont déja rassemblés.

On persiste à croire que le Duc de Courlande prolongera son séjour ici.

En 1782, un Grenadier Prussien, nommé *Saal*, eut le bras fracassé, & fut envoyé à l'hôpital de Neiss. Après sa guérison, on le déclara incapable de servir, en lui conservant son traitement jusqu'à ce qu'il pût être placé à l'hôpital des Invalides. Il continua de soigner son bras, & de tems en tems, essaya de manier ses armes: enfin, il se sentit assez de force encore & d'adresse pour servir. De ce moment, il fit sa déclaration au Major, & redemanda de l'emploi, préférant les fatigues & les dangers de l'état militaire à une subsistance assurée qu'il regardoit comme achetée par un mensonge.

DE VIENNE, le 22 Septembre.

Le Général Nostitz a distribué 300 flor.

Digitized by Google

de la part de S. M. I., entre les soldats & bas-officiers du régiment de Toscane; & il a fait aux Officiers des présens en effets d'or & d'argent. Le Prince Czarstorinsky tient table ouverte tous les jours pour les Officiers de son régiment pendant le tems qu'ils seront à faire leur service. Il donne à chaque soldat une augmentation de paye par jour, & leur a fait en sus donner à chacun une capotte. Plusieurs officiers civils, qui sous le prétexte d'indispositions, avoient demandé d'être exempts pour un temps de leurs fonctions, ayant eu la mal-adresse de se trouver à des fêtes publiques, ont donné lieu à une commission de médecins chargés par S. M. d'examiner si ces Messieurs ont été réellement malades.

La nouvelle taxe pour la Douane est désavantageuse, sur-tout pour les marchands de Nuremberg, qui perdront par an plus de 100,000 flor. D'un autre côté les amateurs de caffé ont lieu de se réjouir: car les droits sur le sucre, le café & le cacao sont diminués de beaucoup; ci-devant l'on paioit 42 flor. de droit pour le cacao, & pour le café 17: maintenant pour le premier article on payera 18 flor. & pour le second 11.

Quantité de jeunes gens de l'Académie militaire viennent d'être placés en qualité de Porte-enseignes dans différens régimens; ils ne payent rien dans les voitures publiques pour aller joindre leurs régimens, & ils ont un florin par jour pour leur dépense. En arrivant au régiment on

Digitized by Google

leur paye 90 flor. pour se procurer une tente, une écharpe, &c. Ils recevront par mois 12 flor. & jouiront du rang de Porte-enseigne jusqu'à ce qu'ils aient une commission de Lieutenant.

Le Conseil de Venise a dépêché un courier à Londres, relativement aux différends qui se sont élevés entre cette République & celle de Hollande. M. le Chevalier Foscarini, Ambassadeur de Venise à Vienne, a reçu des dépêches du Sénat dont il a fait part au Comte de Wassenaer avec les assurances que la République de Venise n'avoit rien tant à cœur que de voir terminer à l'amiable, & à la satisfaction des deux parties, les différends survenus; & qu'à cet effet le Sénat alloit envoyer un Ministre Plénipotentiaire près la République de Hollande, pour arranger les affaires.

Les Monténegrins manquant d'argent, ne peuvent se procurer des Alliés, & conséquemment se trouvent dans l'impuissance de résister au Bassa de Scutari. Ils se sont adressés à la Cour Impériale pour avoir des munitions; mais on leur a répondu qu'en vertu du dernier traité avec la Porte il n'étoit pas possible de leur fournir aucun secours; que néanmoins les ports de Trieste & de Fiume leur étoient ouverts, & qu'ils pouvoient y acheter au comptant; là-dessus ils ont envoyé deux Députés en Russie, pour solliciter la protection de cette Puissance, & la médiation de ses bons offices près de la Porte Ottomane.

L'expérience de la transfusion du sang a été souvent tentée, & inutilement. On vient de la renouveller ici chez M. le Baron de

Digitized by Google

Dietrichstein : vrai ou faux, voici le rapport de cet essai.

On prit un mouton & un veau; l'un & l'autre furent liés & mis sur une table ; on ouvrit au mouton l'artere du col ; on laissa couler le sang jusqu'à ce que les Médecins & les spectateurs convinssent qu'on ne pouvoit remarquer aucun signe de vie dans le mouton : on coupa ensuite la même artere au veau vivant qui étoit près du mouton mort; & au moyen d'un tuyau de plume, on fit couler le sang du veau dans le corps du mouton ; au grand étonnement de toute l'assemblée, le mouton commença à reprendre vie & peu à peu se remuer ; lorsque l'on crut que le mouton avoit reçu assez de sang, on lia l'artere, on le mit en liberté ; il commença à courir & à manger de l'herbe, & se réunit au troupeau qui étoit dans le pré; ce qui surprit beaucoup tous ceux qui avoient été témoins de l'opération.

Parmi tous les projets que l'on présente chaque jour à la Cour, il faut distinguer celui de M. de Trattner, qui voyant que toutes les marchandises étrangeres sont prohibées, vu qu'elles font sortir l'argent hors du pays, propose d'imprimer tous les livres étrangers qu'on lit daus le pays, si l'on veut lui accorder un privilege exclusif : sa demande lui a été refusée.

On écrit de Hongrie, qu'un très-habile ouvrier vient de bâtir un moulin à poudre, comme l'on n'en a encore peut-être jamais vu depuis l'invention de cette composition. Tout y est en fer ; les pilons, les mortiers, toutes les vis ; il y a très-peu de cuivre, crainte des accidens ;

Digitized by Google

jamais on n'auroit pensé qu'il fût possible de construire un moulin de ce métal; & cependant on y a déjà fabriqué 12 quintaux de poudre; cette usine qui a fort peu d'eau ne laisse pas de faire aller 12 pilons.

On parle d'établir dans l'Académie *Théresienne*, neuf co Répétiteurs avec une pension de 600 florins, de plus 3 maîtres de langue Françoise, autant de langue Italienne, & un d'Esclavon. Ils seront choisis sans aucune distinction de religion: leur capacité seule décidera de leur admission.

La Manufacture de velours de coton établie en cette ville par le sieur Antonio Pezzana, a reçu ordre dernièrement de faire passer 450 pieces de velours à Constantinople. Ce manufacturier a su réunir la beauté & la force avec la légéreté dans ses étoffes. C'est en raison de ces avantages que les Turcs les préférent aujourd'hui aux velours d'Hollande & de Francfort. Le sieur Pezzana a considérablement augmenté sa manufacture depuis six ans, qui aujourd'hui se porte à 70 métiers. En général toutes les fabriques de cette capitale acquérent tous les jours plus de réputation, tant dans le Royaume qu'au dehors.

L'Empereur a supprimé l'ancienne division de la principauté de Transylvanie, & a ordonné de la répartir en 11 Comitats, dont voici les noms; savoir, de Huniad, de Hermanstadt, de Weissembourg, de Kukoel, de Fogaraſch, de Haromzck, de Udwarhel, de Thord, de Kolosswar, de Szolnok & de Sppinok S. M I. a aussi nommé sur le champ les Gouverneurs des ces Comitats.

DE FRANCFORT, le 27 Septembre.

A Monsheim, dans le Palatinat, vit un

Digitized by Google

Anabaptiſte, nommé Mélinger, qui n'avoit que 350 flor. lorſqu'il a commencé à travailler, & qui, pendant 40 ans d'économie, de ſoin & d'activité, a amaſſé de quoi donner à ſes enfans, qui ſont au nombre de quatre, à chacun 80000 fl. & il ſe réſerve pour lui une pareille ſomme. Il mérite auſſi d'être connu ſous un autre aſpect ; c'eſt un homme plein d'humanité, & très-charitable. Il y a quelques jours que le feu prit à la grange d'un Meûnier près de Monsheim : Mélinger, âgé de 70 ans, fut un des premiers à courir au ſecours avec deux de ſes fils & leurs gens : leur ſecours ne ſervit à rien, la grange fut brûlée, ce qui cauſe au Meunier une perte de 2000 flor. Melinger lui donna cinq louis d'or, & en outre lui fit remiſe d'une ſomme de 150 fl. qu'il lui devoit ; de plus il lui promit gratuitement autant de thuiles qu'il en faudroit pour couvrir ſa grange.

On aſſûre que le commerce de Cherſon n'eſt pas auſſi floriſſant qu'on avoit voulu le faire croire. La peſte y a diminué conſidérablement la population ; il n'y a plus que 7 à 8 bonnes maiſons de commerce. Les étrangers qui y apportent des marchandiſes ſe plaignent beaucoup des exactions qu'on leur fait ſouffrir. Le Gouvernement n'a pas encore pu s'occuper de tous les objets qui méritent ſon attention, & il paroît qu'il a été plus facile de faire la conquête de la Crimée que d'en profiter. Les Turcs font tout ce qu'ils peuvent pour attirer le commerce à Oczakof, & pour ruiner celui de Cherſon.

C 6

On écrit de Ratisbonne, qu'on a remis l'arrangement final de l'affaire des Comtes de Franconie à la rentrée de la Diete, qui se fera le 15 Novembre prochain. A cette occasion il fut notifié au Ministere des Comtes Catholiques, que si d'ici à ce temps ses constituans ne faisoient point de réponse cathégorique, on prendroit les mesures les plus efficaces pour faire cesser l'inactivité de la Diete, occasionnée par la division qui regne dans le College de ces Comtes.

On mande de Vienne le trait suivant, qui mérite d'être connu. Un particulier très-riche, nommé Reiffenstein, fit, avant de mourir, un testament, par lequel il laissa à chacun de 4 de ses enfans 40,000 florins, & au cinqueme seulement 10,000. Un des fils ayant été présent à l'ouverture & à la lecture de cette dernière disposition, se rendit sur le champ chez ses cohéritiers, & après leurs avis, dit que leur pere avoit désavantagé quelqu'un d'entr'eux; il leur proposa de s'arranger fraternellement, & de partager de bon gré la succession en 5 portions égales. Cette proposition fut acceptée d'autant plus volontiers, qu'on savoit que celui qui la faisoit avoit été aimé particulierement de leur pere commun, & que chacun craignoit qu'il ne fût le désavantagé. L'arrangement signé, il leur déclara que c'étoit leur sœur qui ne devoit avoir que 10,000 florins, à cause de son mariage, duquel leur pere avoit été mécontent.

L'Empereur ayant eu connoissance du trait désintéressé du jeune Reiffenstein, lui a fait expédier un Brevet dans lequel S. M. I., en donnant des éloges à sa maniere noble de penser

Digitized by Google

& d'agir, lui a assuré de l'avancement à la premiere occasion qui se présenteroit.

ITALIE.

DE VENISE, le 12 Septembre.

Nous attendons d'un moment à l'autre des nouvelles de l'expédition contre Tunis. On ne doute point que le nom seul du Chevalier Emo, dont le courage & la bravoure sont déja très-connus de tous les pirates de la mer Adriatique, n'ait répandu l'épouvante parmi les Tunisiens. Si l'expédition des Espagnols contre Alger n'a pas eu un succès aussi heureux qu'on le désiroit, on se flatte qu'il n'en sera pas de même de la nôtre, attendu que les ennemis ne sont ni préparés à une vigoureuse défense, ni pourvus des choses nécessaires pour faire la guerre. Indépendamment d'une nombreuse artillerie, & de beaucoup de troupes, notre Commandant a encore à bord de grosses sommes en or, pour faciliter encore plus ses entreprises. Nous apprenons en outre qu'il est sorti des ports de notre République deux autres divisions de vaisseaux de guerre, avec ordre de se joindre à l'escadre du Chevalier Emo pour le même objet.

DE ROME, le 14 Septembre.

On assure que le Saint Pere donnera le

Digitized by Google

mois prochain le chapeau de Cardinal à Monſignor Don Romualdo Braſchi Oneſti, neveu & Majordome de Sa Sainteté. Ce Prélat a même déja fait faire tous les préparatifs néceſſaires à cette cérémonie.

Le bruit court que Sa Sainteté va inceſſamment faire rouvrir le caveau de la vigne de *ſancta ſanctorum*, où l'on eſpere trouver d'autres monumens précieux d'antiquité.

De Naples, le 15 Septembre.

S. M. a chargé le Prince de Tarſia de faire conſtruire, près de S. Leuci, un bâtiment propre à recevoir la Manufacture de toiles & de mouſſelines fines qui vient d'être établie par un François, & qui promet le plus heureux ſuccès. On fait également fabriquer toutes les machines qui y ſeront néceſſaires.

Le Roi a ordonné de fonder aux dépens de la Caſa Sacra, dans la Calabre ultérieure, trois maiſons pour les orphelins, & trois hôpitaux pour les enfans-trouvés, dont le nombre s'eſt conſidérablement accru depuis les déſaſtres qui ont déſolé cette Province, & dont un très petit nombre conſervent la vie, faute des ſecours de premiere néceſſité.

Le Roi, après avoir pris, le premier de ce mois, le divertiſſement de la chaſſe aux faiſans dans l'iſle de Procida, a été le lendemain à la rencontre de l'Eſcadre qui revenoit d'Alger. Lorſqu'il l'eut jointe, il monta à bord du vaiſ-

Digitized by Google

seau Commandant, & voulant donner sur le champ des marques de sa satisfaction, il fit venir tous les Officiers & les Gardes-Marines, & félicita chacun d'eux sur la bonne conduite qu'ils avoient montrée dans cette expédition, ainsi qu'il en avoit la preuve dans une Lettre de son Auguste Pere, que S. M. daigna même lire publiquement. L'Escadre rentra dans le port au bruit d'une salve continuelle d'artillerie tirée des Forts & des Vaisseaux. La réunion de tant de Vaisseaux, le bruit continuel des canons, le grand nombre de chaloupes & de barques, remplies de Seigneurs qui étoient venus au-devant de S. M.; enfin le nombre considérable de spectateurs sur le rivage, formoient le spectacle le plus brillant & le plus martial.

Le 28 du mois dernier, vers les 3 heures après minuit, un bâtiment François, que le Colonel du régiment de Siracuse, D. Francesco Bencinforte, avoit fretté pour les Présides de Porte-Longone, voulut sortir du port, en mettant un grelin à bord d'un bâtiment venant de Messine, qui se trouvoit ici en quarantaine. Les felouques de Santé qui étoient de garde s'opposerent à cette manœuvre : mais le Cap. François ayant voulu faire résistance, il s'éleva entre son équipage & celui des felouques une dispute si vive, qu'il y eut des blessés de part & d'autre. La Députation de Santé a fait ses représentations au Roi à ce sujet, & on attend les ordres ultérieurs de S. M. sur cette affaire.

Digitized by Google

DE LIVOURNE, le 13 Septembre.

On a reçu la fâcheuſe nouvelle qu'une des plus grandes galeres de Malthe, a été attaquée par trois corſaires Algériens, & qu'après un combat des plus opiniâtres contre ces Barbareſques, la galere Malthoiſe s'eſt vu obligée de ſe rendre. Le Chevalier d'Eſpierty, qui la commandoit, a été tué dans le combat, ainſi que quelques perſonnes de l'équipage, & tout le reſte a été maſſacré. On dit que le Dey d'Alger a donné ordre, depuis le dernier bombardement, à tous les commandans des corſaires, de ne faire aucun quartier aux Eſpagnols & aux Malthois, ni même aux femmes & enfans qui pourroient ſe trouver à leur bord.

On mande de Porto-Ferraio, que la goëlette *le Cerf*, commandée par le Lieutenant Borſi, a de nouveau remis en mer ſur la nouvelle qu'on a reçue de l'apparition de bâtimens Barbareſques dans ces environs. On apprend encore que les Algériens ont repris la courſe dans différens endroits, trois de leurs Chebecs ayant été rencontrés dirigeant leur route vers les côtes d'Italie, & d'autres vers celles d'Eſpagne.

Une lettre de Tunis porte qu'on y a équipé par ordre du Bey deux nouvelles galeres, montant chacune 350 hommes. Ces deux galeres jointes à douze autres bâtimens de guerre, ſont deſtinées à s'oppoſer à l'eſ-

Digitized by Google

cadre Vénitienne. On parle néanmoins d'un accommodement entre la République de Veniſe & cette Régence, par l'entremiſe de la Porte Ottomane.

La ſanté du Souverain Pontife, à ce qu'on écrit de Rome, eſt aſſez chancelante, mais cela ne paroît pas avoir influé ſur ſa gaîté naturelle. On raconte, à ce ſujet, « qu'un certain Amanzio Lepri, que Sa Sainteté avoit comblé de préſens, à la recommandation du feu Secretaire Nardini, vint un jour s'adreſſer à lui pour lui raconter, que ledit Secretaire lui avoit apparu en ſonge la nuit précédente, tout en feu, chargé de chaînes, & qu'avec une voix effrayante, il lui avoit dit : *qu'il ſe trouvoit en Enfer parmi les Damnés, pour avoir conſeillé qu'on lui fît ce préſent*; & qu'enſuite il étoit diſparu avec un fracas épouvantable ». Le Pape ne put entendre ce récit ſans ſourire. Ce Pontife finit par conſeiller au rêveur de ſe faire ſaigner, pour prévenir les ſuites d'un ſang trop échauffé.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 28 Septembre.

Le 22 de ce mois on a célébré, ſelon l'uſage, l'anniverſaire du couronnement du Roi. Entre les perſonnes qui furent à S. *James* ce jour-là, ſe trouva le Général *Paoli*, qui préſenta à Leurs Majeſtés ſon neveu, Officier dans l'armée britannique, & prêt à faire un voyage ſur le Continent. M. de *Dreyer*, Miniſtre de Danemarck en cette

Digitized by Google

Cour, a pris congé du Roi, & doit partir dans peu de jours. Le Chevalier *Harris*, notre Envoyé à la Haye, n'a point encore quitté cette Capitale; retard attribué à des motifs politiques, & peut-être sans fondement.

C'est notre tour d'être électrisés par les ballons. Il étoit naturel qu'à l'instant où ce divertissement perdroit en France de son premier éclat, il eût ici un asyle & des enthousiastes. L'exaltation de nos têtes froides égale au moins, si elle ne surpasse pas, celle de nos voisins. Le voyageur *Lunardi*, foible imitateur d'essais bien plus brillans que le sien, est aujourd'hui l'objet d'une espece de culte. Il a été présenté à la Cour: les Shériffs l'ont invité à leur dîner de cérémonie; une ample souscription se leve en sa faveur; son portrait gravé par *Bartolozzi*, va enrichir sa relation, & se vendra au prix modeste de 5 schell.; enfin de toutes parts on lui adresse des vers & de la prose; le vertige est au dernier période: en résultera-t-il des expériences utiles? il faudra voir.

Le Comte *Temple*, sur le décès duquel quelques-uns de nos papiers avoient déjà spéculé, est heureusement rétabli d'une maladie dangereuse de quelques semaines. Il est assez bien pour être revenu ici sans incommodité de la terre du Comte *Nugent*, son beau-pere, où il étoit tombé malade.

Depuis quinze jours, les souscripteurs de

Digitized by Google

l'emprunt de six millions, levé pour le service de cette année, ont versé dans la Banque leur troisieme paiement du 15 pour 100 du capital.

Les contrebandiers continuent à faire une guerre malheureuse; s'ils jouent de leur reste, ce n'est pas avec succès. Le sloop l'*Oreste*, Cap. *Ellis*, a déjà pris 5 de leurs bâtimens, dont le dernier avoit une cargaison de six mille caisses de liqueurs, & près de trente tonneaux de thé, renforcés par 24 canons de six & de neuf.

Jeudi dernier, dit une Lettre de Plymouth du 7 courant, à 10 heures du matin on a transporté à terre le corps du Chevalier Eyre Coote, Chevalier de l'Ordre du Bain, au bruit d'une décharge de 21 coups de canons, tirés du vaisseau le Chateau de Bombay (Bombay Castle). Toutes les troupes se mirent sous les armes à son passage, pour lui rendre les honneurs militaires. Le corps a été déposé dans la Citadelle où le Capitaine Campbell, Lieutenant du Gouverneur, l'a reçu avec toute la solemnité possible. Les deux bataillons d'artillerie ont formé la parade & les grenadiers avec l'infanterie légere ont escorté le corps jusque dans la Chapelle. Pendant la cérémonie on a tiré dix-neuf coups de canons de minute en minute. La quantité innombrable de spectateurs qui a assisté aux obsèques de cet Officier prouve l'idée avantageuse qu'on avoit de ses grands talens, & les regrets qu'a laissé sa perte.

Aucun Seigneur en Europe ne possede une aussi grande propriété en maisons, que

Digitized by Google

le Duc de Bedford. Outre le très-grand nombre de celles qui lui appartenoient déjà, les nouveaux bâtimens autour du quarré de Bedford, rapporteront au Duc plus de 4000 liv. ſterl. par année; ſomme qui, par les conditions des baux, s'élevera à 30000 liv. ſterl. dans l'eſpace de ſoixante ans. Les champs voiſins de cette partie de Londres appartiennent également au Duc de Bedford, & il peut les louer aux entrepreneurs de conſtructions, tant que durera l'aggrandiſſement de la ville.

Les eſprits turbulens qui ont allumé les premiers feux de la ſédition en Amérique, & qui plus récemment ont ſemé la diſcorde en Irlande, dit un papier miniſtériel, travaillent aujourd'hui à jetter l'Angleterre dans un nouvel abîme. La méſintelligence qui regne entre les Puiſſances du Continent fournit un prétexte à l'exécution de ce projet infernal. En conſéquence on ne parle plus que de la néceſſité de rétablir l'équilibre du pouvoir, que du danger de laiſſer trop agrandir aucune des parties en conteſtation, & de la conduite criminelle de la Grande-Bretagne, ſi en cas de rupture elle reſtoit neutre. Il n'y a pas de doute que les murs de la Chambre des Communes ne retentiſſent de tous ces propos, dès que les principaux agens auront occaſion de faire entendre leur voix ſur ce théâtre. En attendant ils cherchent à préparer les eſprits de la Nation ſur les grands projets qu'ils méditent, mais il faut eſpérer qu'elle ſera trop raiſonnable, & qu'elle n'oubliera pas aſſez ſes propres intérêts pour ſe prêter à des meſures, dont les ſuites ne peuvent que lui être ſi funeſtes. Dans notre

Digitized by Google

position actuelle où nous ne sommes liés par aucune espece d'engagement ou de reconnoissance, le seul parti que nous ayons à prendre, est de ne nous point mêler des querelles de nos voisins & de ne songer qu'à rétablir nos finances & notre commerce.

Le premier jour que se fit la vente du thé, M. Pitt allarmé de ce haut prix où il étoit porté, se rendit à l'Hôtel de la Compagnie. Informé que cet événement inattendu provenoit des manœuvres de personnes intéressées dans le commerce de contrebande, & qu'il y avoit actuellement á Ostende des acquereurs d'immenses quantités de Thé qui attendoient l'occasion favorable de les introduire dans ce Royaume avec la certitude de faire un bénéfice considérable tandis qu'ils maintiendroient le prix de ce pays à un taux énorme : ce premier Ministre convint avec les Directeurs de la Compagnie qu'il seroit permis aux marchands de renvoyer les thés qu'ils avoient achetés & qu'ils en seroient remboursés sur le pied de l'achat. Cette proposition fut acceptée avec plaisir, sur l'assurance que donna M. Pitt, qu'au commencement du mois de Novembre les Directeurs feroient une déclaration de tous les thés qu'ils pourroient avoir & les feroient porter sur les marchés, & que si cette mesure ne produisoit pas l'effet qu'on en attendoit, le Ministere s'adresseroit au Parlement pour demander qu'il fût permis à la Compagnie d'inspecter des thés de tous les endroits qu'il lui plairoit, se flattant que par ce moyen les thés se vendroient en Angleterre à aussi bas prix que par-tout ailleurs, car en Hollande le thé simple ou thé commun verd se vend depuis 1 f. 11 d jusqu'à 2 f. 10 d., tandis qu'en Angleterre le même thé se payoit à la derniere vente depuis 3 & 4 d. jusqu'à 6 &

Digitized by Google

à d. sans y comprendre le droit de douze & demi pour cent.

Si le Parlement permet à la Compagnie d'importer des thés de tous les endroits quelconques, elle pourra, en s'adressant aux Compagnies étrangeres, fournir ce païs au même prix que par tout ailleurs.

En conséquence de la déclaration faite par M. Pitt, le prix des thés a baissé le lendemain d'environ 15 pour 100.

Voici le tableau comparé des prix en Hollande & en Angleterre.

Prix des Thés en Hollande.

	f. d.	f d.
Bouh . . .	1 .	.
Singlo an verd commern . .	1 11 à	2 10
Hyson . . .	2 7 à	3 6

En Angleterre.

Bouh	3 6 .	.
Singlo	3 4 à	6
Hyson	6 6 à	8 .

M. Pitt a écrit la lettre suivante à M. John Campbell, Vice-Préſident de l'Assemblée de Belfast.

« Il y a quelque temps que j'ai reçu une lettre de Vous, comme Préſident de l'Assemblée des habitans de Belfalt, accompagnée d'une Requête que cette Assemblée desiroit que je préſentasse á S. M. »

« Je suis très-fâché que la multiplicité des affaires dont j'étois alors surchargé ne m'ait pas permis de vous répondre plutôt. Comme en préſentant cette Requête on auroit pu en inférer que j'approuvois ce qu'elle contenoit, je suis dans la néceſſité de me refuſer á cette démarche & de rendre raiſon des motifs qui me font agir ainſi. La demande qu'on fait dans cette Requête

Digitized by Google

me paroît provenir de ce qu'on y suppose que la contestation actuelle est aujourd'hui dissoute, & qu'il faut que le Roi use du pouvoir illimité de donner un nouveau plan au Parlement, ce qui, selon moi, est totalement incompatible avec la sûreté de la liberté publique. »

« J'ai été sans contredit, & je serai toujours le partisan le plus zélé d'une réforme dans le Parlement; mais permettez-moi d'ajouter que mes principes sur cet objet sont bien différens de ceux qu'on adopte dans cette pétition. Les moyens qu'on y propose me paroissent devoir produire des maux encore plus funestes que ceux que les amis de la réforme veulent guérir ou prévenir. C'est avec regret que relativement à cette affaire, je suis d'une opinion diamétralement opposée á celle d'un Corps de Citoyens qui déclarent n'être guidés que par des motifs de loyauté & de respect pour la Constitution. Mais guidé moi-même par les mêmes motifs, & desirant sincérement la propriété & la liberté de chaque partie de l'Empire Britannique, j'ai cru ne pouvoir me dispenser de vous exposer mes sentimens avec autant de clarté que de franchise, & je vous prie de les communiquer aux personnes qui vous ont fait écrire. » Je suis, &c.

Les habitans de la Grenade ont voté une somme de 20000 liv. sterl. pour joindre par un canal le *Lagoon* au Hâvre de Saint-George. Cet acte de l'esprit public demande l'assistance du Ministere. Lorsqu'il sera fini, le port de S. George pourra contenir 34 vaisseaux de ligne avec autant de frégates, & les mettre parfaitement à l'abri. Le Général Mathæus a pris toutes les peines possibles pour mettre cette isle dans le meilleur état

Digitized by Google

de défense : aux deux côtés du Hâvre, il fait élever deux forts qui rendront la Grenade un second Gibraltar.

Vrais ou faux, & dans tous les cas, sûrement amplifiés par l'esprit de parti, les détails suivans se trouvent dans une lettre de Glasgow.

Les Manufacturiers en coton & en mousselines, de cette ville & des environs, ont pris la résolution de se joindre aux Manufacturiers de Manchester, pour demander au Parlement, dans la prochaine Session, d'être libérés des taxes qui ont été imposées par un mauvais système de taxation sur les Manufactures naissantes de ce pays-ci, & que M. Pitt a obstinément refusé d'abolir malgré les représentations réitérées qui lui ont été faites. Ce qui aggrave cette affaire, c'est que les Manufacturiers en mousselines se regardent comme un Corps au moins aussi digne de l'encouragement & de la protection du Gouvernement, que toute autre Société ou Compagnie publique, chargée d'importer ces mêmes marchandises. Ils ont cependant la mortification de se voir grever de fortes taxes, tandis que la Compagnie des Indes orientales, dans ce moment-ci, est aidée aux dépens du public, de près d'un million sterling, sans intérêt ; lequel intérêt est presque équivalent au produit sur les cotons.

Les Ecossois ne se plaignent point des Impôts nécessaires ; mais si on leur impose des taxes pour servir la Compagnie des Indes, & pour encourager les productions étrangeres, en opprimant les Manufactures de l'Angleterre, d'après un système pernicieux qu'on avoit évité jusqu'à nos jours, alors il en résultera que nos Manufacturiers passeront en Irlande, où l'on accorde sagement

Digitized by Google

ment des gratifications aux Manufactures de coton & de mouſſelines, loin de leur imp ſer des taxes onéreuſes, pour favoriſer une troupe de monopoliſtes magnifiques & trop puiſſans. Les Réſolutions ſont déjà ſignées & publiées par ordre de l'Aſſemblée générale des Manufacturiers de Glaſcow & des environs. Le Lord-Prévôt d'Irlande concourt, dit-on, à cette oppoſition.

Voici une autre amplification hiſtorique, venue de la même contrée, mais dont le fond n'eſt pas un roman.

Un nommé *Scot*, tonnelier dans la ville d'Aberdeen, ſe mit en tête tout à-coup de devenir Prédicant, cette métamorphoſe lui attira tant d'ennemis parmi ſes voiſins, qu'il ſe détermina à quitter ſa patrie. Son deſſein ne fut pas plutôt connu, que deux ou trois perſonnes, pour s'en débaraſſer, lui propoſerent de lui payer ſon paſſage, s'il vouloit s'embarquer pour l'Amérique. Cet homme accepta la propoſition, & partit. Deux ans après ſon départ, tout le monde fut ſurpris de le voir reparoître à Aberdeen avec les habits les plus magnifiques, & annonçant la plus grande opulence. Il étoit chargé de commiſſions de la part des Marchands, des Planteurs &c., pour encourager l'émigration, & leur procurer toutes ſortes d'Artiſans, de Manufacturiers, d'ouvriers &c. Il remplit ſa miſſion avec un tel ſuccès, que bientôt il fréta un vaiſſeau, & fit voile pour l'Amérique avec un grand nombre d'Emigrans, parmi leſquels ſe trouvoit une jeune fille nommé *Lucy Greſon*, âgée de dix-neuf ans, & douée d'une rare beauté. A ſon arrivée à Philadelphie, elle fut achetée par un Marchand, garçon, & jouiſſant d'une grande fortune. Il fut ſi frappé des charmes de l'Ecoſ-

Digitized by Google

saiſe, que bientôt il s'unit à elle par les nœuds de l'hymen. Après avoir paſſé quelque temps en Amérique, cette jeune perſonne ayant déſiré de revoir ſes parens & ſa patrie, ſon mari le lui permit, & fréta en conſéquence un vaiſſeau pour Glaſgow ſur lequel elle s'embarqua. Elle reſta huit ou neuf mois à Aberdeen, & elle y vécut pendant tout ce temps avec une telle magnificence, qu'elle fit tourner la tête à toutes les filles qui voulurent aller tenter également fortune en Amérique. Telle eſt l'origine des émigrations qui ont eu lieu en Ecoſſe. Elles ont été très-exagérées; mais l'on eſtime qu'il eſt ſorti de ce Royaume pluſieurs centaines des bras les plus utiles, dont la privation eſt ſenſible dans les Arts & les Manufactures.

Le Général Matthews, écrit on de Cariogna, accompagné de MM. Luth, Williams & autres perſonnes, eſt arrivé dans cette île où le Pavillon Anglois a été arboré de nouveau à la grande ſatisfaction des habitans. Son Excellence a adopté pluſieurs meſures eſſentielles pour encourager les Colons, & mettre cette île à l'abri des inſultes des Corſaires, dans le cas où il ſurviendroit une nouvelle guerre. On cultive dans cette île le vrai coton de Surate, & on ſe flatte qu'on en recueillera une aſſez grande quantité pour approviſionner Mancheſter de cet article qui eſt ſi eſſentiel pour la principale manufacture. Le coton de Surate dans l'Inde a ſi peu rendu pendant pluſieurs années, qu'on a été certainement dans le cas de faire de grandes falſifications dans cette denrée, pour fournir aux demandes de l'Angleterre, ce qui a cauſé un préjudice conſidérable aux négocians de Mancheſter. Cariogua eſt appellée le Montpellier des Indes, à cauſe de la ſalubrité de l'air. Le coton eſt la principale

Digitized by Google

production de cette isle, & on en retire un revenu annuel de près de 100,000 liv. Le Général Matthews a déterminé les habitans à construire une Eglise protestante, & à entretenir un Ministre de la même croyance. Il n'y avoit auparavant qu'une seule Eglise Romaine.

La côte de Malabar fut, il y a 15 ans, le théâtre d'un événement qu'on rapporte de cette maniere.

Lorsque Hyder-Ali conquit le royaume de Calicut, une veuve Indienne, d'environ 30 ans, brava en personne tous ses efforts. Elle avoit dans ses terres, près des confins de Canara, un misérarable fort, appellé Bailary, dans lequel elle se retira avec 1200 hommes, ses laboureurs & ses vassaux, résolus de périr avec elle. Elle soutint deux assauts vigoureux; & dans tous deux elle fit une sortie sur l'ennemi avec beaucoup d'avantage, mais une incursion des Marattes obligea enfin Hyder Ali à se retirer, & à abandonner le siege. Cette héroïne Indienne a montré autant de reconnoissaece que de courage. Un jeune négociant Irlandois, appellé Brown, l'avoit assisté avec ardeur pendant la longue défense qu'elle fit. Après la retraite d'Hyder-Ali, la reconnoissante Indienne a comblé de bienfaits ce jeune homme, qui revenu dans sa patrie, jouit actuellement d'une fortune acquise par son courage & par sa bonne conduite.

Vers les deux heures, Dimanche dernier, écrit-on de Dublin le 14 de ce mois, la garnison reçut avis aux casernes que l'on avoit coupé

Digitized by Google

les jarets à un soldat du vingt-sixieme régiment d'infanterie. On envoya aussi-tôt à son secours un Sergent & un piquet, qui le trouverent en effet dans l'état le plus déplorable, avec deux contusions à la tête. Le blessé déposa qu'il avoit été attaqué par trois personnes, qui d'abord l'avoient maltraité, & lui avoient ensuite coupé les jarets. Tandis qu'on se préparoit à le transporter à l'hôpital, le Sergent suivit les traces du sang de ce malheureux, & trouva à environ 20 pas de là, un couteau ensanglanté. Il le releva sans plus de recherche; mais étant arrivé aux casernes, il donna ordre aux soldats de la Chambrée auquel appartenoit le blessé, de tirer leurs couteaux; on les produisit tous, à l'exception d'un seul. Le Sergent leur ayant demandé s'ils reconnoîtoient le couteau qui manquoit, ils l'assurerent que oui. Alors il tira celui qu'il avoit trouvé, & les soldats le reconnurent pour être celui du blessé. Il y eut, il y a environ trois semaines un soldat à qui on coupa réellement les jarets, & les habitans de la ville ont bien payé leur faute; mais quant à ce soldat-ci, la prévoyance judicieuse du Sergent a fait découvrir que ce malheureux s'est mutilé, dans l'espérance d'obtenir une gratification. Par un acte de la derniere session du Parlement, cette indemnité pour les soldats estropiés, consiste en une annuité de 20 l. sterl. payée par la Paroisse sur laquelle le crime a été commis. On a peine à concevoir un pareil artifice de l'avidité; cependant on assure qu'un soldat du 66e. régiment a reçu dernierement 500 coups d'étrivieres pour s'être permis cette criminelle supercherie.

Le 7 Décembre prochain, on exposera en vente publique à Gibraltar, les pieces de canon des dix batteries flottantes, qui ont

Digitized by Google

coulé bas devant ce port. On en a retiré 300 pieces de divers calibres, dont 50 très-belles en fonte, de 26 livres de balle, fondues en 1778 & années suivantes jusqu'en 1781 à Barcelonne & Seville : 150 aussi en fonte, fort peu endommagées, & le reste en fer, de diverses grandeurs, outre quelques vieilles pieces du calibre de 42, 26 & 18. De plus une grande quantité de bombes, boulets & ancres. Le prix de ces ventes sera partagé entre les régimens qui étoient en garnison dans cette place pendant le siege; ils ont encore 30 mille livres sterl. à partager du produit des prises.

FRANCE.

De Paris, le 4 Octobre.

Nous avons déclaré, & nous déclarons encore, qu'à moins d'avoir été nous-mêmes témoins des événemens, nous ne garantissons aucun des articles qui entrent ordinairement dans ce Journal, sous le titre de *Paris*. Si la vérité est quelque part hors de la portée humaine, c'est dans cette Capitale, où d'un instant à l'autre, elle paroît sous 50 formes différentes, & défigurée par mille intérêts divers. Ne pouvant donner le tems destiné à la rédaction de ce Journal, à courir de lieu en lieu, pour constater les récits journaliers, nous sommes forcés d'en taire

Digitized by Google

la plupart : le Public nous saura gré de cette discrétion, en apprenant l'espece de foi qu'il faut avoir aux rapports, en apparence les plus avérés.

C'est sur une lettre signée, signée par un Ecclésiastique, que nous avons racontée l'anecdote du nommé *Garnier*, de *Montbard*. Nous apprenons aujourd'hui par des informations irrécusables, que l'absence de ce Garnier n'a point eu les motifs qu'on lui suppose, & qu'en ceci, comme en tant d'autres cas du même genre, on l'a rendu coupable, à son insçu, & dans une bonne intention, d'une hypocrisie de bienfaisance, malheureusement trop ordinaire de nos jours.

Dans le N° 37 du samedi 11 Septembre, on a mal énoncé un fait relatif à la visite de M. le Comte d'Oëls dans les différentes Chambres du Parlement, où il fut accompagné de M. le Premier Président. Voici comme ce fait doit être rapporté.

« A la vue fortuite d'accusés qui alloient » être jugés à la Chambre de la Tournelle, ce » Prince témoigna à M. le Premier Président » qu'il desireroit pouvoir être utile à ces in- » fortunés, dont la jeunesse l'intéressa à leur » sort ».

M. le Premier Président promit d'écrire, & a écrit en effet à Mgr. le Garde des Seaux, pour obtenir de S. M. que leur peine fût commuée.

La Société Royale de Médecine a tenu, le 31 Août, sa Séance publique au Louvre, dans l'ordre suivant.

Digitized by Google

Le Secrétaire a dit :

La Société avoit proposé dans sa Séance tenue au Louvre le 11 Mars 1783, pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 livres, fondé par le Roi, la question suivante : — *Déterminer quels sont les rapports qui existent entre l'état du foie & les maladies de la peau, dans quels cas les vices de la bile qui accompagnent souvent ces maladies, en sont la cause ou l'effet ; indiquer en même-tems les signes propres à faire connoître l'influence des uns sur les autres, & le traitement particulier que cette influence exige.*

Ce prix devoit être décerné dans la Séance que la Société Royale tient aujourd'hui ; mais aucun des Mémoires envoyés au Concours n'ayant rempli ses vues, elle est forcée d'en différer la distribution. — La Société prévient les Concurrens qu'ils doivent se borner à l'examen des maladies chroniques de la peau, caractérisées par les symptômes qui accompagnent ordinairement les maladies dartreuses, érésipélateuses, & autres très-analogues ; ce sont les vices de cette nature qu'ils doivent comparer avec ceux de la bile. — Ce Prix sera distribué dans la Séance publique de la Fête de Saint Louis en 1786. — Les Mémoires seront envoyés avant le premier Mai 1786 ; ce terme est de rigueur.

La Société avoit proposé dans sa Séance publique, tenue le 11 Mars 1783, pour sujet d'un Prix de la valeur de 600 livres, dû à la bienfaisance d'un Particulier qui n'a pas voulu se faire connoître, la question suivante : *Quels sont en France les abus à réformer dans l'éducation physique, & quel est le régime le plus propre à fortifier le tempérament & à prévenir les maladies des enfans, eu égard aux usages & aux différentes températures.* — Parmi les Mémoires envoyés au Concours, la Société en a distingué trois, entre les Auteurs desquels elle a

Digitized by Google

partagé le Prix. —— Elle a décerné, 1°. une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. à M Munniks, Docteur en Médecine à Groningue —— 2°. Une Médaille d'or de la valeur de 200 liv. à M. Bret, Docteur en Médecine à Arles. —— 3°. Une Médaille d'or de la valeur de 100 liv. à M Amoreux, Fils, Docteur en Médecine de Montpellier.

La Société avoit publié dans la même Assemblée, le 11 Mai 1783, pour sujet d'un Prix, le Programme suivant : —— *La maladie connue en Ecosse & en Suède sous les noms de* Croups ou d'Angina membranacea seu polyposa, *& qui a été décrite par les Docteurs Home en 1765, & Michaelis en 1778, existe-t-elle en France ? Dans quelles Provinces a-t-elle été observée ? Par quels signes diagnostics la distingue-t-on des autres maladies analogues ; & quelle méthode doit-on employer dans son traitement ?* —— Cette question intéressante a été traitée dans un grand nombre de Mémoires, parmi lesquels trois ont été remarqués. —— 1°. La Société Royale a décerné une Médaille d'or de la valeur de 100 liv. à M. Vieusseux, Docteur en Médecine à Geneve. —— 2°. M. Dureuil, Chirurgien à Etampes, a remis un Mémoire sur le même sujet dont la Société a été satisfaite. Elle lui a décerné une Médaille de la valeur d'un jetton d'or.

La Société a annoncé qu'elle distribueroit des Prix aux Auteurs des meilleurs Mémoires sur la *Topographie Médicale ;* elle s'est fait rendre compte de ceux qu'elle a reçus depuis la derniere Assemblée publique. Trois ont fixé son attention, & elle leur a décerné des Prix dans l'ordre suivant : —— 1°. Une médaille d'or de la valeur de 100 liv. à M. Poma, Docteur en Médecine à S. Diez en Lorraine. —— 2°. Une Médaille d'or de la valeur d'un

Digitized by Google

jetton d'or à M. du Roueix, Docteur en Médecine à Cliſſon en Bretagne. —— 3°. Une médaille d'or de la même valeur a M. Desfarges, Docteur en Médecine à Meymac. — Parmi les Mémoires envoyés ſur les maladies des animaux, trois ont paru mériter des encouragemens à leurs Auteurs ; en conſéquence, la Société a adjugé: —— 1°. Une médaille de la valeur d'un jetton d'or à M. Simeon, Worloock, réſident au Cap-François. —— 2°. Une médaille en argent, de la même forme que celles que la Société fait frapper en or pour ſes grands Prix, à M. Husard, Artiſte Vétérinaire, réſident à Paris. — 3°. Une médaille en argent, de la même valeur, à M. Barrier, Artiſte Vétérinaire à Chartres.

La Société propoſe pour ſujet du prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la queſtion ſuivante : —— *Déterminer quels ſont les caracteres des maladies nerveuſes, proprement dites; telles que l'hyſtéricisme & l'hypochondriacisme*, &c. (*Histeria, Hypochondriasis*), *juſqu'à quel point elles différent des maladies analogues, telle que la mélancholie; quelles ſont leurs cauſes principales & les indications générales que l'on doit ſe propoſer dans leur traitement?*

La Société propoſe pour ſujet d'un ſecond Prix la queſtion ſuivante : —— *Déterminer quelles ſont, relativement à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver après une campagne, la ſanté des Troupes qui rentrent dans leurs quartiers, & pour prévenir les épidémies dont elles y ſont ordinairement attaquées ?* —— Ce Prix de la valeur de 400 liv. ſera diſtribué dans la Séance publique du Carême 1786, & les Mémoires ſeront envoyés avant le premier Janvier de la même année.

Pour faire ſuite aux Programmes annoncés ſur les maladies des enfans, la Société propoſe la queſ-

Digitized by Google

tion suivante : — *Déterminer par l'observation quelle est la cause de la disposition aux calculs, & autres affections analogues auxquels les enfans sont sujets ; si cette disposition dépend des vices de l'ossification ; & quelles sont les moyens de la prévenir, ou d'en arrêter les progrès ?* — Ce Prix de la valeur de 600 liv. sera distribué dans la Séance publique du Carême 1786. Les Mémoires seront envoyés avant le premier Janvier de la même année.

La Société propose pour sujet d'un Prix de Physique Médicale, la question suivante : — *Déterminer quels avantages la Médecine peut retirer des découvertes modernes sur l'art de reconnoître la pureté de l'air, par les différens eudiomètres ?* — Ce Prix de la valeur de 360 liv. sera adjugé dans la Séance publique de la Fête de S. Louis 1785. — Les Mémoires seront envoyés avant le premier Juillet de la même année. Ce terme est de rigueur. — Les Mémoires qui concourront aux Prix, seront adressés francs de port, à M. Vicq d'Azir, Secretaire-perpétuel de la Société, & seul chargé de sa correspondance, rue des Petits-Augustins, N°. 2, avec des Billets cachetés, contenant le nom de l'Auteur, avec la même Epigraphe que le Mémoire. — La Société invite les Personnes de l'Art à continuer de lui faire parvenir leurs Observations ou Mémoires sur les épidémies, sur les épizooties, sur les maladies endémiques de chaque canton. Tous les Mémoires seront réservés pour l'année 1786, dans laquelle une somme de 4000 liv. sera distribuée, comme il a déjà été annoncé, en Médailles d'or de différentes valeurs, aux Auteurs qui se seront le plus distingués dans cette correspondance.

Le Secretaire, après l'annonce & la distribution des Prix, a lu, 1°. le jugement porté par la Compagnie, d'après l'examen & le rapport de ses

Digitized by Google

Commissaires sur la nature des Eaux fournies par la Machine à feu de M. *Perrier*, qu'elle a déclarées très-salubres. — 2°. M. *du Fourcroy* a lu un Mémoire sur la nature intime de la fibre charnue, ou musculaire, & sur le siege de l'irréatibilité, suivi des réflexions relatives aux maladies des muscles. — 3°. Le Secretaire a lu l'Eloge de M. Gerod, Associé Regnicole, au zele duquel on doit l'établissement de l'inoculation dans les campagnes de la Franche-Comté. — 4°. M. *Chambon* a lu des réflexions sur le véritable caractere & le traitement d'une maladie particuliere aux enfans, connue sous le nom de *Croups ou Esquinancies membraneuses*. — 5° M. *Hallé* a fait la lecture d'un Mémoire sur les effets du camphre donné à haute dose, & sur les avantages que l'on peut en retirer en l'employant comme correctif de l'opium. — 6°. Le Secretaire a terminé la Séance en lisant l'éloge de M. *Lorroy*, Associé ordinaire.

Le sieur Grandval, ancien Acteur du Théâtre François, qui a joui d'une assez grande célébrité, vient de mourir dans un âge très-avancé : il avoit du Roi une pension de 1000 liv. qui, dit-on, passe au sieur *la Rive*, Comédien non moins estimé.

Voici ce qu'on débite en ce moment sur les désastres de S. Domingue.

L'Incendie du Port-au-Prince, l'Inondation de l'Arlebonite, n'étoient pas les seuls malheurs que l'Isle de Saint-Domingue devoit éprouver cette année. Un tremblement de terre est encore venu la dévaster. Un navire arrivé au Havre a été témoin de ce bouleversement ; il étoit en rade du Port-au-Prince, où 5 maisons ont été renversées. Un second bâtiment qui est venu

Digitized by Google

mouiller à Bordeaux, venant du Cap a pû donner de plus grands détails. Ce fut le 29 Juillet que ce tremblement se fit sentir; le Cap n'a eu que 12 maisons renversées, mais Léogane a beaucoup souffert, & Goave est totalement détruit. Au départ de ce bâtiment on n'avoit pas encore de nouvelle de l'intérieur ni du bas de la côte.

Le 30 Août dernier, on a trouvé dans le fauxbourg du pont de la ville d'Issoire en Auvergne, plusieurs urnes antiques, dont un Amateur nous a fait passer la description en ces termes.

M'étant transporté, avec M. Seguin, Lieutenant-Général de la Prevôté royale d'Issoire, dans cette cour, pour y examiner ces morceaux d'antiquité, je reconnus que ces urnes étoient en terre cuite, blanches au dehors & rouges dans l'intérieur, sans base d'assiette, de trois pieds & deux pouces de hauteur, sur dix pouces & un tiers de diametre, à peu près de dix lignes d'épaisseur, le col d'environ quatre pouces de diametre, & à peu près de la longueur de la moitié de l'urne : l'embouchure de six pouces & six lignes de diametre; d'où partent deux anses opposées & plattes qui viennent se reposer sur le principe du ventre de l'urne; & la base aigue ayant deux pouces de massif; ayant au bas de chacune des anses des caracteres hiérogliphes; sçavoir une dont s'est emparé Monseigneur l'Evêque Du Puy, J. D. R.; & une autre au même endroit reservée par M. Bret, Curé de S. Paul d'Issoire, ceux-ci HH L'embouchure de ces urnes étoit bouchée par la terre, & au dedans il y avoit un sediment blanc.

M. le Lieutenant-Général & moi eumes l'attention de fouiller dans le terrein extrait des

Digitized by Google

fondations & nous trouvames onze baſes pointues de pareilles urnes.

On ſait qu'Yſſoire eſt très-ancienne, qu'elle fut établie ſur les ruines d'un Bourg nommé Fluvia; que Bituitus, Roi des Auvergnats, érigea ce Bourg en Ville à la priere de Dorus ſon fils; & que ce jeune Prince forma le nom de cette nouvelle Ville, de celui de la Déeſſe Iſis & du ſien; que cette Ville a eſſuyé deux Sieges, l'un en 1577, & l'autre en 1590, occaſionnés par des troubles de la Religion & de la Ligue: on voit encore des traces de ces Sieges à la tour du clocher des RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur qui ſont établis en ladite Ville & dont la fondation eſt très ancienne, par les réparations & repriſes faites poſtérieurement & très-apparentes.

Une Feuille publique, diſtinguée par le choix des articles qui la compoſent, vient de rendre compte d'un fait bien extraordinaire, contenu dans une lettre écrite de *la Voulte* en Vivarais.

Vous ſavez, Monſieur, l'hiſtoire du Baſilic: cet animal, dit-on, provient de l'œuf d'un vieux coq; & ſon regard ſuffit pour donner la terreur & la mort. Toutes ces abſurdités, dit M. *d'Aubenton*, n'ont été que trop répétées par les Naturaliſtes; & de pareils contes ne méritent pas d'être rapportés plus au long: il a raiſon ſans doute; je rejette, comme lui, tout le merveilleux de cette hiſtoire; mais je ſuis intimement perſuadé qu'un ou pluſieurs faits pareils à celui dont je viens d'être le témoin, ont donné naiſſance à cette tradition, & confirmé l'exiſtence de cet animal, prétendu fabuleux.

Une poule pond un œuf dans la maiſon; il

Digitized by Google

eſt enlevé ſur le champ encore tout chaud ; on le fait cuire dans l'eau ; ma mere l'ouvre ; & en ſuçant pour en tirer le blanc, il lui vient dans la bouche un corps menu & long qu'elle rejette avec précipitation ſur la table : je vois une eſpece de ver de 18 lignes de longueur, & de la groſſeur d'une chanterelle de violon ; je l'examine à la louppe, & je reconnois avec ſurpriſe dans cet animal, une organiſation parfaite : les deux extrémités finiſſoient en pointe très-aiguë, à peu près comme celles des aſcarides. Les anneaux qui ſervoient ſans doute à lui donner un mouvement progreſſif, étoient très-apparens, ainſi qu'un vuide qui régnoit intérieurement d'un bout à l'autre. Il me fut impoſſible de douter à cette vue que ce ver n'eût pris un développement conſidérable, ſi l'œuf qui le renfermoit eût été ſoumis à l'incubation ; & avec d'autant plus de raiſon, que la poule étoit privée du coq depuis très-long-temps, & que le petit animal auroit pu vivre de la ſubſtance de l'œuf même, & croître juſqu'à ce que ſes propres forces ou le haſard l'euſſent tiré de ſa priſon. Alors l'étonnement & la prévention n'auroient pas manqué de donner á cet être ſingulier, les ailes, les griffes, & toutes les qualités nuiſibles qu'on lui attribue communément.

Les Numéros ſortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 1 de ce mois, ſont : 40, 80, 72 68, & 50.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 4 Octobre.

Le Gouvernement général vient de faire publier ici au nom de S. M. I., le Réglement ſuivant contre le péculat ou malverſation dans la régie des deniers publics.

Digitized by Google

ART. I. Nous déclarons que, par déniers publics, on doit entendre, non-seulement ceux de nos domaines, aides, subsides & autres branches quelconques de nos revenus, ainsi que ceux des provinces, villes, communautés & autres Administrations municipales; mais aussi ceux des églises, confreries, hôpitaux, maisons d'invalides, de pauvres & d'orphelins, & d'autres fondations qui ont trait au public.

II. Les Receveurs ou autres Employés des déniers publics, qui en auront détourné, diverti ou retenu une partie, pour leur propre usage ou autrement, de quelque manière que ce soit, seront poursuivis criminellement, & condamnés, selon les circonstances, aux peines statuées ci-après.

III. Tous autres, à qui des deniers publics auront été remis comme tels, d'une maniere ou de l'autre, soit qu'ils leur aient été spécialement confiés ou non, & qui en auront détourné, diverti ou retenu quelque chose, seront sujets aux mêmes peines.

IV. Quoique la modicité de l'objet ne rende pas moins criminelle toute infidélité commise par un Receveur ou autre Employé sermenté, nous voulons bien cependant que, lorsque la somme détournée, divertie ou retenue n'excédera pas les quinze florins, que ce sera la premiere fois, & que d'ailleurs il n'y aura pas de circonstances aggravantes, la punition du coupable soit bornée à la destitution de son emploi, & à une peine civile.

V. Si la somme détournée, divertie ou retenue, soit par un Receveur ou Employé de caisse sermenté, soit par tout autre, excède 15 florins, mais ne monte pas à deux cens, le coupable sera exposé publiquement á la honte & condamné aux travaux publics, ou à une détention dans une

Digitized by Google

Maiſon de Force ; ou, s'il n'eſt pas en état de travailler, à une priſon, & cela pour les termes d'années, ſelon la gradation ſuivante: ſavoir, entre quinze & cinquante florins pour un an, entre cinquante & cent florins pour deux ans, entre cent & cinquante florins pour quatre ans, & entre cent cinquante & deux cens florins pour huit ans; & il ſera depuis, dans tous les cas, deſtitué de ſa charge, & déclaré inhabile à toute autre.

VI. Mais ſi la ſomme eſt de deux cents florins, ou au-deſſus, le coupable ſera puni de mort.

VII. Lorſque l'infidélité aura été commiſe par un Receveur ou autre Employé ſermenté, les Juges ne pourront avoir aucun égard à ce que le Délinquant voudroit ou pourroit reſtituer la ſomme, ou qu'il auroit été d'intention de le faire; mais ils devront prononcer rigoureuſement la peine qui écherra, d'après ce qui eſt ſtatué ci-deſſus, le fait devant, à cauſe du parjure, être conſidéré comme un vol qualifié, & la reſtitution devant d'ailleurs être priſe, dans tous les cas, par préférence ſur les biens du condamné, en tant qu'ils peuvent y ſuffire.

VIII. Si le délinquant eſt une perſonne non ſermentée, relativement à la Caiſſe ou à la garde des deniers, & que la reſtitution ait été faite entiere, il ne ſera puni que de la moindre des peines ſtatuées article 5; mais ſi la reſtitution n'a été faite qu'en partie, il ſera puni, en proportion de la ſomme qui n'aura pas été reſtituée ſur le pied porté par le même article 5; & en conſéquence, ſi ce qui n'aura pas été reſtitué, atteint ou ſurpaſſe la ſomme de deux cens florins, le coupable ſera condamné à la peine de mort, ſtatuée article 6.

Digitized by Google

Les Seigneurs du Corps Equeſtre & des Nobles ont proteſté contre la réſolution des Etats de Hollande, au ſujet de M. le Duc de Brunſwick. Ce protêt eſt écrit avec une clarté & une énergie peu ordinaires dans les pieces de ce genre, nous n'en citerons qu'un ſeul paragraphe ſervant de preuve & de concluſion.

Que MM. du Corps Equeſtre ne peuvent admettre en aucun point la manière dont la démiſſion dudit Seigneur Duc a été propoſée & arrêtée par cette Réſolution, & moins encore ſon éloignement du territoire : mais la conſidérant au contraire comme abſolument incompatible avec la conſtitution de cette République, & offrant des conſéquences dangereuſes pour la liberté de ſes habitans & la proſpérité du pays ; la regardant comme une forme de Régence deſpotique, faiſant dépendre l'honneur & la proſpérité des Bourgeois de la maniere arbitraire de penſer de quelques perſonnes, ſous le voile de raiſon d'état. Qu'ils déclarent pour cet effet, ouvertement & de la manière la plus forte, de n'y point vouloir prendre part, ni ne vouloir reſter reſponſables à la poſtérité des ſuites malheureuſes qui devront proſluer d'une pareille maxime d'état en cette République.

Que les Seigneurs du Corps Equeſtre ſont également d'opinion, qu'il eſt abſolument incompatible avec les fondemens de l'Union, qu'un des Membres de ladite Union puiſſe ôter les appointemens à des Officiers au ſervice de la Généralité, accordés avec pleine unanimité, & couchés pour cet effet ſur l'état de guerre, & cela uniquement parce que le paiement de ces Officiers eſt aſſigné ſur la cote d'une telle Pro-

Digitized by Google

vince : laquelle chose doit avoir encore beaucoup moins lieu à l'égard de la personne du Seigneur Duc, d'autant qu'il est entré au service de cet état, sur les conditions de recevoir les appointemens stipulés.

Il se répand que l'affaire de Dantzick est finalement arrangée, le Roi de Prusse ayant accédé aux trois points suivans.

« Sa Majesté Prussienne accorde par cet acte » aux Dantzikois exclusivement le Commerce » d'exportation par le port, & l'exclusion aux » Prussiens de cette navigation, en consentant » que la ville entretienne *un Commissaire au Fahrwasser, pour veiller sur cet objet*, ce qui » étoit le fond de la contestation.

» Quant à l'importation, les Dantzikois auront la liberté de lever des droits sur les marchandises appartenantes aux sujets Prussiens » & qui sont transportés par le territoire de la » ville, à condition que le taux de ces droits ne » passera pas celui que l'on perçoit dans les » Douanes de S. M. Prussienne.

» Sa Majesté le Roi de Prusse s'engage à » retirer de la ville le détachement qu'Elle y » a entretenu ; le Magistrat s'oblige de laisser » passer librement & sans lever des droits quelconques, tous les effets royaux spécifiés & qui » seront munis de passeports ».

Quant aux négociations relatives aux demandes de S. M. I, elles en sont à des couriers d'Etat expédiés de la Haye à Bruxelles & à Versailles, avec des réponses de Leurs Hautes Puissances au Gouvernement général des Pays-Bas, & au Mémoire de la Cour de France, qui elle-même a déja répondu à LL. HH. PP. à ce sujet.

Digitized by Google

Cause extraite du Journal des Causes célèbres [1].

Arrêt du parlement de Douay, qui ordonne que le supplément au n° 70 des feuilles de Flandres, sera lacéré & brulé par l'exécuteur de la haute justice.

Nous avons rendu compte dissoit M. Desessarts dans notre volume du mois de mai dernier, du procès & du supplice *du parricide de J. B. Lacqueman*, condamné, depuis peu, par le parlement de Flandres, à être rompu & brulé. Nous nous sommes bornés à rapporter les circonstances qui ont précédé, accompagné & suivi le forfait commis par ce monstre. Un anonyme a profité de cette occasion pour faire insérer une lettre à notre adresse, dans les feuilles de Flandre. Nous ne connoissons cette production dangereuse que par la juste proscription que le parlement de Douay en a faite; & nous ne pouvons mieux marquer notre surprise de ce qu'on ait osé mettre notre nom à la tête de cette lettre, & notre indignation contre l'anonyme qui en est l'auteur, contre ceux qui ont donné de la publicité à ce monument d'impiété, d'audace, & de déraison, qu'en insérant, dans notre ouvrage, le réquisitoire de M. le procureur général du parlement de Flandre, & l'arrêt rendu par cette cour contre la feuille qui contient cette lettre.

---

[1] On souscrit en tout temps pour le Journal des Causes célebres, chez M. *Desessarts*, Avocat, rue Dauphine, Hôtel de Mouy, chez *Mérigot le jeune*, Libraire, & Quai des Augustins. Prix, 18 liv. pour Paris, & 24 liv. pour la Province.

Digitized by Google

Extrait des regiſtres de la cour du parlement de Flandre.

Sur le réquiſitoire du procureur-général du Roi, contenant qu'il vient de lui être dénoncé une feuille imprimée à Lille, le mardi 30 mas 1784, ayant pour titre : *ſupplément au n° 70 des feuilles de Flandre*, où ſe trouve une lettre portant date du 21 février dernier, adreſſée à M. *des Eſſarts*, membre de pluſieurs académies, auteur du *journal des cauſes célèbres*, par M. ***, avocat de la réſidence de Douay, au ſujet du parricide commis, au mois de janvier dernier, par le nommé *Jean-Baptiſte Lacqueman*, habitant du village de Beuvry, juriſdiction de Marchiennes; ladite lettre commençant par ces mots : *Monſieur, je ſaiſis cette occaſion, &c.* & finiſſant par ceux-ci : *le pouvoir de diſcerner la cauſe que je cherche. Je ſuis &c.*

Que ſi l'auteur s'étoit borné à rendre compte des circonſtances qui ont précédé, accompagné & ſuivi le parricide, dont le nommé *Lacqueman* s'eſt rendu coupable, & dont l'ordre public a été vengé par l'arrêt de mort, prononcé en la cour, & exécuté à Marchiennes le 31 janvier dernier, le remontrant ne ſe ſeroit pas élevé contre les inexactitudes du détail; mais cette lettre contient des principes auſſi hardis que révoltans, & l'auteur y ſubſtitue ouvertement, à la morale que nous profeſſons, le matérialiſme le plus effréné.

Que, diſciple de ces auteurs impies & licencieux, il en retrace les idées ſi ſouvent proſcrites, & qui paroiſſent avoir germé profondément dans ſon cœur; il forme un plan de ſéduction plus dangereux, qu'en déſavouant les principes relâchés de Monteſquieu, il cherche

Digitized by Google

à capter la bienveillance de ses lecteurs, pour leur faire goûter, avec plus de confiance, le poison qu'il distille : *il ne croit pas*, dit-il, *avec l'auteur de l'esprit des loix, que le crime soit l'effet du climat*, mais qu'il suit une carriere infiniment plus dangereuse, celle qui avoit été tracée, avant lui, par les auteurs des livres, *de la nature & de l'esprit*. L'auteur de cette lettre met pour principes, « que c'est à la seule organisation, » à la constitution physique & particuliere de » chaque être, qu'il faut rapporter la cause des » grands vices, comme des grandes vertus ; que » le tempérament est le principe créateur des » facultés morales » ; & que, faisant, de suite, l'application de ce principe détestable, il ne craint pas d'avancer « que, si *Jacques Clément*, si *Ravaillac*, si *Robert Damiens* avoient été saignés » une heure avant leurs exécrables forfaits, ils » n'eussent pas souillé leurs mains sacrilèges du » sang de nos Rois ; si *Jean-Baptiste Lacqueman* » avoit eu ce secours, il n'eût pas assassiné son » pere ».

Que les conséquences impies & révoltantes, qui divisent ces principes odieux & si souvent réprimés, sont sensibles ; l'auteur n'a pas craint de les tracer : « *Il est donc vrai*, dit-il, *que c'est* » *l'habitude du physique, la disposition du corps*, » *qui, dans tous les pays & dans tous les climats*, » *fait les grands hommes, comme elles font les* » *grands scélérats* » ; qu'ainsi l'homme est enchaîné, dans tout ce qu'il fait, par des loix auxquelles rien ne peut le soustraire ; il obéit forcément à la pression d'une force motrice & irrésistible, qui ne peut être arrêtée ni modifiée par les vertus, dont la main de l'Eternel a placé le germe dans son cœur, ni par la volonté ou le franc-arbitre, dont l'être suprême

Digitized by Google

l'a rendu dépositaire, ni par l'éducation qu'il a reçue; qu'ainsi les actions de l'homme, les mouvemens de son cœur, sont aussi des effets naturels, & des suites nécessaires *de son méchanisme, de son organisation, & de la constitution physique & particuliere de chaque être :* toutes les idées, toutes ses volontés ne sont plus que des effets nécessaires & momentanés de la disposition du corps & de l'habitude du physique.

Que telle est la doctrine horrible à laquelle l'auteur tente de nous initier; mais ignore-t-il, de bonne foi, ou feint-il d'ignorer que l'homme est né libre? qu'il renferme dans son cœur le germe des vertus; qu'il a la connoissance du bien & du mal, le pouvoir de faire l'un, & d'éviter l'autre; que la religion l'invite & le conduit à la pratique des vertus, par l'espérence d'une autre vie, & par la crainte des jugemens de Dieu? S'il viole les droits de la nature, s'il répand le poison de ses vices & de ses erreurs, s'il oublie ses devoirs, il les connoît néanmoins; ce n'est ni son méchanisme, ni une force irrésistible qui l'enchaînent & le conduisent malgré lui au crime; ce sont ses passions ou la dépravation de ses mœurs; & dès-lors il ne fait le mal que d'après sa volonté, & il se condamne lui-même.

Que la diversité des *organisations* des *dispositions du corps*, des *constitutions particulieres de chaque être*, ainsi que les causes physiques, sont communes; mais qu'il est révoltant, ou, pour mieux dire, il est impie d'attribuer uniquement à ces causes, aux combinaisons de la matiere, aux modifications du cerveau, *au méchanisme*, *à l'organisation*, & *au temperament* de chaque être, les vertus & les vices, les grandes actions & les forfaits les plus odieux : ne peut-on conve-

Digitized by Google

nir que les différentes qualités du tempérament ; que la disposition plus ou moins parfaite des organes influent sur les opérations de l'ame ? Qu'il peut y avoir de la différence entre la constitution naturelle d'un imbécille, & celle d'un homme d'esprit ; entre les inclinations d'un homme sage, & les actions fougueuses d'un insensé & d'un scélérat, sans en former un principe, d'où découlent les conséquences dangereuses, ineptes & allarmantes, que l'auteur préconise, & dont il se déclare l'apôtre.

Que rapporter tout à la seule organisation, à la constitution physique & particuliere de chaque être ; ne voir dans l'homme que des combinaisons diverses de la matiere qui l'enchaînent, & le forcent à devenir, malgré lui, coupable & scélérat ; c'est non-seulement un excès contre lequel la religion réclame, mais c'est attaquer toutes les vérités qui forment le lien de la société & la consolation du genre humain ; c'est arracher les bornes éternelles qui séparent le vice d'avec la vertu : qu'il n'est personne qui ne se sente le maître de résister à une passion, comme d'y succomber ; & la conscience, qui accuse & poursuit le méchant, & qui réjouit l'homme vertueux, est un témoin irréprochable qui dépose contre le matérialisme : que ne voir dans l'homme qu'un être vertueux sans mérite, un scélérat sans volonté, c'est proclamer la fatalité d'une immuable destinée ; c'est outrager l'être suprême ; c'est renverser les loix qui doivent assurer le repos de l'humanité ; c'est accuser les souverains de la tyrannie.

Et en effet, que deviennent les loix qui punissent le crime, & quelle récompense est due à l'homme vertueux, si l'homme n'est pas le maître de ses actions ? Si *sa constitution physique*

Digitized by Google

eſt la puiſſance excluſive qui le détermine au mal, il eſt vertueux ſans gloire, ou coupable involontaire; l'un n'a plus droit aux récompenſes; l'autre eſt à l'abri des punitions; les loix criminelles ſont ſans action; & le magiſtrat, organe de la volonté du ſouverain qui en ordonneroit l'exécution, ne ſeroit plus qu'un prévaricateur, qui auroit fait répandre le ſang innocent.

Qu'ainſi, tout ce qui tient aux mœurs, ce garant des vertus, la tendreſſe des peres, la ſubordination des enfans, l'union des époux, la décadance & la bonne foi, tous ces liens primitifs qui compoſent l'harmonie ſociale, ſont donc diſſous.

Qu'ainſi, cette mere tendre, au milieu de ſes enfans, qui les ſuit & les couvre de ſes regards, qui les veille durant leur repos, & les obſerve durant leurs veilles, qui, par ſon exemple, ſa piété, ſa ſageſſe & ſes vertus, prépare le bonheur de ſa famille, ſe livre donc à des ſoins ſuperflus.

Que l'on voit où conduit le ſiſtême que ledit remontrant dénonce, & que telles ſont les affreuſes conſéquences qui en réſultent; le matérialiſme ſubſtitué à la morale; toutes les preuves de la vérité & de la religion renverſées, le ſcélérat impuni & triomphant, aſſis à côté de la vertu, ſans mérite comme ſans récompence; mais que, ſans s'appéſantir ſur ce dépôt de menſonges & d'impiété, que la religion réprouve, que le ſens intime déſavoue, ledit procureur général du Roi croyoit devoir le livrer à la proſcription des loix.

A ces cauſes, &c.

Par arrêt du 16 juillet 1784, le Parlement de Douai a ordonné que la lettre ſeroit lacerée & brûlée par l'Exécuteur de la haute Juſtice.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 18 Septembre.

LES nouvelles d'Islande du 20 Août portent que le 14, à 5 heures de l'après-midi, on ressentit à Langoëre une secousse de tremblement de terre, qui dura quelques minutes. La nuit suivante, on compta sept autres secousses, moins fortes que la premiere. Le 15, à 4 heures de l'après-midi on éprouva une nouvelle commotion qui s'est renouvellée dans la nuit. Le 16, on ressentit encore une autre secousse très-violente. On a appris aujourd'hui que 30 grandes fermes ont été renversées par ces commotions souterraines.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 26 Septembre.

Les conditions précises de l'arrangement

Digitized by Google

provisionnel entre la Cour de Berlin & la ville de Dantzick sont aujourd'hui publiques; elles consistent dans les dix points suivans, qui tranchent au moins les dernieres difficultés.

I. Le Magistrat de la Ville de Dantzick avoue que de la part de ladite Ville, soit par erreur, mauvaise humeur, ou préjugés, les choses ont été portées contre Sa Majesté Prussienne & ses sujets, au point qu'ils ont été insultés par quelques habitans de la Ville. En conséquence, ledit Magistrat demandera, au nom de la Ville, pardon à Sa Majesté, & promettra de se conduire dans la suite vis-à-vis de Sa Majesté & de ses sujets, de maniere à ce qu'il ne soit point donné aucun sujet de plainte.

II. Comme il est survenu principalement des différends sur la question si les sujets du Roi peuvent librement naviguer & négocier par le territoire de la Ville: le Magistrat de Dantzick s'engage & déclare par la présente au nom de ladite Ville & des maîtrises, que puisque Sa Majesté Prussienne accorde aux habitans de Dantzick le libre passage par la Vistule & par ses Etats, de même les sujets de Sadite Majesté auront la liberté de passer par le territoire de Dantzick, tant sur terre que sur l'eau, par les deux bras de la Vistule, de passer avec navires & chariots, & de transporter tout ce qu'ils jugeront à propos d'une partie à l'autre des Etats du Roi, librement & sans empêchement. La Ville s'engagera encore en particulier à rouvrir entiérement le chemin & la Navigation sur tout le *Krug*, comme libre passage pour les sujets de Sa Maj. Prussienne; mais néanmoins avec cette restriction, que la Ville se réserve, d'éloigner le chemin dans les endroits où il approche trop des fortifications de ladite Ville, ou si cela

Digitized by Google

n'eſt pas praticable, de le pourvoir de barrieres qui ſeront fermées la nuit depuis le coucher juſqu'au lever du ſoleil : comme auſſi que les ſujets de Sa Majeſté Pruſſienne qui paſſeront par le territoire de Dantzick, paieront l'argent de paſſage réglé, mais non davantage que ce que paient les habitans mêmes de la Ville.

III. Sa Majeſté Pruſſienne étant ſérieuſement d'intention de conſerver à la Ville de Dantzick ſa proſpérité, & en particulier le commerce de la Pologne, S. M. s'engage de céder à ladite Ville d'une maniere excluſive l'exportation des marchandiſes de la Pologne, pour autant qu'elles deſcendront de la Viſtule, juſqu'à Dantzick ; de façon que les ſeuls habitans de ladite Ville auront le droit de négocier par mer avec les marchandiſes qui viennent de la Pologne le long de la Viſtule à Dantzick, & delà au Fahrwaſſer. Et pour que cela ſoit obſervé exactement, Sa Maj. fera non-ſeulement publier la plus rigoureuſe défenſe, qu'aucun des ſujets de ſes Etats faſſe ledit Commerce, mais accordera de plus que le Magiſtrat de Dantzick établiſſe un Agent près du *Nouveau Fahrwaſſer* pour veiller à ce que cet article ſoit exactement obſervé, & à ce qu'il ne ſoit rien exporté par mer, ſoit marchandiſes Polonoiſes, ſoit Pruſſiennes.

Afin qu'il ne ſurvienne point de méſintelligence avec cet Agent, il ne ſera point autoriſé de viſiter les Navires Pruſſiens, & il ſera tenu de ſe garder ſoigneuſement de toutes querelles avec les Employés de la Douane Pruſſienne, & ſe contentera ſimplement, lorſqu'il ſera exporté des marchandiſes par mer, par des ſujets Pruſſiens, & ainſi agi contradictoirement à cet article, d'en donner connoiſſance à la Douane Royale, & enſuite, s'il n'y eſt mis ordre au Magiſtrat de Dant-

Digitized by Google

zick, qui pour lors pourra demander satisfaction de cette contravention au Résident du Roi, & même au Ministre, laquelle satisfaction sera accordée sans difficulté ni retard, si elle est fondée.

La Ville de Dantzick obtenant par-là toute sûreté possible contre l'exportation des marchandises par mer de la part des sujets du Roi, ceux-ci resteront par contre libres de chercher toutes les choses nécessaires à la vie, denrées & productions, où & chez qui ils trouveront bon, & de les transporter par le territoire de la Ville de Dantzick.

La Ville acceptant maintenant, avec reconnoissance, l'assurance de ladite défense portée par S. M., s'engagera de son côté à n'exiger de toutes les denrées, fruits, marchandises & effets que les sujets du Roi transporteront par ledit territoire le long de la Vistule, ou par terre, aucuns autres droits que ceux payés par les habitans mêmes de la Ville.

IV. L'importation des marchandises par mer, par le *Nouveau-Fahrwasser*, reste libre & ouverte des deux côtés.

Afin qu'il soit observé une égalité raisonnable, Sa Maj. Prussienne approuve que le Magistrat de Dantzik leve sur toutes les marchandises appartenant à des sujets Prussiens, & transportées par le *Nouveau-Fahrwasser*, tels droits de transit qu'il croira convenables, mais qui néanmoins ne devront point surpasser les péages Prussiens. Par contre le Magistrat de Dantzick promet de lever ces péages, non auprès du *Blokhuis*, mais dans la Ville; que les barques & navires Prussiens ne seront point forcés de décharger ou de se rendre dans la Ville, & que les passeports Prussiens seront considérés par les Commis de Dantzick comme des documens légitimes, sans visiter ultérieurement ces navires.

Digitized by Google

Dans le cas où le Magistrat auroit de fortes raisons de soupçonner que dans de tels passeports tout n'a point été déclaré, & qu'ainsi il y a erreur ou fraude, il lui sera libre alors de faire visiter les navires au *Blokhuis* ; mais cela n'aura lieu qu'après qu'il en aura été donné connoissance au Résident du Roi à Dantzick, pour qu'il puisse assister en personne, ou par un exprès de sa part, à ladite visite, afin de prévenir tout desordre, violences ou partialité dans ces visites.

V. Le Magistrat de Dantzick s'engagera aussi de faire passer librement & sans obstacle toutes marchandises & effets qui appartiennent en propriété à S. M. Prussienne, comme sel, porcelaines, fer, tabac, tout ce qui est nécessaire aux troupes, comme montures, armes, poudre, plomb, & autres sortes de munitions de guerre, sur l'exhibition de passeports signés par le Ministere Royal Prussien, & le tout sans paiement d'aucuns droits.

VI. Comme il est survenu du mal-entendu à l'égard de la Convention conclue le 8 Janvier 1771 entre S. M. Prussienne & la Ville, par laquelle le Magistrat a résolu de ne point laisser demeurer de sujets Prussiens dans la Ville de Dantzick, sans avoir obtenu à cet effet la permission du Ministere ou Régence de Pays de S. M. : elle sera désormais applicable aux anciennes Provinces de S. M., & Provinces acquises depuis dans la Prusse Occidentale, à partir de la date de la signature de la présente Convention ; & il sera déclaré par le Magistrat de Dantzick qu'il promet au nom de la Ville & des habitans que ladite antérieure Convention sera observée en tous ses points, tant à l'égard de la Prusse Occidentale qu'à l'égard des autres Pays appartenans à Sa Majesté.

VII. Par contre, S. M. désirant donner une nouvelle marque de son affection pour la Ville,

Digitized by Google

rendra, à partir du jour de la signature de la présente Convention, les gens & individus qui se sont injustement soustraits à la Juridiction de Dantzik; & pour soulagement ultérieur de la Ville, S. M. en retirera pour toujours le commandement d'enrôleurs qu'il y a eu jusqu'à présent.

VIII. Les Juifs Prussiens seront traités dans la Ville de Dantzick & Juridiction, comme les autres Juifs Allemands; par contre lesdits Juifs seront obligés de s'abstenir de tout Commerce défendu par la Police de Dantzick.

IX. Le Magistrat de la Ville de Dantzick au nom de la Ville & habitans, sous approbation particuliere de S. M. le Roi de Pologne qui ratifiera ladite Convention, s'engagent de suivre & d'observer ladite Convention, S. M. Prussienne pardonnera & mettra en oubli tout ce qui s'est passé pendant cette contestation, promettant en outre de favoriser le Commerce de la Ville de Dantzick dans toutes les occasions, d'annuller toutes les difficultés qui pourroient se rencontrer, & de défendre à ses sujets, de la maniere la plus forte, de porter aucun obstacle à sondit Commerce.

X. Pour plus d'éclaircissement des susdits articles & sûreté, ainsi que pour le parfait rétablissement de la bonne intelligence entre Sa Maj. & la Ville de Dantzick, il est convenu que tout ce qui sera stipulé dans ces cas par les Plénipotentiaires, aura la même force que s'il avoit été inséré mot pour mot dans cette Convention.

Ladite Convention a été signée & revêtue du sceau par les Commissaires respectifs, munis des pleins-pouvoirs convenables; & Sa Maj. Imp. de Russie promet, avec consentement des deux parties, la garantie de cette Convention, & des points y insérés. *Ainsi fait à Varsovie le 7 Septembre* 1784.

Digitized by Google

Ladite Convention a été aujourd'hui, *ad interim*, jusqu'à l'arrivée des pleins-pouvoirs des Députés, approuvée formellement de la part de S. M. Prussienne. (*Signé*) L. v. BUCHHOLTZ.

Hier à 3 heures de l'après-midi le feu prit ici dans un magasin rempli de combustibles, mais par de prompts secours, on est parvenu à arrêter le progrès des flammes qui commençoient à se communiquer de maison en maison. Cet incendie a consumé le magasin, 6 maisons & plusieurs boutiques; d'autres édifices ont été endommagés.

Le 6, écrit-on de Varsovie, les fiançaillles du Prince Louis de Wirtemberg, Major Général au service de Prusse, & de la Princesse, fille aînée du Prince Czartorisky, Général de Podolie, ont été célébrées solemnellement à Pulawy. Le mariage doit se faire le 24 de ce mois. — La dot de la Princesse est, dit-on, très considérable; outre l'argent & les effets & meubles précieux qu'elle apportera en mariage, elle aura encore la riche Seigneurie de Wolzien. On estime la part d'héritage, qu'elle aura par la suite, á 6 millions de florins de Pologne.

Le 13, l'Ambassadeur de Russie partira d'ici pour se rendre à Grodno.

Les lettres de la Crimée attestent que l'ancien Khan, *Sahim-Gueray*, qui jusqu'à présent avoit séjourné dans l'isle de Taman, a été conduit sous une forte garde dans l'intérieur de la Russie.

La construction de vaisseaux à Carlscron est poussée avec activité. Le 28 Août on a lancé l'*Aeran* de 60 can. & la *Thetis* de 40; on avoit posé les quilles de ces vaisseaux le 6 Juillet. On

Digitized by Google

travaille actuellement à un autre vaisseau de ligne & à une frégate de la même force.

BERLIN, le 28 Septembre.

Les manœuvres d'Automne sont terminées depuis quelques jours Le Roi en a été extrêmement content, ainsi que les Officiers étrangers : la plupart venoient d'assister aux revues de l'Empereur : ainsi ils auront pu comparer la science respective des deux armées.

On sçait que le ministere des Avocats est interdit ici dans les Tribunaux : quelques personnes se sont plaintes des inconvéniens de cette suppression, inconvéniens inévitables, & qui prouvent seulement qu'on est malheureux d'avoir des procès. L'essentiel est d'en diminuer la ruine, & d'en abréger la durée : or, ce but salutaire a été rempli. Par un relevé de la caisse des épices, il est prouvé que, seulement dans les Tribunaux supérieurs, l'Administration actuelle de la Justice coûte annuellement au Public & à l'Etat, deux cent mille écus, (750000 liv. tourn.) de moins qu'auparavant. Une cause jugée par toutes les Instances coûte à peine le tiers de ce qu'elle coûtoit autrefois. L'inestimable bienfait de la nouvelle procédure sans Avocats, est encore rendu sensible par le dénombrement des procès annuels. Ci-devant il en étoit porté aux Tribunaux supérieurs de toutes les provinces 18 à

Digitized by Google

19000 par année : en 1783 ce nombre est tombé à 12470. 145 seulement n'ont pas été terminés dans l'année, & 394 ont passé à la troisieme Instance. Cependant le recours n'est pas plus difficile qu'autrefois.

Il a paru à Breslau, sous la date du 26 Août, un Réglement du Roi, qui ordonne que les Sujets du Duché de Silésie & de la Comté de Glatz, surtout les habitans & communes du plat pays, qui veulent porter leurs plaintes sur les dispositions des Colleges de Justices, immédiatement devant S. M. ne doivent point le faire avant d'avoir présenté leurs griefs à l'Instance du pays, & après cela au Ministre de Justice de S. M. en Silésie. Ainsi, chaque Plaignant doit ajouter à sa Supplique la derniere résolution du Ministre de Justice de S. M.; sans cela, il doit s'attendre qu'on regardera son grief comme mal fondé, au moins comme porté sans ordre & avec trop de précipitation, & que lui-même sera regardé & puni comme un inquiet chicaneur.

De Vienne, le 29 Septembre.

L'Ordonnance prohibitive des marchandises étrangeres vient d'être publiée dans la Gazette de cette ville du 15 de ce mois. Elle est datée du 27 Août dernier : voici les principales sanctions de cet Edit si important pour l'industrie nationale, si désavantageux pour celle des nations, accoutumées à porter sur nous l'impôt de leurs fabrications & de leurs denrées.

Nous Joseph II, &c. &c. Pour augmenter le débit des fabriques nationales, encourager l'in-

Digitized by Google

duſtrie & procurer plus d'aiſance à la claſſe laborieuſe de nos ſujets, nous avons réſolu de charger de taxes additionnelles les marchandiſes étrangeres non néceſſaires, afin d'en rendre l'entrée plus onéreuſe, & d'engager nos ſujets à tirer de nos Etats les marchandiſes dont ils auront beſoin. Mais notre intention étant uniquement de proſcrire ces marchandiſes du commerce dans nos Etats, nous ne voulons pas en défendre abſolument l'entrée; nous entendons ſeulement le borner en faveur des particuliers qui deſireront d'en faire venir pour leur propre uſage, à condition cependant qu'ils paient de ces marchandiſes les taxes nouvelles, fixées dans le tarif qui eſt annexé à la préſente ordinaire. Le produit de ces taxes ſera verſé dans une caiſſe particuliere, & ſervira à l'encouragement de l'induſtrie nationale & à l'amélioration des manufactures du pays.

Art. I. A compter du 1 Novembre prochain, il ſera défendu, en général, d'emporter dans nos Etats héréditaires d'Allemagne & de Hongrie & dans la Gallicie, les marchandiſes étrangeres, détaillées dens le tarif annexé, pour y être vendues.

Art. II. De la défenſe ſuſdite, ſont exceptées les productions de la Toſcane, les vins Montepulciano, Artiminio, Chiauti Verdea, Carminiano, Aleatico & Muſcatello; les productions des Duchés de Milan & de Mantoue; les marchandiſes des fabriques, les confitures & les fromages du Tyrol; les productions des Pays-Bas & les marchandiſes des fabriques de Hongrie, deſtinées à la conſommation dans nos Etats héréditaires d'Allemagne, ou dans la Gallicie.

Les marchandiſes ſuivantes ſeront cependant compriſes dans la défenſe générale, ſavoir: les bas, rubans & mouchoirs de ſoie, & les vins

Digitized by Google

communs de Toscane ; les étoffes & marchandises de laine, les coutils, draps de coton & autres marchandises tissues de coton, les rubans de soie ; les poissons séchés & salés, & les confitures venant des Pays-Bas, à l'exception cependant des camelots de Bruxelles, mêlés de soie & de fil d'Angora, & des draps.

Art. III. Les marchandises, dont l'entrée est permise sans restriction par l'article précédent, paieront les anciens droits fixés dans le tarif général, & s'il s'en trouvoit qui ne fussent point nommées, elles n'acquitteront que le sixieme des droits du nouveau tarif annexé.

Art. IV. Pour jouir des avantages accordés par l'art. 3, il faudra prouver que ces marchandises sont véritablement desdits Etats. La maniere d'établir cette preuve sera indiquée incessamment par une nouvelle patente de Douane.

Art. V. Les marchands dans les villes & à la campagne qui, à la fin du mois d'Octobre prochain, auront encore dans leurs boutiques ou magasins des marchandises que nous venons de proscrire du commerce, seront tenus de déposer le reste de ces marchandises non vendues dans des entrepôts qui leur sont assignés dans les Capitales des Provinces. La garde de ces entrepôts sera confiée à des employés nommés par le fisc, qui auront soin de les garantir du feu & des vols à effraction. Les clefs des magasins dans ces entrepôts, dont l'usage sera gratuit, seront remises aux marchands déposans, lesquels veilleront aussi eux-mêmes à leurs marchandises, & les y vendront comme bon leur semblera.

Art. VI. Les marchandises prohibées que l'on trouvera après le 1 Novembre ailleurs que dans les susdits entrepôts, seront confisquées.

Art. VII. Il sera libre aux particuliers de faire

Digitized by Google

venir à leur usage les marchandises que nous avons jugé à propos de proscrire du commerce, en obtenant à ce sujet de nos Régences des permissions & des passeports, & en déposant au Bureau principal de la Province le montant des droits.

Art. VIII. Les passeports ne seront valables que pour six mois; ainsi, lorsqu'à l'échéance du terme les marchandises demandées ne sont point arrivées au Bureau principal, les droits déposés seront confisqués irrévocablement.

Art IX. Les passeports pour les marchandises à faire entrer dans la Hongrie seront demandées à la Chambre royale, & ceux pour la Transylvanie à la Trésorerie. Les marchandises venant des Duchés de Milan & de Mantoue, des Pays-Bas, du Tyrol & de Hongrie, qui jouissent des susdits avantages, seront également transportées à la Douane principale de chaque Province où elles sont destinées pour acquitter les droits ordinaires fixés au tarif général.

La nouvelle taxe sur les marchandises qu'il est libre aux particuliers de se procurer, est de 60 pour 100 de leur valeur. Voici la liste de celles prohibées dans le commerce, mais soumises à l'impôt, lorsqu'elles entreront pour le compte & pour l'usage des Individus.

Fard, rubans de soie, futaine, marchandises de coton, mousselines des Indes, fer-blanc, & de tôle, plomb, peluche de poil de chevre & de laine, harengs, cabeliaux, morue, stollifisch, lieux, marchandises de mode & de bijouterie, galons, tresses & cordons d'or & d'argent, fins ou faux, chapeaux, castor & demi-castor, cuivre, toile, linge, huile de Provence & autres huiles étran-

Digitized by Google

geres, poudre à canon, étoffes de soie, velours, bas, bonnets & gants de coton, faits au métier, bas, bonnets & gants de soie; draps & demi-draps, ratines, moletons; pendules & montres, vins d'Espagne, de France, du Cap, du Rhin, de la Moselle, du Necker & de Franconie; indiennes, perses, mouchoirs de mousseline & de coton, velours de coton, blondes, linon & gaze d'Italie, poissons séchés & salés, marchandises d'acier, nappage, toile cirée, liqueurs, mouchoirs de soie, cire, ouvrages d'Eperoniers.

Un Réglement du 30 Août, composé de 15 articles, ordonne que les marchandises nationales, qui pourroient ressembler aux marchandises étrangeres prohibées, seront timbrées.

On dit que la Chancellerie de Hongrie sollicite le rétablissement de la peine de mort, sous prétexte que la sécurité publique est menacée, si l'on continue à abandonner sur cet objet le pouvoir illimité aux Comitats.

La ville de *Botzen* en Tirol, a envoié ici le plan d'une statue qu'elle va ériger à l'Empereur, sur la place principale. Cette statue représente le Monarque, & vis-à-vis de lui un *Mercure* lié & garotté. Le Dieu du commerce supplie qu'on le délivre de ses chaînes, un aigle les brise avec son bec.

L'attention du Monarque, ainsi que sa personne se porte en tous lieux, & voit tous les abus. S. M. I. ayant trouvé les chemins très-négligés en Bohême, a ordonné des

Digitized by Google

recherches contre les Inſpecteurs, & de les punir de cette négligence.

300 filles de mauvaiſe vie ont été arrêtées ces jours derniers, & 80 d'entr'elles conduites à l'Hôpital. Pour purger efficacement la ville de cette lie, on a renvoié chez leurs parens celles de ces malheureuſes nées dans la ville, avec injonction de continence; les étrangeres & celles déja repriſes par la police, ont été bannies du pays; enfin à la 3e. récidive, elles ſont condamnées à tems à la maiſon de correction.

On débite l'hiſtoriette ſuivante ſur le feu Général *Brown*.

Il étoit chargé de la perception des appointemens des Officiers invalides, & d'en faire la diſtribution; quinze jours avant ſa mort, il prit des billets de banque pour 6000 fl. & les mit dans la poche de ſon ſur-tout; ce jour même il tomba malade: pendant ſa maladie, il ordonna à ſon valet-de-chambre qu'au cas qu'il vînt à mourir, on ne lui mît d'autres vêtemens que ſon ſur tout. Il avoit ſûrement perdu de vue les billets de banque; il mourut & fut enterré comme il l'avoit demandé. On ne trouva point dans ſa ſucceſſion les 6000 fl., & ce ne fut qu'après bien du temps qu'on ſut où ils étoient; on trouva le cadavre nud, & l'argent des billets de banque chez les foſſoyeurs.

Le 24 de ce mois, l'Empereur eſt parti de Prague, pour ſe rendre à Théréſienſtadt & à Bude. Le Comte de Hoya eſt auſſi en chemin depuis le 21, pour Dreſde, Leipſick & Berlin.

Pour l'encouragement du commerce maritime de Hongrie, & pour augmenter les avantages qui pourront en réſulter pour les autres Etats héréditaires, l'Empereur a ordonné que les marchandi-

Digitized by Google

ſes, ſpécifiées dans le tarif de 1775, ſous le nom de marchandiſes des manufactures de Trieſte & de Fiume, jouiront, à leur importation en Hongrie & les Provinces y incorporées, des mêmes avantages dont elles jouiſſent en entrant dans les Etats héréditaires d'Allemagne.

Nous ſommes ici, dit une lettre d'Inſpruck, depuis 8 jours, dans la plus grande conſternation. Le mont *Saint-Martin* s'eſt enflammé; le feu eſt terrible, & a déjà conſumé plus de 30,000 cordes de bois. Pluſieurs milliers d'hommes travaillent jour & nuit pour arrêter les progrès de l'incendie.

De Francfort, le 4 Octobre.

Dans l'Electorat de Mayence, non-ſeulement les Freres-laïs ſont aſſujettis à ne faire de vœux que pour deux ans, comme nous l'avons rapporté, mais les Religieuſes le ſont également à ne s'engager que pour une année : à 50 ans ſeulement, elles ſeront libres de faire des vœux éternels. Depuis le mois de Février dernier, il eſt auſſi permis aux Juifs d'envoyer leurs enfans aux Ecoles Chrétiennes; avantage dont ils ont déjà commencé à profiter. Si l'Electeur, dont la ſanté eſt aſſez languiſſante, venoit à mourir, on préſume qu'il ſeroit remplacé par le Baron Dalberg, actuellement Gouverneur d'Erfort. C'eſt un Seigneur d'un mérite diſtingué, & dont l'adminiſtration feroit époque dans l'hiſtoire de l'Electorat.

Digitized by Google

On a remarqué que M. Pitt, second fils de Lord Chatam, est né en 1759, époque remarquable par le haut période de la gloire de son pere & de l'Angleterre. Lord Chatam lui fit faire ses études à Cambridge, attachée aux Whigs, plutôt qu'à Oxford. On assure que ce Ministre, célebre déja dans une si grande jeunesse, est d'une humeur peu agréable dans son domestique. On lui attribue une espece de répugnance pour le beau sexe; mais il allie avec une figure mâle & agréable, un organe musical, & de la dignité dans son maintien: si l'on en excepte le mouvement trop uniforme de sa tête, ses coudes singulierement saillans, & un usage trop fréquent de ses mains, il est un des Orateurs les plus agréables du Sénat Britannique.

L'Empereur a fait Evêque des Valaques *non-unis*, M. G. *Mikitics*, ci-devant Archimandrite, en lui assignant un revenu de 4000 flor. Le trait suivant donnera une idée des mœurs de ces Valaques. L'un d'eux étoit marié depuis quelques années sans avoir d'enfans. Aussi généreuse que *Sara*, sa femme lui dit un jour; *le Seigneur m'a rendu stérile; allez chez* **. Le mari obéit, & de ce nouveau commerce naquirent trois enfans, que sa femme reçut chez elle, & soigna avec une bonté maternelle. Elle a également pris sur elle la subsistance de la concubine, logée à l'extrémité du village. Quant aux enfans, elle les regarde comme les siens propres, & leur destine sa fortune assez considérable.

Dans la même contrée, un Valaque se présenta, il y a quelque temps, chez le Commissaire de la Conscription militaire, le Lieutenant Colonel de *Heidendorf*, pour se plaindre, qu'é-

Digitized by Google

tant dans l'intention de se marier, son *Poppa*, (Prêtre) refusoit de bénir son mariage. Le Commissaire fit appeller l'Ecclésiastique pour s'informer de ses raisons. Cet homme, répondit le *Poppa*, a quatre femmes à la fois dans les villages d'alentour; l'une d'elles est morte il y a quelques semaines; il veut suppléer à cette perte, pour avoir toujours son *Harem* complet.

On observe de bien grands changemens en Hollande, en comparant l'Almanach de la Cour de cette année avec celui des années précédentes. Point de Conseil de guerre; les 3 régimens Ecossais abolis; plus de Gouverneurs ni de Commandans à Namur, Tournay, Ypres, &c. &c. Selon cet Almanach, l'armée Hollandoise consiste en 3,274 cavaliers, avec les gardes & dragons, 33,430 hommes d'Infanterie, y compris 1452 soldats de marine, 1,089 Wallons, & 6,800 Suisses. L'artillerie est de 1800 hommes. 300 environ mineurs & ingénieurs. La Marine est de 8 vaisseaux de 70 can.; 24 de 60, 11 de 50, 15 de 40, 13 de 36, &c. &c.

On écrit de Naples, que le Roi a résolu d'établir dans ses Etats le système des *Ecoles Normales*, tel qu'il existe dans les Etats Autrichiens. Le Célestin, P. *Gentili*, doit faire un voyage à Vienne pour s'instruire de la discipline & de la méthode de ces Ecoles, & sera ensuite chargé de leur direction dans le royaume de Naples. L'Impératrice de Russie a déjà commencé à introduire chez elle ce système, qui est la méthode des Jésuites sous un autre nom. Les membres de cet Ordre en Baviere ont tenu dernierement onze conventicules à Munich, dans des maisons

Digitized by Google

connues; assemblées, dont le but, à ce qu'on prétend, est de recouvrer l'instruction de la jeunesse.

Par un décret du 21 Août, l'Empereur a enjoint aux Supérieurs des Couvens dans ses états, d'effacer dans les regles ou constitutions de l'Ordre tous les passages qui pourroient être contraires aux Ordonnances & Réglemens de S. M. I.

On se flatte à Vienne que, par la nouvelle convention de limites à conclure avec la Porte ottomane, la Cour impériale obtiendra une partie de la Bosnie, ce qui faciliteroit beaucoup le commerce de Hongrie. — Selon les mêmes avis; malgré la malheureuse tentative commerciale de la Compagnie de Willershofen, & le peu de succès qu'a eu celle du Baron de Tauffeur dans les Etats Ottomans, il se forme dans cette Capitale une nouvelle Compagnie qui veut essayer de nouveau cette branche de commerce.

ITALIE.

DE FLORENCE, le 20 Septembre.

Chaque jour est marqué par de nouveaux traits de l'Administration paternelle du Grand-Duc. S. A. R. voulant étendre à toutes les parties de ses Etats les encouragemens déjà donnés à quelques-unes, vient d'ordonner, que tous les Laboureurs en possession d'un terrein situé dans le Pisantin, dans le territoire de *Volterre* & autres, qui entreprendront de construire une nouvelle maison rurale, ou d'en réparer de détruites & d'aban-

Digitized by Google

données, jouiront pendant 6 ans d'une gratification égale au quart des dépenses faites, au-dessus de 400 livres.

Le Grand-Duc vient d'abolir les Peres Théatins de *S. Gaëtan* de cette Ville, & les Peres Minimes de *S. François de Paule*, qui habitoient le Couvent de *S. Joseph.* Les Individus, parmi ces derniers, qui voudront se séculariser, auront 50 écus de pension par an.

Le Sénateur Prieur, Thomas Piccolomini, Chambellan de S. M. I. & R. Apostolique, Directeur du Département d'Etat pour les Affaires étrangeres, est mort en cette ville âgé d'environ 70 ans.

DE ROME, le 21 Septembre.

M. J. Staderini, natif d'Empoli en Toscane, & Négociant domicilié dans cette Ville, vient d'acheter la célèbre *Villa Negroni*, appartenante au Marquis *Négroni*, Patricien de Genes. Cette acquisition est de 49 mille écus romains, outre la charge d'un Procès pendant pour la rupture d'un acquéduc. Cette campagne, d'une étendue considérable, est entourée de murs; elle renferme deux Palais, outre les Fermes; les eaux y sont abondantes, les fontaines magnifiques; elle est enrichie de statues précieuses & d'un grand nombre de très-beaux arbres.

Le P. Montegazzi, Barnabite & Missionnaire apostolique, est arrivé en cette ville du Royaume d'Ava en Asie, après un voyage de 20 mois. Il

Digitized by Google

a amené avec lui deux Prêtres idolâtres qu'il a convertis à la Religion catholique, & qui sont déja baptisés. Ils sont accompagnés de trois jeunes Maures qui seront aussi baptisés, & ensuite envoyés au College de la Propagande.

Le savant Abbé Cuccagni, Recteur du College Irlandois, est revenu dans cette Capitale, après une absence de quelques mois. Pendant la tournée qu'il a faite dans différentes Villes de l'Etat de l'Eglise, il a rassemblé beaucoup de Médailles rares, Etrusques, Grecques & Latines, ainsi que quelques-unes Chrétiennes, avec diverses petites Idoles de bronze, & quelques Livres très-rares, de l'impression du cinquieme siécle.

DE NAPLES, le 22 Septembre.

Quatre Chébecs du Roi & deux Frégates mettront à la voile au premier beau temps, pour croiser dans les mers de Sicile & de la Calabre, & les mettre à l'abri des incursions des Pirates Algériens, & de ceux des autres Nations Barbaresques.

Il a été ordonné par une dépêche du Roi à la Chambre Royale de Sainte Claire, de délibérer sur le nombre de Couvens de Filles qui peuvent être suffisans pour cette Ville, & sur ceux d'entre eux qu'on pourroit supprimer, vu le petit nombre de Religieuses qui les occupent.

La Manufacture que l'on construit par ordre du Roi, avec la plus grande célérité sur

Digitized by Google

le terrein du Château qui avoisine la fontaine dite *des Miroirs*, est presque achevée. Elle sera employée par la Fabrique des armes de nouvelle invention proposée au Roi par le Comte Gentile, Major du Régiment d'Agrigente, qui a vu travailler lesdites armes à Paris dans l'Arsenal du Roi ; vu les talens de cet Officier, on espere retirer le plus grand avantage de cette nouvelle Manufacture.

Le bruit se répand qu'incessamment il sera publié un Edit, par lequel S. M. déclarera le port de Messine port *franc*.

Le Roi a accordé à la mere de feu Don Carlo de Stefano une pension de 20 ducats par mois, dont jouissoit cet Officier, lequel commandoit la Bombarde qui a sauté en l'air pendant le siege d'Alger. S. M. a accordé aussi aux freres de Rodriguez, qui étoit à bord de cette bombarde, la paie qu'il avoit, & dont ils jouiront en commun leur vie durante. Le soldat, qui a eu un bras d'emporté d'un boulet de canon, aura double paie, & il portera une médaille d'argent, sur laquelle sont gravés ces mots : *Ægroto*, & *forti Militi*.

DE MILAN, le 29 Septembre.

Le 11 de ce mois, on a envoié aux deux Monasteres du Rosaire & de Sainte Febronie l'ordre de leur suppression. L'Ordonnance rendue pour les autres Communautés Religieuses supprimées, servira également pour celles-ci, & les Pensionnaires du

Digitized by Google

Couvent du Roſaire ſeront traitées comme celles de Sainte Catherine des Orphelins.

Un Avocat, nommé Caſati, qui, dans le courant de ce mois, devoit épouſer la fille du Sénateur Moſchevi, aprés avoir entendu trois meſſes dans l'Egliſe de Sainte Marie près de Saint Celſe, s'enferma Vendredi dernier dans ſa chambre, & ayant fait d'abord, à ce qu'on préſume, une inciſion à deux veines de ſes pieds, ſe décharna les tendons, ſe fit enſuite quatre bleſſures dans le ventre, & enfin ſe coupa l'éſofage & les deux veines voiſines des temples. Son abſence obligea d'entrer de force dans ſa chambre, & on trouva ſon corps ſur le carreau, & baignant dans ſon ſang.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 5 Octobre.

Les papiers de l'Oppoſition ne ſachant plus quels ſarcaſmes ou quels reproches adreſſer à M. Pitt, s'occupent aujourd'hui à le marier. Ils lui deſtinent généreuſement une des plus riches héritieres de l'Angleterre; Miſſ *Pulteney*, fille de M. Pulteney, frere du Commodore *Johnſtone*, & qui a pris le nom de famille du Comte de *Bath*, en héritant de ſa fortune. Juſqu'ici ce mariage n'a d'autre fondement que ces conjectures du public.

Le nombre des vaiſſeaux de ligne, de garde pendant la paix, eſt réduit à 17; on les répartit de la maniere ſuivante, 7 à Ply-

Digitized by Google

mouth, 7 à Portſmouth, 2 à Châtam, 1 à Sheerneſſ: ils ſeront montés de 9427 matelots; ſoldats de marine, Officiers, domeſtiques compris.

Inceſſamment on lancera à *Deptford* deux magnifiques vaiſſeaux de 90 can., le *Windſor Caſtle*, & l'*Impregnable*. La longueur de leur quille eſt de 144 pieds, & celle du tillac de 177.

La Garniſon de Gibraltar eſt maintenant totalement changée. Deux bataillons Hanovriens, reſtés de l'ancienne, viennent d'arriver aux Dunes, & ſont embarqués pour repaſſer dans l'Electorat. L'établiſſement militaire de cette forteresſe eſt aujourd'hui de 6400 hommes, en comptant le corps de l'artillerie, porté à 1200 maîtres effectifs, ſelon le plan du Général Elliot.

Ces jours derniers, on débitoit un rapport ſans authenticité, & qui paroît abſolument fabuleux. *Tippoo-Saïb*, diſoit-on, s'étant fait amener le Général *Matthews*, detenu priſonnier contre la foi de la capitulation, lui avoit parlé avec beaucoup de hauteur. Le Général Anglois, peu fait pour entendre de ſang-froid un pareil ton, avoit reproché à l'Indien ſa perfidie : irrité de ce courage, Tippo-Saïb tirant ſon ſabre, avoit fendu en deux le Général. La Compagnie des Indes n'a pas la moindre nouvelle de cette violence du Sultan.

Madame *Haſtings* a fait préſent d'un lit très-remarquable à la Reine, qui ſera la Prin-

Digitized by Google

ceſſe d'Europe la plus magnifiquement couchée. Ce lit, manufacturé aux Indes, eſt d'une eſpece de gaze en coton, travaillée avec des fleurs & des oiſeaux d'après nature. Elle eſt recouverte d'un réſeau en paillettes or & argent : la doublure eſt d'un taffetas des Indes lilas, garni de paillettes d'argent. Au pavillon ſont les armes de la G. B, ; les rideaux, relevés en feſtons élégans, recouvrent les colonnes du lit : les glands en ſoie & en coton ſont noués avec des cordons or & argent ; les franges de même. Ce meuble élégant a été porté au château de Windſor, où la Reine eſt actuellement.

Nous avons ici un Négre, étudiant en Théologie, ſous la direction d'un des Prédicans *Méthodiſtes* les plus eſtimés. On le deſtine à prêcher un jour la religion aux Négres d'Amérique, & à aider les Quakers dans leur projet bienfaiſant d'établir des Ecoles pour les enfans de ces Africains. Un particulier qui a converſé avec ce Théologien, couleur de ſuie, lui a trouvé de la figure, de la bonté, de la ſenſibilité & du mérite. Il ſe promene habituellement, dans le coſtume d'un Eccléſiaſtique, habit noir, boucles d'argent, perruque ronde, une petite canne à la main. Dans pluſieurs endroits & cafés de la ville, il eſt très-connu, & on l'appelle le *Noir Purſon.*

Samedi dernier, il arriva un accident bien extraordinaire dans *Grub Street.* La fille d'un

Digitized by Google

d'un Marchand, âgée de neuf ans, avoit dans sa poche quelques schellings, sur lesquels sa mere la questionna : elle répondit qu'elle les avoit trouvés. Cette négative n'ayant point satisfait la mere, elle menaça l'enfant, si elle persistoit dans son mensonge, de la faire battre par son pere. A ces mots, la fille effrayée alla se jetter dans le cabinet d'aisance, où au bout de trois heures, on la trouva à demi suffoquée. Ce n'est qu'avec les plus grands secours qu'on est parvenu à lui sauver la vie.

On a démenti, dit un de nos Ecrivains périodiques, dans quelques Papiers publics, les émigrations nombreuses qui ont eu lieu pour l'Amérique. Cependant, la Gazette de Pensylvanie, du 28 Juillet, contient les notices suivantes, à l'article de Philadelphie. « Le Bâtiment l'*Alexandre* est arrivé ici de Londonderry, d'où il étoit » parti le premier de Juin, avec 600 passagers » en bonne santé.

» Le Sénaut la *Marie*, avec 250, & le Vaisseau le *Volontaire Irlandois*, avec 500 passagers. » Le *Blodhoun* de Londres nous a amené 100 Allemands. »

Ces malheureux sont mis en vente à leur arrivée ; on en fait autant d'Esclaves, ou d'*Engagés à long terme*. C'est un fait indisputable. Ce n'est pas, qu'en le rapportant, nous prétendions décourager les Volontaires d'Irlande de passer en Amérique, où ils trouveront un état de choses très-conforme à leur goût de licence, & très-destructif de toute subordination ; mais nous remarquerons, que la maxime générale des Américains est, *que la fin sanctifie les moyens*. C'est

Digitized by Google

pourquoi ils ne craignent pas en Europe de promettre aux émigrans de meilleures terres, moins de taxes, un admirable Gouvernement sous un Congrès, c'est-à-dire, Républicain. Une fois débarqués, ces pauvres dupes se trouvent réduits à la servitude pour quelques années, & au métier de misérable manœuvre, s'ils recouvrent leur liberté.

Le défaut absolu d'argent, des banqueroutes multipliées, des engagemens violés sans scrupule ont dégoûté entierement nos Négocians du commerce d'Amérique. Ils n'y voyent aucune sûreté. Ils accusent les Américains de se faire un jeu de leurs promesses pécuniaires; d'acheter, & de ne point payer, & de trouver ce commerce si fructueux, qu'ils ont promis dans le *Connecticut*, franchise absolue, à quiconque importeroit pour 3000 liv. sterl. de marchandises étrangeres.

La Société des Libraires de Charles-Town a fait insérer dans la Gazette de la Caroline méridionale un arrêté de sa façon, trop burlesque pour être passé sous silence. On se rappelle que le célebre Philosophe Ferguson fut Secrétaire de la Commission conciliatrice envoyée à *Newyorck* en 1778. Les Colporteurs de *Charles-Town* pesant dans leur balance M. Ferguson; ont prononcé:

« Que ledit Adam Ferguson, du Royaume » d'Ecosse, avoit fait un Traité sur la *Société* » *civile*, qui lui avoit mérité une juste vénéra» tion; mais qu'en 1778, en violation des *droits*

Digitized by Google

» *de la nature humaine*, par une dégradation » du génie & de la science, & par une prof- » titution de l'honneur d'un Gentilhomme, » ledit *Ferguſon* s'étoit ſoumis au Miniſtere » britannique, & étoit venu en qualité de Se- » crétaire en Amérique, pour ſubjuger trois » millions de Citoyens libres; qu'en conſé- » quence, afin de témoigner à l'*Univers* leur » mépris pour ce *traitre*, ils réſolvent que » l'ouvrage dudit *Ferguſon* ſera brûlé dans » cette ville de Charles Town *par la main du* » *Boureau* ».

Journellement, écrit-on de Dublin, il s'éleve des querelles entre les Volontaires & les Officiers de la Garniſon. Les perſonnes de la ſuite du Lord Lieutenant ne ſortent plus du Château ſans être inſultés par la populace.

Elle s'eſt emparée la ſemaine derniere d'un marchand Drapier, ſoupçonné d'importer des laineries angloiſes; arraché de ſa maiſon, on l'a traîné ſur une place, appellée le Parc de *Tenter*, près des Franchiſes de *Méath*, on l'a lié à un poteau, fouetté juſqu'à ce qu'il ſe ſoit évanoui de douleur, puis gaudronné, emplumé, & traîné ſur le pavé de rue en rue. Il eſt à l'agonie, & l'on eſt ſans eſpérance qu'il en réchappe. Voilà ce qu'on appelle la *liberté* dans le dix-huitieme ſiecle.

Ces horreurs approchent de leur terme, ainſi que le dénouement de la grande piece.

On apprend par des lettres de Dublin en date du 21, que le 19, jour fixé par le grand Shérif de Dublin pour l'aſſemblée des habitans de cette

Digitized by Google

ville, à l'effet d'élire cinq Délégués pour les représenter dans le Congrès national. Tous les habitans se rassemblerent de très-grand matin; les deux Sherifs arriverent tard, ce qui causa beaucoup de murmures: mais le Sherif Kirkpatrik, en entrant dans l'assemblée, demanda la permission de lire une lettre qu'il venoit de recevoir du Procureur Général du Roi, & qu'il croyoit nécessaire de rendre publique. Plusieurs personnes s'opposerent vivement à la lecture de cette lettre, & insisterent pour que l'on procédât aux élections. Cependant, après de longs débats, la lettre fut lue. En voici la teneur: » M. j'ai lu avec la plus » grande surprise, un ordre signé par vous, en » qualité de grand Sherif, lequel enjoint aux » habitans du Bailliage de Dublin de s'assembler » le 19, à l'effet d'élire cinq Délégués, qui doi- » vent, y est-il dit, représenter la ville de » Dublin dans le Congrès national. Je dois vous » informer qu'en signant cette sommation, vous » vous êtes rendu coupable du plus grand crime, » & que, si vous procédez à cette élection, je » serai obligé de vous poursuivre au banc du Roi. *Signé*, FITZ GIBBON. Le 16 Septembre 1784.

Lorsque cette lettre fut lue, chacun éleva la voix pour dicter au Sherif la conduite qu'il devoit tenir. Les uns disoient qu'il falloit faire brûler la lettre du Procureur-Général par la main du bourreau; d'autres, qu'il falloit la renvoyer sans y répondre; mais il fut arrêté que l'on consulteroit les gens de loi. L'assemblée en conséquence fut rompue & s'ajourna.

Les différens Corps de Volontaires de Dublin & des environs ont campé le 19 près de Finglas avec deux pieces de campagne. Après diverses manœuvres, ils ont entré le

Digitized by Google

soir dans la ville, ayant laissé des détachemens de chaque Corps pour garder le camp, où ils se proposent de faire pendant toute la semaine des évolutions militaires. Les exercices militaires que font actuellement tous les Volontaires Irlandois pour leur plaisir, prouvent avec quel zele ils supporteroient les fatigues de la guerre, si le bien commun le requéroit.

Lord Sidney a présenté au Roi l'adresse du Haut Sherif, & du Grand Juré du Comté d'Antrim, laquelle a été accueillie favorablement de S. M. & porte en substance, que les Sujets de ce Comté sont très-reconnoissans de l'affection paternelle de S. M. pour son peuple d'Irlande, ainsi que du rétablissement de leurs droits législatifs, & de l'attention donnée à la perfection de leur commerce; qu'ils sont indignés des procédés violens qu'on s'est permis dans la Métropole; que pour eux, ils se félicitent de pouvoir assurer S. M. que le bon ordre & la soumission aux loix ont toujours régné dans le Comté d'Antrim, & qu'ils jurent solemnellement de soutenir de tout leur pouvoir le Gouvernement de S. M. & l'exécution de leurs excellentes loix.

Les Francs-Tenanciers du Comté de King, qui avoient été duement convoqués par leurs Sherifs, ayant décidé que le droit de suffrage appartenoit seulement aux Protestans du Royaume d'Irlande, ont refusé en conséquence d'envoyer des Délégués au Congrès.

Le Grand Sherif de Corke a refusé d'assembler les Francs-Tenanciers de sa Juridiction, quoiqu'il en ait été vivement sollicité par un Corps très-nombreux de Francs-Tenanciers. On assure que ceux-ci tiendront leur assemblée sans le

Digitized by Google

Sherif, &, qu'à l'instar de leurs concitoyens, ils nommeront des Délégués pour délibérer constitutionellement dans un Congrès national, relativement au salut de l'Irlande.

Les demandes extraordinaires de bois de construction ont été si prodigieuses pendant la derniere guerre, & cet article est devenu si rare dans le Nord, que le prix en est considérablement augmenté. Il s'est même vendu dernierement aussi cher dans les ports de la Baltique qu'il l'étoit il y a sept ans. Cette augmentation provient des achats que font actuellement dans le Nord toutes les Puissances maritimes, pour approvisionner leurs chantiers.

Suite du Bill de l'Inde.

Art. LI. Il est ordonné, par cet acte, que le premier Baron ou les autres Barons de la Cour de l'Echiquier, à qui on aura remis l'inventaire affermenté des possessions, effets, &c. appartenant aux personnes qui, en conformité au réglement prescrit par ce bill, l'auront déposé entre les mains desdits Barons, auront soin, aussi tôt qu'ils l'auront reçu, de remettre le duplicata dudit état au Greffier de ladite Cour de l'Echiquier, pour y être cotté, liassé & conservé, comme un titre public; l'autre duplicata sera remis à la Cour des Directeurs de la Compagnie des Indes, pour y être déposé & gardé parmi les archives & papiers de ladite Compagnie, pour l'inspection des Membres & propriétaires; & en cas que, dans l'espace de trois ans après la remise de cet inventaire, il soit fait des plaintes par les Commissaires préposés pour diriger les affaires de l'Inde, ou par la Cour des Directeurs

Digitized by Google

de la Compagnie, ou par dix Membres ou Propriétaires de ladite Compagnie, dont les intérêts, réunis dans ses fonds, se trouvent au moins portés au montant de 10,000 liv. sterl.; & qu'il soit présenté une requête à la Cour de l'Echiquier ou fait une motion par un Avocat dans ladite Cour, qui établisse que cet inventaire est faux, incertain, équivoque ou insuffisant, & qu'il ne donne pas un détail exact de la fortune de celui qui l'a remis; ces plaintes paroissant fondées à la Cour de l'Echiquier, soit par l'inspection de cet inventaire, ou l'affidavit de quelques personnes faites pour être crues, démontrant que ledit inventaire ne donne pas un détail exact des possessions appartenant à la personne qui les aura remises; selon l'intention de cet acte. Dans ce cas, il sera légal pour ladite Cour de l'Echiquier d'ordonner que l'accusé se rende pardevant son Greffier, pour y être examiné sous serment sur tous les chefs sur lesquels il plaira au Greffier de l'interroger; & la Cour aura, si elle le juge nécessaire, le droit de faire arrêter cette personne par le Shérif, & de la faire emprisonner, jusqu'à ce qu'elle ait répondu aux interrogatoires d'une maniere satisfaisante.

Art. LII. Il est ordonné en outre, que toute personne qui aura été requise de remettre l'état de sa fortune, & qui aura négligé de le faire dans le temps limité, ou qui se sera rendue coupable d'aucun faux volontaire, aura caché ou soustrait de son avoir, ou donné de faux comptes, au montant de 2000 liv. sterl., ses terres, maisons, héritages, argent, contrats, dettes actives, mobilier & effets précieux, de toute espece & de toute nature, seront confisqués de droit: la moitié de ladite confiscation sera au profit du Roi, ses héritiers & successeurs, & l'au-

Digitized by Google

tre moitié au profit de la Compagnie des Indes ; lesdits effets, terres, &c. étant sujets aux déductions qui seront ci-après spécifiées en faveur de ceux qui auront découvert le faux. En outre desdites confiscations, le délinquant sera emprisonné pour le temps que la Cour jugera à propos de l'ordonner.

Art. LIII. Pourvu toutefois (& cela est expressément déclaré par les présentes) que ce qui est ordonné par la clause précédente, n'ait aucun effet sur les personnes qui arriveront en Angleterre avant le premier de Janvier 1787.

Art. LIV. Il est spécifié, que si, par raison de maladie, les personnes revenant de l'Inde, ne pouvoient pas, dans l'espace de deux mois après leur arrivée en Angleterre, fournir l'inventaire de leurs effets ; en ce cas, le Cour des Barons de l'Echiquier pourroit leur accorder, de temps à autre, un délai, & le renouveller aussi souvent qu'elle le jugeroit nécessaire.

Art. LV. Et comme il peut arriver que des personnes faisant le commerce, & résidant dans l'Inde, soient obligées par maladie d'en partir avant d'avoir pu mettre ordre à leurs affaires, & conséquemment ne puissent pas donner un état de leur fortune deux mois après leur arrivée, il est entendu par cet acte, que, sur la preuve qui en sera administrée aux Barons de l'Echiquier, ils seront les maîtres d'accorder le temps qu'ils jugeront nécessaire pour fournir ledit inventaire, selon la nature des circonstances.

Art. LVI. Il est en outre ordonné par cet acte, que toute personne qui, dans l'espace de trois ans après la remise de l'inventaire, dont il est question dans les articles précédens, viendra volontairement pardevant le premier Baron de l'Echiquier, ou aucun des autres Barons de la-

Digitized by Google

dite Cour, & prêtera serment qu'aucune partie des effets de la personne qui a remis cet inventaire, n'a été soustraite à la connoissance de la Cour, & n'a été découverte dans aucun examen subséquent : dans le cas de conviction, il sera payé dix pour cent de la valeur desdits effets, (soit qu'ils soient en terres, maisons, contrats, bijoux, &c.) au dénonciateur, lesquels lui seront payés d'après l'estimation des effets qu'il aura découverts & fait découvrir.

Art. LVII. Il est en outre ordonné, que les terres, maisons, héritages, effets, contrats, &c. que l'on recouvreroit, & qui, en vertu de cet acte, pourroient être confisqués, soit par négligence, refus ou infidélité à remplir les conditions ci-dessus prescrites, seront vendus par ordre & par autorité de ladite Cour de l'Echiquier, & que les sommes qui en proviendront, seront employées, sous l'autorité de ladite cour, pour l'usage des personnes qui y auront droit, selon l'esprit & l'intention de cet acte.

Art. LVIII. Il est ordonné par cet acte, que toute personne qui auroit pu ci-devant être nommée à aucun emploi dans l'Inde, par le seul choix des Directeurs de la Compagnie, seroit inhabile à être appointée de nouveau à aucun emploi, de quelle nature qu'il soit, après s'être absentée de l'Inde, & avoir résidé en Europe pendant l'espace de cinq ans : à moins qu'elle ne prouvât, à la satisfaction des Directeurs & des Commissaires préposés pour gouverner conjointement avec eux, que cette résidence en Europe a été occasionnée par le mauvais état de sa santé : dérogeant à cet égard à tous usages & loix à ce contraires.

» Pourvu toutefois que la clause qui précede, » ne s'étende pas sur les personnes qui auroient

Digitized by Google

» été choisies par la Cour des Directeurs, avec » le consentement de l'Assemblée générale des » Propriétaires ».

La Suite à l'Ordinaire prochain.

ETATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

PHILADELPHIE, le 10 Août.

On doit présenter à la premiere assemblée de la Société Philosophique américaine un *jeu de la nature* bien extraordinaire, & qui appartient à un François, nommé M. de *Valois*, arrivé dernierement de S. Domingue. C'est un enfant negre, parfaitement noir, mais très-blanc dans diverses parties du corps, tacheté en quelques autres endroits comme un Léopard, & portant des marques curieuses qui ressemblent à des constellations. Il y a aussi un enfant mulâtre, blanc en quelques endroits, & tacheté ailleurs.

Dans cinquante, dans cent ans d'ici, on pourra peut-être savoir quelque chose de vrai sur les véritables causes, sur la légitimité, sur l'utilité de la derniere révolution d'Amérique. En écrire l'histoire, lorsqu'à peine les événemens sont écoulés, & sûrement bien étrangement défigurés par les récits des parties intéressées, n'est pas un projet d'Ecrivain judicieux. Cependant on nous promet bientôt cette compilation.

Sur le rapport du Comité chargé d'examiner la requête du Docteur Gordon, dans laquelle il représentoit que le desir de déployer son amour pour la liberté lui ayant fait rassembler à grands frais des matériaux propres à composer l'histoire

Digitized by Google

de la révolution, il supplioit le Congrès de lui donner, sous certaines restrictions, l'accès des documens & des dépôts conservés dans les archives du Congrès, & particuliérement des papiers du dernier Commandant en chef des forces américaines.

Arrêté Que le Secrétaire du Congrès communiquera au Docteur Gordon tous les papiers ou recueils qu'il desirera, excepté les instructions des Ministres des Etats Unis en pays étrangers, les correspondances de ces mêmes Ministres ou d'autres Ministres étrangers, & en général tous actes ou papiers regardés jusqu'ici comme secrets.

Le Congrès connoissant la prudence du dernier Commandant en chef, ne s'oppose en aucune façon à ce qu'il communique au Docteur Gordon tels papiers qu'il jugera pouvoir être actuellement soumis aux yeux du Public.

Le Marquis de la Fayette, Major-Général, est arrivé ici le 9 de ce mois dans l'après midi. Un certain nombre de ses anciens camarades, Officiers de l'armée américaine, & ceux de la milice allerent au-devant de lui à dix milles de cette ville; ils l'accompagnerent chez le Président, & de-là à la taverne de la ville. On se rappella avec plaisir, dans la Société qui se trouvoit réunie, les différentes actions où l'on s'étoit trouvé. Les cloches ont sonné depuis l'entrée du Marquis dans la ville, jusqu'à dix heures du soir. Il y avoit un concours infini de monde dans les rues, aux portes & aux enêtres pour le voir, & l'air retentissoit de cris de joie par-tout où il passa.

Hier (11) un Comité des Officiers de l'ar-

Digitized by Google

mée réformée de Pensylvanie lui a présenté une adresse de compliment, à laquelle il a répondu ainsi qu'il suit.

Messieurs, mes souhaits les plus ardens sont remplis, puisque j'ai le bonheur de me voir réuni en ce jour avec mes chers freres les Officiers. Je m'estime tellement heureux, & je suis si vivement pénétré, & de l'accueil gracieux qu'ils daignent me faire, & de leur adresse si touchante, que les expressions me manquent pour leur faire connoître toute l'étendue de ma joie & de ma félicité. Mais, MM., mon cœur vous est ouvert depuis long-temps, & vous devez juger par le gage que je reçois en ce moment de votre estime & de votre amitié, quels doivent être les sentimens de mon affection & de ma reconnoissance. Ce sera désormais la gloire & le bonheur de ma vie d'avoir été avec vous un des premiers défenseurs de la Liberté Américaine. Mais tandis qu'à cette époque glorieuse où vous êtes arrivés, je me félicite avec vous d'avoir partagé vos miseres dans ces temps orageux qui désoloient l'Amérique, je dois aussi vous offrir mes remercimens pour les obligations particulieres que je vous ai, lesquelles, soit comme Officier-Commandant en Virginie, soit comme frere, Soldat, & ami zélé, m'attachent pour toujours aux Officiers de l'armée de Pensylvanie.

FRANCE.

De Versailles, le 6 Octobre.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Nisors Ordre de Cîteaux, diocese de Comminges, l'Abbé de Lastic, Vicaire général de Rieux; à celle de Loc Dieu, même Ordre, diocese de Rhodès, l'Abbé de Melfort, Vicaire gé-

Digitized by Google

néral du même diocese ; à celle de Monfort, Ordre de Saint-Benoît, diocese du Mans, la Dame le Paulmier de la Livardiere, Religieuse profesſe de la même Abbaye, ſur la nomination & préſentation de Monſieur, Frere de Sa Majeſté, en vertu de ſon apanage.

Le Marquis de Sainte-Croix, Miniſtre plénipotentiaire du Roi près le Prince-Evêque de Liége, qui eſt de retour en cette Cour, a eu l'honneur, à ſon arrivée ici, d'être préſenté à Sa Majeſté par le Comte de Vergennes, Chef du Conſeil royal des finances, Miniſtre & Secrétaire d'Etat ayant le département des Affaires étrangeres.

Le 27 du mois dernier, le ſieur du Perron, des Académies royales de Rouen & de Caën, & la dame veuve Palleüs, Artiſte Lyonnoiſe, Entrepreneurs de la Fabrique royale de la ſoie vraie galette de France, & des étoffes de Paris, ont eu l'honneur de préſenter à Leurs Majeſtés & à la Famille royale, une étoffe dont le fond, la texture & la couleur ſont trois choſes nouvelles & de leur invention ; 1°. le fond ou la matiere premiere de l'étoffe, eſt la ſoie vraie galette de France, dont ils ont ſeuls le procédé de la fabrication, & qui a été filée dans la plus grande perfection par les femmes pauvres de Compiégne, Rovaumieu, &c. 2°. la forme ou tiſſu de l'étoffe eſt la prunelle en ſoie qu'ils ont fabriquée les premiers, & qu'ils continuent de faire fabriquer dans leurs ateliers à l'hôtel des Arts, grande rue du fauxbourg Saint-Martin ; 3°. la couleur eſt la fleur de grenade ou l'ancienne écarlate du feu ſieur Gobelin, dont ils viennent de décou-

Digitized by Google

vrir le procédé sur la soie, & dont le secret a échappé aux recherches des plus habiles Chimistes de l'Europe.

Le Maréchal Duc de Mouchy, de retour de son Commandement de Guyenne, a eu l'honneur, le 2 de ce mois, de faire sa révérence à Leurs Majestés & à la Famille royale.

Le 3, Leurs Majestés & la Famille royale ont signé le contrat de mariage du Vicomte de la Luzerne, Capitaine réformé de Dragons dans le régiment de la Rochefoucault, avec demoiselle de Montmorin de Saint-Hérem.

De PARIS, le 11 Octobre.

Le Magnétisme & les Ballons avoient fait diversion quelque temps à un autre objet de curiosité surnaturelle, que MM. de la Lande & de Morveau ont réduit à sa juste valeur; cet objet est le sourcier *Bleton*, qui revient aujourd'hui sur la scene, avec divers prodiges opérés *incognito*. Selon ses admirateurs, il a fait trouver de l'eau par-tout, chez M. le Duc de *Villequier*, chez M. d'*Harvelay*; plus de 40 châteaux ont vu des fleuves d'eaux rouler sur leurs potagers arides. On pouvoit mettre dix mille, au lieu de 40; car en cela, comme en tant d'autres choses, *il n'y a que le premier pas qui coûte.*

L'académie de Toulouse avoit proposé, pour le sujet du Prix double de 1784, *d'assigner les effets de l'air & des fluides aériformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale.* Elle propose encore le même sujet pour le prix de 1787, qui sera de cent pistoles.

L'infériorité des poteries qui se font à Tou-

Digitized by Google

louse, & les atteintes lentes, sourdes, peu apparentes, mais d'autant plus dangereuses, dont le vernis de plomb qui les recouvre affecte l'économie animale, ont déterminé l'Académie à s'occuper d'un objet aussi important. Elle propose en conséquence, pour le prix ordinaire de la même année 1787, qui sera de 500 livres,

1°. *D'indiquer dans les environs de Toulouse & dans l'étendue de deux ou trois lieues à la ronde, une terre propre à fabriquer une Poterie légere & peu coûteuse, qui résiste au feu, qui puisse servir aux divers besoins de la cuisine & du ménage, & aux opérations de l'Orfevrerie & de la Chimie.*

2°. *De proposer un vernis simple pour recouvrir la Poterie destinée aux usages domestiques, sans nul danger pour la santé.*

Le second sujet proposé pour l'année 1783, étoit *de déterminer les moyens les plus avantageux de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante, soit des sources éparses dans le territoire de cette ville, soit du fleuve qui baigne ses murs, pour fournir, en tout tems, dans les différens quartiers, aux besoins domestiques, aux incendies & à l'arrosement des rues, des places, des quais & des promenades.*

Les vues de la Compagnie n'ayant pas été remplies, elle le propose de nouveau pour l'année 1785, en avertissant les Auteurs qui voudront concourir ; que les Ouvrages pour ce Prix devront être remis par tout le mois de Janvier de l'année 1785, & que le terme est de rigueur.

L'Administration municipale de cette Ville, pénétrée de l'importance de ce dernier sujet, & du peu de proportion qui se trouve entre les travaux qu'il exige, & une somme de mille livres

Digitized by Google

que l'Académie peut assigner pour ce Prix, a délibéré d'y ajouter cent louis ; de maniere que le Prix total sera de trois mille 400 livres.

L'Académie propose pour le sujet du Prix qu'elle distribuera en 1786, de *déterminer les moyens de construire un pont de charpente de 24 pieds de voie, & d'un seul jet, c'est-à-dire, sans piles, sur une riviere de 450 pieds de largeur, dont les rives sont supérieures d'environ 25 pieds au niveau des eaux ordinaires.*

Quant au Prix de 1785, qui sera de 500 liv., l'Académie annonça en 1782 qu'elle proposoit *d'exposer les principales révolutions que le Commerce de Toulouse a essuyées. & les moyens de l'animer, de l'étendre & de détruire les obstacles, soit moraux, soit physiques, s'il en est, qui s'opposent à son activité & à ses progrès.*

Les Auteurs adresseront leurs Ouvrages à M. Castilhon, Avocat, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou le lui feront remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse.

On connoît l'appareil avec lequel se fait en public, sur la place S. Marc, la Thériaque de Venise. Cette solemnité ayant aussi lieu ici depuis long temps, vient de se renouveller dans la grande Salle du College de Pharmacie.

Là s'est faite l'ouverture de l'exposition publique des substances qui entrent dans la theriaque. M. Duhaunte, Professeur de Pharmacie aux Ecoles de Médecine, M. Laborie, Membre du College de Pharmacie, prononcerent chacun un Discours relatif à la circonstance ; & M. Taxil, l'un des Prevosts, fit la démonstration historique des nombreux assemblages des substances que présente cette exposition. Pendant 15 jours qu'elle

Digitized by Google

a duré, pareilles démonstrations ont continué d'être faites deux fois par jour, par différens Maîtres. Le jeudi, 30 Septembre, MM. les Magistrats & MM. les Députés de la Faculté de Médecine, se sont rendus de nouveau au College, pour assister à la pesée des substances, à l'effet de procéder ensuite à la confection de la poudre de la thériaque; quand elle sera faite, une troisieme séance le tiendra pour le mêlange général; dont la fermentation, entretenue pendant deux ans, achevera la thériaque, en donnant aux differentes parties de ce composé l'elaboration & l'ensemble dont il tient ses grandes proprietés.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 11 Octobre.

M. de *Martfeld*, Général-Major d'Artillerie au service de Hollande, est allé à Maestricht à la fin du mois dernier, pour inspecter les deux Compagnies d'Artillerie, qui y sont en garnison, & présider à leurs manœuvres. On a formé un Polygone près de la porte de *Bois-le-Duc*, pour y exercer les canonniers.

Le 20 du mois dernier, un Officier apporta l'ordre à la garnison de Breda, de se procurer dans l'espace de 5 semaines les tentes nécessaires pour une campagne.

Comme on l'avoit prévu, la mésintelligence s'est glissée entre la Régence de Rotterdam & les Commissaires des Etats. On n'est d'accord sur rien; la Régence prétend au droit exclusif de faire des Enquêtes; les Commissaires veulent y participer, & ce

Digitized by Google

débat de compétence est ajouté aux autres divisions.

La province de Zélande a confirmé la résolution des Etats de Hollande, concernant M. le Duc de Brunswick. Le dispositif de cet Arrêté, est conçu du moins, avec les ménagemens de l'honnêteté : les Etats de Zélande *ne prétendent point attenter en rien à l'honneur & à la bonne réputation du Seigneur Duc.* Ils concluent.

Que néanmoins, si ledit Seigneur Duc se rend avant la fin de cette année 1784 hors des Provinces-Unies & territoire dudit Etat, & s'en tient à l'avenir éloigné, sans, par conseils ou effets, causer le moindre dé-service audit Etat, & s'il remet en sus entre les mains d'une Commission à nommer à cet effet par LL. HH. PP. tous les Papiers, Chartres & Documens concernant la Régence, les Finances & fortifications de cette République, avec serment de n'en réserver aucuns, LL. NN. PP. sont prêtes à concourir avec les autres Confédérés à lui assigner un traitement convenable à sa haute naissance & à son rang.

Dans le rapport des Bourgmestres d'*Utrecht*, sur l'acte de *Consultation* entre le Stathouder & le Duc, ces Magistrats opinent à rejetter la demande de l'Accusé d'être entendu, *parce que cela ne serviroit qu'à faire traîner l'affaire en longueur, par les chicanes de la pratique.*

Ces jours derniers, M. de Thulémeyer, Envoié de Prusse, a eu avec quelques membres de l'Administration, une nouvelle conférence dont l'objet n'est pas encore connu.

Une lettre de Paris contient les détails du

Digitized by Google

ſupplice de deux jeunes gens exécutés la ſemaine derniere. L'un & l'autre, eſſentiellement vicieux, avoient été enfermés à l'Abbaye Saint Germain, d'où ils tenterent de s'échapper à force ouverte. Empriſonnés enſuite à la Conciergerie, ils ſe procurerent des armes, aſſaſſinerent l'un des Guichetiers, en bleſſerent un autre preſque mortellement, & furent condamnés par le Bailliage du Palais, ainſi qu'un de leurs complices, à être rompus vifs.

La Chambre des Vacations, dit cette lettre, ayant confirmé la ſentence du Bailliage, les trois révoltés furent exécutés mardi dernier. La nature de leur crime, le ſupplice terrible qu'ils ſubirent, l'état, la jeuneſſe de ces malheureux, tout a rendu leurs derniers momens intéreſſans, & pendant trois jours ils ont ſeuls occupé le Public. *Deſaignes*, le principal acteur du complot, ne ſubit point la queſtion à laquelle il fut condamné, parce que la veille il nomma la perſonne qui lui avoit apporté les armes. Le complice ſoldat fut exécuté le premier; il mourut avec aſſez de réſignation. Les deux autres étoient pendant ce temps à l'Hôtel-de-Ville, où ils étoient montés en arrivant ſur la Greve. On leur confronta un autre ſoldat qui avoit bien été du complot, mais qui ne prit aucune part à ſon exécution. On fit venir auſſi la fille qui avoit fourni les armes: *Deſaignes* perſiſta à la nommer, & s'en tint à ſa premiere déclaration. Son camarade, appellé *de Forges*, jeune homme de 22 ans, paroiſſant fort bien élevé, parlant avec facilité & bien, d'une très belle figure, ayant cinq pieds 9 à 10 pouces, & fait au tour, montroit plus de

Digitized by Google

courage & de fermeté que *Desaignes*; il ne s'exhala point en plainte contre la rigueur des Juges, mais il fit venir sa maîtresse. La pauvre malheureuse se trouva mal en entrant dans la Chambre criminelle; *de Forges* la rassura, & lui dit qu'il ne l'appelloit que pour la voir encore une fois avant de mourir; il ajouta qu'il lui avoit destiné une bague de diamant, pour qu'elle la portât comme une foible marque de son attachement & de son souvenir; il parla de cette manière à sa maîtresse pendant long-temps, au point que le Confesseur & le Juge lui-même furent obligés de lui rappeller que ce n'étoit point le moment de s'occuper de semblables attachemens. Il étoit alors 6 heures, & il y en avoit plus de deux que ces jeunes gens étoient dans la Chambre criminelle. Allons donc, puisqu'il le faut, dit alors *de Forges*, en s'acheminant au supplice. Sa contenance étoit assurée, & il sembloit plutôt consoler ceux qui l'entouroient, que d'en recevoir lui-même des consolations. Il continua de marcher avec la même fermeté, & il monta fort lestement sur l'échafaut, regardant tout le monde avec assurance. Après plusieurs fanfaronnades, que quelques gens ont appellé de la *Philosophie*, il souffrit son supplice avec assez de courage. *Desaignes* parut demi-heure après, & montra moins de fermeté.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX (1).

PARLEMENT DE PARIS. TOURNELLE CRIMINELLE.

Accusation d'usure.

Nous avons indiqué, à la page 30 du tom 18 de la Gazette des Tribunaux, une Consultation

(1 On souscrit pour l'Ouvrage entier; dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel de Serpente.

Digitized by Google

de M. Bosquillon, Conseiller de MM. *Duvert d'Emalleville, Clement, Dandasine, Vermeil, Martineau, Blondel, Treilhard, Coupebert, Fournel & Thilorier*, pour le sieur *Pannelier d'Annet*, contre *Lefranc*, Ecuyer, Valet de chambre du Roi.

Il s'agissoit dans cette affaire, ainsi que nous l'avons observé, d'une accusation d'usure, que le sieur *Pannelier* avoit intentée, au Châtelet, contre le sieur *Lefranc*; laquelle avoit donné lieu à un décret d'assigné pour être ouï, lancé contre ce dernier. Un Arrêt de la Cour vient de le justifier pleinement : en voici le dispositif.

Notredite Cour reçoit la Partie de *Bosquillon*, (le sieur *Pannelier d'Annet*) opposante à l'exécution de l'Arrêt par défaut; faisant droit sur l'appel de la Partie de *Hardouin* (le sieur Lefranc) met l'appellation & ce dont est appel au néant : émendant, évoquant le principal, & y faisant droit, décharge ladite Partie de *Hardouin* des plaintes & accusations contre elle intentées à la requête de celle de *Bosquillon*; fait défenses à ladite Partie de *Bosquillon* de plus à l'avenir en intenter de pareilles; la condamne en trois cens livres de dommages & intérêts envers celle de *Hardouin*, appliquables, de son consentement, au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais; laquelle sera remise à Despeignes, receveur charitable desdites prisons; condamne ladite partie de *Bosquillon* en tous les dépens des causes principales d'appel & demandes envers celle de *Hardouin*; ordonne que le présent Arrêt sera imprimé au nombre de deux cens exemplaires, & affiché au nombre de quatorze; savoir, dix en cette ville, & quatre en celle de Versailles : le tout aux frais & dépens de la Partie de *Bosquillon*. Sur le surplus des demandes respectives des Parties, les met hors de Cour....

Digitized by Google

Fait & donné en notredite Cour de Parlement, le onzieme jour d'Août 1784.

PARLEMENT DE BRETAGNE.

Grand'Chambre.

Négociant en faillite, condamné depuis dix années comme banqueroutier frauduleux, par jugement de contumace, exécuté en effigie, envoyé hors d'accusation.

Le sieur François Chancerel du Coudray, ci-devant négociant à Nantes, est cet infortuné citoyen, trop effrayé de l'état de ses affaires; il s'étoit dérobé par la fuite aux contraintes prochaines que lui annonçoit le terme de ses engagemens. Condamné sous les plus légeres apparences, comme banqueroutier frauduleux, on a fini par lui trouver plus de biens & de ressources que de dettes; il vient enfin de réussir contradictoirement avec le Ministere public, à faire infirmer les sentences & décrets lancés contre lui, & toute la procédure qui l'a fait gémir si long-temps; & à se faire pleinement décharger des condamnations intervenues, & des accusations intentées contre lui. C'est avec une vraie satisfaction que nous publions l'arrêt qui vient de lui rendre son état civil, sa patrie, sa famille & sa liberté. — A la tête d'une fortune considérable de son chef & de celui de sa femme, il n'étoit plus négociant depuis 1768, qu'à raison d'une société, dont il laissoit toute la conduite à son associé, pour se livrer sans réserve à des spéculations dispendieuses, tournées vers des acquisitions, des défrichemens, des améliorations & embellissemens de terres. Quatre terres en Bretagne dont une, & la moitié d'une autre étoient acquises à fonds perdu, dévoroient son aisance; ses biens d'Amérique, augmentés aussi par des acquisitions semblables, lui coûtoient

Digitized by Google

18000 liv. de rente viagere. Pour soutenir tant de charges & de dépenses, il fit des emprunts multipliés, qui se grossissant par des intérêts réunis en capital, formerent bientôt une masse considérable. Les revenus de ses habitations tarderent à se réaliser, & l'échéance prochaine de nombre de billets exigibles par corps, jetta l'épouvante dans l'ame du sieur Chancerel, qui se trouvoit sans moyens, pour satisfaire dans le moment ses créanciers —— Il s'abandonna à ses allarmes, & disparut le 23 Mars 1772, n'emportant avec lui que ses hardes & les secours nécessaires pour sa subsistance & ses frais de route. — Les registres de la société, les fonds de caisse tenus par l'associé du sieur Chancerel, se sont trouvés parfaitement en regle; lui-même avoit laissé avec fidélité tous ses papiers, tous ses effets, & ses titres de propriété. Cependant une partie de ses créanciers, qui d'abord avoient tous pris la voie civile, s'éleve & prétend le transformer en banqueroutier frauduleux; pour premiere plainte on dit que l'absent n'a pas déposé avec son état ses livres & papiers: on ajoute que l'accusé ne les a pas tenus en bon ordre. —— D'autres plaintes ont suivi; & pour ranimer l'accusation expirante, on substitua aux imputations détruites, une imputation plus grave. On conjectura que l'absent avoit remonté de date une note au pied de son contrat de mariage, afin de supposer à sa femme un crédit hypothécaire de 86000 liv. —— Enfin les Juges de Nantes le condamnerent à la plus rigoureuse des peines afflictives & infamantes, qu'on puisse infliger à un banqueroutier frauduleux. Ce jugement du 2 Septembre 1774, fut incontinent publié; & exécuté par effigie. —— Dirigée par de sages conseils, l'épouse du sieur Chancerel

Digitized by Google

n'a pas ceſſé de travailler avec un zele & un courage qui honorent l'humanité, à lui préparer les moyens d'une juſtification complette. Il ſeroit infini de rendre compte de toutes les procédures qu'elle a ſoutenues avec une égale conſtance à Nantes, à Rennes, à Paris, au Conſeil du Roi, & de cette multitude de Mémoires & de Conſultations qu'elle n'a ceſſé de publier pour ſauver l'honneur & la fortune de ſon mari & de ſes enfans, elle a commencé en 1781 à voir réaliſer ſes eſpérances. —— A cette époque il a été reconnu, par une tranſaction, que ſi d'un côté les créanciers avoient eu une juſte cauſe de pourſuivre, & d'aſſurer leurs paiemens, de l'autre le ſieur Chancerel avoit été à plaindre de n'avoir pas bien compté avec lui-même, & d'avoir trop compté pour ſes dépenſes d'agriculture, & d'acquiſition de terres, ſur les rentrées toujours incertaines de ſes revenus d'Amérique. Au moyen des conventions portées dans ce traité, qui laiſſe au débiteur pluſieurs de ſes biens, ſur partie deſquels ſon épouſe pourra exercer ſes repriſes, le ſieur Chancerel eſt déchargé de toutes les créances chirographaires, & toutes actions, inſtances & conteſtations civiles & criminelles entre les ſieur & dame Chancerel & les créanciers du mari, ſont déclarées éteintes & terminées ſans retour. —— Le Miniſtere public étoit venu au ſecours de l'innocence reconnue : M. le Procureur Général s'étoit rendu appellant par appel ſimple, & non à minimâ, de la Sentence du 2 Septembre 1774, du décret de priſe-de-corps qui l'avoit précédée. —— Le ſieur Chancerel, de retour dans le Royaume en 1778, joignit ſa réclamation à celle déja formée par le Miniſtere public. Enfin rapport du procès, par M. Picquet de Montreuil, le 17 Mars 1784, qui met les appellations, & ce dont a été appel au néant, &c.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De Constantinople, le 10 Septemb.

L'Usage des Gazettes, lecture inutile, devenue indispensable à l'oisiveté des Européens, étoit heureusement inconnu dans cet Empire. Nous nous passions fort bien de ces rempliſſages politiques sans politique, où la vérité est aussi maltraitée, qu'elle doit l'être dans un recueil de bruits courans, où le coup d'œil juste des événemens est toujours déguisé. Jusqu'ici les Hospodars de Moldavie & de Walaquie faisoient passer à la Porte les nouvelles de l'Europe; aucune Feuille publique ne traversoit les frontieres. Cependant depuis quelque temps, il s'étoit introduit ici une Gazette en Grec moderne, composée à Vienne, lue par les Francs & par les Arméniens de nos Provinces. Soit que le Gazetier ait commis quelque indiscrétion, soit qu'on ait vu des inconvéniens à la laisser circuler, elle vient d'être interdite, ainsi que toutes les feuilles publiques en langues étrangeres.

Digitized by Google

Le Capitan Pacha eſt attendu avec ſa flotte d'un jour à l'autre. On prétend que cette expédition a ſervi à ſoumettre les Maïnottes, & à lever les tributs de l'Archipel, deux opérations néanmoins complettement ignorées juſqu'à ce jour.

On continue à citer des merveilles ſur l'éducation que reçoit notre armée. Il paroît que la diſcipline n'y eſt pas encore bien affermie, puiſque le *Topichi Bacha*, ou Chef des Canoniers vient d'être dépoſé, pour avoir négligé, pendant le dernier incendie, de maintenir la ſubordination. Le *Stamboul Effendi*, ou Prévéditeur Général a auſſi perdu ſa place pour des négligences dans l'approviſionnement de cette Capitale.

Le 24 Août il eſt arrivé ici deux bâtimens Vénitiens, frétés par le Commandant des vaiſſeaux Eſpagnols. Entr'autres marchandiſes ils avoient 3000 quintaux de poudre à canon, pour les magaſins de cette Capitale.

Deux bâtimens Anglois ont également apporté ici de la poudre, des mortiers & des canons.

On a fait partir d'ici pluſieurs détachemens de Canoniers pour les Places de frontieres, dans leſquelles on a auſſi envoyé des tranſports conſidérables de poudre à canon. —— On travaille plus que jamais à mettre ces places en bon état de défenſe, & à les pourvoir de toutes les munitions de guerre néceſſaires.

RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, le 21 Septembre.

Après une indiſpoſition qui avoit donné

Digitized by Google

des inquiétudes, l'Impératrice eſt revenue bien portante le 10 de *Czarkozelo* en cette ville. Le Comte de *Tchernichef* eſt mort dans ſon Gouvernement de Moſcou, où il eſt remplacé par le Comte Bruce, Aide-de-Camp général de S. M. I. & Gouverneur de Novogorod.

L'eſcadre de la Méditerranée, commandée par l'Amiral Tſchitgagof, eſt de retour à Cronſtadt depuis quelques jours.

Le Comte de Woronzow, Préſident du College du Commerce, eſt auſſi arrivé de la Livonie où il avoit été envoyé à la tête d'une Commiſſion pour y appaiſer les troubles parmi les payſans. Il a eu la ſatisfaction de tranquilliſer les eſprits, & de ramener dans cette province le bon ordre & la tranquillité.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 14 Octobre.

L'apparition de deux frégates Ruſſes devant les ports de Carlſcron & de Gottembourg avoit donné lieu à des ſpéculations très-haſardées. Ces frégates étoient deſtinées à remplir les vues concertées entre les Cours de Pétersbourg & de *Stockolm*, pour perfectionner la connoiſſance des parages de la Baltique.

Le Roi de Suede ordonna, il y a quelque temps, au ſieur Klint, Major de ſa Marine, d'aller faire des obſervations aſtronomiques & géographiques ſur les côtes orientales de la Baltique; la Cour de Ruſſie chargea enſuite deux Frégates des obſervations qui reſtoient à faire pour

Digitized by Google

achever un ouvrage aussi utile à tous les Navigateurs. Les deux Cours, prévenues sur l'objet de ces Expéditions, se sont empressées réciproquement de faire donner à leurs Frégates, dans leurs Ports respectifs, toute l'assistance dont elles pourroient avoir besoin. C'est ce qui a été observé scrupuleusement des deux côtés, & en dernier lieu, de la part du Commandent de Carlscrona, lorsque la Frégate Russe, employée à lever la carte des côtes se trouva obligée d'entrer dans le Port pour s'y rafraîchir.

Il est mort dans le Sleswick une personne qui avoit servi long-temps sur un vaisseau, en qualité de matelot. Après son décès on a reconnu son sexe, c'étoit une femme. Elle étoit mariée; sa prétendue épouse est arrivée après l'ensevelissement, & paroît n'avoir jamais été dans le cas de s'appercevoir de la supercherie.

L'Auteur du Journal Allemand d'où ce fait est tiré, dit posséder l'extrait des actes du procès d'une femme qui avoit servi trois Seigneurs différens, en qualité de soldat, puis s'étoit mariée avec une bourgeoise d'*Halberstad*. Longtemps après la consécration du mariage, la fiancée prit connoissance du sexe de son prétendu mari: cette Pseudonyme fut ensuite décapitée en 1721.

Un papier public s'énonce de la maniere suivante, relativement au Duché de Courlande: » il est plus que probable, que le Duc » actuel de Courlande renoncera à son Du» ché, & que le Prince de Potemkin l'ob» tiendra. L'affaire sera décidée à la Diete de » Grodno.

Digitized by Google

Ainſi qu'on l'avoit prévu, un grand nombre de Négocians Autrichiens ſont mécontens des reglemens & tarifs de commerce ; ils ſe propoſent des Remontrances à S. M. I. & où ils ſoutiendront que les Fabriques du pays ne ſont pas encore en état de fournir aſſez de marchandiſes pour la conſommation intérieure, & qu'elles ne peuvent pas donner autant de crédit qu'il eſt néceſſaire dans le commerce ; ce qui ruineroit inévitablement beaucoup d'entr'eux.

Le bled, écrit on de Varſovie, a bien réuſſi dans la Podolie & la Volhynie. La moiſſon n'eſt pas entierement finie, une grande quantité de cette denrée paſſera ſur le Nieſter & le Dnieper, en Ruſſie & dans les Provinces Ottomanes.

Depuis quelques années il exiſte en Bohême & dans l'Autriche, des fabriques où l'on fait du Cobalt artificiel. Il s'en trouve une à Glokniz à environ dix milles de Vienne ; cette manufacture reçoit de la Stirie les matieres pour cette fabrication. On prétend que ce Cobalt eſt le produit de l'antimoine cobaltique, que ſa couleur eſt plus belle que celle du Cobalt ordinaire, & qu'en le mêlant avec du Cobalt commun, celui-ci en devient meilleur.

DE VIENNE, le 9 Octobre.

L'Ordonnance ſur les ſépultures, eſt en ſix paragraphes.

1°. Le ſeul but dans l'enſeveliſſement des cadavres étant de les abandonner à la diſſolution naturelle des parties qui les compoſent, ils ſeront enveloppés dans un ſimple drap, & ſans habits. 2°. On peut les porter au tombeau dans une bierre, qui ne doit point être enterrée avec eux. 3°. Chaque Paroiſſe aura un certain nombre de

Digitized by Google

ces cercueils qu'elle fournira gratis : permis cependant de se servir des cercueils de famille. 4°. Tous les morts devront être portés hors des endroits habités. Cependant, on pourra les conduire à l'Eglise, pour faire sur eux les prieres accoutumées, mais sans y être ensuite ensevelis. 5°. Les convois funebres du même jour devront être réunis, & les morts enterrés dans la même tombe, de la profondeur de six pieds & de la largeur de quatre, en la remplissant de chaux. 6°. Les monumens ne seront plus posés sur les tombes, mais sur la muraille des cimetieres.

Quelques Médecins à préjugés ont témoigné des craintes sur ces nouvelles sépultures, dont l'usage de la chaux suffit à détruire l'insalubrité. Un decret de la Cour du 23 Août étend ce Réglement à la ville de Prague.

Durant son séjour dans cette Capitale de la Bohême, l'Empereur en a visité les établissemens publics. En examinant les prisons, ce Monarque a déclaré qu'il ne falloit pas augmenter la misere des malheureux, déja assez punis par la captivité, en les retenant dans une prison obscure & malpropre, & qu'on devoit songer à conserver la santé de ces prisonniers, en rendant leurs demeures plus spacieuses. S. M. a aussi assisté aux Ecoles Normales, entr'autres à un examen où elle eut la patience d'écouter les moindres écoliers.

Un des quatre Surintendans Luthériens en Hongrie, regardé comme une grande lumiere par ses paroissiens, envoya, l'année passée, une Lettre circulaire à tous les Ecclésiastiques de son Diocèse, pour leur marquer son mécontent

Digitized by Google

lement de ce que quelques Prédicateurs s'appliquoient à des sciences profanes, comme les Mathématiques, la Physique, l'Histoire naturelle, aux dépens de la Logique & de la Métaphysique... S'ils regardent, disoit-il, comme une chose indispensable de se procurer, par des amusemens algébriques, la faveur de leurs Seigneurs, ils ne devroient cependant pas pousser ces études si loin, qu'elles leur fissent négliger celles des Stes. Ecritures, de la Logique & de la Métaphysique; il finissoit par les avertir de se tenir prêts à la prochaine visitation, à lui répondre sur toutes les questions qu'il leur proposera, & de Logique & de Métaphysique.

Dans toutes les Universités Autrichiennes, il y aura une Faculté de Théologie, à l'usage des Protestans, vu qu'il est défendu de fréquenter les Universités étrangeres.

Il y a à Semlin une troupe de Comédiens qui jouent des Piéces allemandes; ils attirent non-seulement les Allemands & les Grecs, mais les Turcs même s'y portent en foule, & paroissent prendre beaucoup de plaisir à ce divertissement. On parle de construire un théâtre plus vaste. Semlin qui, il y a vingt ans, n'avoit pas 6 maisons bien bâties, s'aggrandit de jour en jour, depuis qu'on cherche à y favoriser le commerce; & cette ville va probablement s'élever au rang des villes les plus florissantes.

Point encore de nouvelles parfaitement sûres de la route actuelle de l'Empereur : on continue à dire qu'il s'arrêtera quelques jours à Pest & à Bude.

Un Courier de Berlin est arrivé ici dernierement avec des dépêches, sur le champ expédiées à S. M. I.

Digitized by Google

On a publié dans la Principauté de Transylvanie un Décret de l'Empereur, qui permet aux gens connus sous le nom de *Bohémiens*, de se racheter de la servitude moyennant un florin & de se choisir des endroits pour s'y établir. Ceux qui renonceront à la vie vagabonde & feront des établissemens, recevront des encouragemens, & jouiront pendant 3 ans de l'exemption de toutes les contributions.

Un Négociant Autrichien, qui est actuellement à Philadelphie, ayant écrit à ses correspondans, que les marchandises des fabriques Autrichiennes pourroient être vendues avec avantage en Amérique, il s'est formé une Compagnie qui veut entreprendre directement ce commerce.

Le Prince de Colloredo, vice-Chancelier de l'Empire, est dangereusement malade.

DE FRANCFORT, le 14 Octobre.

Les émigrations des environs du Rhin ne discontinuent point, soit pour les nouveaux Etats de l'Empereur en Pologne & pour la Hongrie, soit pour l'Amérique. Des Négocians Allemands qui ont fait fortune dans cette derniere contrée séduisent leurs compatriotes. On observe que ces émigrans appartiennent tous à de petites principautés ou seigneuries : les inondations de l'hiver dernier contribuent sans doute à cette expatriation : mais il est peu réfléchi de quitter l'une des contrées les plus heureuses de l'Europe, pour un sort très-incertain. Peut-être la crainte de perdre leurs sujets produira de bons effets sur les Souverains de ces pays,

Digitized by Google

dont quelques-uns gouvernent cependant avec paternité.

Le P. *Muska* Jésuite, Provincial en Hongrie, est mort dernierement. On a élu à sa place le P. Paul *Mako*, connu par plusieurs ouvrages mathématiques : c'est un homme très-actif & très-fin. Les Jésuites font en Hongrie leurs démarches presque publiquement. Leur parti y est très-considérable, & beaucoup de gens qui leur étoient contraires, les soutiennent en les voyant s'accréditer. Un P. Jésuite, député de *Mohilow*, voyage en Hongrie avec les pleins pouvoirs de l'Archevêque de Mohilow, pour visiter la Province des Jésuites. On dit que leur Général actuel réside à Turin. Ils sont très nombreux à Mohilow.

On raconte que le fameux *Lavater*, connu par ses querelles avec le savant & judicieux *Moses Mendelhson*, & par un ouvrage bizarre sur les Physionomies, fit un jour le voyage de *Strasbourg*, pour y admirer le Thaumaturge *Caglioſtro* : l'enthousiaste Zurickois n'en put tirer que les mots suivans : » Si vous êtes plus instruit que moi, vous » n'avez pas besoin de moi : si je le suis plus » que vous, je n'ai pas besoin de vous ». Le lendemain matin, *Lavater* lui demanda laconiquement en quoi consistoient ses connoissances : la réponse fut, *in verbis*, *in herbis*, *in lapidibus*.

Dernierement un garçon barbier de Vesel, endetté de 14 écus, & ne sachant comment s'acquitter, écrivit une lettre au Diable, & la déposa dans sa chambre. Voici la teneur de la dépêche. » Moi, *Chrétien Philippe Joseph Kreib*,

Digitized by Google

» fais ſerment ici, que ſi tu me procures de l'ar-
» gent, je m'engage à toi pour 40 ans, ce que
» j'atteſte de mon ſang. Veſel, ce 15 Août 1784.
» *P. S.* Si tu veux faire accord, marque-le moi
» ci-deſſous. » Le pere ayant trouvé la lettre, y répondit par une vigoureuſe baſtonade, qui a dégoûté le fils de ſes correſpondances.

On écrit de Vienne que les Secrétaires de la Chancellerie de guerre, emploient ſouvent la nuit pour les expéditions de ce département, qu'on travaille avec activité dans les arſenaux, & que le Duc Louis de Brunſwick doit retourner au ſervice de l'Empereur.

Le Comte de Hoya eſt arrivé à Leipſick, le 29 Septembre, & en eſt reparti le lendemain pour Brunſwick.

L'Electeur de Treves a permis à deux Négocians Proteſtans d'établir à Coblentz une maiſon de commerce.

GR-ANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 18 Octobre.

Quoique les papiers anti-miniſtériels aient annoncé des diſſenſions dans le cabinet; quoiqu'ils aient deviné que Lord Cambden avoit refuſé la place de Garde du ſceau privé, offerte enſuite par M. Pitt au Comte *Gower*, par équivalent de celle de Préſident du Conſeil, qu'il eût remiſe au Lord Cambden: quoiqu'enfin on ait allégué l'oppoſition du Chancelier à cet arrangement, ces romans de l'eſprit de parti n'ont aucune conſiſtance. Nous entendrons bien d'autres contes, pour

Digitized by Google

peu que le Miniſtere actuel conſerve encore l'adminiſtration.

Le Chevalier de *Pollon*, qui remplace ici le Marquis de *Cordon*, en qualité d'Envoyé extraordinaire du Roi de Sardaigne, a été préſenté au Roi par le Secrétaire d'Etat du département étranger. Le Chargé d'Affaires d'Eſpagne a auſſi rendu viſite & préſenté ſes lettres de créance à S. M.

La nomination du Général *Campbell* au commandement général de l'Inde, feroit honneur certainement à la prudence & au zele des nouveaux Commiſſaires des affaires aſiatiques. Cet eſtimable Officier a réſidé dans l'Inde très long-temps, & y a rempli avec diſtinction l'emploi d'Ingénieur en chef du Bengale. Il eſt par conſéquent très-connu dans cette partie du monde, dont il a profondément étudié la ſituation. Le vœu public paroît ſe partager entre M. *Campbell* & le Chevalier *Guy Carleton*, qui réunit les talens militaires, littéraires & commerciaux. Quoiqu'on ait dernièrement affirmé que le premier de ces Officiers avoit fixé le choix de l'Adminiſtration, il n'y a point encore de Commandant en chef de nommé.

Les eaux de *Tunbridge* ont bien raffermi la ſanté de Lord *Mansfield*. Ce vénérable Magiſtrat reprendra ſes fonctions au banc du Roi : il eſt attendu le 16 de ce mois à ſa campagne de *Can-Wood*.

La publication de l'Edit qui crée une caiſſe d'amortiſſement en France, a fait ſur le champ

Digitized by Google

monter à 55 ½ les 3 p. % qui étoient à 54. Chacun a conclu que, pour affermir cette opération, il étoit de l'intérêt de la France que la paix de l'Europe ne fût point troublée, & que, par conséquent, le Cabinet de Versailles feroit tous ses efforts pour rétablir l'harmonie entre les deux Puissances du continent, prêtes à en venir aux mains.

Le Prince Evêque d'*Osnabruck* ne viendra plus à la Cour de Londres qu'en qualité de voyageur; dorénavant sa résidence sera fixée à Hanovre, où il a le grade de Général & de Seigneur de la Régence. On lui donne 40,000 liv. sterl. de revenu (évaluation trop foible) avec lequel il soutient son rang sans contracter de dettes : exemple qu'il seroit bon de voir imiter par certains Gentilshommes illustres d'Angleterre.

On ne sait point encore si le Ministere s'opposera par la force à l'assemblée du congrès national, convoqué à Dublin; en attendant, les Volontaires s'exercent. Ils rétablissent des fonderies de canons, & les villes choisissent leurs Délégués. Le temps apprendra si l'on a agi avec prudence en laissant aussi long-temps fermenter l'esprit de rébellion & d'indépendance chez un peuple qui a toujours détesté le joug de l'Angleterre.

Les exportations de l'Angleterre pour la Russie augmentent tous les jours. Cette Puissance fait des demandes considérables de cuivre, d'étain, de plomb & de draps. Les soins que l'on donne à l'exploitation du cuivre dans le Flintshire ont étendu considérablement cette branche de commerce.

Digitized by Google

Tous les Ouvriers extraordinaires ont été depuis peu renvoyés des Chantiers de Portsmouth & de Plymouth, & l'on s'occupe actuellement des réductions qui peuvent être faites dans les Chantiers de Chatam, Wolwich, Sheerneſſ & Deptford. La ſituation des affaires du Royaume exige que l'on s'occupe de tous les moyens d'économie compatibles avec le bien-être & la ſûreté de la nation. Il y auroit cependant de la folie à porter trop loin l'économie dans les affaires maritimes. Ce n'eſt qu'en entretenant des forces impoſantes, que le commerce du Royaume peut ſe ſoutenir.

Le 7 de ce mois, jour de fête pour les Juifs, des enfans de cette nation s'étoient raſſemblés ſur une place, où ils tiroient des fuſées, & s'amuſoient très-innocemment: leur joie fut interrompue par un Marchand d'eau de-vie du voiſinage, qui doit aux Juifs ſon établiſſement. N'ayant pu obliger ces enfans, à force de menace, de ceſſer leurs amuſemens, il monta chez lui, & de ſa fenêtre, tira un coup d'eſpingard au milieu de cette multitude, & à l'inſtant où 2000 Juifs alloient à la ſynagogue. Deux des enfans ont été bleſſés à mort, & trois autres très dangereuſement bleſſés. L'aſſaſſin a été empriſonné.

Richard Ruſſel, Juge de paix dans le Comté de Surrey, vient de mourir célibataire, après avoir teſté de la maniere ſuivante. Entr'autres legs, il laiſſe 3000 liv. ſterl. à l'Hôpital de la Magdelaine, autant à celui des Inoculés, 3000 livres à celui des femmes en couche, 500 livres ſterlings à l'Hoſpice de *Surrey*, 2000 liv. ſterl.

Digitized by Google

pour un monument qu'on lui érigera dans l'Eglise de S. Jean, au fauxbourg de *Southwark*, cent livres au Docteur *Grose*, qui écrira son épitaphe; tout le reste de sa fortune montant à 16000 liv. sterl. à l'Asyle des jeunes Orphelins de la paroisse de Lambeth.

On voit dans le *Glocestershire*, deux productions végétales très-remarquables; un ormeau de 18 verges de circonférence, & un chêne de la même grosseur: l'un & l'autre mériteroient d'être dessinés par de bons observateurs.

Un Gentilhomme des Isles Westernes, traversé dans une inclination, vendit ses biens, il y a deux ans, en tira 7000 liv. qu'il employa à charger deux bâtimens à Glascow de toutes sortes de provisions nécessaires pour bâtir un fort & établir une colonie. Il s'embarqua pour la nouvelle Zélande avec soixante vaisseaux qui voulurent partager sa fortune. Son intention étoit de remonter la riviere à laquelle le Capitaine Cook a donné le nom de *nouvelle Tamise*, & d'y chercher un abri sûr pour y mettre ses navires à couvert. Il a embarqué avec lui une grande quantité de bétail, & des semences de toute espece. Cet entreprenant voyageur étant d'un caractere aussi doux, qu'il est prudent dans sa conduite, il n'est pas douteux qu'il ne se concilie l'affection des naturels du pays, par les services qu'il sera en son pouvoir de leur rendre: s'il parvenoit à réussir dans son projet, il deviendroit, avant peu d'années, le chef souverain de ce séjour. Si, contre toute apparence, il échouoit dans cette tentative il emporte les matériaux nécessaires pour construire des bâtimens pour son retour. La pauvreté des Zélandois provient

Digitized by Google

de leur ignorance de l'agriculture ; mais lorsque le chef de cette nouvelle colonie aura pu faire dans leur langage assez de progrès pour se faire entendre, il lui sera aisé de leur faire sentir l'utilité qu'ils retireroient en s'adonnant à des travaux dont le résultat leur procureroit des jouissances qui leur sont absolument inconnues. Il leur donnera l'exemple du travail, & les initiera par degré dans les arts européens, ayant, parmi ceux qui l'ont suivi, des gens de toutes sortes de métiers. Un de ses amis, qui est dans le service maritime, lui a promis d'aller lui rendre, dans trois ou quatre ans, une visite dans sa nouvelle colonie, & de s'y fixer, s'il apperçevoit que l'établissement prît une forme stable. L'intention de ce nouveau fondateur est d'épouser une fille du pays, pour s'attacher davantage l'affection de ces peuples, & pour leur prouver la droiture de ses intentions, en s'établissant parmi eux.

L'on présente comme très-authentique le tableau suivant des forces militaires de la Hollande : tableau auquel la circonstance donne un nouvel intérêt.

Chaque Province entretient un aussi grand nombre de troupes que ses facultés le lui permettent ; mais les Régimens Suisses sont soldés par les Etats-Généraux. Les forces de terre, en temps de paix, y compris les différentes garnisons, excèdent rarement 40,000 hommes, & souvent elles ne montent pas à ce nombre. Ordinairement la République, quand elle est en guerre, emprunte des troupes à différens Princes Allemands, mais elle ne les entretient que pendant la guerre. Le commandement des troupes est remis, par la nature de la constitution, à la per-

Digitized by Google

ſonne du Stathouder, mais la puiſſance exécutrice eſt généralement confiée à un Feldt-Maréchal Général. Les Fortereſſes de la République ſont toujours en bon état. Aucune Nation ne peut équipper une Eſcadre plus formidable qu'elle. Toujours elle a ſes chantiers & ſes magaſins pourvus de charpentes & d'autres matériaux propres à la conſtruction; & elle poſſéde un nombre infini de charpentiers & de marins. Sa marine paroît être en aſſez mauvais état, par la longue tranquillité dont elle a joui. La lenteur que met ce peuple à commencer des hoſtilités, a toujours décrédité, aux yeux de ſes ennemis, ſes talens militaires. Il n'entreprend rien légerement, & l'hiſtoire prouve que quelquefois ſa prudence a été juſtifiée par l'événement. Ce vice, ſi c'en eſt un, eſt amplement compenſé par la ſolidité & par la prévoyance de ſes meſures, & ceux de ſes ennemis qui ont pris cette prudence pour une foibleſſe, ſe ſont enſuite repenti de leur témérité.

Une lettre de *Shrewſbury*, du 2 de ce mois, contient le détail que voici d'une fête intéreſſante.

Il y a quelques jours que Sir Richard Hill, Baronnet, a célébré, à ſa Terre d'Haukſtone, l'abondance des récoltes de cette année, d'une maniere qui rappelle l'idée de l'hoſpitalité patriarchale de nos ancêtres. De bonne heure, l'après midi, les domeſtiques & tous les ouvriers de la terre furent appellés pour aſſiſter dans la Chapelle au ſervice divin, en actions de graces de l'extrême abondance des récoltes des différentes productions de la terre. Le Miniſtre fit chanter une partie du Pſeaume 65, comme particuliérement adapté au ſujet. Après l'Office, tous les ouvriers, les moiſſonneurs, laboureurs,

Digitized by Google

&c. de Sir Richard, se rendirent à une collation qu'on leur avoit préparée. Elle consistoit en 5 moutons, dont deux rotis tout entiers, plusieurs quartiers de bœufs, une quantité de pâtés de plumb-puddings, &c. &c. Cette petite fête champêtre a été conduite avec tant de régularité que la tempérance & l'hospitalité se sont trouvées réunies, circonstance assez rare dans ces sortes d'occasions.

Les convives, malgré leur nombre, se conduisirent avec toute la décence possible, & se rendirent de bonne heure au sein de leurs familles, sans la moindre apparence de désordre ou d'excès. La Fête se termina de leur part par trois cris en l'honneur de leur Maître, aussi aimable que généreux.

Dans les temps de sa prospérité, & avant que les Employés de la Compagnie des Indes l'eussent réduit à l'état de vagabond dans ses propres Etats, le Grand-Mogol changeoit ses Ministres presqu'aussi souvent que S. M. régnante. Un Nabab qu'il avoit nommé à l'un des départemens les plus importans de l'Etat, pénétré de l'inconstance ridicule qui régnoit dans toutes les mesures de son Souverain, en montant sur son éléphant aux portes de *Dehli*, pour commencer son ministere, se tourna la face vers la queue de l'animal. Cette risible position, si peu convenable à la dignité du personnage, excita l'étonnement & la curiosité de la multitude. L'un de ses favoris lui ayant demandé la raison de cette conduite; il lui répondit sèchement, qu'il cherchoit déjà à reconnoître son successeur parmi les assistans.

Digitized by Google

FRANCE.

De Paris, le 20 Octobre.

Le départ de M. le Comte d'Oëls, à ce qu'on rapporte, eſt fixé au 6 du mois prochain. On a remis à l'Opera quelques ouvrages deſirés par ce Prince, tels que les *Danaïdes*, *Caſtor & Pollux*.

Les Etats de Provence ont remis à M. le Bailli de *Suffren* la Médaille qu'ils lui avoient décernée.

Elle préſente d'un côté le portrait de M. le Bailli de Suffren avec ces mots : Pierre-André de Suffren St. Tropez, Chevalier des Ordres du Roi, Grand'Croix de l'Ordre de St. Jean-de-Jéruſalem, Vice-Amiral de France.

Au revers une couronne de lauriers fermée avec les armes de la province, contenant cette inſcription :

Le Cap protégé,
Trinquemal pris ;
Goudelour délivré ;
L'Inde défendue ;
Six combats glorieux.
Les Etats de Provence
ont décerné
cette médaille.
M D CC LXXXIV.

Notre âge, aſſurément, court de merveille en merveille. L'ordre de la nature ſemble dérangé exprès pour exercer l'éloquence & le bel eſprit des relateurs de ces prodiges. A peine les converſations ſur les Aëroſtats & ſur le Magnétiſme, s'étoient ralenties ; que ſans perdre de temps, un nouvel objet vient de s'emparer de la Capitale.

Ce n'eſt rien moins qu'un monſtre nou-

Digitized by Google

veau, qui occupe en ce moment la Cour & la ville; monstre trouvé dans l'Amérique Espagnole, & qui paroît de la même famille que celui des environs de *Mycènes*, dont l'immortel Racine nous a laissé la description. Oui, trait pour trait, c'est exactement,

Un monstre furieux,
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Voilà le curieux animal, *homme*, *aigle*, *lion*, dont on voit circuler de toutes parts la description suivante:

Ce monstre a été trouvé au royaume de Santafé au Pérou dans la Province de Chily, sur le lac de Fagua qui est dans les terres des Proper-Vosten: il en sortoit la nuit pour dévorer les cochons; les vaches & les taureaux des environs. Sa longueur est de 12 pieds, la face est à peu près celle d'un homme, sa bouche est aussi large que la face, elle est garnie de dents de deux pouces de longueur, il a des cornes de 24 pouces de long, pareilles à celles d'un taureau; ses cheveux, ou plutôt ses crains, pendent jusqu'à terre, ses oreilles ont quatre pouces, & ressemblent à celles d'un âne, il a deux aîles comme celles d'une chauve souris; les cuisses & les jambes ont 25 pouces de long, & les ongles huit pouces. Il a deux queues, l'une très-flexible en anneau; molle comme la trompe d'un éléphant, & dont il se sert pour saisir sa proie, l'autre dure & terminée en dard, lui sert à la tuer.

Tout son corps est couvert d'écailles. Ce monstre a été pris par une troupe d'hommes qui avoient

Digitized by Google

tendu des piéges dans lesquels il tomba; il fut environné de filets & conduit vivant au Vice-Roi qui parvint à le nourrir avec un bœuf, vache ou taureau par jour qu'on lui donne avec trois ou quatre cochons dont il est friand. Comme il faudroit une trop grande quantité de bétail pour le nourrir pendant la traversée qui est de 5 ou 6 mois, & peut-être plus longue pour passer le cap de Horn. Le Vice-Roi a déjà envoyé des ordres sur toute la route par terre pour qu'on ait l'attention de pourvoir aux besoins de ce monstre, en le faisant marcher par étape jusqu'au golphe de Honduras, d'où une frégate commandée par M. *de Galvez*, le conduira à *la Havane*. Il débarquera à Cadix, on le menera à petite journée à la famille royale à Madrid; on croit que c'est une harpie, espece que l'on croyoit fabuleuse.

On a gravé cette production Américaine, & elle est exposée à la curiosité publique (*). Il existe bien des variantes dans l'histoire de sa saisie, de son voyage, de sa friandise, & de son naturel; nous avons choisi la description la plus unie. Les papiers Espagnols n'en font encore aucune mention; ainsi son existence n'est rien moins que constatée.

Si, sans émouvoir la colere & l'intolérance de ceux qui ne souffrent aucuns doutes, il nous est permis d'en exposer quelques-uns, nous dirons que les Relateurs ne sont pas des Géographes exacts. Le Chili n'est point dans le Pérou; il n'y a point de Royaume de Santa-Fé, mais une ville sur le Parana, & une Province de ce nom dans le Royaume de Grenade. Nous obser-

(*) Elle est en vente chez Boutelou, Graveur, rue saint Hyacinthe. Prix, 1 liv. 4 sols.

Digitized by Google

verons enfuite que le trajet par terre du Chili au Honduras eſt en ligne droite, de 8 à 900 lieues au moins, & que les circuits & les montagnes doublent au moins cette dimenſion. C'eſt une aſſez jolie courſe pour le Monſtre & pour ſes conducteurs, à qui, ſans doute, on avoit ménagé des troupeaux de diſtance en diſtance pour nourrir l'animal. On nous a déjà fait tant de contes de cette eſpece, & on ſe joue avec tant de ſuccès de notre crédulité, qu'il eſt prudent d'attendre avant d'ajouter foi. Le monſtre pourroit bien n'être qu'un ſerpent monſtrueux, tels qu'on en trouve fréquemment dans les parties inondées de l'Amérique. Quoiqu'il en ſoit, il ſeroit triſte pour les Poëtes, que les Hippogriphes, les Harpies, les Sphinx, les Dragons, les Syrènes, & la Chimère, fuſſent des réalités.

La lettre ſuivante, écrite de Canton, le 9 Février, à bord de l'*Hippopotame*, Cap. *Balguerie*, nous a été communiquée par le Particulier de Nantes, qui l'a reçue, & à qui nous en témoignons notre reconnoiſſance.

Nous ſommes grillés, barrés, cadenaſſés dans le petit eſpace que nous occupons. Il y a vis-à-vis des hangs (maiſons) européens, des portes qui ſont ouvertes le jour & fermées la nuit. A l'entrée des deux rues qui aboutiſſent à notre quai ſont des eſpeces de corps-de-gardes.

Le commerce européen eſt livré excluſivement à une Compagnie, dite le *Con-hang*, compoſée de dix Prévaricateurs, qui ont le droit de nous voler, & qui en uſent avec une audace dont il eſt impoſſible de vous donner d'idée. Ils ont coupé la tête à une poule & ont juré dans les Pagodes ſur la tortue & les *Pouſſa* de ne pas ſe déſtair. Ceux qui manquent aux ſa-

Digitized by Google

tuts de l'association sont condamnés à des amendes pécuniaires. Un Marchand qui n'est pas de la clique paya l'année derniere 6000 Taëls (45000 liv.] pour avoir contrevenu aux ordres des Mandarins.

Il faut convenir que ce désordre provient en partie du peu d'accord qui regne entre les Nations européennes. Il leur est dû par plusieurs Banqueroutiers des sommes considérables. Voici la conduite que les Anglois ont tenue en leur particulier pour se tirer d'affaire. Le Gouverneur de Madrass envoya ici la frégate le Sea-Horse demander le payement des créances britanniques. Les Mandarins & les Marchands rirent comme à leur ordinaire. Cependant la saison suivante le Sea-Horse revint & M. Penton qui le commandoit, parla en ces termes : » Un tel, tel, &c. » doivent tant. S'il ne peuvent pas payer, il faut » que ce soient les autres marchands; ou bien » les mandarins ; & à défaut, l'Empereur ». Ce raisonnement, accompagné de menaces, a produit l'arrangement que voici. Il a été arrêté que les Anglois seroient payés en dix ans à raison de six cents milles taëls par an, & que pour y parvenir on augmenteroit les marchandises du pays de 25 à 30 pour cent : de façon que toutes les Nations contribuent à faire rentrer les créances angloises & ne retirent rien des leurs. Il est aussi venu consécutivement depuis 3 ans de petites frégates Angloises, adressées seulement au Comité secret de leur Nation. Leur destination particuliere dans ces mers-ci a été expliquée par le rapport qu'ont fait les habitans de la côte orientale, d'avoir vu deux bâtimens occupés sonder les approches de terre; car on ne peut douter que ce ne fussent les mêmes, chargés d'appuyer par ces observations préliminaires

Digitized by Google

les menaces que l'on faisoit à Canton. D'ailleurs, un troisieme de ces bâtimens, parti l'année derniere de Macao, après y avoir fait un très-long séjour, en dépit des Chinois, s'est perdu sur une Isle dans l'Est. [Les suites de ce naufrage de l'Antelope sont rapportées ici, telles qu'elles se trouvent dans notre Journal du 2 de ce mois].

Les Chinois avoient autrefois un grand éloignement à quitter leur patrie. Aujourd'hui ils viennent nous prier de les emmener ailleurs. L'année derniere il en est passé beaucoup à l'Isle de France, & il se trouvoit parmi ces émigrans des Agriculteurs, des Cordonniers, & autres ouvriers, sans parler des matelots. Quelques-uns sont revenus cette année & ont donné l'envie à leurs compatriotes d'aller voir un pays où les Mandarins ne leur prenoient point leur argent & ne leur faisoient point donner la Houpade.

On ne peut en effet rien concevoir de plus abominable que les vexations des Mandarins. Le Houpou [Intendant] de Canton, vient pourtant d'être disgracié. L'Empereur envoye aussi un Ta-gine (Grand-Homme) pour juger une affaire relative au sel. On a cru d'abord qu'à ce sujet le Tsong-ton [Vice-Roi], le Fouyenne [Gouverneur de la Ville] &c. auroient la tête tranchée, ainsi que le grand Mandarin de sel de la Province, dont les concussions montent à 15000 taëls : mais on prétend aujourd'hui que le Grand Homme a accepté les présens du concussionnaire; conséquemment la justice est faite.

Un Religieux, Prédicateur très connu, a été à Bordeaux l'un des plus ardens Missionaires de M. Mesmer. Cet Apostolat lui a attiré des contradictions & des épigrammes. En prenant le parti de la retraite, il

Digitized by Google

s'est adressé en ces termes dans une lettre aux habitans des bords de la Garonne.

Messieurs, Je suis venu prêcher l'Evangile au milieu de vous. La sublime découverte du *Magnétisme animal* m'a procuré le bonheur de vous être utile dans un autre genre. Je voulois me borner à la prédication, vous m'avez forcé à devenir votre Médecin. Les succès les plus heureux ont encouragé mon zele & augmenté vos desirs.

Seul possesseur dans votre ville du secret de la nature le plus important pour l'humanité, j'ai été tout à la fois l'objet des plus glorieux empressemens & des plus noires persécutions. Je m'y attendois ; & une fois ma détermination prise de guérir publiquement vos malades, je me suis affermi contre les séductions de la flatterie, & les terreurs de la contradiction.

L'évidence des vérités, dont je suis le dépositaire, a fortifié ma confiance & nourri mon intrépidité.

Les bienséances de mon état m'ont engagé dans la suite à m'éloigner de la foule qui se précipitoit sur mes pas avec trop d'impétuosité. Je me suis retiré à la campagne, pour céder à des impressions respectables. Je n'ai reparu de temps en temps que pour donner les plus pressans secours à des malades dont je m'étois chargé.

Dès que j'ai su que des Médecins, instruits par le Docteur *Mesmer*, pouvoient me remplacer, j'ai voulu abandonner la Médecine de la nature, pour reprendre les fonctions de mon état. Des personnes distinguées, que j'avois eu le bonheur de retirer des portes de la mort, ont desiré que je les accompagnasse aux eaux de Bagneres; je n'ai pu me refuser à leurs vœux.

Maintenant qu'une nouvelle Ecole de Physique & de Médecine est établie dans votre ville, conte nt

Digitized by Google

content d'y avoir contribué, je vais rentrer dans la solitude, d'où le bien de l'humanité m'avoit fait sortir pour un temps. Je voudrois y retourner avec la douce satisfaction, non-seulement de vous avoir été utile, mais, s'il étoit possible, agréable à tous.

Si quelqu'un croit avoir des raisons de se plaindre de moi, je suis prêt à lui faire justice, & à lui prouver les nobles sentimens qu'il exigera. Je n'ai pu répondre à tous les honneurs dont vous m'avez comblé; je suis assuré de votre indulgence, si vous faites attention aux circonstances singulieres qui m'ont environné. Je n'ai pas été le maître de suivre le penchant de mon cœur.

De tous les reproches qu'on m'a faits dans les lettres anonymes, libelles & chansons, je n'en connois qu'un qui exige une réponse.

La soif de l'or deshonore un Prêtre; la Médecine est un Sacerdoce qui demande presqu'autant de désintéressement que celui des Autels. On m'accuse d'avoir fait une fortune immense en l'exerçant dans votre ville. Je puis, comme St. Paul, vous prendre tous à témoin, que j'ai refusé de la plupart un salaire honnête; & si quelqu'un regrette la reconnoissance dont il m'a honoré, je suis disposé à lui rendre le prix qu'il a daigné mettre à mes soins. Je n'ai accepté de récompense que pour être en état de multiplier mes secours, en me faisant transporter plus promptement chez les malades, & pour fournir aux besoins de ceux qui manquoient du nécessaire. Le peu qui me reste servira à cet usage, si on ne le réclame pas dans la huitaine. Je rentrerai dans mon cloître les mains pures & nettes, avec la satisfaction de vous avoir fait tout le bien qui étoit en mon pouvoir. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Messieurs, votre très-hum-

Digitized by Google

ble & très obéissant serviteur, F. HERVIER, Bibliothécaire des Grands-Augustins, à Paris.

A Bordeaux, chez Mme la Présidente de Vertamont le 30 Septembre 1784.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, le 16 de ce mois, sont: 67, 42, 1, 4, & 51.

PAYS-BAS.

DE BRUXELLES, le 18 Octobre.

Le démêlé entre l'Empereur & les Provinces-Unies au sujet de la liberté de l'Escaut, ayant malheureusement déja entraîné des voies de fait, il importe de recueillir toutes les pieces relatives à une aussi sérieuse difficulté.

Les intentions de S. M. I. absolument conformes à ses premieres déclarations, n'ont point changé depuis la réponse de LL. HH. PP. Celle de M. le Comte de Belgiojoso, remise le 7 du mois dernier aux Plénipotentiaires de la République, étant restée inconnue jusqu'ici, nous nous empressons de la faire connoître à nos lecteurs, dont elle peut guider le jugement & les conjectures sur l'avenir.

« Les arrangemens indiqués dans le mémoire remis à Mrs. les plénipotentiaires de L. H. P. le 23 août, sont manifestement l'ouvrage de la modération & du désintéressement de S. M. ainsi que de son affection pour la rép. Ils sont si évidemment & à tous égards, à l'avantage de la rép. qu'on devoit s'attendre que les Etats-Généraux se seroient empressés à saisir le moyen proposé par la générosité de l'Empereur, & à ne consulter que le mouvement juste & naturel de la

Digitized by Google

reconnoissance. Mais au lieu de cela, ils ont préféré de prendre, avec une précipitation qui n'a point d'exemple, & qui est inconciliable d'ailleurs avec ce qui, dans toutes les occasions a été dit de leur part, & par leurs ministres, sur les formes de la constitution de la rép., une résolution très-peu mesurée, & qui alléguant vaguement, sans apparence de fondement ou de réalité, que la sûreté & l'indépendance de la rép. tiendront à l'art. 14 du traité du 30 janvier 1648, affecte même des doutes inconcevables sur l'étendue de la déclaration que contient le mémoire du 28 août relativement à la navigation de l'Escaut, & en parle comme d'un objet dont il n'auroit seulement pas été fait mention jusqu'ici. Cet objet ne pouvoit cependant pas être, & n'étoit certainement pas nouveau pour les Etats-Généraux: la réplique délivrée le 10 août a désigné clairement le droit & le système de l'Empereur à cet égard, & ce qu'elle porte là dessus, n'est même que le résultat de ce que le plénipotentiaire de S. M. a dit & témoigné à Mrs. les plénipotentiaires de la rép. dans toutes les conférences & dans toutes les occasions, même dès le principe de l'ouverture de l'Escaut, est disposée à donner des preuves non équivoques du contraire. Ses sentimens pour la conciliation l'ont portée à subordonner ses intérêts & ses droits les plus certains & les plus positifs, sur des objets de la plus grande importance pour la république, à l'indépendance, à la considération, & même à la convenance de la république; & ce n'est certainement pas dans le moment où l'Empereur faisoit des efforts de générosité, en se bornant à ce qui tient à sa considération & à sa dignité, que S. M. pouvoit s'attendre à une opposition, & beaucoup

Digitized by Google

moins à l'expreſſion d'une équivoque ſur la nature de l'objet d'une déclaration qui porte clairement & viſiblement ſur une navigation entierement & abſolument libre & ouverte ſur l'Eſcaut dans tout ſon cours ; & qui étoit d'ailleurs d'autant moins ſuſceptible de doute apparent, ou moins raiſonnable, que les Etats-Généraux ne pouvoient pas de bonne foi ſe diſſimuler que ce n'étoit qu'à une navigation priſe dans le ſens que deſſus, que S. M. pouvoit deſtiner des ſacrifices auſſi conſidérables, que ceux que ſa modération extrême lui a ſuggérés. Cependant puiſque les E. G. ont cru pouvoir ſuppoſer & articuler une interprétation différente auſſi éloignée de l'eſprit de conciliation, que des égards dûs à la dignité de l'Empereur, & même de l'ordre de la juſtice ; vu d'un côté l'évidence des droits de S. M., & de l'autre les contraventions & infractions multipliées & ſoutenues de la rép. à nombre d'articles du même traité du 30 Janvier 1648, le plénipotentiaire de l'Empereur perſiſtant dans la déclaration que contient le mémoire du 13 août, croit devoir répéter ici, que la condition relative à l'Eſcaut, & ſous laquelle S. M. veut bien ſe prêter aux renonciations & arrangemens indiqués, porte ſur une navigation entierement & abſolument libre & ouverte ſur l'Eſcaut, dans tout ſon cours ; & dans l'enſemble des circonſtances S. M., qui ſait ce qu'elle doit à ſa dignité, & à la gloire de ſon règne, comme au bien de ſes ſujets, doit s'attendre, que la raiſon, la juſtice, l'intérêt bien vu de la rép. l'emporteront ſur l'obſtination des vains préjugés, auxquels ſeuls on croit pouvoir attribuer l'allégué du motif inſubſtant du ſalut de la rép. ; & que L. H. P. ayant mieux peſé & combiné l'enſemble, ſe rendront acceſſibles à la conciliation, au bien-être démontré de la

Digitized by Google

rép. ; & que conduits par la prudence, comme par la justice, elles agiront de manière à prévenir tous les événemens qui pourroient résulter d'une opposition destituée de toute apparence de fondement, & qui déceleroit un système diamétralement opposé aux assurances d'égards & aux dispositions conciliatoires, prodiguées si souvent de leur part : dispositions, que de son côté S. M., par des arrangemens indiqués dans le mémoire du 23 août à réalisées d'avance avec un désintéressement qui ne peut manquer que de lui attirer l'admiration de l'Europe.

Le plénipotentiaire de l'Empereur ne fait au reste pas de difficulté de déclarer que moyennant ce que porte le mémoire relativement à la navigation de l'Escaut & aux limites de la Flandre, on consentira volontiers du côté de S. M. à faire rentrer le surplus des arrangemens y mentionnés, dans les conférences ultérieures de la présente négociation. Fait à Bruxelles le 7 Septembre 1784. (signé) Louis, Comte de Barbano de Belgiojoso.

La derniere Réponse des Etats-Généraux à ce Mémoire, expédiée à Bruxelles à la fin de Septembre, porte que :

Les Etats ont seuls le droit de décider de ce qui importe plus ou moins à leur conservation & sécurité ; qu'en conséquence L. H. P. espérent qu'on ne leur prendra pas en mauvaise part, que s'en tenant aux lumieres & aux sentimens de leurs ancêtres, elles regardent ainsi qu'eux la fermeture de l'Escaut, comme une des bases fondamentales de l'indépendance & de la sûreté de la rép., & qu'ainsi elles sont obligées de persister dans leur refus constant d'en laisser la navigation libre, ainsi, & non plus, que celle aux Indes demandée également par S. M.

Digitized by Google

Imp. Enfin que d'après cette formelle déclaration, L. H. P. se croient déchargées de tout reproche d'aggreſſion & d'hoſtilités, s'il ſurvenoit des ſuites auxquelles elles n'ont en aucune maniere donné lieu.

De toutes manieres, cette réponſe de M. le Comte de Belgiojoſo démentoit évidemment les bruits contraires, haſardés dans le Public, en faiſant préſager, que Sa Majeſté Impériale perſiſteroit, comme elle l'a fait dans une réſolution mûrement peſée, & qu'après avoir de nouveau demandé à la Hollande une réponſe prompte & déciſive, on donneroit des ordres aux bâtimens Impériaux de franchir le fleuve.

Deux couriers arrivés de Vienne à la Haye le 4 de ce mois, l'un adreſſé à M. le Baron de *Reifchac*, Miniſtre Impérial, & l'autre à LL. HH. PP. de la part de leur Envoié à Vienne, M. le Comte de *Waſſenaer* apporterent des dépêches, dont l'importance a été indiquée par les événemens des jours ſuivans.

Ce qu'on ſait de conſtant juſqu'à cette heure, c'eſt qu'un navire Impérial, deſcendu d'Anvers, a été arrêté à l'embouchure par trois frégates de la République. Le Capitaine Volbergen, Commandant de ces vaiſſeaux, fit, à ce qu'on ajoute, tirer deux fois à poudre ſur le bâtiment Impérial qui avança toujours. Alors, continue-t-on, on lui lâcha un boulet qui briſa ſon pavillon, & le fit amener.

2 navires Impériaux, dit une ſeconde lettre, de-

Digitized by Google

voient parcourir l'Escaut en même temps : le *Louis* d'Anvers, Cap. *Van Isenghem*, mit à la voile le 6, avec une cargaison, pour Dunkerque, d'eau-de-vie & de Genievre. Deux Commissaires, qui l'attendoient au passage, monterent à son bord à saint-*Philippe*. L'autre bâtiment venant d'Ostende dans l'Escaut, étoit chargé de bois. Peu importe lequel des deux a donné lieu à l'incident fatal, qu'on vient de raconter. L'on dit qu'on avoit assuré à Anvers 36 mille livres aux enfans du Cap. *Isenghem*, en cas qu'il fût tué dans le trajet.

D'après les dépêches du Cap. *Volbergen*, les Etats Généraux se sont assemblés à l'extraordinaire le 9 de ce mois, à onze heures du soir, ainsi que le Conseil d'Etat & les Amirautés. Le Prince d'Orange a assisté aux délibérations. M. le Baron de Reischach a remis à LL. HH. PP. un dernier Mémoire définitif, où l'Empereur, comme nous l'avons dit, demande une réponse catégorique.

Un courier Impérial qui avoit passé par Anvers la nuit du 3 au 4 de ce mois, allant à la Haye, est repassé le 6 à 3 heures de l'après-midi, se rendant en toute diligence à Bruxelles, & chargé de dépêches de S. Exc. M. le Baron de Reischach pour le Gouvernement-Général.

Il est aussi passé par la même ville deux Couriers, allant également à la Haye : savoir, un expédié par les Ministres-plénipotentiaires des Provinces-Unies à Bruxelles, lequel a passé ici dans la nuit du 5 au 6; & l'autre venant du même endroit, qui a traversé la ville le 6 au soir, pour la même destination.

Un Supplément extraordinaire de la Ga-

Digitized by Google

zette de cette ville, en date du 14 Octobre, contient le détail circonstancié & officiel de ce qui s'est passé sur l'Escaut, avec un préambule de la teneur suivante :

L'Empereur ayant fait déclarer par son *Ultimatum* remis aux Plénipotentiaires Hollandois en cette Ville, que d'après les infractions multipliées que les Etats-Généraux avoient faites à toutes les Stipulations du Traité du 30 Janvier 1648, qui étoient avantageuses à nos Provinces, il les tenoit dégagées du joug odieux, révoltant & contre nature que l'Article 14 de ce Traité leur avoit imposé par une suite des circonstances malheureuses du tems, en fermant pour elles l'embouchure de l'Escaut, quoique restée commune, comme pleine Mer, par ce Traité, qui dans aucun point n'en attribue la Souveraineté à la République ; que cependant, pour prouver son désintéressement & son desir de vivre en bonne amitié avec la République, S. M. vouloit bien renoncer à ses droits évidemment établis & inconteſtables sur la Ville de Maestricht, le Comté de Vroenhoven & le Pays d'Outremeuse Hollandois, ainsi qu'à différens autres importans qui sont en contestation avec la République, si de son côté celle-ci vouloit seulement reconnoître l'ouverture & la liberté absolue de la Navigation maritime de l'Escaut : mais qu'en attendant S. M. entendoit provisionnellement user de son Droit à cet égard en rétablissant incessamment cette Navigation, & qu'elle regarderoit la moindre insulte qui seroit faite à son Pavillon comme une déclaration de guerre & un acte formel d'hostilité de la part de la République, ce qui a été positivement réitéré par un Mémoire remis aux Plénipotentiaires Hollandois le 17 du mois dernier en réponse à celui du 7, par lequel les Etats-Généraux ont

Digitized by Google

refusé d'accéder à des propositions si justes & si modérées, sous le prétexte absurde & recherché, que le salut, la sûreté & l'indépendance de la République dépendoient de la clôture de l'Escaut; S. M. a ordonné à son Gouvernement Général des Pays-bas d'exécuter ce qu'elle avoit fait déclarer sur cet objet à la République; & en conséquence le Brigantin Impérial *le Louis*, Capitaine Lievin Van Isseghem, qui étoit depuis quelque tems à l'ancre au port d'Anvers & destiné pour Dunkerque ou Ostende, s'étant présenté le 8 du mois sous le Pavillon de l'Empereur au passage de l'Escaut Occidental, dit le *Hont*, & après que par une inhumanité sans exemple les Hollandois eurent fait enlever à son approche toutes les balises indiquant les bancs de sable & les écueils, pour le faire échouer, le Cutter Hollandois, *le Dauphin*, armé de 14 pieces de canon & dépendant de l'Escadre du Vice-Amiral Reynst stationnée devant Flessingue, arrêta ce navire marchand qui alloit à pleines voiles dénué de toute défense, en lui lâchant successivement & avec précipitation toute sa bordée, dont les derniers coups à mitrailles, que le Capitaine & l'équipage du navire & le Capitaine Ingénieur au service de S. M., *De Lannoy*, qui étoit à bord par ordre du Gouvernement, essuierent avec une bravoure qui leur fait le plus grand honneur, sans qu'il y eût d'autre accident qu'une légere blessure que reçut au visage le Capitaine du navire par un éclat de bois qui fauta des agrets endommagés par la canonade. Comme le public sera curieux sans doute de connoître au vrai les circonstances de cette expédition, nous transcrirons à la suite de cet article les Procès-Verbaux authentiques qui en ont été tenus de part & d'autre qui s'accordent parfaitement en substance.

Digitized by Google

Cette violence poussée, comme on le voit, jusqu'à l'atrocité, & à laquelle les Etats-Généraux ont cru pouvoir se porter malgré les conseils sages & salutaires que la Cour de Versailles leur a donnés de ne rien faire qui puisse blesser la dignité & la considération de S. M. l'Empereur, ne peut que fixer les yeux de l'Europe entière sur les suites qui en doivent nécessairement résulter.

Nous n'avons point de nouvelles encore de l'autre Brigantin impérial, qui doit avoir fait voile d'Ostende pour remonter l'Escaut jusqu'à Anvers, & nous sommes curieux de voir s'il sera reçu plus honnêtement par l'Escadre du Vice-Amiral Reynst qui l'attend à l'embouchure de l'Escaut.

Voici l'extrait du *Journal du Brigantin le* Louis *commandé par le Capitaine* Lieven van Hfeghem, *natif d'*Ostende, *allant sous pavillon impérial & royal du port d'*Anvers *à la mer.*

A onze heures du soir nous avons levé l'ancre & fait voiles jusqu'à vis-à vis le fort de Cruys Schantz, d'où l'on a crié *Werda* lorsque nous y mouillâmes, à quoi nous n'avons rien répondu, il étoit alors une heure après minuit.

Le Vendredi 8 Octobre 1784, nous fîmes voile, & nous passâmes avant sept heures vis-à-vis le fort Lillo, d'où l'on n'a rien dit.

Un quart avant 8 heures est venu un petit canot, ayant à bord 7 hommes, dont le chef nous a demandé où étoit le Capitaine; sur quoi le Capitaine qui étoit sur le pont, lui a répondu c'est moi; le Hollandois lui a demandé alors où il alloit, sur quoi le Capitaine lui répondit, nous venons d'Anvers & nous allons à la mer, le Hollandois repartit, vous devez déclarer; le Capitaine lui dit alors qu'il avoit ordre exprès de

Digitized by Google

S. M. l'Empereur & Roi JOSEPH II. de ne s'arrêter ni faire aucune Déclaration aux Douanes ou vaisseaux de la République des Provinces-Unies. Alors le canot s'éloigna de notre vaisseau & fit un signal.

A huit heures du matin nous passâmes devant un Brigantin á l'ancre portant pavillon Hollandois vis-à-vis de Saftingen il nous tira de loin un coup de canon à poudre, en hissant un signal de pavillon blanc & flamme Hollandoise; étant vis-à-vis de lui, il nous demanda d'où nous venions & où nous allions; le capitaine lui répondit que nous venions d'Anvers & que nous allions à la mer; il nous ordonna alors de mettre en panne, le Capitaine répondit de la maniere qu'il avoit répondu ci-devant au canot ci-dessus mentionné; l'on nous tira un coup de canon à balle en l'air; nous suivimes toujours notre route: l'on nous tira alors deux coups de suite à balle à fleur d'eau & fort près de la proue de notre navire: le Capitaine en montrant le décrèt de S. M. Imperiale & Royale dont il étoit muni, étant alors à la portée du pistolet du brigantin Hollandois, demanda si c'étoit par ordre exprès qu'on tiroit sur notre vaisseau, mais les Hollandois n'y firent pas d'autre réponse, que de nous lâcher trois autres coups de canon à balle & mitrailles dont notre vaisseau fut endommagé à un cap de mouton, rides & grand hauban du grand mât à tribord: les éclats ont frappé le Capitaine à la tempe droite, sans danger; la marmite qui se trouvoit sur le pont près de la cambuse á cuisine, a été frappée de mitrailles en deux endroits, la grande voile d'étai de hune a plusieurs marques de brûlure de cartouche.

Après cette bordée, le Capitaine Van Iffeghem

Digitized by Google

voyant son vaisseau en dommage, fit carguer les voiles, & dans le même moment l'on nous cria du Brigantin Hollandois, que si nous ne mettions pas en panne, l'on nous couleroit à fond, sur quoi nous jettames l'ancre : environ une demie heure après un Canot de la frégate Hollandoise, *le Pollux*, commandée par le Capitaine Wolfsberghen, nous aborda, trois Officiers Hollandois vinrent à notre bord, ils demanderent au Capitaine Van Isseghem d'où il venoit & où il alloit, le Capitaine leur fit la même réponse que ci-devant au Canot & au Brigantin (que nous avons appris être *le Dauphin* commandé par le Capitaine Cupieres) ils lui demandoient pourquoi il n'avoit pas amené au premier coup de canon, il leur répondit qu'il avoit ordre exprès de S. M. l'Empereur & Roi, de ne pas s'arrêter, & leur montra le Décret de S. M. qui leur fut lu & expliqué en Langue Flamande : le Capitaine leur dit qu'ils pouvoient garder ce Décret pour leur information ; ils répondirent qu'ils acceptoient comme une politesse de notre part, mais que nous ne passerions pas outre, & que nous n'avions qu'à retourner sur nos pas : nous répondimes que nous ne le pouvions pas ; le Capitaine Van Isseghem leur demanda s'ils avoient à leur chaloupe des gens pour amarrer son vaisseau, à quoi ils répondirent que non, que leur intention n'étoit pas de nous prendre, mais de nous empêcher à coups de canon de passer outre : nous avons demandé à ces trois Officiers si c'étoit par ordre exprès que l'on avoit tiré sur notre vaisseau ; ils répondirent unanimement que c'étoit par ordre exprès, le Capitaine Van Isseghem leur reprocha qu'on avoit tiré à mitraille sur notre vaisseau : l'un des Officiers répondit qu'il n'en savoit rien, mais l'un d'entr'eux convint que cela se pouvoit ; cette réponse a été entendue par le Capitaine, le se-

Digitized by Google

cond & l'Ecrivain : ces trois Officiers Hollandois se sont retirés, disant qu'ils alloient faire leur rapport.

Comme l'endroit où nous avions été forcés de jetter l'ancre se trouvoit trop près de la Côte de Flandre, le pilote nous fit observer qu'il conviendroit pour la sûreté du Vaisseau, d'encrer plus au large ; en conséquence l'on envoya le Canot, avertir le Brigantin Hollandois que nous allions changer de place : on lui répondit que nous pouvions ancrer où nous voulions, pourvu que nous ne dépassions pas le Brigantin, ou que nous ne nous missions pas à son côté. Le Brigantin Hollandois nous a fait dire depuis, de ne pas placer notre Vaisseau hors de la portée du porte-voix. Le Capitaine Van Isseghem ne peut que se louer de ses Officiers & de la fermeté de son équipage durant le péril du feu. Le Capitaine Lieutenant du Corps de Génie, De Lannoy, qui a été spectateur sur le pont près de la Barre pense de même, & a signé le présent Journal comme témoin. Fait à bord du Brigantin *le Louis*, vis-à-vis de Saftinghen sur l'Escaut, le 8 Octob. 1784, étoient signés *A. de Lannoy*, Capitaine Lieutenant & Ingénieur, *R. F. Peeters*, Ecrivain, *L. J. Van Isseghem*, Capitaine, *Cornelis Divoorts* second, *Paulus Artsens*, Pilote.

SUITE du Vendredi 8 Octobre 1784.

L'apres-midi nous avons mouillé plus au large & affourché le navire devant nos deux grandes ancres ; au quart avant six heures une chalouppe armée de la frégate *le Pollux* nous aborda, le premier Lieutenant, un Officier & leur Pilote sont venus à notre bord nous ordonner de la part du Capitaine de ladite frégate, de lever nos ancres & de venir nous placer sous le feu de ladite frégate ; le Capitaine Van Isseghem leur

Digitized by Google

répondit, qu'ayant été forcé par le brigantin *le Dauphin*, à jetter l'ancre dans l'endroit où il se trouvoit, avec menace d'être coulé à fond, s'il tentoit de le dépasser, il refusoit de bouger : sur quoi le premier Lieutenant déclara qu'il alloit lui même faire lever nos ancres par l'équipage de sa chaloupe & conduire notre vaisseau en l'endroit ordonné : en effet tous les gens de la chaloupe monterent à notre bord & commencerent à lever nos ancres, mais par leur mauvaise manœuvre, ils mirent notre vaisseau sur un banc de sable à la côte de Flandre à Safringhen, où il demeura toute la nuit en grand danger d'être rompu ; les Officiers Hollandois & leur équipage consistant en seize hommes, sont restés constamment à notre bord & y sont encore aujourd'hui samedi 9 Octobre 1784 ; à onze heures du matin notre vaisseau n'étant pas encore dégagé, la marée ayant monté, notre vaisseau fut mis à flot & les Hollandois l'ont affourché à peu près dans le même endroit où nous avions été forcés de jetter l'ancre ; pendant l'après-midi les Hollandois ont changé & renouvellé le monde qui étoit à notre bord. Vers les six heures du soir arriva un exprès porteur d'ordres du Gouvernement Général des Pays Bas, en conséquence desquels le Capitaine Van Isseghem s'adressa au premier Lieutenant de la frégate *le Pollux* qui étoit sur notre bord, en lui demandant s'il persistoit à empêcher que notre vaisseau feroit voile vers la mer : ce Lieutenant répondit, que ses ordres n'étoient pas changés & qu'il falloit s'adresser au Capitaine de la frégate *le Pollux* ; là dessus le Capitaine Van Isseghem est allé à bord de la susdite frégate & a demandé, par ordre de S. M. L'EMPEREUR ET ROI au Capitaine comman-

Digitized by Google

dant ladite frégate, s'il vouloit laisser passer vers la mer notre vaisseau arrêté ? ce Capitaine lui demanda s'il avoit fait sa déclaration à Lillo, sur quoi le Capitaine Van Isseghem qui répondit qu'il avoit ordre exprès de ne reconnoître aucun domaine de la république des Provinces-Unies ni ses vaisseaux, le Capitaine de la frégate déclara alors qu'il ne pouvoit pas laisser passer notre vaisseau, & qu'il feroit rapport de cette demande à ses maîtres : nous nous préparâmes alors à quitter le vaisseau pour nous rendre à Bruxelles, selon les ordres reçus ; le Capitaine Van Isseghem chargea son second & l'Ecrivain qu'il a laissé à bord avec tout l'équipage, de se conformer aux instructions reçues ce même jour : au moment de notre départ, le premier Lieutenant de la frégate *le Pollux* demanda au Capitaine Van Isseghem le nom de son vaisseau & celui du propriétaire, la grandeur de son vaisseau, le nombre de l'équipage, l'endroit d'où il venoit & où il alloit, ce lieutenant inséra le tout dans les rubriques d'une tablette imprimée ainsi que le nom d'Augustin de Lannoy comme passager. Lorsque nous abandonnâmes le vaisseau, il s'y trouvoit à bord le Lieutenant de la frégate *le Pollux* & un autre Officier Hollandois avec vingt quatre hommes destinés à y passer la nuit, lesquels étoient venus sur trois chaloupes armées. La partie du présent Journal qui est postérieure à onze heures du matin du samedi 9 Octobre 1784, n'est pas insérée au livre de Lok du Brigantin *le Louis*, ayant été rédigée à Bruxelles le matin du Dimanche 10 Octobre 1784, ayant été pressés par la marée de nous mettre en route. Etoit signé L. J. Van Isseghem, Capitaine, A. De Lannoy, Capitaine Lieutenant & Ingénieur.

Digitized by Google

La résolution de LL. HH. PP. prise le 9 octobre à onze heures du soir, fait présager des événemens de la plus grave importance, comme on en jugera par cette piece interessante.

Son Alteſſe ayant comparu à l'assemblée a rapporté à LL. HH. PP. qu'il avoit reçu ce même soir une Lettre du Capitaine Volbergen, écrite à bord de la Frégate la Pollux, le 8 du présent à une heure & demie après-midi, étant á l'ancre devant Saftingen, contenant que le même jour à midi & demi il avoit reçu les ordres respectifs de S. A. S. du 7 précédent.

Que S. A. S. devoit, á son regret, donner connoissance que le même matin un Bricq, sous Pavillon Autrichien, étoit descendu d'Anvers; que le Lieutenant Cuperus qui étoit á l'ancre á la distance d'une demi-portée de canon au-dessus de lui, avoit envoyé vers le Bricq une Chaloupe avec un Officier, & avoit fait exhorter le Capitaine á se mettre á l'ancre, ce qu'il avoit refusé de faire; sur quoi le Lieutenant Cuperus lui avoit ordonné de s'approcher; mais que voyant qu'il continuoit á faire voile, il avoit fait lâcher un coup de canon á poudre, lequel, ayant été sans effet sur le Capitaine, fut suivi d'un coup á boulet, & ensuite accompagné d'une entiere décharge, vû que le Bâtiment persistoit toujours dans sa marche. Qu'alors le Capitaine Autrichien s'étoit approché, & avoit pris le parti de mettre à l'ancre, où il se trouvoit encore au départ de la Lettre.

Que S. A. S. avoit jugé le contenu de ladite Lettre d'une trop haute importance pour différer de la communiquer d'abord à LL. HH. PP. afin qu'Elles puſſent délibérer sur cela comme Elles jugeroient le plus convenable pour le plus grand bien du pays.

Digitized by Google

Sur quoi ayant été délibéré, & entendu le rapport de MM. de Linden, de Hemmen, & autres Députés de LL. HH. PP. pour les affaires maritimes; ladite Lettre ayant encore été examinée devant l'assemblée, & ayant été pris les considérations & avis des Colleges respectifs de l'Amirauté se trouvant ici; ayant été ensuite aussi en conférence avec quelques Seigneurs Commités du Conseil d'Etat, & enfin pris sur le tout les considérations & sages avis de S. A. S., il a été trouvé bon & entendu:

Qu'il sera écrit & ordonné au Capitaine Volbergen de relâcher d'abord le Bâtiment descendu d'Anvers, quoiqu'il puisse être regardé en contravention à l'égard du fait de passer devant le fort de Lillo sans y avoir pris un passe-port pardevant le College de l'Amirauté de Zélande, pour cette fois, & d'en retirer la garde, si l'on y en a fait mettre une, á condition que le Capitaine dudit Bâtiment retourne d'abord á Anvers, ou s'engage par écrit â ne point continuer son voyage par l'Escaut. Et qu'il sera envoyé Copie de cet ordre á M. le Vice-Amiral Reynst pour son information.

Qu'ensuite il sera écrit á MM. les Ministres-Plénipotentiaires de LL. HH. PP. á Bruxelles de porter au plutôt plainte, en termes mesurés mais avec tout le sérieux nécessaire, auprès de M. le Comte de Belgiojoso, sur ce qu'hier 8 du mois courant, un Bricq sous Pavillon Autrichien étoit venu á descendre d'Anvers; que non-seulement il avoit passé le Comptoir de Lillo, derniere garde du côté de la République, sans prendre de passeport, chose directement contraire au droit de LL. HH. PP. á l'égard de la recette des droits par eau qui s'y levent, mais même qu'il avoit encore voulu passer de la même maniere un des Bâtimens de l'Etat ou Vais-

Digitized by Google

seau de garde posté devant Saftingen, sans vouloir s'arreter, malgré l'ordre exprès remis au Capitaine par un Lieutenant au service de l'Etat, sans même vouloir s'approcher, sur ce qui lui fut dit de la part du Lieutenant Cuperus, Commandant le bâtiment de l'Etat, ni sur le coup suivant tiré á poudre, ni sur le coup ensuite tiré à plomb, jusqu'a ce qu'enfin il ait fallu lui lâcher la bordée entiere.

Qu'une telle marque de mépris des ordres d'un Officier de l'Etat, sur le territoire incontestable de LL. HH. PP. ne fourniroit point matiere á leurs plaintes, mais à être réprimé d'abord par Elles, si Leurs Puissances n'avoient observé que M. le Comte de Belgiojoso avoit déclaré le 5 de ce mois aux Ministres-Plénipotentiaires de la République, qu'un tel Bâtiment descendroit l'Escaut par ordre exprès de S. M. I.

Que LL. HH PP. comprennent que cet ordre de l'Empereur auroit été donné avant que S. M. I. ait été ou ait pu être convenablement instruite de l'importance dont l'ouverture de l'Escaut est regardée en ce pays, & avant que LL. HH. PP. aient fait voir, par leurs Résolutions du 30 Août & 24 Septembre dernier, à S. M. I. & à M. le Comte de Belgiojoso, qu'il étoit de toute impossibilité de retirer les ordres, qui depuis le Traité de Munster ont toujours eu lieu pour tenir l'Escaut fermé. Que LL. HH. PP. croiroient manquer à la magnanimité de S. M. I., si elles pensoient jamais qu'Elle voulût soutenir des prétentions sur la République, qui ne seroient point conformes à la justice & à l'équité, que par cette raison, LL. HH PP. ne peuvent s'attendre à un tel soutenu à l'égard de la Navigation libre sur l'Escaut de la part de S. M. I. Considérant que par le Traité de Munster ce droit de tenir l'Escaut fermé du côté de LL. HH. PP. avoit été reconnu en

Digitized by Google

même tems que l'indépendance de la République ; que ni le Roi Philippe IV, avec qui ledit Traité a été conclu, ni ses successeurs dans le temps, n'avoient jamais porté aucune atteinte à ce droit ; que le Roi Charles II en particulier n'avoit possédé les Pays Bas que sur ce pied ; qu'à l'occasion de la grande alliance de 1701, il n'avoit point été fait d'autres limitations à cet égard ; que les susdits pays avoient été livrés, suivant le Traité de la Barriere en 1715 à feu l'Empereur Charles VI sur le même pied, & possédés de même par ses successeurs jusqu'à ce jour ; que dans les conférences tenues à Anvers & à Bruxelles, où tout ce qui étoit litigieux à l'égard des Pays-Bas Autrichiens avoit été traité, il n'avoit point été porté la moindre plainte contre la fermeture de ladite Riviere, & que même encore par le Tableau du 4 Mai de cette année, qui devoit contenir toutes les prétentions de S. M. I. à la charge de la République, il n'en est pas question d'un seul mot.

Que leurs Hautes-Puissances considèrent que S. M. I. avoit regardé l'ouverture ou fermeture de l'Escaut comme une affaire de peu d'importance pour la République, & l'avoit, par cette raison, proposée comme une marque de sa modération & affection, ainsi que S. M. I. a bien voulu s'exprimer, & comme un moyen d'arrangement par où l'on pourroit mettre fin à d'autres prétentions plus importantes selon ladite Majesté : Que LL. HH. PP. supposoient aussi de même qu'il étoit uniquement à attribuer ledit ordre, à la persuasion positive dans laquelle Sa M. I. paroissoit être, qu'Elles n'hésiteroient point à embrasser cet arrangement comme une preuve convaincante de sa bienveillance : mais que Leurs Hautes Puiss., suivant leur devoir, devant juger des intérêts de la République selon leurs lumières & celles de leurs prédécesseurs,

Digitized by Google

regardoient l'ouverture de l'Escaut comme de la derniere conséquence pour l'Etat, & étroitement liée avec le maintien & la sureté du pays; de maniere qu'il ne leur est point permis de s'en départir. Que Leurs Hautes Puiss. s'étoient déjà expliquées de cette maniere par leurs Résolutions du 24 Septembre, mais qu'Elles avoient appris à regret que, par accident, le contenu de cette Résolution n'avoit pu être communiqué avant le 5 de ce mois à M. le Comte de Belgiojoso; par où il peut être résulté que les ordres pour le départ du susdit bâtiment, n'avoient pu rester hors d'exécution.

Que Leurs Hautes Puiss. se confioient néanmoins que comme Elles avoient donné les preuves les plus convaincantes de leurs égards pour S. M. I., entr'autres par l'évacuation de Namur & autres villes de la Barriere (quoiqu'elles n'eussent accedé à la grande alliance de 1701, & fait une guerre si ruineuse, que pour obtenir ladite Barriere) ainsi qu'en retirant provisionnellement le Vaisseau de guerre de devant Lillo, quoique ce Vaisseau y eût resté sans contestation depuis la paix de Munster jusqu'à la presente année. Que ce même esprit de conciliation & d'égards, avoit aussi éclaté de la maniere la plus claire par leur Réponse au tableau des prétentions de S. M. I.; & comme il conviendroit encore par tout ce qui seroit remis ultérieurement en main sous peu de temps à M. le Comte de Belgiojoso, pour répondre à ce qui est posé dans le Mémoire de replique remis le 23 Août aux Ministres de la République.

Que la même maniere de penser de LL. HH. PP. étoit encore manifestée dans le déclaratoire fait par leur Résolution du 30 Août dernier, de condescendre en substance, à l'égard de toutes les prétentions de S. M. I. énumérées dans ledit Tableau, à tout ce qui seroit raisonnable, & d'ap-

Digitized by Google

porter quant au reste toute facilité possible, en s'en rapportant au jugement des Puissances étrangeres.

Que LL. HH. PP. ne pouvoient donc point attendre de la noblesse connue des sentimens de l'Empereur, qu'il voudroit exiger autre chose de plus de cet Etat, qui souvent avoit trouvé dans son illustre Maison de la protection & des secours, & qui aussi pour l'aggrandissement & le service de cette même Maison, avoit souvent employé ses forces : bien moins encore pouvoient-elles attendre qu'il seroit exigé d'elles un sacrifice qui au moins dans la suite devroit entraîner immanquablement la ruine totale de la République.

Que LL. HH. PP. esperent au contraire que S. M. I., suivant sa sagesse connue, sa magnanimité, & sa bienveillance déclarée, laissera la République dans la possession tranquille de son droit légitimement acquis de tenir l'Escaut fermé, afin de prévenir pour la suite tout ce qui pourroit donner occasion à quelque discussion à cet égard. Que LL. HH. PP. pour preuve surabondante de leur considération inaltérable pour S. M. I., avoient donné ordre que dans le passage devant Lillo, dans le cas où l'on n'y prendroit pas les passeports nécessaires, il ne fût employé la moindre violence ; qu'aussi les ordres ordinaires pour lesquels les bâtimens de l'Etat, ou navires de garde étoient placés sur la Riviere, avoient été exécutés avec tant de ménagement, que le Capitaine Autrichien avoit été d'abord bien expressément prié, par un Officier envoyé vers lui, de se mettre à l'ancre ; qu'à son refus, cette réquisition avoit été répétée par l'Officier-Commandant, & que ce n'est que sur le refus obstiné du Capitaine, qu'il a été usé de voie de contrainte, ainsi qu'il a lieu à l'égard de tous autres bâtimens, de nation ou pavillon quelconque, qui se mettroient dans le cas.

Digitized by Google

Que LL. HH. PP. continuant & persistant dans le même esprit, ont ordonné au Capitaine Volbergen que, quoique tous navires, sans distinction de nation, qui passent la derniere garde sans y prendre des passeports, soient condamnables par devant le College de l'Amirauté, il relâchât cependant pour cette fois le Bricq, & en ôtât la garde, s'il y en avoit une, moyennant qu'il s'en retournât, ou s'engageât formellement à ne point descendre plus loin l'Escaut.

Une grande partie des troupes formant les garnisons des Pays-Bas Autrichiens, s'est mise en mouvement, pour se rendre, à ce qu'on dit, à S. Gilles, près d'Anvers, & vis-à-vis de Hulst; dans les environs de Santuliet, il a été ordonné des quartiers pour 2000 hommes. De leur côté, LL. HH. PP. ont arrêté une augmentation dans l'armée, de 14000 hommes, & l'on fortifie de quelques bâtimens de guerre l'escadre stationnée dans l'Escaut.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

Parlement de Paris, Grand'Chambre.

Cause entre le sieur Charpentier, Me Tapissier. — Et les Marquis de Ch... & de Laub... — Quasi-Delit.

Le quasi Delit donne à celui qui en est la victime contre celui qui en est l'auteur, même involontaire, une action en dommages & intérêts, pour réparation du préjudice souffert. Ce principe est incontestable. — Le Sieur *Charpentier*, Me Tapissier, pere de famille, dont le travail faisoit le soutien, privé d'une jambe par l'effet d'une imprudence qui paroissoit commune au sieur Marquis de Ch... & de Laub..., réduit,

Digitized by Google

par cette mutilation, à l'impuissance presque absolue de travailler dans son état, avoir droit, sans doute, de demander une indemnité aux auteurs de son accident, &, suivant toutes les apparences, elle ne pouvoit manquer d'être considérable; mais devoit-elle être prononcée solidairement contre tous deux? Les premiers Juges l'avoient pensé ainsi; se sont ils trompés? L'indemnité qu'ils ont adjugée étoit-elle trop considérable? Tel étoit l'objet de l'instance jugée en la Cour; voici le fait: — Le 21 Septembre 1773, le Sieur Charpentier étant allé, pour affaires de son état, aux villages de Viry & de Savigny, accompagné des Sieurs Leclerc, Ebéniste, & Viard, arriverent sur les deux heures & demie à l'Auberge de la *Belle Epine*, entre Juvisy & Ville-Juif, ils y commanderent leur dîner. Les Sieurs Marquis de Ch.... & de Laub..., son beaufrere, après avoir chassé dans le Canton, faisoient halte dans la même Auberge. Les fusils des Chasseurs étoient chargés & armés; & ils étoient placés debout sur le passage de la porte cochere. Le dîner des Sieurs *Charpentier*, *Leclerc* & *Viard* fini, ils se disposoient à s'en retourner à Paris. A peine le sieur Charpentier eut-il mis le pied sur le seuil de la porte de la salle, que plusieurs des fusils, amoncelés par les gens des Marquis de Ch... & de Laub..., vinrent à glisser l'un sur l'autre. Un des fusils tomba, se déchargea, & le coup, dont la direction tendoit au-dedans de la salle, fracassa la jambe droite du Sieur Charpentier. Les cris répandent l'allarme dans l'Hôtellerie. Chacun accourt, & on porte le blessé sur un lit. Le Sieur Viard, ami du Sieur Charpentier, amasse les os & la moële de la jambe fracassée, qui étoient restés dans la baie de la porte, & les présente aux

Digitized by Google

Marquis de Ch... & de Laub..., qui émus par ce spectacle affreux, envoyent chercher le Chirurgien de *Thiais*. Le blessé fut pensé, &, quelques heures après, transporté à Paris sur un brancard, accompagné du Chirurgien. — Quatre Chirurgiens de Paris décidèrent que la blessure étoit incurable, & qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de couper la jambe ; ce qui fut exécuté. Le sieur Charpentier fut quatre jours en danger & dut à la force de son tempérament le bonheur de guérir, & de pouvoir, après quatre mois, se soutenir à l'aide d'un bâton & d'une jambe de bois. — Quelques amis du Sieur Charpentier sollicitèrent inutilement les Marquis de Ch... & de Laub.. de lui donner un dédommagement considérable. Le Sieur Charpentier lui-même n'ayant pu rien obtenir, lorsqu'il fut en état de sortir & de se traîner chez les délinquans, ils ont été assignés, à sa requête, au Châtelet, les 23 Juin & 7 Juillet 1774, pour se voir condamner solidairement à lui payer 42000 l., savoir, 12000 l. pour dépens pour la maladie, & 30000 l. pour dommages & intérêts. — Le 18 Décembre 1778, Sentence intervint, qui condamna les Marquis de Ch... & de Laub.. solidairement à payer au Sieur Charpentier la somme de 20000 l. pour dommages intérêts, & frais de maladie. — Les Sieurs Marquis de Ch... & de Laub... ont interjetté appel de cette Sentence. — Arrêt du 12 Juillet 1784, au rapport de M. *Nouet* qui, en infirmant la Sentence du Châtelet, décharge le Marquis de Ch.. des condamnations contre lui prononcées, dépens compensés ; condamne le Marquis de Laub... à payer 12000 l. au Sieur Charpentier, savoir 10000 liv. pour dommages & intérêts, & 2000 l. pour frais de maladie, & aux dépens.

Digitized by Google

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, le 11 Octobre.

ON peut juger des progrès du Commerce de la Ruſſie par le produit des Douanes. En 1763, elles rapporterent trois millions de roubles; aujourd'hui, elles en rendent plus de cinq millions. On s'occupe toujours de perfectionner la navigation du *Niéper;* elle procurera d'immenſes avantages en faiſant baiſſer le prix des marchandiſes. Le chanvre de Ruſſie exporté par *Taganrok* ſur la Mer Noire, ſera près de 50 pour cent moins cher que celui qui vient par Petersbourg & par Riga.

Pendant le ſéjour du Roi de Suede dans l'étranger, il fut queſtion cet Eté d'éclairciſſemens demandés par la Cour de Péterſbourg à celle de Stockolm, au ſujet de quelques changemens dans l'adminiſtration des forces militaires de la Suede. Le Comte de

Digitized by Google

Creutz, premier Ministre, donna au Résident de l'Impératrice une réponse ignorée jusqu'à ce jour, dont le contenu est digne d'observation. Le Ministre Suédois écrivit en substance :

» Que rien n'étoit plus généreux ni plus conforme au caractere élevé de S. M. l'Impératrice que la maniere ouverte & amicale, dont Elle avoit ordonné à M. de *Ruckmann* d'entretenir le Ministre *Suédois* sur les bruits venus à la connoissance de Sa Majesté, comme s'il se faisoit des préparatifs de guerre en *Suède* & sur les Frontieres : que M. de *Creutz* étoit trop bien informé des sentimens dont le Roi son Maître étoit animé envers son auguste Souveraine, pour ne pas s'assurer que S. M. *Suédoise* trouveroit dans ce procédé de nouveaux motifs d'amitié & d'attachement envers S. M. Impériale ; que des éclaircissemens sinceres étoient le meilleur moyen de dissiper des ombrages conçus & d'effacer des impressions erronnées, auxquelles des rapports faux & exagérés avoient pu donner occasion ; que, quoique M. de *Creutz* ne fût pas en état de donner une réponse ministérielle en forme, avant que l'affaire eût été mise sous les yeux du Roi, il étoit néanmoins assez instruit de ses vues, & des arrangemens qui se faisoient par ses ordres sur la flotte & dans l'armée, pour qu'il pût avoir l'honneur d'informer provisionnellement M. de *Ruckmann*, qu'il n'avoit été fait ni ne se faisoit dans les Ports de *Suède* ni dans aucun endroit sur les Frontieres, des préparatifs de guerre ; qu'il ne se rassembloit point de troupes en *Scanie* ; & qu'à *Carelscrona* l'on ne formoit d'autres magasins que ceux qui, suivant le nouveau Réglement, étoient destinés à l'entretien de la Marine ; »

Digitized by Google

» Que M. de *Creutz* ne pouvoit cacher que S. M. en agissoit comme il convenoit à un Gouvernement sage & actif; que le Roi régloit son système militaire & défensif, de façon à pouvoir toujours le tenir sur le même pié : que sa flotte n'étant pas dans le meilleur état, il rétablissoit sa Marine avec économie : que les Places Frontieres dans la *Scanie* étoient tombées en décadence; qu'en conséquence S. M. avoit donné ordre de les réparer : que son artillerie se gardoit dans la Capitale; qu'elle y étoit inutile à présent, puisque le Roi étoit assuré de l'amitié de l'Impératrice; qu'ainsi il la faisoit distribuer dans ses Places Frontieres, à la défense desquelles elle appartenoit, & où elle devoit rester naturellement : »

» Que c'étoit là tout ce qui s'étoit passé, non pas en secret, mais ouvertement & sous les yeux du Public : que les forces nombreuses qui, suivant les bruits publics, avoient été rassemblées en *Scanie*, consistoient en 2000 hommes, partagés aux travaux de *Christianstadt* & de *Landskroon* : Que ces arrangemens n'indiquoient pas les moindres vues hostiles; & qu'au contraire c'étoient des mesures pacifiques, qui tendoient au maintien de cette tranquillité, par laquelle le Gouvernement du Roi étoit devenu si précieux à son Peuple. »

M. le Comte de *Creutz* finissoit sa réponse, en assurant, » que le Roi son Maître, sensible aux preuves réitérées, qu'il n'avoit cessé de recevoir de l'amitié de S. M. l'Impératrice, ne souhaitoit rien davantage que de lui donner des preuves réelles de son amitié réciproque; & que S. M. considéroit la bonne intelligence qui subsistoit entre Elle & l'auguste Souveraine de *Russie*, comme le trait le plus heureux & le plus glorieux de son régne. »

Digitized by Google

On mande de Stockolm, que dans le cours de l'année, on finira les deux vaisseaux mis sur les chantiers de Carlscrone, & qui porteront la Marine Suédoise, au nombre de 24 vaisseaux de ligne.

Le Roi de Suede, selon les mêmes lettres, a nommé le Baron de *Wankuf*, Gouverneur de l'isle de S. *Barthelemi* : la frégate le *Gripen* doit l'y conduire.

Berlin, le 12 Octobre.

Le Roi a assigné aux pauvres de Potsdam un capital de 10,000 rixdalers, qui sera placé solidement, & dont les intérêts seront employés pour leur soulagement.

S. M. a ordonné de construire à ses frais 40 nouvelles maisons dans cette Capitale, & d'en bâtir aussi à Spandau & à Potsdam, où l'on élévera en même temps quelques nouvelles casernes. Les fonds que S. M. a assigné pour les édifices à bâtir dans les villes de Silésie se monte à 170,000 rixdalers.

La Gazette de cette ville du 9 courant, désavoue la convention du Roi avec la ville de Dantzick, telle qu'on l'a publiée dans les Journaux & Papiers publics; elle ajoute qu'elle n'est point conforme à l'original écrit en langue Allemande, & que la publication authentique de cette piece se fera aussi-tôt que la convention sera ratifiée.

De Vienne, le 16 Octobre.

Les innovations, les Ordonnances, les travaux, les entreprises relatives au commerce se multiplient ici au même instant,

Digitized by Google

avec tant de rapidité, qu'à peine a-t-on le temps de s'en instruire. En *Croatie*, ce sont des ponts ordonnés pour faciliter les communications; en Transylvanie, c'est la riviere d'*Aetflus* qu'on veut rendre navigable, & dont plusieurs Ingénieurs dirigent les travaux; à *Lemberg*, c'est une promesse Impériale promulguée, de protéger efficacement les exportations sur le Niester des productions de la Province; ici, des encouragemens aux filatures de laine & aux fabriques de draps, en assurant une prime de trente creutzers par chaque quintal de laine filée, ou d'étoffes de cette matiere, exportées à l'étranger. Toutes ces opérations influeront peut-être sur l'industrie, qui a encore de grands pas à faire, avant de servir aux besoins de l'étranger.

Quelques-uns des Réglemens nouveaux ne sont pas exécutés, ou se trouvent suspendus par l'expérience de leurs inconvéniens. Il a fallu rendre aux Seigneurs, ainsi que nous l'avons rapporté, les Justices féodales; l'imposition du 40 pour cent excite de grands murmures; l'établissement de la conscription militaire en Hongrie rencontre une opposition des paysans, telle qu'ils ont, à ce qu'on débite, tué plusieurs Ingénieurs; l'usage de la langue Allemande dans le même Royaume n'y rencontre pas moins d'obstacles; enfin, les remontrances au sujet des nouveaux cercueils, viennent de produire la suspension du Réglement jusqu'au retour de S. M. I.

La Requête des Négocians contre le nouvel Edit de commerce, restera sans effet.

Digitized by Google

Ils ont sollicité en Corps, le Comte de *Zinzindorf* de les appuyer auprès de l'Empereur ; mais ce Ministre leur a répondu que, si le nouvel ordre de choses eût dépendu de lui, il l'eût mis en exécution depuis vingt ans. On peut regarder ce Seigneur, très-versé dans l'économie politique, comme l'un des auteurs principaux de toutes les réformes commerciales. Un nouveau regne a dû y préparer les sujets, puisque du vivant de l'Impératrice, ces matieres avoient déjà occupé le cabinet & les Politiques, & qu'on avoit fondé des chaires pour développer & enseigner publiquement les principes de cette branche d'administration.

Entre les Ordonnances contre l'émigration, publiées dans plusieurs Monarchies, en Prusse, dans le Margraviat de Bade, & ailleurs, on distinguera celle que vient de rendre notre Cour. Les voyages même y sont soumis à tant de gênes, qu'on ne sera gueres tenté de passer les frontieres pour y rentrer. Voici les principales sanctions de cet Edit, dont le préambule est dicté par la saine politique.

Nous JOSEPH II. &c. *Il seroit inutile de porter des loix contre les émigrations, & de vouloir les empêcher par la rigueur, si tous les sujets étoient convaincus des obligations qu'ils ont à l'état, sous les loix duquel ils trouvent de la protection pour leurs personnes, leurs familles, leurs biens & leur industrie, & qu'il n'y en eût pas parmi eux qui, après avoir joui de toutes ces prérogatives, oublient par des vues indirectes ou quelques avantages apparens, ce qu'ils doi-*

Digitized by Google

vent à leur patrie. Afin donc que les transgresseurs des loix si souvent renouvellées ne puissent prétexter cause d'ignorance, nous rassemblerons, par l'édit suivant, tout ce qui a été ordonné successivement, tant à l'égard des émigrations, que des autres objets qui y ont rapport, tels que les enrôlemens faits par des étrangers, les enlevemens par ruse ou par force, &c.

I. De l'émigration. §. 1. Il faut considérer comme *émigrant* tout sujet *qui sort de nos pays héréditaires pour aller s'établir chez l'étranger & ne plus retourner dans sa patrie*; un tel dessein se manifeste d'abord, ou par l'action même du fugitif, ou par le tems de son absence.

§. 2. Les actions qui prouvent de la part de l'émigrant, l'intention de ne plus retourner chez lui, sont; 1°. lorsqu'il exerce en pays étranger quelque emploi civil ou militaire; 2°. qu'il y est entré dans une communauté religieuse; 3°. qu'il est allé habiter une contrée où il n'avoit ni terres, ni maison commerçantes; 4°. quand une personne du sexe se choisit un époux en pays étranger.

§. 3. Le dessein formé de ne plus retourner dans sa patrie, se manifeste par le tems de l'absence; 1°. quand un sujet, qui s'est retiré sans la permission du magistrat, reste pendant 3 ans en pays étrangers; 2°. lorsqu'après avoir demandé la permission de s'absenter, il a laissé écouler le terme prescrit, sans en solliciter la prolongation; 3°. toutes les fois qu'ayant été cité édictalement, il néglige de comparoître ou d'alléguer des raisons solides pour justifier son absence.

§. 4. Comme il importe moins à l'état de punir l'émigration que de l'empêcher, il est enjoint spécialement aux régences, directeurs des cercles, magistrats & supérieurs, d'obvier, autant

Digitized by Google

qu'il sera possible, à tout ce qui pourroit engager les sujets à s'expatrier, & d'avoir l'œil ouvert sur ceux, dont la conduite décéleroit un dessein prémédité de quitter leur pays.

§. 5. Le prétexte principal de ceux qui s'expatrient étant, que dans leurs pays ils manquent de moyens de pourvoir à leur subsistance, les régences, &c. veilleront à ce qu'il ne soit point mis d'entraves à la bonne volonté des sujets; il faudra au contraire qu'on leur facilite les voies de se procurer du travail, & qu'on augmente, s'il en est besoin, dans les provinces, le nombre des filatures de lin, de chanvre, de laine, &c.; l'oisiveté en sera bannie, & l'on obligera par force les fainéans à s'occuper honnêtement pour se procurer de quoi vivre.

§. 6. Quoique les voyages puissent souvent servir de prétexte aux sujets qui voudroient s'expatrier, il ne sera cependant pas défendu aux commerçans de se rendre en pays étrangers pour leurs affaires; mais il faudra toujours, qu'avant de partir, ils en demandent la permission aux régences respectives. Dès que les jeunes gentilshommes auront atteint la vingt-huitieme année de leur âge, ils seront libres de voyager, mais avant cette époque, ils n'en obtiendront la permission qu'en alléguant des raisons importantes & approuvées par la Cour. Les négocians & autres sujets non militaires demanderont les passeports à leurs magistrats respectifs qui devront les leur délivrer sans délai, ni difficulté.

§. 7. Tous nos autres sujets qui voudront, pour quelque raison que ce soit, aller en pays étranger, ou même dans quelques-uns de nos états, tels que les *Pays Bas*, l'*Italie*, le *Haut-Brisgau* & la *Suabe-Autrichienne*, où l'on ne sauroit se rendre, sans passer sur des territoires

Digitized by Google

étrangers, devront en demander la permission à leurs magistrats, qui ne pourront l'accorder que de l'avis des directeurs de cercles & des commandans militaires.

§. 8. Quant à nos pays héréditaires, la noblesse, les commerçans & toutes les personnes qui ne dépendent pas du militaire, seront libres d'y voyager. Les sujets ne devront se munir de passeports, que lorsqu'ils se rendront d'un cercle ou d'une province à l'autre.

§. 9. Les artisans étrangers qui voyageront dans nos états héréditaires, auront la liberté d'en sortir quand bon leur semblera. Les artisans natifs qui voudront aller travailler en pays étranger, n'en obtiendront la permission que lorsqu'ils auront donné des preuves d'une habileté particuliere, & qu'on sera fondé à croire qu'ils voyageront avec fruit. (La même restriction a lieu en Prusse, &c. &c.)

On commence à être très-mécontent de l'établissement pour les pauvres, dont on avoit fait d'abord les plus grands éloges: la mendicité est aussi commune qu'auparavant; & jusqu'ici les seuls Directeurs, qui coûtent 24000 florins, ont profité de l'institution: son étendue est son principal vice; au lieu de réunir & de mettre tout en masse, il importeroit de diviser.

L'Imprimeur & Libraire de la Cour, *Trattner* avoit vendu les Patentes sur les marchandises défendues, au prix de vingt creutzers; un ordre de l'Empereur l'a obligé d'en restituer 14 aux acheteurs.

DE FRANCFORT, le 21 Octobre.

L'Empereur vient d'établir une nouvelle

Digitized by Google

chaire de Poésie, Eloquence & Belles-Lettres dans l'Université de Fribourg en Brisgaw, & M. *Jacobi*, d'Halberstad, poëte Allemand distingué, y a été appellé : il est Protestant.

On a publié à Vienne un nouveau Réglement pour la Banque, qui, en laissant subsister l'intérêt de 4 pour 100 pour les capitaux de 50,000 florins, le réduit à 2 pour cent, lorsque le capital surpassera cette derniere somme. On présume que le but de cet arrangement est d'engager les gros capitalistes à retirer leurs fonds de la Banque, & à les employer à l'établissement des fabriques.

M. *Czaki*, Grand-Echanson de la Couronne en Pologne, est célébre depuis long-temps par son zele pour ce qu'il appelle la Religion. On sait avec quelle vigilance les Russes le garderent durant les derniers troubles, pour se garantir de son enthousiasme. Il portoit la dévotion si loin, qu'il avoit toujours une corde autour du cou, à laquelle étoient suspendus des os de Saints : il n'ôtoit jamais cette amulette. Il vient de donner une nouvelle preuve des mêmes sentimens. Un Evêque de *Kiov*, nommé *Samuel Ozga*, mourut à *Lemberg*, dans le temps que cette ville appartenoit encore à la Pologne, & il fut enseveli dans l'Eglise des Jésuites, en odeur de sainteté. Depuis que Lemberg est sous la domination Autrichienne, le dévot Echanson craignant que la tombe de l'Evêque ne fût profanée, a pris la résolution, malgré son âge très-avancé & des dépenses considérables, d'aller chercher les os du Saint, de les transporter à *Zytomirz* dans la Cathédrale, qu'il a bâtie, & de célébrer de nouvelles funérailles. Les Inscriptions du Catafalque sont une suite de passages ostéologiques tirés des livres saints.

Digitized by Google

Un Voyageur très éclairé s'exprime de la maniere suivante, relativement au commerce d'Altona : » Le commerce de cette » ville, dit-il, bâtie dans la vue de nuire au » commerce de Hambourg, est cependant » toujours dépendant de cette derniere pla- » ce. Presque toutes les affaires d'Altona » sont faites à la bourse & par la banque de » Hambourg. Il est vrai qu'on a aussi établi » une bourse & une banque à Altona, mais » l'expérience a prouvé que ces sortes d'éta- » blissemens sont la suite d'un commerce » & qu'ils ne créent point, ni n'étendent ce- » commerce ».

ITALIE.

DE LIVOURNE, le 4 Octobre.

Hier, dit une Lettre de Livourne du 22 Septembre, une polaère Françoise arrivée de *Biserte* en *Afrique* dans ce port en six jours de navigation, nous a rapporté que l'escadre *Vénitienne*, consistant en trois vaisseaux de ligne, deux frégates, deux chebecs, deux bombardes & une barque, étoit arrivée devant *Tunis* le 1er de ce mois ; & que le Dey avoit envoyé un de ses Officiers vers le Chevalier *Emo*, Chef de l'escadre, à qui il doit avoir tenu le discours suivant. Le Dey, mon Souverain, m'a envoyé vers vous pour vous informer que le différend survenu entre ce pays & votre République s'accommodera, si vous voulez descendre à terre pour vous aboucher avec lui. Pour ce qui regarde le bâtiment reclamé, les Marchands établis ici en fixeront la valeur & on s'en rapportera à leur décision. Je vous avertis que le premier coup de canon tiré par votre escadre,

Digitized by Google

sera regardé par mon Maître comme une déclaration de guerre ; & qu'il rendra impossible tout accommodement dans la suite. L'Officier ayant rempli sa commission se retira ; & le Chevalier *Emo* étant peu satisfait de cette ouverture, & voyant une barque Turque & plusieurs autres bâtimens marchands qui mouilloient dans la rade, ordonna qu'on se saisît de cette barque ; ce qui répandit la terreur parmi les équipages qui avoient quelque sujet de craindre qu'on ne fît feu sur eux de la forteresse. Les choses en étoient là, lorsque le 13 une tartane Françoise mit à la voile de *Goulette* & apporta une supplique au Chevalier *Emo*, qui n'y répondit pas dans toute la journée, ayant retenu le Capitaine à son bord. La matinée suivante, l'escadre *Vénitienne* fit voile pour le port de *Biserte*, où elle a séjourné deux jours, & après avoir reçu de nouvelles dépêches de *Tunis*, elle a mis, dit-on, à la voile pour retourner devant le même port.

Une lettre de Tunis, du 14, confirme en ces termes la rencontre de deux frégates Angloises avec l'escadre Vénitienne.

« L'escadre Vénitienne arriva dans le goulet le 1 Septembre ; elle s'y arrêta cinq jours, sans pouvoir ajuster avec cette Régence le différend qui faisoit l'objet de son voyage ; le Dey, toujours ferme, a résolu de ne faire la paix avec les Vénitiens qu'aux conditions proposées au commencement de la querelle : comme ils ne paroissent guères disposés à s'y soumettre, leur escadre leva l'ancre le 6 ; sa direction fit croire qu'elle alloit attaquer Biserte, mais après avoir croisé six ou sept jours à la hauteur de Porto-Farina, elle cingla vers la Sardaigne, dans la vue, à ce qu'on suppose, d'y faire de l'eau ; elle en manquoit, ce qui paroîtra fort extraordinaire,

Digitized by Google

vu le peu de temps qu'elle a mis à venir ici de Corfou : enfin les opérations des Vénitiens nous paroiſſent bien ſingulieres, & il eſt impoſſible de ſe former une idée de ce qu'ils ont en vue de faire. L'Amiral avoit laiſſé à l'embouchure de cette baye un vaiſſeau de ligne & un chébec, chargés de viſiter tous les bâtimens qui arriveroient, mais non pas de les empêcher d'entrer; deux frégates Angloiſes la *Théris* & le *Sphynx* s'étant préſentées le 8, le vaiſſeau de ligne leur tira cinq coups de canon, elles jetterent l'ancre, & le Commandant Anglois envoya auſſi tôt par un de ſes Officiers, au Chef d'eſcadre Vénitien une lettre, pour ſavoir ſi les Anglois étoient en guerre ou en paix avec ſa République, & demander ſatisfaction de l'inſulte; celui-ci prétextant d'ignorer la langue Angloiſe, fit paſſer la lettre au Chevalier Emo, par le moyen d'un chébec : ce bâtiment n'étant pas revenu le lendemain, le vaiſſeau de ligne mit à la voile; les Anglois croyant qu'il prenoit la fuite, le pourſuivirent & lui tirerent deux coups de canon; dès-lors il jetta l'ancre, les Anglois en firent autant, & au moment qu'on ſe diſpoſa au combat, on vit arriver le chébec : peu après le Chef d'eſcadre Vénitien envoya à bord du Commandant Anglois pour lui faire ſes excuſes & demander une entrevue, mais on lui répondit qu'il étoit trop tard : le lendemain matin les deux frégates Angloiſes entrerent dans la baye. Ce qu'il y a de ſingulier dans cette affaire, c'eſt qu'à la hauteur de Porto-Farina, le Chevalier Emo avoit aſſuré le Capitaine Anglois que le port de Tunis n'étoit point bloqué; reſte à voir comment ſe terminera cette affaire ».

Ferrare, le 30 Septembre.

On apprend de Rome, que dans un Con-

Digitized by Google

fistoire tenu le 20 de ce mois, le Pape a créé & déclaré Cardinal Monseigneur *Archetti*, Noble Vénitien, Nonce extraordinaire près l'Impératrice de Russie. S. S. a créé aussi un autre Cardinal, mais dont la nomination est *in petto*.

L'Inquisition vient de promener sur une âne, écrit-on de Bologne, & de condamner à trois ans de travaux dans une forteresse, un vieillard de 60 ans, détenu dans les fers depuis 9 mois. Ses délits, selon la Sentence, étoient *superstition, sortilege & pacte avec le Diable.* Les conditions de ce traité lui avoient sans doute été désavantageuses, car il traînoit la vie la plus misérable, en faisant le métier de Potier d'étain.

Le sieur Louis *Berretta* a mis en vente à Rome une Statue de marbre, retrouvée dans le jardin du Marquis *Cornovaglia*, situé sur le Mont *Celio*. Cette Statue représente l'Idole du Temple de Troye, détruit par les Grecs, selon la Mythologie; jusqu'à présent, on n'avoit encore découvert aucun vestige ou mémorial de ce Temple, dont parlent seulement Homere & Virgile, & qui, comme on le voit par l'Inscription, est le seul ouvrage du célebre *Minosante*.

DE NAPLES, le 29 Septembre.

Les nouvelles de mer portent que deux bâtimens de transport Napolitains, qui se rendoient dans les ports de la Pouille, pour y faire des chargemens de grains, ont été attaqués par des Corsaires Barbaresques. Mais les Cadets du bataillon de Royal-Ferdinand qui se trouvoient à leur bord, ayant cou-

Digitized by Google

traint la Chiourme à prendre les armes, la défense fut si vigoureuse, que les Corsaires se retirerent dans le plus grand désordre.

Hier (27), un Caporal d'Artillerie, embarqué, lors de l'expédition contre Alger, sur le Vaisseau le *Saint Jean*, vola dans la sainte Barbe une certaine quantité de poudre, & la cacha dans divers coins du vaisseau. Etant descendu ensuite avec une chandelle allumée pour emporter son vol, une étincelle tomba sur la poudre, qui prit feu à l'instant. Bientôt tout le vaisseau fut embrasé, au point que personne n'osa hasarder de le sauver. Ce vaisseau étoit désarmé, & il n'y avoit de garde à bord que trois ou quatre personnes. Le vent soufflant alors du midi, le porta hors du mole, & il fut entierement consumé, sans qu'on en ait rien pu retirer. Le Caporal & un de ses compagnons ont beaucoup souffert des flammes. Ils ont été transportés à l'Hôpital, où ils sont en danger de mort. La Sentinelle qui étoit sur ce vaisseau s'étant précipitée dans la mer, est tombée sur une petite barque, où elle s'est griévement blessée; elle a été également transportée à l'Hôpital.

GRANDE-BRETAGNE.

De Londres, le 19 Octobre.

Le 14 de ce mois M. *Loftus*, membre du Parlement d'Irlande, a rendu visite à S. M. en lui présentant une adresse du Corps de Volontaires, qui y expriment leur fidélité, & une adresse des Catholiques d'Irlande qui sollicitent le privilege de voter dans les élections.

Le peuple de Dublin s'attendoit le 27 Septembre à la nomination des Délégués au Congrès;

Digitized by Google

mais les Shérifs, après avoir manifesté l'opinion du Conseil, refuserent de présider l'Assemblée, & l'affaire n'a pas eu lieu. On dit que les Shérifs ayant consulté sur cet objet un célebre Jurisconsulte (le Conseiller Whittingam), celui-ci leur a répondu verbalement qu'il croyoit qu'une Assemblée de cette nature n'étoit pas légale.

Dans beaucoup de villes les résolutions des grands Jurés sont diamétralement opposées à l'admission des Catholiques Romains, aux privileges des Francs-Tenanciers. Le 1 de ce mois, le Duc de Rutland a passé en revue toute la garnison de Dublin.

Le Gouvernement a nommé un comité des membres du Conseil privé d'Irlande, pour veiller sur les intérêts du commerce dans ce Royaume, & prendre à l'égard des droits imposés, des arrangemens qui seront soumis au Parlement. Ce comité est composé du Chancelier, des Lords *Miltown*, *Howth*, *Roden*, *Clanwilliams*, *Muskerry*, & de MM. Thomas *Conolly*, *Cary*, & *Orde*, Secrétaire du vice-Roi.

On apprend par une Lettre de la Jamaïque, du 31 Juillet, que les Commissaires Espagnols & Anglois, nommés pour marquer les limites du territoire accordé aux Anglois sur la côte de la baye de Honduras, pour la coupe du bois de campêche & d'acajou, ont terminé cette affaire importante à la satisfaction des Parties. L'honnêteté & la franchise qu'ont montrée les Commissaires Espagnols, leur fait le plus grand honneur. Les limites ont été marquées d'une maniere si avantageuse pour les Anglois, que les Commissaires de cette Nation ont obtenu une quan-

Digitized by Google

tité de terres plus considérable qu'ils ne devoient l'espérer.

Tous les Négocians de Londres désirent que l'Empereur parvienne à faire ouvrir l'Escaut, & à rétablir le commerce d'Anvers. L'Empereur n'ayant point de marine, seroit forcé d'employer un grand nombre de vaisseaux Anglois; cela est si vrai, que plusieurs maisons d'Ostende & de Bruxelles ont déjà pris des engagemens éventuels avec les propriétaires de vaisseaux, qui ont servi comme transports pendant la derniere guerre.

On a plusieurs relations plus ou moins exagérées de l'ouragan, qu'a ressenti la Jamaïque le 30 Juillet. Une lettre authentique de cette isle rapporte les particularités suivantes, comme avérées.

Vendredi 30 Juillet, fut un très-beau jour, d'une chaleur forte, où le soleil avoit paru plus rouge qu'à l'ordinaire, & les montagnes dégagées des nuages qui les enveloppent ordinairement. Vers les cinq heures du soir, le ciel offrit un aspect menaçant; la mer, dans le havre de Kingston, amoncela ses vagues, sans aucune cause apparente, le vent étant très-foible; le soleil étoit couleur de sang, & quand la lune, à-peu-près à son plein, lui succéda, son disque obscurci nous présagea ce que nous avions déjà éprouvé plus d'une fois. A sept heures le vent s'accrut, les vaisseaux dans le havre de *Kingston* & dans celui de *Port-Royal*, prêts à mettre à la voile furent contraints de rester au port, & leurs Capitaines, qui étoient à terre, se hâterent de regagner leur bord. A dix heures, l'orage grossit encore; les batteaux & barques furent jettés sur la côte: cette

Digitized by Google

tempête fut au comble vers le minuit, les nuages extrêmement noirs & bas versoient des torrens de pluie. A deux heures du matin, on ressentit une légère secousse de tremblement de terre, qui fit sortir les habitans de leurs lits; plusieurs gagnerent la campagne: quelques minutes après vint une nouvelle secousse moins forte que la premiere quoiqu'accompagnée d'un bruit pareil à celui du tonnerre, & qui augmenta graduellement environ quatre minutes. Vers les 4 heures l'ouragan fit d'affreux ravages dans Kingston, il baissa à six & à neuf heures; le temps étoit assez calme pour permettre aux batteaux d'aller en mer. Le jour nous découvrit l'étendue du désastre des débris des vaisseaux, quelques-uns à l'ancre & démâtés, entr'autres la frégate *la Flora* de 44 canons, Capitaine *Montague*, qui avoit été obligé de jetter ses canons & de couper ses mâts. Heureusement le *Janus*, de 44 canons, vaisseau du Commodore Packenham, se trouva sur une barre qui le préserva de la violence du vent. A notre grande surprise, ni les navires de Port-Royal ni les autres n'ont souffert autant qu'on devoit s'y attendre: Quelques maisons ont été renversées à *Spanishtown* & à *New-Genwich*, dans la Paroisse de Saint-George; à *Crawford* le dommage est terrible; & sept personnes y ont péri. Quatre vaisseaux sont perdus à *Portmorant*, deux à *Manchincel*, & une infinité de barques: le plus grand mal cependant est à la paroisse de Thomas, qui est le point de l'isle le plus au sud-est. Le nombre d'habitans péris est de 170, & ce désastre coûte à l'isle au moins cinq cent mille livres sterlings.

Une autre lettre de Sainte-Marie à la Jamaïque, en date du 20 Juillet, parle en ces termes, dictés sans doute par la premiere

Digitized by Google

frayeur, d'un soulevement dont on a été menacé dans cette partie des Plantations.

« Nous avons été pendant 15 jours dans des alarmes continuelles, au sujet d'une révolte qu'avoient projetté les Nègres de ces habitations : elle fut heureusement découverte la veille de l'exécution. Le Chef a été BRULÉ VIF ces jours derniers au Port *Marie* ; un autre a été pendu, l'on a ensuite jetté son corps au feu & exposé sa tête à la vue des Nègres dans son habitation ; enfin, trois autres ont été rudement châtiés. Le complot fut découvert par le Nègre BRULÉ VIF. Ayant reçu avis que plusieurs Nègres d'une habitation voisine devoient entrer dans la conspiration, il les alla trouver. En chemin il rencontra deux Nègres qui n'étoient instruits de rien, & leur ayant communiqué son projet, les deux autres l'arrêterent. On dit que ces deux Nègres auront leur liberté & qu'on leur fera une pension. Nous sommes toujours dans l'inquiétude, y ayant tout lieu de croire que les Nègres des habitations voisines se sont ligués ».

« Hier, dans une Assemblée des Planteurs, il a été décidé que l'on fouilleroit toutes les maisons des Nègres de cette Paroisse à la même heure, pour saisir les armes dont ils pourroient être munis. La Milice en quatre ans de temps a eu deux fois de nouveaux fusils, & cependant la moitié des Miliciens en manque. Il fut aussi arrêté que l'on donneroit la liberté à tous les Nègres qui découvriroient des armes. —— On a été fort alarmé de la déposition d'un des coupables. Il a déclaré qu'un des Nègres marons lui avoit promis de lui fournir des armes & des munitions, s'il vouloit commencer le soulevement. Nous n'osons pas trop parler de cette affaire aux Nègres marons, mais nous prenons toutes les mesures les plus propres à déconcerter leurs tentatives ».

Digitized by Google

Ce désastre de la Jamaïque a fait prendre au Gouverneur des mesures temporaires, dont une lettre de Kingston rend ainsi compte :

« Je ne vous fatiguerai point de détails du dernier ouragan. Vos Papiers publics ne tarderont pas à vous en donner des relations, puisque vos Négocians y sont les premiers intéressés, par le nombre de bâtimens naufragés. Mais j'ai lieu de croire que vous prendrez part à notre joie, lorsque vous saurez que cet ouragan de quelques heures, a fait plus pour les habitans de cette isle & ceux de l'Amérique, que toutes les négociations entamées, relativement au commerce des Américains. Notre Gouverneur, en considération de la disette générale qui nous menaçoit, a ouvert nos ports à toutes les Nations pour l'espace de quatre mois. Vos Politiques, qui insistoient si vivement en Parlement pour que les denrées de l'Amérique ne fussent transportées dans nos isles que sur des bâtimens Anglois, conviendront, je pense, que cet événement doit nous faire sortir de la règle. Nous sommes persuadés que quelque chose que les partisans de l'acte de navigation puissent imaginer, M. Pitt aura assez de bon sens & de prudence pour profiter de cet avis, & pour ne point nous refuser *un commerce libre* dont nous avons tant de besoin ».

Un autre Correspondant mande « que le Gouverneur a jugé à propos, d'après l'avis du Conseil du Roi, d'acquiescer à la demande des Magistrats & des principaux habitans de cette ville, qui sollicitoient pour un certain temps la suspension de l'Ordonnance de S. M., qui défend tout commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique, excepté sur des bâtimens Anglois. En conséquence de cette résolution, il est permis à tous bâtimens, de

Digitized by Google

quelque dénomination qu'ils soient, soit Anglois ou Américains, d'importer des denrées & des bois dans l'isle de la Jamaique, pendant l'espace de quatre mois ».

Il est impossible de se refuser à l'extrême nécessité : mais quand il s'agit de l'acte de navigation, un besoin urgent peut seul justifier une mesure qui tend à le détruire. Vu la distance d'ici aux Colonies, il ne nous est pas possible de juger de la portée de ses besoins. Mais nous espérons cependant que l'amour seul du bien public a pu étendre cette permission aux bâtimens Américains. Le danger imminent qui nous menaçoit, par le peu d'expérience de nos Ministres, a été heureusement prévenu, par les avis donnés fort à propos par Lord *Sheffield*, M. *Chalmers*, M. *Irwin*, & particulierement par le Conseil privé. C'est pourquoi nous espérons qu'aucun Gouverneur, soit du parti de M. Atkinson ou de tout autre, ne se laissera dominer par des sollicitations particulieres. La disette existe vraisemblablement, l'ouragan a sûrement exigé des secours du dehors ; mais il faut espérer que l'on examinera avec soin cet objet, & que l'on veillera à ce que l'on ne profite point de cette calamité pour nous en attirer une plus grande.

Dans tous les Cafés américains de Londres, il y a beaucoup d'affiches de vaisseaux pour divers endroits de l'Amérique, aussitôt que les Armateurs se seront procurés du frét, ce qui ne se fait pas promptement, parce que les Négocians

Digitized by Google

feront très lents à expédier, jusqu'à ce que leurs remises deviennent un peu plus sûres. Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir dans quelle partie de l'Amérique est le centre des liaisons britanniques. Sur 65 vaisseaux environ, nous en avons 4 pour Boston, 2 pour Philadelphie, & 6 pour New-York. Tous les autres sont destinés pour les Etats du Sud, la Virginie, le Maryland, les Carolines & la Georgie. Il résulte de-là que les François, les Hollandois, &c., ont envahi le commerce des Etats du Nord, ou que ces Etats sont dans une bien triste position.

La belle maison du Chevalier *Grégoire Page Turner*, achetée pour le service de l'Ecole maritime de *Wolwich*, & qui devoit être reconstruite, servira, dit on, de domicile au Prince *Guillaume Henri*, qu'on s'attend à voir un jour Grand Amiral d'Angleterre. Son Alteſſe Royale a été envoiée hors du Royaume, pour l'écarter de la corruption de principes & des débauches de nos jeunes Nobles. Par la même raison, on se propose de suivre le même parti à l'égard du Prince Edouard Auguste. Il sera beau de lire dans notre Histoire, que le seul moyen d'élever convenablement un Prince Anglois, a été de le faire sortir de son pays natal.

Le beau lit d'ivoire, envoyé à la Reine par M. Hastings, & dont nous avons décrit la garniture, a été travaillé par des artistes de *Murshedabad*, dans le Bengale, très-habiles à employer cette matiere. M. Hastings a aussi fait passer au Roi un jeune cheval & une jeune jument Arabes, qui ont été dé-

Digitized by Google

barqués des vaisseaux de la Compagnie, l'*Atlas* & le *Besborough*.

Il y a quelques jours, dit un de nos papiers publics, qu'une compagnie de Fermiers dinoient ensemble avec leurs femmes dans une taverne de Norvich. Au dessert, les esprits s'echaufferent, la conversation tomba sur les nouvelles taxes; & les convives ayant prié une des femmes de donner un *toast* ou un sentiment, elle en proposa un fort naturel, en disant; « Puissent les auteurs des taxes sur le savon & sur les chandel- » les, porter toujours du linge sale, & s'aller » coucher sans lumieres ».

On a dernierement découvert à Ostende une friponnerie, pratiquée par les Chinois, dans la vente de leurs thés. On a trouvé, en examinant la cargaison d'un vaisseau des Indes Impérial, que les deux tiers des caisses étoient remplies de mauvais thé, qui ne valoit pas 4 sols la liv. On les a déposés soigneusement, dans le dessein de les renvoier en Chine, où l'on portera des plaintes au premier Mandarin de Canton. Il y a plusieurs années que la même chose arriva, mais les Directeurs renvoyerent les thés, & obtinrent justice des Mandarins, ce qui est un peu difficile à croire.

Le Parlement, qui étoit prorogé jusqu'au 15 de ce mois, l'est jusqu'au 2 de Décembre, par ordre de S. M.

FRANCE.

De Versailles, le 20 Octobre.

Le 19 de ce mois, le Prince de Carama-

Digitized by Google

nico, Ambaſſadeur extraordinaire de la Cour de Naples, eut une audience particuliere du Roi, pendant laquelle il remit ſes lettres de créance à Sa Majeſté; il fut conduit à cette audience, ainſi qu'à celle de la Reine & de la Famille Royale, par le ſieur Tolozan, Introducteur des Ambaſſadeurs; le ſieur de Séqueville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambaſſadeurs, précédoit.

Leurs Majeſtés & la Famille Royale ont ſigné le contrat de mariage du Marquis d'Eſcoubleau de Sourdis, Lieutenant en ſecond d'Artillerie, avec demoiſelle d'Avaray.

De Paris, le 27 Octobre.

On nous a appris l'heureuſe arrivée de l'Ambaſſadeur du Roi à Conſtantinople, & l'on raconte à ce ſujet les détails ſuivans.

En entrant dans le canal, M. le Comte de Choiſeul rencontra le Capitan Pacha qui précédoit ſa flotte ſur une ſimple corvette. L'Amiral Turc envoya reconnoître le vaiſſeau françois, & apprenant qu'il portoit le nouvel Ambaſſadeur, il le ſalua de 11 coups de canons qui lui furent rendus. Il s'approcha enſuite à la portée de la voix, & témoigna le deſir qu'il avoit de venir à bord de ce vaiſſeau françois. M. le Comte de Choiſeul s'excuſa de recevoir cet honneur a cauſe de la peſte qui avoit régné ſur la flotte turque. L'Amiral n'inſiſta pas; il demanda alors quel étoit le jeune homme qui, de la chaloupe, répondoit à ſes queſtions en un langage ſi pur. On lui répondit que c'étoit *Iſach Bey*. Ce jeune Turc

que

Digitized by Google

que M. de Choiseul ramenoit à Constantinople ; avoit demeuré près d'un an à Paris ; il y avoit 3 ou 4 ans qu'il voyageoit ainsi dans les différentes Cours de l'Europe. Ayant servi dans la marine, il étoit fort connu du Capitan Pacha.

La convention provisoire pour servir d'explication à la Convention préliminaire de Commerce & de Navigation, du 25 Avril 1741, entre le Roi & le Roi de Suede, a été conclue à Versailles le premier Juillet 1784 par M. le Comte de Vergennes, Ministre & Secrétaire d'Etat, & le Baron de Stael de Holstein, Chambellan de Sa Majesté Suédoise, & son Ambassadeur auprès du Roi ; elle contient les articles suivans :

Ier. La Convention préliminaire conclue le 25 Avril 1741, entre la France & la Suède, touchant la navigation & le commerce, continuera d'être observée suivant sa forme & teneur, dans tous les points & articles auxquels il n'aura pas été dérogé par la présente Convention provisoire, & ils serviront de base avec les articles nouvellement convenus au Traité définitif que les deux Souverains s'engagent de conclure le plutôt que faire se pourra.

II. En conséquence de cette affirmation générale de la Convention préliminaire de 1741, les Sujets respectifs continueront de jouir, dans les ports de l'une & l'autre domination, de toutes les franchises, faveurs & exemptions qui leur ont été assurées par les articles I & II de ladite Convention.

III. Comme en vertu de l'article III de la Convention de 1741, les Sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne ont dû jouir dans la ville, port

Digitized by Google

& territoire de Wifmar, à l'exclusion de toutes les autres Nations, du privilege de ne payer pour les effets & marchandises qu'ils y porteroient par leurs propres vaisseaux, que trois quarts pour cent de la valeur desdits effets ou marchandises pour tous droits de douane ou autres, quels qu'ils puissent être, soit que lesdites marchandises s'y consommassent, soit qu'elles fussent exportées, & ce, ainsi qu'il est réglé pour les Sujets même de Sa Majesté Suédoise, & qu'il a été reconnu que cette concession, vu la nature & la position du port de Wifmar, ne remplissoit en aucune maniere le but qu'on s'étoit proposé de la part de la Cour de Suède; Sa Majesté Suédoise consent à substituer auxdites franchises arrachées au port de Wifmar, la liberté d'entrepôt dans le port de Gothembourg, en la forme & aux clauses & conditions suivantes.

IV. Les Sujets de Sa Majesté Très Chrétienne auront à perpétuité le droit d'entreposer dans le port de Gothembourg, dans le lieu & avec les précautions qui seront déterminées, toutes les denrées, productions & marchandises, soit de la France, soit des Colonies en Amérique, chargées sur des Bâtimens français, de quelque port de France qu'ils viennent, sans qu'à raison de leur introduction, elles puissent être assujetties à aucune sorte de péage, impositions ou autres droits quelconques. Il leur sera pareillement libre de les en réexporter, si bon leur semble, soit sur leurs propres Navires, soit sur des Bâtimens suédois, à telle autre destination que ce soit, sans qu'il en puisse être exigé, à raison de cette sortie & & réexportation, aucuns droits de douane ou autres quels qu'ils puissent être, & sous quelque nom qu'ils puissent être désignés; & dans le cas de l'introduction & de la réexportation,

Digitized by Google

les Bâtimens françois ne seront pas tenus à de plus forts droits que ceux qu'acquittent les Navires suédois.

V. Ledit entrepôt n'ayant point d'autre destination, que de faciliter aux Commerçans français le débit de leurs denrées & marchandises, soit dans les Etats de Sa Majesté Suédoise, soit dans ceux des autres Puissances du nord, les objets qu'on y déposera seront constamment censés être à bord des Bâtimens qui les auront apportés; par conséquent ils ne pourront être soumis à aucune visite jusqu'au moment où l'on voudroit les faire sortir dudit entrepôt pour les emporter dans le Royaume de Suède.

VI. Les denrées & marchandises qu'on sortira de cet entrepôt, pour les faire entrer, en acquitteront sur le lieu, ou au premier bureau de ce Royaume où elles se présenteront, tous & chacun les mêmes droits qui sont actuellement établis sur elles, ou qui pourront l'être par la suite, de la même manière & à la même quotité qu'elles auroient dû les acquitter, si elles eussent été importées directement dans ledit Royaume, sans passer par l'entrepôt de Gothembourg.

VII. Le Roi Très-Chrétien donnera les ordres les plus précis à ceux de ses sujets qui voudront profiter dudit entrepôt de s'abstenir de toutes pratiques répréhensibles, soit en abusant eux-mêmes de sa franchise pour faire entrer en fraude leurs denrées & marchandises dans le Royaume de Suède, soit en favorisant des manœuvres illicites de la part des Sujets de Sa Majesté Suédoise, ou des étrangers qui fréquentent le port de Gothembourg.

VIII. En échange, & par forme de compensation des avantages résultans de l'établisse-

Digitized by Google

ment & de la concession de l'entrepôt de Gothembourg, pour le commerce & la navigation de la France, le Roi Très-Chrétien cede à perpétuité au Roi & à la Couronne de Suède, en toute propriété & souveraineté, l'Isle de Saint-Barthélemi aux Indes Occidentales, avec toutes les terres, mer, ports, rades & baies qui en dépendent, aussi bien que tous les édifices qui s'y trouvent construits, avec la souveraineté, propriété, possession, & tous droits acquis par traités ou autrement, que le Roi Très-Chrétien & la Couronne de France ont eus jusqu'à présent sur ladite Isle, ses habitans & ses dépendances; Sa Majesté Très-Chrétienne cédant & transportant le tout audit Roi & à la Couronne de Suéde, de la maniere & dans la forme la plus ample, sans restrictions ni réserves.

IX. La présente cession ne préjudiciera en rien aux droits de propriété ou de possession, appartenans aux habitans français & autres, qui jusqu'ici ont été sujets du Roi Très-Chrétien en ladite Isle; ils continueront à en jouir sous la souveraineté Suédoise, conformément à leurs titres & aux loix & usages reçus dans ladite Isle, sans que, sous prétexte ou par une suite de ce changement de domination, il puisse leur être causé aucun trouble, gêne ni dommage dans leur fortune particuliere, ou dans les droits dépendans de leur propriété.

X. Sa Majesté Suédoise promet & s'engage de conserver à jamais aux habitans de l'Isle de Saint-Barthélemi, la liberté la plus illimitée de la Religion Catholique, d'en protéger le culte, & de ne rien faire ni permettre qu'il soit rien fait pour en gêner ou restreindre l'exercice.

XI. Les Habitans françois ou autres, qui ont été sujets du Roi Très-Chrétien dans l'Isle

Digitized by Google

de Saint-Barthélemi, & leurs descendans, pourront en tout temps se retirer, en toute sûreté & liberté, en tel endroit de la domination du Roi qu'il leur plaira, & pourront vendre leurs biens & transporter leurs effets, ainsi que leurs personnes, sans être gênés dans leur émigration, sous quel prétexte que ce soit, hors le cas de dettes ou de procès criminels, & il ne sera jamais rien exigé d'eux à titre de droit de détraction, ni autres quelconques.

XII. La remise de l'Isle de Saint-Barthélemi, à personne qu'il plaira au Roi de Suède de commettre pour en prendre possession, sera effectuée quatre mois après l'échange des ratifications que Leurs Majestés Très-Chrétienne & Suédoise donneront sur la présente Convention provisoire. Les Commissaires qui, de part & d'autre, seront nommés pour cet effet, seront munis des instructions les plus précises pour constater, confirmer & conserver les droits des habitans de ladite Isle, & pour assurer leurs possessions. Ils seront aussi chargés de dresser des procès-verbaux, concernant les effets appartenans au Roi Très-Chrétien, s'il s'en trouve aucun dans ladite Isle, & qui demeureront à la disposition de Sa Majesté Très-Chrétienne.

XIII. Les articles ci-dessus ne devant être considérés que comme un supplément & une explication de la Convention préliminaire du 25 Avril 1741, seront insérés mot à mot dans le traité de navigation & de commerce qui sera conclu entre Leursdites Majestés. En attendant ils auront leur plein & entier effet, & seront, pour le bien & l'avantage des sujets respectifs, exactement observés suivis & exécutés de part & d'autre immédiatement après l'échange de leurs ratifications.

Digitized by Google

XIV. La présente Convention provisoire sera ratifiée par les deux Souverains ; les lettres en seront expédiées en bonne & due forme, échangées dans l'espace de six semaines, ou plutôt, s'il est possible, à compter du jour de la signature.

Cette convention a été ratifiée par le Roi à Versailles, le 26 Juillet 1784, & par le Roi de Suede, à Drottningholm, le 10 Août suivant.

Une Feuille de Province cite, d'après une lettre de la Capitale, un fait si singulier, qu'on a peine à l'adopter sans de violens doutes.

Au milieu d'un bassin qui contient des cygnes, est pratiquée, pour leur retraite, une loge entourée d'une planche à fleur d'eau. Vers le midi d'un beau jour, un jeune poisson sauta dessus, & n'ayant pas la force de rentrer dans son élément, il resta à l'air libre, exposé aux rayons du soleil. Ce petit animal palpitoit de douleur, quand un des cygnes l'apperçoit, nage avec la plus grande célérité, arrive, prend légérement le poisson, & le dépose dans le bassin, avec le témoignage du contentement qu'il ressentoit d'avoir rendu la vie à un de ses compatriotes. Ce trait dans un oiseau, pour animal d'une classe & d'un genre différent, m'a pénétré d'admiration : j'aurois desiré qu'il fût plus familier & vînt sur la terre, afin de lui prodiguer mes caresses, & je n'ai quitté qu'avec peine ce lieu où un cygne vient d'y donner un si bel exemple.

L'invention des lampes à Cylindre est une de ces découvertes, uniquement propres au service du luxe, & par conséquent d'une utilité bien circonscrite, aux yeux d'un Phi-

Digitized by Google

losophe ; mais l'on n'en doit pas moins d'éloges au talent de l'Inventeur.

» Déjà, nous écrit-on, ces lampes éclairent à » Paris & les salles de spectacle, & les Palais des » Grands, même les maison. de plusieurs particu- » liers. Ces lampes, bien construites & entrete- » nues, donnent une lumiere douce, vive, sans » on lulations, ni fumée, semblable à celle » d'un jour serein. Si l'obscurité inspire la tris- » tesse, l'éclat & la pureté de cette lumiere inspi- » rent la gaieté.

» Pour mieux faire sentir le prix de cette im- » portante découverte, il faudroit développer la » théorie & le méchanisme de ces lampes ; dé- » montrer aussi les proportions relatives de leurs » parties, & sur-tout la juste application du cylin- » dre ; il faudroit rendre sensibles le concours & » la circulation de l'air qui en est un des princi- » paux agens ; en un mot, résoudre les questions » qui se présentent naturellement sur les effets de » la combustion, sur l'intensité & la propagation » de la lumiere de ces lampes.

» C'est une tâche délicate que nous n'entrepren- » drons pas de remplir. Nous renvoyons à l'Auteur » même, M. l'Ange de Villeneuve, qui s'en ac- » quite avec la facilité qu'il doit à ses recherches » en Physique & Chymie, auxquelles il consacre » tous les momens de loisir que lui laisse son état.

» C'est dans dans son cabinet qu'il faut voir » toutes les modifications qu'il a données à cette » lumiere. En effet, on y trouve une de ces lam- » pes qui éclaire quatre fois plus que celles ac- » tuellement en vogue, & qui consume moitié » moins d'huile. Si l'entretien journalier de ces » lampes à cylindre exige quelques soins ; s'il faut » de temps en temps renouveller sur-tout dans les » petits appartemens l'air qui pourroit trop s'é-

Digitized by Google

» chauffer en circulant à travers la flamme ; s'il » faut scrupuleusement observer la position res- » pective du cylindre & de la meche pour mé- » nager & faciliter les courants d'air qui ani- » ment & moderent la flamme, & qui lui font » absorber la fumée ; s'il faut employer pour » alimenter ces lampes, de l'huile supérieure aux » huiles communes, dont les parties hétérogenes » s'opposent à la combustion, & répandent tou- » jours une odeur & vapeur désagréables. Enfin, » si une de ces lampes nouvelles consume plus » d'huile qu'un autre, on est bien dédomagé de » ces legers inconvéniens par tous les avantages » de cette belle lumiere qui subsiste plusieurs heu- » res de suite, sans être obligé de toucher aux mê- » ches ; & nous osons dire, par l'œconomie qui s'y » trouve, lorsqu'il est besoin de beaucoup de lu- » mieres, en effet, quatre de ces lampes bien fai- » tes, & convenablement disposées, équivalent » à quarante bougies ».

M. de la Lande a donné dans le Journal des Savans, une notice exacte de tous les voyages aërostatiques, entrepris jusqu'à ce jour. Cette récapitulation ne sera pas sans prix pour les Amateurs.

Premiere Expérience, le 21 Novembre 1783, dans une Montgolfiere ; Voyageurs, MM. Pilatre de Rozier & le Marquis d'Arlandes. Départ de la Muette, à 1 heure 54 minutes ; la durée du voyage a été de 20 à 25 minutes.

Seconde Expérience. Premier Aërostat à air inflammable. Départ des Tuileries le 1er Décembre 1783, à 1 heure 40 minutes ; Voyageurs, MM. Charles & Robert ; descente, à 3 heures 45 minutes ; durée du voyage, 2 heures 5 mi-

Digitized by Google

nutes. — Le même jour, M. Charles seul; la durée a été de 35 minutes.

Troisieme Expérience. Grande Montgolfiere de Lyon; Voyageurs, MM. Joseph Montgolfier, Pilatre de Rozier, le Comte de Laurencin, le Comte de Dampiere, le Prince de Ligne, le Comte de la Porte, Fontaine, partis le 16 Janvier 1784. Le voyage a duré environ 15 minutes.

Quatrieme Expérience. A Milan, le 25 Février 1784; Voyageurs, MM. le Comte d'Andreani, Auguſt. Gerli, Ch. Joſ. Gerli; durée du voyage, environ 20 minutes.

Cinquieme Expérience. Aéroſtat à air inflammable. Départ du champ de Mars, le 2 Mars 1784; Voyageur, M. Blanchard; parti à midi 30 minutes, & deſcendu à 1 heure 45 min. Durée du voyage, 1 heure 15 minutes.

Sixieme Expérience. Le 13 Mars, M. le Comte Andreani, de Milan, s'eſt élevé, avec deux autres perſonnes, à 850 toiſes, & a fait ſept mille en l'air.

Septieme Expérience. Le 25 Avril 1784, à Dijon. Départ à 4 heures 48 minutes; deſcente, à 6 heures 25 minutes; Voyageurs, MM. de Morveau & Bertrand. Durée du voyage, 1 heure 37 minutes.

Huitieme Expérience. A Marſeille le 8 Mai. MM. Bonin & Mazet ſe ſont élevés avec un Aéroſtat de 50 pieds de diametre, appellé le *Marſeillois*; ſont reſtés 7 min. en l'air & deſcendus à un quart de lieue du départ.

Neuvieme Expérience. A Strasbourg le 15 Mai. Aéroſtat monté par deux perſonnes. Le voyage a mal réuſſi, & a été tenté une ſeconde fois ſans ſuccès.

Dixieme Expérience. Le 23 Mai 1784, à Rouen. Départ, à 7 heures 20 minutes; deſcente,

Digitized by Google

à 8 heures 20 min.; Voyageur, M. Blanchard; durée du voyage, 1 heure.

Onzieme Expérience. Marseille, le 29 Mai. MM. Mazet & Bremont recommencerent l'Expérience qui eut à peu près le même succès, si ce n'est que le globe s'éleva plus haut. Les Voyageurs, descendus de la galerie au bout de sept heures 8 minutes, abandonnerent le globe, qui s'enflamma.

Douzieme Expérience. A Lyon le 4 Juin, lors du passage du Roi de Suede. Montgolfiere de 70 pieds de diametre vertical, montée par M. Fleurant & madame Tible, Lyonnoise : cette dame est la premiere qui ait monté des Aérostats. Voyage, 45 minutes; distance, trois quarts de lieue.

Treizieme Expérience. En Espagne, le 5 Juin, M. Bouche, jeune Peintre François, avoit fait un Globe par ordre de l'Infant Don Gabriel; il le monta sans précaution & malgré le Prince. L'effroi que lui causa le feu, qui prit à une toile, le fit se précipiter de la galerie.

Quatorzieme Expérience. Le 12 Juin 1784, à Dijon; Voyageurs, MM. de Morveau & de Virly. Durée du voyage, 1 heure 2 minutes.

Quinzieme Expérience. L'Aérostat *le Suffren*, parti de la Maison des orphelins de Nantes, le 13 Juin 1784, à 6 heures 10 minutes; descendu à Gesté; Voyageurs, MM. Goustard de Massi & Mouchet. Durée du voyage, 58 minutes.

Seizieme Expérience. Le 16 Juin 1784, à Bordeaux. Voyageurs, M. Darbelet, des Granges & Chalifour. Durée du voyage, 1 heure 15 minut.

Dix-septieme Expérience, Grande Montgolfiere parti, de Versailles le 23 Juin 1784; départ, à 3 heures 45 min.; descente, à 5 heures 32 minu-

Digitized by Google

tes ; Voyageurs, MM. Pilatre de Rozier & Proust. Durée du voyage, 47 min.

On pourroit placer à la suite l'Expérience du 11 Juillet par MM. Miollan & Janinet. Expérience qui avoit très-bien réussi le 3 Juin à l'Observatoire, où neuf personnes furent élevées avec 700 l. de lest, mais dont un concours de circonstances a empêché le succès le jour où elle devoit avoir lieu.

Dix-huitieme Expérience. Aérostat de S. Cloud, le 15 Juillet 1784 ; Voyageurs MM. Robert. Durée du voyage, environ 45 min.

Dix-neuvieme Expérience, le 18 Juillet 1784, à Rouen. Départ, à 5 heures 9 min ; descente, à 8 h. ; Voyageurs, MM. Blanchard & Boby. Durée du voyage, 2 h. 55 min.

Vingtieme Expérience. A Bordeaux, le 26 Juillet, par les mêmes Voyageurs que dans la seizieme Expérience. Ils ont traversé la Garonne & la Dordogne, & sont descendus à Airac, distant de plus de six lieues de Bordeaux.

Vingt-unieme Expérience, le 6 Août, par MM. Carny & Louchet, Professeurs de Rodez. Ils ont fait sept milles ; le voyage a duré 35 min.

Vingt-deuxieme Expérience, le 6 Septemb. 1784. Second voyage de l'Aréostat *le Suffren*, parti de la Maison des Enfans orphelins de Nantes, a midi 35 minutes ; descendu à 3 heu. 7 min. ; Voyageurs, MM. Coustard de Massi & Deluynes. Durée du voyage, 2 heures 32 min.

Vingt-troisieme Expérience, le 15 Sept., à Londres, Voyageur, M. Lunardi, italien ; durée du voyage, 3 heures 20 min. ; est descendu à 25 milles du point du départ.

Vingt quatrieme Expérience ; le 19 Sept. 1784, à Paris ; Voyageurs, MM. Robert & Hulin, partis

Digitized by Google

du Jardin des Tuileries à midi. Durée du voyage 3 6 h. 20 min.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, le 25 Octobre.

Un Patriote Hollandois a préſenté à ſes concitoyens un examen du commerce d'Anvers, d'où il réſulte que, du moins la ville d'Amſterdam a peu à craindre pour le moment la concurrence d'une nouvelle place ſur l'Eſcaut.

L'Auteur attribue l'ancien commerce d'*Anvers* à ſa ſituation avantageuſe ſur l'*Eſcaut* & à la chûte de celui de *Bruges*, ruinée par l'Empereur *Maximilien* en 1487. Il rapporte que depuis cette époque juſqu'à l'an 1584, on a compté pluſieurs fois juſqu'à 2500 vaiſſeaux dans le Port, & dans la Ville une population de 200,000 ames, dont la conſommation ordinaire rendoit par ſemaine aux revenus de l'Etat 50000 florins.

L'Auteur remarque avec raiſon, qu'il faut attribuer la ſource de cette grande proſpérité aux privileges dont jouiſſoient les habitans & qui faiſoient des Villes du *Brabant* & de la *Flandre*, des eſpeces de Républiques qui ſouvent dictoient la loi à leurs Souverains. Mais les perſécutions religieuſes, les guerres civiles, & pour comble de malheur, le long ſiége & ſur-tout la reddition de cette Ville en 1585, porterent un coup mortel à ſon induſtrie. Les Belges-Confédérés étant reſtés maîtres du *Bas-Eſcaut* & de l'embouchure de ce fleuve, ſe trouverent dans la poſition d'en fermer la navigation, tandis que les plus riches habitans d'*Anvers*, forcés par la capitulation de s'expatrier,

Digitized by Google

porterent leurs talens, leurs richeſſes & leurs correſpondances en *Hollande*. Depuis cette époque, la République a non-ſeulement attiré à elle les principales branches du commerce d'*Anvers*, mais ſes conquêtes dans les *Indes-Orientales* & *Occidentales* y ont encore donné un immenſe accroiſſement. D'ailleurs *Anvers*, ſituée trop avant dans les terres & par-là expoſée à toutes les invaſions hoſtiles, dont les *Pays-Bas-Aulrichiens* ont été le théâtre depuis plus de deux ſiécles, ne ſauroit offrir un aſyle auſſi aſſuré pour le commerce que les Villes de *Hollande* & de *Zélande*, que leur ſituation rend à-peu-près inabordables à des armées ennemies. L'Auteur obſerve encore que l'ouverture de l'*Eſcaut* ne feroit aucun tort à *Amſterdam*, puiſque les Villes ſituées ſur la *Meuſe*, comme *Dort* & *Rotterdam*, n'ont jamais pu, malgré la ſupériorité du climat & de la ſituation, faire aucun tort au commerce d'*Amſterdam*.

La plus grande partie des troupes cantonnées dans les Pays-Bas, eſt déjà, ou va ſe mettre en mouvement. La garniſon d'Anvers ſera conſiderablement augmentée : on y a publié l'ordre pour les livraiſons des fourrages ; & l'on travaille en toute diligence à mettre la ville en état de défenſe.

Vendredi 15, les Etats-Généraux, le Conſeil d'Etat & les divers Colleges ſe ſont aſſemblés à l'extraordinaire, à onze heures du ſoir, pour délibérer ſur les mouvemens actuels des troupes Autrichiennes aux environs de Lillo ; le Commandant de ce fort ayant envoyé un courier pour demander du renfort. On croit que les troupes de la République formeront un cordon, commandé

Digitized by Google

par le Général-Major *Grenier*, du pays de Vaud, & Chef du 3me. Bataillon Wallon.

LL. HH. PP. ont accordé pour le 30 un convoi aux navires marchands de la République, destinés pour la France & l'Angleterre, & l'on a mis en commission l'*Alkmaar* de 50 can. l'*Entckhuisen*, & 2 cutters.

Le Duc de Brunswick vient de mettre fin à toutes les discussions, les délibérations & les insultes dont il a été l'objet, en envoyant sa démission à LL. HH. PP. auxquelles il a écrit de la maniere suivante.

Hauts & Puissans Seigneurs! Comme j'ai eu l'honneur de servir ces pays dans diverses hautes Charges militaires, pendant 34 ans, & que je suis pleinement convaincu de m'y être conduit avec tout le zele & la fidélité possible, au point que j'ai éprouvé les marques les plus éclatantes d'approbation & d'affection de V. H. P. & de toute la Nation, dans des temps de repos & d'union; la postérité aura de la peine à croire, qu'on ait pu se porter aux outrages extrêmes qu'on m'a fait essuyer depuis quatre ans. Ces outrages continuels m'ont fait songer depuis longtemps à partir de ce pays; mais je croyois qu'il ne me convenoit pas de le faire, avant d'avoir été justifié convenablement contre la calomnie. J'ai toujours espéré & attendu, malgré les résolutions si douloureuses pour moi de quelques Provinces, d'obtenir cela de L. H. P., ou de pouvoir être entendu dans ma défense; ce que j'avois demandé d'une maniere aussi respectueuse que pressante dans ma Lettre aux Seigneurs Etats des cinq Provinces qui ne s'étoient pas encore jointes à ces résolutions. Mais les circonstances

Digitized by Google

présentes des choses, & la défiance ouverte que quelques Provinces ont manifestée & fait éclater contre moi, m'ont déterminé à ne pas différer plus long-temps mon départ.

Sur quoi, faisant usage du droit que je me suis réservé expressément en entrant dans ce service, de pouvoir, dans tous les temps, prendre ma démission du service de ce Pays, lorsque je le trouverois bon, je remets par la présente, dans les mains de V. H. P. toutes mes Charges militaires au service de l'Etat, en déclarant que dès-à-présent, je me regarde comme hors du serment & du service de ce Pays; & je donne en même-temps connoissance à V. H. P. que j'ai remis sans aucune réserve à S. A. S. le Seigneur Prince d'Orange, comme Capitaine de l'Union, tous les papiers, cartes, & autres Plans, concernant l'état & la défense de ces Pays, lesquels étoient entre mes mains dans mes relations précédentes; & que de plus, j'ai remis le commandement de la Garnison de cette ville au Général-Major & Commandant Douglas, & qu'en même-temps j'ai mis entre ses mains tous mes plans & papiers, relatifs à ce Gouvernement. Sur quoi, après avoir souhaité à Vos Hautes Puissances les plus précieuses bénédictions du Ciel, pour les plus grands bonheur & prospérité de ces Pays. J'ai l'honneur d'être, &c.

M. le Duc est parti de *Bois-le-Duc*, immédiatement après; ainsi la République, à la veille d'une guerre, se trouve débarrassée de son Feld-Maréchal, dont la réputation militaire est suffisamment connue.

A l'instant, nous apprenons que le bâtiment l'*Attente*, Capitaine *Pietenhove*, parti d'*Ostende* pour *Anvers*, a été saisi & con-

Digitized by Google

duit à *Fleſſingue* par l'eſcadre Hollandoiſe. — Un bataillon du Régiment de *Vierſet* s'eſt rendu de *Bruges* à *Dendermonde*, & un bataillon du Régiment de *Ligne* à *Gand*. La garniſon d'Anvers eſt actuellement de 4500 hommes : on l'a déjà fortifiée d'un Régiment, & le Prince de *Ligne*, qui s'y eſt rendu, en eſt nommé Gouverneur : on ajoute que, concurremment avec le Comte d'*Arberg*, ce Prince commandera un camp de 6000 hommes.

On déſigne déjà les ſucceſſeurs du Duc de Brunſwick dans ſes différens emplois. Son Régiment des Gardes Hollandoiſes eſt donné au Prince Héréditaire d'Orange, âgé de 12 ans.

Hier, dit une lettre de *Bois-le-Duc*, du 16 Octobre, on apprit que S. A. S. Mgr. le Duc de Brunſwick avoit pris la réſolution de quitter cette ville, que ſon départ étoit fixé à ſept heures du matin, & que les Officiers de la garniſon avoient été priés de ſe rendre à ſept heures & demie au Gouvernement. A onze heures avant midi, le commandement de la ville fut remis par ſadite Alteſſe à M. *Douglas*, Général-Major, avec les Clefs. S. A. en donna enſuite connoiſſance, ainſi que de ſon départ, au Préſident de la ville. Entre midi & deux heures, S. A. ſe rendit en caroſſe chez les divers Membres de la Régence pour prendre congé : l'après-midi le Magiſtrat réſolut d'aller rendre le compliment d'adieu à S. A., lequel lui devoit être proféré par le Penſionnaire de la ville; mais ſon S. A. s'excuſa de les recevoir, alléguant que ſa trop grande ſenſibilité ne lui permettoit pas de les entendre, qu'il n'oublieroit jamais la Ville ni les

Magiſtrats, dont il avoit reçu tant de marques d'affection, & qu'il ne ſerviroit jamais contre eux, les remerciant au ſurplus de leur attention & de leurs ſouhaits.

Monſeigneur le Duc eſt parti ce matin à huit heures, après avoir pris congé de la Garniſon, (laquelle étoit aſſemblée au Gouvernement,) dans une voiture ouverte, à ſix chevaux, dans le deſſein de ſe rendre à Aix-la-Chapelle.

M. de *Torniello*, Envoyé de Veniſe, eſt arrivé à la Haye, d'où M. de *Lynden* part inceſſamment, comme Envoyé extraordinaire à la Cour de Londres.

Un Supplément extraordinaire à la Gazette de cette ville vient de nous donner à l'inſtant les détails de la rencontre du vaiſſeau d'Oſtende avec l'eſcadre Hollandoiſe.

Ce Navire ayant mis à la voile le 12 pour ſa deſtination, a été arrêté à l'embouchure de l'*Eſcaut* par l'Eſcadre du Vice-Amiral Reynſt, dont il s'eſt trouvé entouré; ainſi c'eſt toujours la force ouverte que les Hollandois ont oppoſée au paſſage de ce Navire dans *le Hont*, quoique cette partie de l'*Eſcaut* doive à tous égards être réputée & conſidérée comme pleine mer; & la violence dont ils ont uſé à l'égard de ce Navire, n'en eſt pas moins caractériſée, quoiqu'ils ne l'aient pas canoné comme le Brigantin le *Louis*, qui avoit été expédié d'*Anvers*: ce dernier Navire eſt revenu le 17 à la Philippe, où il a jetté l'ancre; mais il n'a pris ce parti, conformément aux ordres du Gouvernement, qu'après y avoir été contraint par la menace que les Hollandois lui ont faite de le couler à fond, s'il ne rétrogradoit. Le Brigantin de *Verwachtinge* arrêté ſous le canon du Vaiſſeau Amiral Hollandois devant Fleſſingue, a également ordre

Digitized by Google

du Gouvernement de ne point rétrograder, quand même les Hollandois voudroient le relâcher, à moins qu'il n'y soit contraint par la force. Le Sous-Lieutenant du Régiment de Murray, Van Gulpen, qui étoit à bord de ce Navire par ordre du Gouvernement, & les sieurs Wielant & Bouyet qui s'y trouvoient comme chargés de la Commission Mercantile, l'ont quitté après que les Hollandois s'en furent emparés.

Le Journal du Capitaine porte en substance ce qui suit :

Jeudi le 14, notre Navire mit à la voile à onze heures, le tems devint orageux & la tempête nous empêcha de passer le Deurloo, dans lequel nous fûmes forcés de mouiller à trois heures.

A trois heures & demie, un Brick armé vint sur nous, nous héla, & sur sa demande d'où nous venions, le Capitaine répondit, d'*Ostende*. Ceux du Brick Hollandois demanderent pour quel endroit, & la réponse du Capitaine fut *pour Anvers par ordre de S. M. l'EMPEREUR* ; sur quoi le Brick mouilla auprès de nous.

Un autre Brick & un Pinque armé passerent devant nous, sans nous parler & furent joindre les autres vaisseaux à la pointe de l'île de Walckeren.

Vendredi 15, le tems étoit beau, le vent toujours contraire, mais foible, nous mîmes à la voile à neuf heures & demie du matin, le Brick Hollandois qui étoit resté constamment à notre côté, mit aussi à la voile & suivoit toutes nos bordées ; à deux heures de l'après-midi, un Cutter des Etats vint nous héler, à la hauteur du premier signal près de Flessingue, & fit les mêmes demandes que ceux du Brick ; les réponses de notre Capitaine furent les mêmes que celles données au Brick ; sur quoi on nous cria du Cutter, d'aller jetter l'ancre entre le Vaisseau Amiral & la Ville ; qu'il venoit

Digitized by Google

donner cet ordre de la part de l'Amiral Reynst; nous continuâmes notre route vers la bouche de l'*Escaut*. Le Cutter nous aborda une seconde fois, & répéta l'ordre d'aller sous le canon de l'Amiral; le Capitaine *Van Vittenhove* répondit, qu'il savoit les ordres de l'Empereur. A trois heures & demie, au moment, où le courant ne nous permettoit plus d'avancer & que nous nous préparions à jetter l'ancre à l'entrée de l'*Escaut*, une Chaloupe nous aborda avec deux Officiers, dix Rameurs & un Maître, les deux premiers monterent à bord; firent au Capitaine les questions d'où il venoit & où nous allions; sur sa réponse d'*Ostende à Anvers*, ils demanderent si nous avions une déclaration, le Capitaine leur fit voir le Décret de S. M. l'Empereur, & pendant qu'il s'entretenoit avec eux, le Navire fut abordé par quatre autres Chaloupes, chacune avec deux Officiers & dix à douze Rameurs; trois Officiers & Rameurs, furent à l'instant sur le pont. Nous signifiâmes à ces premiers le Décret mentionné & demandâmes à continuer notre route; ils demanderent si nous avions une lettre de Déclaration, nous leur dîmes, qu'en vertu du Décret, nous n'en avions point à faire.

Ils nous prierent de rester à l'ancre où nous étions, jusqu'à de nouveaux ordres de l'Amiral, le Capitaine répondit que dès que le temps deviendroit favorable, il ne pouvoit que suivre sa route, & qu'il exécuteroit les ordres qu'il avoit de se rendre à Anvers, ils firent la même demande plusieurs fois, & voyant que nous persistions dans la résolution de continuer notre route, ils nous arrêterent de la part de l'Amiral & nous donnerent ordre de rester à l'ancre où nous étions, ils mirent deux Officiers de garde sur notre vaisseau, avec dix huit hommes; nous leur demandâmes là dessus s'ils se rendoient mal-

Digitized by Google

tres du navire, & ils répondirent que *oui* : ſur quoi nous tôus Capitaine, ſecond & autres Officiers, proteſtâmes au nom de Sa Majeſté l'Empereur, de la violence qu'on nous faiſoit.

A ſept heures, il revint une chaloupe avec un Patron, dix Rameurs & deux Officiers, qui ſauterent tous ſur le navire, & nous dirent être chargés des ordres de l'Amiral, pour conduire notre vaiſſeau ſous la batterie du ſien, & qu'aucun de nous ne pouvoit quitter le bord ; ils firent prendre à leur monde poſſeſſion des manœuvres, & les Officiers firent porter des pipes, du tabac & du vin dans la chambre, & ſe mirent ſans autre cérémonie à boire & à fûmer, en nous exhortant de ne pas nous gêner & à être de leur partie. A dix heures, une de leurs chaloupes nous quitta ; trois Officiers qui étoient reſtés, firent lever l'ancre par leur monde, à onze heures, & nous conduiſirent eux-mêmes ſous le canon du vaiſſeau Amiral, où ils jetterent l'ancre ; leur Pilote reſta à bord avec les matelots & deux Officiers.

Samedi 16, à ſept heures & demie, une Chaloupe vint de la part de l'Amiral *Reynſt*, avec un Officier, & demanda à conduire M. Van Gulpen ſeul. Il ſe rendit à bord de l'Amiral, en fut reçu très-honnêtement ; mais ſur la demande qu'il fit de la liberté, de retourner en vertu de ſon Paſſeport, qu'il lui ſignifia, il ne put en obtenir que la confirmation, que ni lui, ni perſonne ne pouvoit quitter notre bord, qu'aucun de nous ne devoit avoir aucune communication avec qui que ce ſoit, & il promit d'avoir tous les égards que ſes ordres & notre poſition permettoient.

A cinq heures, le Fiſcal de la Flotte vint à bord de notre Navire, déclara que les Paſſagers

Digitized by Google

étoient libres; sur quoi nous résolumes de partir, & donnâmes ordre au Capitaine de rester jusqu'à ce qu'il reçoive d'autres ordres de la part de M. le Comte de Proli.

A bord, à cinq heures & demie, le 16 Octobre 1784. Etoit signé Michel Van Pittenhove, Barem Hoeman, Joannes Petrus Cattuyser, Josephus De Keyser Loodt van Ostende, Van Gulpen, premier Lieutenant de Murray, Auguste Wieland, C. Bouyet.

Le Stathouder va partir pour Breda & autres places frontieres, où il inspectera les arrangemens qu'on presse avec activité pour la sûreté de l'Etat.

Je suis arrivé le 6 à *Luxembourg*, écrit un Particulier de Sedan, on y étoit dans la plus profonde tranquillité, lorsque le même soir, M. *Woglseng*, Commandant de la Place, reçut un courier extraordinaire, chargé d'une dépêche Impériale, portant l'ordre le plus pressant de faire rejoindre tous les semestriers, & de tenir prêt pour partir le 11, & se rendre à *Bruxelles*, le Régiment de *Kaunitz*, qui, à sa destination, recevra des ordres ultérieurs. Il ne reste dans la Citadelle de *Luxembourg* que deux compagnies de Grenadiers du Régiment de *Kaunitz* : un bataillon de Namur viendra relever ce détachement, qui rejoidra son corps. Toute la ville est en mouvement pour les préparatifs des Officiers & soldats très-contens de leur départ.

GAZETTE ABRÉGÉE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS.

Grand'Chambre.

Cause entre le Vicomte de Choiseul, & le tuteur des enfans de Madame la Princesse de Guémenée——. *Testament* ab irato.

La demande en nullité du Testament de

Digitized by Google

Madame la Ducheſſe de *Praſlin*, a déjà fait un grand éclat aux Requêtes du Palais, où elle a été jugée le 2 Avril 1784 ſur l'appel : elle a été plaidée avec une ſolemnité qui fera époque dans les faſtes de la Juſtice. Un Prince, un Héros, un grand Homme enfin a aſſiſté aux audiences de cette cauſe, défendue par MM. Treilhard & de Bonnieres, & dans laquelle M. Seguier a porté la parole. Que de circonſtances pour en éterniſer la mémoire ! —— Nous avons rendu compte de cette affaire, lorſqu'elle a été plaidée devant les premiers Juges ; comme les Parties ont appuyé leur défenſe en la Cour, ſur les moyens dont elles avoient déjà fait uſage ; que d'ailleurs, dans un ouvrage deſtiné à donner des indications ſommaires, nous ne voulons point tomber dans des redites inutiles, nous renvoyons nos Lecteurs à la page 164 du tome XVII de ce Journal, pour prendre une idée des moyens employés, ſoit pour ſoutenir la validité du Teſtament dont il s'agit, ſoit pour établir, au contraire, qu'il a été le fruit d'une haine peu commune. —— Nous obſerverons ſeulement que la Sentence des Requêtes du Palais, ci-deſſus datée, qui avoit caſſé le Teſtament de Madame la Ducheſſe de Praſlin, vient d'être confirmée, par Arrêt de la Cour du 3 Septembre 1784. Les Orateurs n'ont pas oublié, dans cette circonſtance, d'exprimer les ſentimens de la Nation pour le Prince qui les écoutoit. —— M. Treilhard, dont le plan de défenſe étoit d'établir, pour le tuteur des enfans de Madame la Princeſſe de Guémenée, que le Teſtament de Madame la Ducheſſe de Praſlin étoit conforme à la Loi, obſervoit, par une conſéquence naturelle, que les motifs qui avoient déterminé la teſtatrice, étoient ſans doute légitimes, & que le

Digitized by Google

Magistrat ne pouvoit présumer autrement que la Loi. « Loin de nous, ajoutoit-il, ces suppositions, ces conjectures, ces combinaisons forcées, ces discussions subtiles, sous le quelles l'intérêt & la passion chercheront, dans tous » les temps, à étouffer la Loi : le Magistrat fut » toujours inaccessible à ce langage, —— juger » comme la Loi ; ne porter sur le Tribunal ni » des adoucissemens, ni des rigueurs arbitraires ; voir autour de soi toutes les passions » conjurées, & n'en épouver cependant aucune : dresser au fond de son cœur un sanctuaire éternel & incorruptible à la Loi, n'entendre, ne connoître qu'elle ; lui immoler » tout, même les applaudissemens du vulgaire ; » préparer ainsi, sans faste & sans orgueil, le » bonheur des siecles à venir, en rendant justice à la génération présente : voilà le devoir, » la gloire & l'héroïsme du Magistrat ». —— Le portrait du véritable Magistrat a été mis en opposition avec celui du Héros guerrier, dont le Public a fait aussi-tôt l'application à M. le Comte D'Oels. Nous avons retrouvé le premier dans un Précis que M. Treilhard a fait imprimer pour sa Partie ; nous regrettons qu'il n'y ait pas aussi inséré le second. —— M. de Bonnieres, qui a défendu M. le Vicomte de Choiseul, a rapproché, dans sa replique, celles des dispositions du Testament de Madame la Duchesse de Praslin, qui caractérisent la haine qu'elle avoit conçue contre toute sa postérité ; il a terminé son discours par le compliment que voici. « Si le » Testament de Madame la Duchesse de Praslin, » pouvoit ne pas être anéanti, quelle idée, » Messieurs, remporteroit de la Législation » Françoise, un Prince qui vient être témoin » de la sagesse de vos Oracles ! Son cœur a

Digitized by Google

» paru s'émouvoir en faveur d'une famille entiere, dépouillée par celle-là même à qui elle » doit le jour. Sa sensibilité s'est manifestée. » Qu'il cesse de s'en défendre : elle est l'appanage des grandes ames : elle est le plus beau » présent que le ciel ait fait aux Héros. — Et » comment n'auriez-vous pas rencontré ces » sentimens dans un Prince, l'émule d'un Roi, » dont la gloire franchiroit, s'il étoit possible, » les bornes de l'Univers, qui, plus d'une fois, » étonna l'Europe par ses grandes entreprises, » chez qui, toujours, la sagesse du Philosophe » modéra l'ambition du Conquérant, qui, après » avoir subjugué les peuples par la force de ses » armes, a assuré leur bonheur par la sagesse » de ses Loix ? Le tumulte des combats semble » lui rendre plus précieux le silence de l'étude ; » on diroit qu'il commande à Mars aussi facilement qu'il obéit aux Muses, & que les Arts, » fiers de son appui, se plaisent à fleurir au milieu même de son camp. — Offrons à de si » grands Hommes le tribut d'hommages qui » leur est dû. C'est dans le Temple de la vérité » qu'il convient de faire leur éloge ; victorieux » pendant la guerre, Législateur pendant la » paix ; leur génie vaste embrasse tout, & chacune de leurs actions, marquée au coin de la » justice, couvre d'une lumiere immortelle le » nom de FREDERIC, & celui de HENRI ». — Cette Cause a été terminée par le plaidoyer de M. Seguier ; & dire que ce Magistrat a porté la parole dans une affaire importante, devant un Prince digne d'être célébré par toutes les Nations, c'est annoncer que l'Orateur n'a pas été un seul instant au-dessous de son sujet.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 3 1 1933



Digitized by Google

Digitized by Google